



HAL
open science

Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir?

Alexandre Dubois, Erik Gløersen, Kaisa Lähteenmäki, Ole Damsgaard, Claude Grasland, Ronan Ysebaert, Christine Zanin, Nicolas Lambert, Carsten Schürmann, Tomas Hanell, et al.

► To cite this version:

Alexandre Dubois, Erik Gløersen, Kaisa Lähteenmäki, Ole Damsgaard, Claude Grasland, et al.. Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir?. [Rapport de recherche] Parlement Européen; Direction Générale des politiques internes de l'Union; Département thématique B: politiques structurelles et de cohésion. 2007. hal-03595697

HAL Id: hal-03595697

<https://hal.science/hal-03595697>

Submitted on 3 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



EUROPEAN PARLIAMENT
Directorate-General for Internal Policies of the Union

ÉTUDE

Département thématique
Politiques structurelles et de cohésion

**LES DISPARITES REGIONALES ET LA COHESION:
QUELLES STRATEGIES POUR L'AVENIR?**

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Mai 2007

FR



EUROPEAN PARLIAMENT

Direction générale Politiques internes de l'Union

Département thématique Politiques structurelles et de cohésion

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**Les disparités régionales et la cohésion:
quelles stratégies pour l'avenir?**

ÉTUDE

IP/B/REGI/IC/2006_201

14/05/2007

PE 379.205

FR

Cette étude a été demandée par la commission du développement régional du Parlement européen.

Le présent document est publié dans la/les langue(s) suivante(s):

- Original: anglais
- Traduction(s): allemand, français

Auteurs: Nordregio (chef de file)¹, UMS RIATE², RRG Spatial Planning and Geoinformation³, Eurofutures Finland⁴, LIG⁵

Fonctionnaire responsable: M^{me} Ivana Katsarova
Département thématique Politiques structurelles et de cohésion
Parlement européen
rue Wiertz 60
B-1047 Bruxelles
E-mail: ipoldepb@europarl.europa.eu

Manuscrit achevé en mai 2007.

La présente étude est disponible sur l'internet à l'adresse suivante:
www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies.do?language=EN

Bruxelles, Parlement européen, 2007.

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable de l'éditeur et transmission d'un exemplaire à celui-ci.

¹Alexandre Dubois, Erik Gløersen, Kaisa Lähteenmäki -Smith, Ole Damsgaard

²Claude Grasland, Ronan Ysebaert, Christine Zanin, Nicolas Lambert

³Carsten Schürmann

⁴Tomas Hanell

⁵Jérôme Gensel, Raphaël Thomas, Marc Vincent, Saïd Oulahal



Direction générale Politiques internes de l'Union

Département thématique Politiques structurelles et de cohésion

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**Les disparités régionales et la cohésion:
quelles stratégies pour l'avenir?**

ÉTUDE

Contenu:

La présente étude a pour but d'évaluer l'ampleur des disparités régionales au sein de l'Union européenne. Grâce à des méthodes et des outils scientifiques de pointe permettant une analyse critique, elle présente des données empiriques sur la dynamique des disparités régionales et des problèmes de cohésion territoriale. Elle s'appuie sur ces données pour proposer des moyens d'aborder la cohésion territoriale d'un point de vue statistique et politique. Enfin, l'étude propose plusieurs méthodes destinées à combler les lacunes actuellement présentes dans les données territoriales disponibles ainsi que des recommandations concrètes concernant les moyens d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique de cohésion.

Résumé

Le visage de l'Union européenne (UE) a, à n'en pas douter, évolué avec les derniers élargissements de 2004 et 2007. L'adhésion de 12 nouveaux membres suppose non seulement l'intégration de pays au produit intérieur brut (PIB) généralement plus bas et aux taux de chômage plus élevés, mais elle accroît également la diversité de l'Union sur le plan, par exemple, des structures sociales, des profils institutionnels, des relations entre les zones urbaines et rurales et des problèmes environnementaux. La prise en compte de cette diversité passe toutefois par l'adaptation en conséquence des approches analytiques aux phénomènes sociaux, économiques et environnementaux. L'appareil statistique de l'Union n'a pourtant pas évolué d'une manière générale.

En conséquence, les principales représentations du territoire européen font essentiellement apparaître les contrastes entre les anciens et les nouveaux États membres (NEM). Ces dichotomies simplistes entraînent non seulement une stigmatisation des NEM, mais masquent également les problèmes régionaux et d'espace qui persistent dans les anciens États membres.

Cela ne veut cependant pas dire que l'on doive renoncer à la cohésion territoriale visée au niveau européen. Au contraire, de nombreux rapports et autres documents stratégiques soulignent la nécessité de plus en plus présente de prendre des mesures réglementaires afin de promouvoir un développement économique et social plus cohérent sur le plan territorial. L'inclusion de la cohésion territoriale à l'article 3 du traité constitutionnel, de même que l'élaboration de l'«Agenda territorial de l'Union européenne», qui doit être approuvé par les États membres lors de la conférence ministérielle informelle des 24 et 25 mai 2007 à Leipzig, illustrent cette prise de conscience politique. La présente étude révèle néanmoins que les données sur la base desquelles les stratégies sont définies et les mesures stratégiques, développées, sont insuffisantes dans le cadre de ces initiatives.

Afin de remédier à cette situation, la présente étude rassemble les méthodes scientifiques les plus avancées afin de produire des synthèses spatiales et territoriales des caractéristiques et des processus économiques et sociaux. À cette fin, l'étude adopte quatre perspectives analytiques en ce qui concerne les disparités régionales:

- Elle s'intéresse à la dynamique régionale au fil du temps, en partant du principe que pour bien comprendre les caractéristiques actuelles d'une région et ses perspectives de croissance, il convient de connaître la trajectoire de son développement. À l'échelle européenne, la perspective temporelle prise en compte dans le cadre de l'analyse des processus de convergence et de polarisation est généralement trop limitée.
- Une hypothèse régionale, selon laquelle chaque région présente une synthèse unique des processus sociaux et économiques à différents niveaux. On peut dès lors considérer les régions comme des «filtres» qui permettent d'observer les effets de ces processus complexes tout en évaluant l'impact des politiques adoptées pour les régir. Afin d'utiliser correctement ce «filtre», cependant, chaque région doit être perçue en tenant compte de son contexte spatial et de ses relations hiérarchiques (par ex., aux niveaux européen, national, interrégional ou transfrontalier).
- Une perspective d'ensemble en matière de développement, dans laquelle la dimension économique n'est que l'un des aspects pris en compte dans le contexte plus large de

l'amélioration du niveau de vie et du développement durable. Il s'agit ici d'admettre que d'autres processus, comme dans les domaines démographique, social, de l'éducation ou de l'environnement, influencent le développement régional et la cohésion territoriale.

- Un accent est mis sur les territoires fonctionnels de l'UE, comme les marchés de l'emploi ou les zones de prestation de services. Ces territoires intéressent directement les citoyens et les entreprises européens car ils représentent le contexte quotidien de leurs activités et déterminent leurs possibilités d'interaction régulière.

Sur la base de ces hypothèses, l'étude présente des données empiriques sur la situation et la dynamique des disparités régionales et des problèmes de cohésion territoriale en Europe. Elle s'appuie sur ces données pour proposer des moyens d'aborder la cohésion territoriale d'un point de vue statistique et politique. Enfin, l'étude propose plusieurs méthodes destinées à combler les lacunes actuellement présentes dans les données territoriales disponibles ainsi que des recommandations concrètes concernant les moyens d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique de cohésion.

Les pays rattrapent leur retard *par rapport aux autres*

L'analyse proposée dans la présente étude commence par une synthèse des données indispensables à l'analyse de la cohésion territoriale, comme le PIB par habitant et le taux de chômage. Les dernières tendances économiques, des années 1980 à nos jours, révèlent que les disparités dans les niveaux économiques de développement mesurés en termes de PIB ont été considérablement réduites *entre* les États membres de l'UE-15 et que les anciens «pays de cohésion» (Grèce, Espagne, Portugal et Irlande) ont connu un effet de «rattrapage» considérable.

Plus concrètement, l'analyse de la variation du PIB de 1995 à 2004 indique que les pays les plus périphériques (comme les pays nordiques, l'Irlande, la péninsule Ibérique et les pays de l'Est) ont connu un taux de croissance économique supérieur à celui du reste de l'UE (à l'exception du Royaume-Uni). Cette tendance est néanmoins relativement récente, en particulier pour les NEM, et il n'est dès lors pas possible, compte tenu de la période d'observation limitée, d'évaluer sa durabilité et son maintien dans le temps. La possibilité de reproduire tout simplement dans les NEM les niveaux de développement économique auxquels sont parvenus les «pays de cohésion» de l'UE-15 est devenue la principale priorité en matière de politique de cohésion territoriale en Europe.

L'analyse des tendances économiques à moyen terme nous permet de situer la politique de cohésion territoriale dans le contexte plus large de la dynamique nationale et régionale, révélant ainsi la possibilité pour les politiques européennes de créer des synergies avec ces processus. Concrètement, cette dernière démarche implique que l'accent soit mis sur le recours aux taux de croissance dans le processus d'élaboration des politiques.

Mais parallèlement à cela, l'évolution vers la polarisation *au sein* des pays augmente les disparités

Les récentes tendances qui font apparaître la convergence entre les pays ne se retrouvent pas au niveau infranational, où les différences entre les régions s'accroissent en réalité. L'accroissement des disparités économiques entre différentes régions d'un même pays est le résultat de processus

de polarisation. Chose intéressante, l'accroissement des disparités régionales est réputé être davantage lié aux bons résultats obtenus par certaines régions, comme la capitale ou les zones métropolitaines, qu'aux performances médiocres des régions retardataires. Ces processus de polarisation ne portent cependant pas uniquement sur l'accumulation des richesses et les moyens de production économique dans des régions spécifiques. Ils se traduisent également par une concentration plus importante d'emplois dans ces régions.

Les données empiriques produites dans la présente étude indiquent dès lors que les régions les plus riches sont en train de renforcer leur position. En conséquence, les écarts économiques déjà importants qui existaient déjà s'accroissent encore, entraînant une polarisation croissante du territoire. La richesse, et sa croissance, se concentre, en termes relatifs, lentement mais sûrement dans certaines régions tandis que de vastes zones du territoire européen risquent de devenir des zones abandonnées sur le plan économique.

L'accroissement des disparités régionales infranationales s'observe dans l'ensemble de l'UE-27 ou presque (la France et l'Allemagne faisant exception) et peut dès lors être considéré comme un processus qui touche toute l'Europe. Cette évolution vers la polarisation ne se remarque cependant guère lorsqu'on analyse les disparités régionales d'un point de vue paneuropéen, c'est-à-dire indépendamment de leur pays d'origine, la polarisation existant *dans* les pays étant statistiquement cachée par le processus de convergence continue *entre* les pays. Si les conséquences des processus de polarisation sont difficiles à mesurer au niveau paneuropéen, elles constituent néanmoins une préoccupation à long terme pour la politique de cohésion étant donné qu'elles accentuent les déséquilibres territoriaux dans les contextes territoriaux plus limités.

Les grandes agglomérations sont les mieux placées

Le résultat de ces processus de polarisation est que les zones métropolitaines et les autres villes importantes sur le plan fonctionnel, qui offrent un vaste éventail de services de haut niveau et qui accueillent des capacités à haute valeur ajoutée et dans le domaine de la prise de décision, participent aujourd'hui davantage à l'économie européenne. L'importance croissante des zones métropolitaines aggrave les déséquilibres territoriaux du continent et renforce leur fonction de pôles de structuration pour le territoire européen. La polarisation est par ailleurs aussi une conséquence de l'impact de différents processus de mondialisation en Europe, puisque les zones métropolitaines sont placées sur le devant de la scène en tant que points d'accès potentiels entre l'Europe et le reste du monde.

Si, cependant, l'on peut avancer que la polarisation a des répercussions positives pour les entreprises et les industries, ses conséquences négatives se traduisent par des «coûts» sociétaux plus élevés, des «externalités» non voulues. En effet, les conséquences territoriales de la polarisation se ressentent non seulement dans les zones métropolitaines proprement dites, sous forme d'une congestion plus élevée du trafic et de pressions accrues sur l'environnement, mais aussi sur le reste du territoire. Il convient également de souligner le corollaire de cette «métropolisation», à savoir le dépeuplement accru des régions moins développées, la vulnérabilité économique plus grande des petites villes et des villes de taille moyenne et le découplage économique entre les régions métropolitaines et les régions voisines. Les processus de polarisation entraînent dès lors une sous-exploitation des possibilités régionales présentes en dehors des régions métropolitaines. L'une des priorités directes en matière de politique de cohésion territoriale consiste par conséquent à contrebalancer les conséquences territoriales à

long terme de ces processus et à rechercher une utilisation plus optimale des possibilités territoriales dans l'ensemble de l'Europe.

À cet égard, il est essentiel d'évaluer l'importance de la fonction structurelle des régions métropolitaines par rapport au territoire européen, en particulier eu égard aux questions liées aux besoins en prestation de services. Il ne faut toutefois pas ignorer l'importance des pôles secondaires, comme les petites villes et les villes de taille moyenne, dans la structuration du territoire, étant donné qu'ils jouent souvent un rôle déterminant pour les communautés locales.

Accessibilité: un regard neuf sur la logique centre-périphérie

L'analyse des tendances fait apparaître des processus de polarisation infranationale, en particulier entre les grandes régions métropolitaines, d'une part, et les territoires ruraux plus isolés, de l'autre, ce qui indique que l'accès aux grands marchés, aux marchés du travail importants et diversifiés et aux services avancés devient un facteur de plus en plus important dans le développement économique. La question est de savoir si cette évolution doit forcément entraîner un accroissement des disparités territoriales et une réduction de la cohésion, ou si des mesures stratégiques appropriées peuvent contribuer à mettre en place des relations plus harmonieuses entre les métropoles européennes et les autres régions de l'Union.

Les questions d'accessibilité et de périphéricité sont au cœur de la logique spatiale européenne depuis les rapports Keeble (1981, 1988) au début des années 1980. Ces travaux mettaient cependant moins l'accent sur les différents problèmes rencontrés par les régions moins accessibles que sur la structure du territoire européen proprement dit. En règle générale, les analyses réalisées conduisent à l'identification d'une zone centrale européenne à l'accessibilité élevée s'accompagnant d'hypothèses sous-jacentes plus ou moins explicites selon lesquelles d'autres régions d'Europe doivent «améliorer» leurs liaisons avec cette région afin d'augmenter leurs possibilités de développement économique.

La présente étude remet cette idée en cause en raison de données récentes en matière de croissance et de l'absence de preuves scientifiques attestant d'une corrélation entre la dotation en transports et le niveau de développement économique. Par ailleurs, on peut partir de l'hypothèse que la pertinence des mesures en matière d'accessibilité infraeuropéenne diminue dans le cadre d'une logique commerciale mondialisée, les liaisons vers les marchés mondiaux devenant plus importantes pour les entreprises.

Les mesures européennes de l'accessibilité fournissent néanmoins des informations intéressantes sur la structure du territoire européen et sur les types de développement économique auxquels on peut s'attendre dans les différentes régions. La cartographie de l'accessibilité potentielle au PIB européen permet d'identifier les régions bien positionnées pour développer des fonctions de «plaque tournante» en faisant office de carrefours pour les entreprises et les entrepreneurs. Ces fonctions de «plaque tournante» ne doivent cependant pas être interprétées au sens de «plaques tournantes du transport»; elles peuvent également comprendre des centres de services avancés aux entreprises et tous types d'activités rendant possibles les interactions entre les acteurs économiques. La limite orientale de la zone centrale identifiée par cette carte (voir Carte 3.4.) correspond à la frontière séparant les «anciens» et les «nouveaux» États membres.

En revanche, la carte représentant l'accessibilité potentielle à la population européenne (Carte 3.3.) présente les régions où ces fonctions de «plaque tournante» pourraient être

développées si les niveaux de PIB des États membres continuent à converger. Dans cette optique, une zone centrale importante apparaît, centrée sur les régions frontalières du Sud de la Pologne, de la République tchèque et de la Slovaquie, de même que des niveaux record d'accessibilité élevée autour de Prague, Budapest et Bucarest.

Cette représentation géographique des fonctions de «plaque tournante» ne signifie cependant pas que les régions périphériques ne peuvent pas atteindre des niveaux élevés de performance économique sur la base d'autres types d'activités économiques. Le principal défi dans ces régions concerne la question de savoir si le niveau de prestation de services est suffisamment intéressant pour les personnes et les entreprises. L'analyse de l'accès à des services tels que les aéroports, les hôpitaux et les universités (voir Chapitre 3) indique que ces niveaux de prestation de services varient selon l'ampleur des actions stratégiques en faveur de l'égalité d'accès mises en œuvre par les États membres sur leur territoire.

Dans un contexte de déréglementation, de réduction des aides d'État et de coût-efficacité dans la prestation des services publics, le maintien des niveaux actuels de prestation de service dans l'ensemble des régions périphériques n'est sans doute pas possible. L'ampleur des défis à venir sera déterminée par le nombre de personnes présentes autour des différents centres. Nous avons établi la cartographie de ces données en calculant le nombre de personnes se situant à une distance «raisonnable» (c'est-à-dire permettant des migrations domicile-travail) des différents centres en Europe, ce nous appellerons «potentiel de population se situant à une distance raisonnable» (voir Illustration 3.7.).

Cette carte n'est pas seulement intéressante en ce qui concerne la prestation de service. Elle donne aussi une idée du nombre total de personnes susceptibles d'être mobilisées pour créer un marché du travail local durable. Tandis qu'un profil économique diversifié peut apparaître dans les régions présentant un nombre élevé de travailleurs potentiels, les marchés du travail restreints doivent privilégier un nombre limité de domaines afin de développer des activités compétitives. Cette démarche les rend plus vulnérables aux fluctuations du marché et aux cycles économiques, les sources de revenus alternatives des collectivités locales étant limitées lorsqu'un secteur donné connaît une récession. La carte représentant le potentiel de population se situant à une distance raisonnable est dès lors particulièrement intéressante lorsqu'il s'agit d'identifier les obstacles structurels à la réalisation de la cohésion territoriale dans l'UE. On observe des potentiels de population faibles dans tous les types de régions dites «structurellement défavorisées» (à savoir les régions montagneuses, insulaires et peu densément peuplées), ce qui illustre le problème commun prédominant de ces régions.

Les investissements dans l'infrastructure peuvent contribuer au développement des marchés du travail et augmenter le nombre de personnes se situant à une distance raisonnable, atténuant ainsi l'«inconvenient structurel». Comme l'illustrent les stratégies française et suédoise en matière de train à grande vitesse, l'influence des infrastructures de transport sur les marchés du travail est toutefois déterminée par leurs objectifs et leurs visées. Les infrastructures axées sur l'amélioration de l'accessibilité des grandes villes peuvent en réalité entraîner une scission entre ces économies et leur contexte régional et engendrer des problèmes supplémentaires dans les zones périphériques. En outre, comme l'indique Copus (2001), l'amélioration de l'accessibilité peut avoir des «effets de "pompe" pervers, où la suppression de la "protection naturelle" que constitue le manque d'accessibilité entraîne un détournement de l'activité économique de la périphérie au profit de zones plus accessibles bénéficiant de divers avantages agglomératifs».

Le territoire européen présente des déséquilibres territoriaux à différents niveaux

Les réglementations relatives aux fonds structurels évaluent les disparités régionales dans l'UE en comparant le niveau de développement régional à la moyenne communautaire en se basant sur le PIB par habitant en guise d'indicateur. La question est de savoir si cette façon de procéder aborde les questions de cohésion territoriale. Si le but est de parvenir à un développement harmonieux dans lequel l'ensemble des régions sont viables sur les plans social, économique et environnemental, des échelles autres que l'échelle européenne s'imposent. Dans cette optique, l'étude propose de comparer les régions européennes en combinant les niveaux d'analyses suivants: européen, national, interrégional et transfrontalier.

Lorsque l'on mesure dans un premier temps les disparités régionales au niveau européen, c'est-à-dire en mesurant l'écart par rapport à la moyenne européenne, il apparaît que le principal déséquilibre territorial concerne l'écart entre les anciens et les nouveaux États membres sur le plan du développement économique. Du point de vue des différentes régions, ce positionnement par rapport à l'Europe est loin d'être la seule échelle pertinente en matière de développement social et économique. Les variations au sein des pays ou d'une région à l'autre auront en effet des conséquences particulières sur les investissements, les flux migratoires et la structure des échanges. En conséquence, tandis que les comparaisons statistiques européennes peuvent présenter des critères d'admissibilité appropriés, les mesures des variations nationales, interrégionales et transfrontalières font mieux apparaître l'existence des déséquilibres territoriaux de même que leur ampleur. Elles doivent dès lors être ingérées dans la définition de la politique de cohésion territoriale.

Dans les pays de l'ancienne UE-15, l'analyse des valeurs régionales comparées à la moyenne nationale concernée et aux valeurs des régions voisines confirme que le déséquilibre territorial provient essentiellement de la prédominance des grandes régions métropolitaines par rapport au reste du territoire national. Par ailleurs, des dichotomies territoriales persistantes dans certains pays, dans lesquelles deux grands groupes de régions s'opposent, s'observent dans certains pays de l'UE-15, comme l'Italie (Nord-Sud), la Belgique (Flandre-Wallonie), l'Allemagne (Est-Ouest) et l'Espagne (Nord-est et Sud-ouest).

À titre de comparaison, la même analyse appliquée aux nouveaux États membres révèle trois types de déséquilibres territoriaux. D'abord, le gradient Est-Ouest s'observe dans tous les pays: les régions occidentales obtiennent de meilleurs résultats que les régions orientales. Deuxièmement, la présence de disparités considérables entre les régions à prédominance urbaine et celles à prédominance rurale tend à indiquer que les zones rurales ne suivent pas le même rythme de développement que les zones urbaines. Troisièmement, les nouveaux États membres connaissent des processus de polarisation particulièrement intenses, opposant les principales zones métropolitaines à leurs régions voisines.

L'étude soutient dès lors que les déséquilibres territoriaux en Europe sont pluriels et ne peuvent se réduire à la question du clivage Est-Ouest. L'analyse combinée à différentes échelles indique que les régions peuvent présenter des signes de handicap à différents égards. La typologie de problèmes qui s'ensuivent et qui se traduit par une répartition en mosaïque de régions «retardataires» doit dès lors se retrouver dans la façon dont la future politique de cohésion est définie.

En effet, les écarts de développement entre régions voisines et entre différentes régions d'un même pays peuvent avoir des conséquences néfastes sur les perspectives de croissance durable

et harmonieuse. Inversement, les processus de diffusion de la croissance économique entre régions voisines et régions d'un même pays doivent être suivis de près afin de pouvoir les encourager et les renforcer lorsqu'ils sont observés.

Des stratégies de cohésion territoriale proactives doivent être définies et mises en œuvre aux échelons auxquels les acteurs économiques prennent leurs décisions stratégiques. Une perspective exclusivement paneuropéenne compensera, dans le meilleur des cas, certaines des conséquences territoriales néfastes des tendances économiques, même si ce processus sera un processus réactif et aura peu de chances de promouvoir un impact décisif ou à long terme.

À la recherche de mesures plus efficaces de la disparité régionale

Dans sa partie analytique, l'étude indique que l'objectif de cohésion territoriale est aujourd'hui remis en cause par l'ampleur des disparités régionales dans leurs multiples dimensions. Il convient dès lors de combiner plusieurs indicateurs différents afin d'obtenir une représentation satisfaisante des performances régionales. La simple addition des indicateurs est toutefois rarement possible, les différents phénomènes étant souvent incommensurables.

Des méthodes statistiques exploratoires s'imposent par conséquent afin de produire des combinaisons d'indicateurs satisfaisantes sur le plan scientifique. Ces méthodes ont été appliquées dans la présente étude en utilisant un ensemble limité d'indicateurs (PIB par habitant, taux de chômage, espérance de vie à la naissance et niveaux d'instruction). Ils font apparaître les différentes dimensions du développement régional et permettent ainsi d'alimenter notre réflexion sur la façon d'aborder les disparités territoriales à l'avenir.

Si les résultats de ces méthodes sont faciles à communiquer (sous forme de «scores» obtenus par les différentes régions), les calculs intermédiaires ne sont généralement pas accessibles au non-initié. Les politiques qui prétendent se fonder sur des données scientifiques doivent accepter ces contraintes. Tandis que les économistes parviennent généralement à promouvoir et même à imposer aux décideurs des modèles économétriques tout aussi inaccessibles en guise de fondement à l'élaboration des politiques économiques, ces mêmes décideurs attendent toujours des planificateurs et des géographes qu'ils leur transmettent des «données» territoriales «transparentes».

En outre, les méthodes portant sur plusieurs dimensions sociales et économiques exigent un ensemble d'indicateurs plus large et plus pertinent. Les indicateurs actuellement disponibles au niveau régional ont une portée très limitée et ne permettent pas de résumer les multiples dimensions liées au développement régional (économique, sociale, environnementale, démographique et en matière d'éducation). La plupart des statistiques disponibles au niveau communautaire en matière de politique régionale s'intéressent essentiellement à la dimension économique de celle-ci (*stratégie de Lisbonne*). Une série de données moins importantes, mais de plus en plus nombreuses, sont aujourd'hui produites en ce qui concerne la dimension environnementale (*stratégie de Göteborg*). Les indicateurs décrivant la dimension sociale du développement sont cependant rarement disponibles au niveau régional à l'heure actuelle. Une collecte de données au niveau européen est par conséquent impossible et les politiques d'appui efficaces dans ce domaine sont en retard (*agenda social*).

L'élaboration de méthodes scientifiques capables de produire une base de connaissances pertinente sur le plan stratégique a jusqu'ici été gênée par l'absence de données comparables et détaillées sur le plan géographique en dehors des indicateurs trop souvent utilisés que sont le

PIB et le chômage. La collecte d'ensembles de données de meilleure qualité peut être améliorée de quatre manières: en développant l'éventail d'indicateurs au niveau régional (NUTS3), en élargissant les initiatives de collecte de données pour inclure les pays voisins de l'UE, en recueillant des données au niveau local (LAU1 et LAU2) et en développant des séries chronologiques étendues.

Recommandations stratégiques

Les recommandations stratégiques sont structurées autour d'un «cycle stratégique» composé de quatre étapes principales, à savoir: *la définition des priorités, l'élaboration de la politique, la mise en œuvre de la politique* et les phases d'*évaluation et d'apprentissage*.

La définition des priorités

- La participation des acteurs régionaux aux premières étapes de la définition des priorités exige que la base de connaissances mette l'accent sur les réalités locales. Cela signifie par exemple que le recours aux valeurs issues des moyennes nationales ou régionales à des fins d'élaboration des politiques doit être strictement limité, dans la mesure où ces valeurs ne reflètent pas l'ampleur des variations entre les localités. Les méthodes statistiques axées sur les réalités locales favoriseraient l'inclusion des acteurs régionaux dans les débats sur les priorités de la politique de cohésion.
- Les décideurs doivent jouer un rôle prépondérant dans les questions liées aux problèmes statistiques afin de passer d'une approche *axée sur les données* à une approche *axée sur les problèmes* en matière de politique régionale. À l'heure actuelle, l'absence de données sociales, environnementales et économiques appropriées compromet la capacité de l'Union européenne à maintenir une politique territoriale à plus long terme. Un rôle proactif en ce qui concerne les questions statistiques s'impose également afin d'aborder les dimensions économique, sociale et environnementale, en particulier sur le plan du développement durable.
- La dimension territoriale des disparités doit également être mise en avant. Le territoire constitue en effet un «filtre» intéressant qui permet d'évaluer le degré de correspondance entre les objectifs stratégiques définis au niveau politique et les effets concrets des politiques mises en œuvre. Une utilisation appropriée de ce «filtre» présuppose néanmoins des débats critiques continus en ce qui concerne l'ensemble des «données territoriales», étant donné que les conclusions varient considérablement selon les échelles spatiale et temporelle utilisées. Le fait de rendre les données territoriales accessibles à l'ensemble des parties prenantes, et d'encourager celles-ci à les utiliser de façon proactive dans l'élaboration de leurs objectifs stratégiques et dans leurs débats, serait un moyen de permettre peu à peu l'apparition d'une vision objective des structures territoriales en Europe et des tendances dans ce domaine.

L'élaboration et la mise en œuvre de la politique

- La base de connaissances en matière de politique de cohésion doit être diversifiée. L'approche «monolithique» des disparités régionales, selon laquelle les écarts par rapport à la moyenne européenne suffiraient à identifier les régions où la cohésion territoriale pose problème, est inappropriée. Sur la base de ses conclusions scientifiques, la présente étude souligne la nécessité de mettre au point une approche territorialement diversifiée en matière de politique régionale, adaptée aux besoins structurels et aux profils socioéconomiques propres à chaque région.
- Les critères d'admissibilité doivent être revus et adaptés, s'agissant essentiellement de notions politiques de nature instrumentale et conventionnelle. Une perspective plus dynamique et plus générale en matière de développement régional permettrait une description plus nuancée des disparités structurelles régionales en Europe.
- La politique de cohésion peut être conçue comme un cadre général permettant d'orienter et d'encourager les autorités locales et régionales dans la formulation de politiques visant à venir à bout des contradictions entre les différentes dimensions du développement durable et économique. Cela signifie que la politique de cohésion doit être abordée en mettant l'accent sur la «*contribution*» qu'elle suppose et non comme un simple outil de *redistribution* de l'aide financière communautaire au profit des régions ou des États membres.
- L'accès aux services structurants, comme les aéroports, les universités ou les hôpitaux, est d'une importance capitale lorsque l'on évalue les perspectives de développement régional. L'absence de services de ce type réduit considérablement les possibilités de développement local durable sur les plans économique et social. Les politiques relatives à la prestation de service et à la cohésion territoriale doivent être intégrées en conséquence.

Recommandations liées à l'évaluation des politiques et à l'apprentissage

- De nouveaux outils permettant d'évaluer l'efficacité des politiques s'imposent, en particulier en ce qui concerne les synergies, les conséquences territoriales combinées des politiques sectorielles et de la politique de cohésion. L'amélioration de la capacité des régions proprement dites à participer à ces initiatives d'appréciation et d'évaluation peut contribuer à améliorer les politiques et à donner davantage de moyens d'agir aux parties prenantes. Les approches statistiques innovantes, développées en association avec les parties prenantes, pourraient contribuer à s'assurer que les données disponibles correspondent aux objectifs stratégiques plus généraux.
- Si l'on veut comprendre les processus territoriaux, il convient de tenir compte de l'évolution géographique des territoires fonctionnels. Celle-ci engendre une répartition géographique complexe des régions visées par l'évaluation et l'apprentissage, qui ne correspondent pas nécessairement aux régions visées par la politique de cohésion et identifiées sur le plan politique. Tandis que les zones visées continuent à être définies sur le plan politique, les stratégies de cohésion territoriale doivent chercher à intégrer la dynamique de ces territoires fonctionnels.

Liste des cartes et des graphiques

Tableau 2.1: Disparités socioéconomiques entre les États membres de l'UE-15 entre 1983 et 1998	8
Graphique 2.1: Disparités régionales en matière de PIB par habitant au sein des États membres de l'UE-15 entre 1986 et 1998	10
Tableau 2.2: Coefficient de concentration de Gini pour le PIB régional en 1995 et 2004	11
Tableau 2.3: Développement du PIB et du PIB par habitant entre 1995 et 2004 dans les groupements régionaux sélectionnés en Europe	12
Carte 2.2: Évolution du PIB réel entre 1995 et 2004 dans les régions de l'UE	14
Tableau 2.4: Répartition des taux de chômage régionaux au niveau NUTS 3 en 2001 et évolution entre 2001 et 2003	16
Tableau 2.5: Évolution de l'emploi entre 1995 et 2004 dans les groupements régionaux sélectionnés de l'Europe	17
Graphique 2.3: Modifications de la répartition du PIB régional/habitant et des taux de chômage entre 2001 et 2003	23
Graphique 3.2: Accessibilité routière potentielle (mise à jour des cartes d'accessibilité ORATE, 2006; ORATE 1.2.1, 2001)	32
Carte 3.3: Accessibilité routière potentielle à la population (2004), mesurée par parcelle de 2,5 x 2,5 km	34
Carte 3.4: Accessibilité routière potentielle au PIB (2004), mesurée par parcelle de 2,5 x 2,5 km	35
Carte 3.5: Accessibilité routière potentielle à la population (2004) au niveau NUTS 2/3	36
Carte 3.6: Accessibilité routière potentielle au PIB (2004) au niveau NUTS 2/3	37
Graphique 3.7: Potentiel de population dans un rayon de 50 km	41
Carte 3.8: Durée du trajet par route jusqu'aux aéroports commerciaux, normalisée à la moyenne de l'UE-27	45
Carte 3.9: Durée du trajet par route jusqu'aux universités et écoles polytechniques, normalisée à la moyenne de l'UE-27+2	46
Carte 3.10: Durée du trajet par route jusqu'aux aéroports, universités et hôpitaux, normalisée à la moyenne de l'UE-27+2	47
Carte 3.12: Proportion de la population régionale (NUTS2/3) située à une distance de moins d'une heure par la route de l'université la plus proche	49
Carte 3.13: Proportion de la population régionale (NUTS2/3) située à une distance de moins d'une heure par la route de l'hôpital le plus proche	50
Graphique 3.14: Pics de population relatifs (2001)	55
Graphique 4.1: Exemples de l'importance de l'échelle géographique, des indicateurs et de la période lors de la mesure des disparités	62
Graphique 4.3: Niveau et évolution des disparités en matière de PIB par habitant en SPA entre les nouveaux et les anciens États membres (1999-2003)	68

Graphique 4.4: Niveau et évolution des disparités en matière de PIB par habitant en fonction des proximités spatiales et politiques	68
Carte 4.5: PIB par habitant (en SPA) dans les régions de l'UE, normalisé à la moyenne nationale correspondante	71
Carte 4.6: PIB par habitant (SPA) dans les régions de l'UE, normalisé à la moyenne locale	73
Carte 4.7: PIB par habitant (en euros) dans les régions de l'UE et principales différences transfrontalières	76
Carte 4.8: Synthèse multi-échelle en termes de PIB par habitant (SPA)	81
Carte 4.9: Synthèse multi-échelle en termes de taux de chômage	82
Tableau 4.1: Exemple d'indice synthétique	85
Carte 4.10: Indice des performances globales des régions européennes	87
Carte 4.11: Composante «indice des performances régionales spécifiques»	88
Carte 4.12: Typologie des performances des régions de l'UE-27 en 2000	91
Graphique 4.13: Trois visions de l'Europe	93
Graphique 5.1: Principales étapes du cycle stratégique	97

Liste des tableaux

Table 2.1: Socio-economic disparities between EU-15 Member States 1983-1998.....	8
Table 2.2: Gini Concentration Coefficient for regional GDP in 1995 and 2004	11
Table 2.3: Development of GDP and GDP per capita 1995-2004 in selected regional groupings of Europe.....	12
Table 2.4: Dispersion of regional unemployment rates at NUTS 3 level 2001 and changes 2001-03	16
Table 2.5: Employment changes 1995-2004 in selected regional groupings of Europe.....	17
Table 4.1: Example of synthetic index.....	85

Table des matières

Résumé	iii
Liste des cartes et des graphiques	xiii
Liste des tableaux	xiv
1. Introduction	1
1.1. Cohésion territoriale dans le contexte politique européen	1
1.2. Portée de l'étude: une mesure des disparités qui a du sens	4
2. Processus de convergence et de polarisation en Europe	7
2.1. Tendances et contre-courants dans les années 80 et 90	7
2.2. Polarisation accrue dans une Union élargie	10
2.3. Conclusions et défis politiques connexes	23
3. Défis de l'accessibilité en Europe	27
3.1. La pertinence politique limitée des mesures européennes en matière de centralité et de périphéricité	28
3.2. L'accès aux personnes en tant que principal déterminant de l'accès aux services	38
3.3. Observation de la structure du territoire européen en termes relatifs	54
3.4. Approche intégrée de l'accessibilité	56
4. Disparités spatiales en Europe	59
4.1. Les disparités spatiales sont influencées par le choix de l'échelle, de l'indicateur et de la période de temps	60
4.2. Du niveau européen au niveau local: une analyse à échelle multiple des disparités en Europe 64	
4.3. À la recherche de mesures plus efficaces des disparités régionales	83
5. Quelles stratégies pour l'avenir? Les implications politiques de l'analyse territoriale	97
5.1. Recommandations pour la définition des priorités	98
5.2. Recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique	100
5.3. Recommandations liées à l'évaluation des politiques et à l'apprentissage	103
Bibliographie	105
Annexe 1: Glossaire des abréviations et acronymes	107
Annexe 2: Tableau d'indicateurs choisis	109

1. Introduction

1.1. Cohésion territoriale dans le contexte politique européen

Depuis le passage au nouveau millénaire, les politiques de l'Union européenne (UE) se sont essentiellement axées sur trois objectifs généraux: la compétitivité économique, encouragée par la *stratégie de Lisbonne*, le développement durable, soutenu par la *stratégie de Göteborg*, et la cohésion territoriale.

Il existe toutefois une hiérarchie implicite mais effective entre les trois objectifs. *Lisbonne et Göteborg* fournissent des objectifs politiques largement consensuels, centrés sur les notions de croissance économique, de compétitivité et de durabilité. En outre, ces deux stratégies sont plutôt orientées vers l'avenir et visent à aider l'Europe à relever les défis mondiaux du 21^e siècle. En comparaison, la cohésion territoriale semble moins en vogue. Premièrement, elle est souvent perçue comme un objectif assez centré sur l'Europe, ce qui signifie qu'elle traite essentiellement de la structure interne de l'Union et pas de la position de l'UE dans une perspective mondiale. Deuxièmement, la cohésion territoriale telle que décrite par Robert (2007), est également perçue comme un objectif politique *réactif*. En effet, l'émergence de la cohésion territoriale en tant qu'objectif centré sur l'Europe au cours des années 90 a été alimentée par la crainte que des facteurs externes tels que la mondialisation, la libéralisation et la concurrence accrue, ainsi que les impacts territoriaux qui y sont liés, constituent une menace à la structure régionale de l'Europe (Robert, 2007). À l'inverse, les deux autres objectifs (compétitivité économique et développement durable) sont réputés être des politiques européennes *proactives*.

De plus, la cohésion territoriale est réputée être un principe politique plutôt complexe et «brouillon», souvent difficile à saisir, combinant les notions de développement spatial et de planification territoriale émanant de sources largement divergentes, s'étendant de la tradition française d'aménagement du territoire (avec un accent marqué sur la réduction des disparités territoriales) au *Raumplanung* allemand, qui met l'accent sur l'intégration et la coordination des impacts spatiaux potentiels des politiques sectorielles (Davoudi, 2005).

L'ambition générale de la cohésion territoriale telle que définie dans le *troisième rapport sur la cohésion*^[1] de la Commission européenne est d'assurer l'égalité des chances pour tous les Européens *où qu'ils vivent et travaillent dans l'Union*, ou que les «personnes ne doivent pas être désavantagées où qu'elles vivent ou travaillent dans l'Union»^[2]. Le principal instrument de cohésion territoriale n'est pas simplement la «politique régionale» en tant que telle, mais plutôt la «coordination d'un ensemble de politiques et initiatives sectorielles, rendant plus cohérentes tant les politiques sectorielles présentant un impact spatial que la politique régionale»^[3]. Le «succès» de la cohésion territoriale ne se mesure pas uniquement à sa capacité d'équilibrer davantage le territoire européen, mais également à sa capacité de coordonner efficacement les politiques spatiales dans les régions européennes.

Afin de devenir un objectif politique plus *orienté vers l'avenir et proactif*, la cohésion territoriale doit être élaborée comme un cadre dans lequel les principes de l'*agenda de Lisbonne*

[1] Commission des Communautés européennes 2004: *Un nouveau partenariat pour la cohésion, convergence, compétitivité, coopération*, ou *Troisième rapport sur la cohésion économique et sociale*

[2] *Ibid*, 27

[3] *Ibid*

sont adaptés à la configuration spatiale et régionale de l'Europe. Ceci implique la reconnaissance du rôle important des régions pour améliorer la productivité et la compétitivité, en mettant en place des contextes appropriés pour le développement des entreprises et la création de marchés du travail fonctionnels. De la même manière, les perspectives régionales et locales de l'*agenda de Göteborg* permettent d'envisager concrètement des manières de combiner la durabilité économique, sociale et écologique, par exemple dans le cadre d'une ville, d'un marché du travail métropolitain ou d'une zone rurale dépeuplée. Lorsque la cohésion territoriale est interprétée comme la construction d'un cadre régional solide, permettant à toutes les régions du territoire européen de prospérer sur la base de leurs forces individuelles, elle devient un principe politique générique, plutôt qu'une politique individualisée et marginale.

Jusqu'ici, le problème de la cohésion territoriale a été traité dans le cadre de la politique régionale. En effet, la politique régionale est la seule politique européenne qui fixe explicitement l'objectif de cohésion territoriale en tant qu'objectif général. L'accent de la politique de cohésion est plutôt placé sur l'identification des menaces potentielles à l'intégration européenne, comme les contrastes territoriaux excessifs en matière de richesse ou de productivité et d'insuffisance de fonds pour les infrastructures de transport au sein et entre certaines régions. En tant que telle, la politique de cohésion a eu un rôle symbolique important à jouer dans l'histoire de l'intégration européenne, au-delà de ses effets purement financiers et redistributifs. La nouvelle période de programmation 2007-2013 est toutefois témoin d'une évolution de la pensée politique en matière de développement régional, plus généralement, étant donné que la politique régionale est de plus en plus considérée comme une politique pour *toutes* les régions, tandis que *toutes* les politiques sont désormais considérées comme ayant un impact régional et/ou territorial, même si elles peuvent ne pas être «régionales» au vu de leurs objectifs initiaux ou premiers. Le passage de la politique régionale d'une perspective purement redistributive à une perspective contributive la re-caractérise en tant que nouveau point focal de l'amoncellement des politiques européennes, autrefois disparates, qui ont des impacts territoriaux.

Les derniers élargissements de l'UE de 2004 et 2007 ont rendu les défis en matière de développement régional et d'intégration européenne plus importants en raison de la forte augmentation des disparités régionales qu'ils ont engendrée. La principale préoccupation ne touche pas ici les objectifs de la politique régionale en eux-mêmes, mais plutôt les moyens qu'elle a à sa disposition. En effet, même si la politique de cohésion est la deuxième politique de l'UE en termes d'allocations budgétaires pour la période de programmation 2007-2013, elle n'a connu qu'une faible augmentation de son budget total par rapport à la période de programmation précédente et à la lumière des défis à venir. Par conséquent, la principale préoccupation des décideurs européens est de savoir comment classer leurs objectifs par ordre de priorité afin d'optimiser l'utilisation des fonds limités disponibles. Toutefois, ceci implique de comprendre en détails les défis spécifiques auxquels sont confrontés tous les territoires afin de pouvoir développer les réponses appropriées. Ces dernières sont étroitement liées à la capacité de mettre en place la méthodologie et les outils scientifiques capables de fournir un objectif et une image adéquate des disparités régionales en Europe.

Jusqu'ici, le principal critère d'attribution des fonds structurels et de cohésion était basé sur les mesures de développement économique, rassemblées sous la forme de l'indicateur du produit intérieur brut (PIB) *par habitant*^[4]. La principale méthode utilisée a consisté en des

^[4] En effet, à la base, la différence entre la convergence et la cohésion était plus disciplinaire qu'autre chose, l'économie se concentrant en particulier sur le processus empiriquement observable de la convergence des régions

comparaisons du niveau de chaque région à la moyenne européenne, le seuil pragmatique étant fixé à «75 % de la moyenne de l'UE». Les résultats de cette approche ont conduit à l'accord sur les objectifs de la période de programmation 2007-2013, tel que convenu par les États membres en décembre 2005.

À la suite de ce processus, les principaux bénéficiaires du soutien de la politique régionale, eu égard à l'objectif de convergence, sont les régions situées dans les pays de cohésion, qui à leur tour reçoivent les fonds de cohésion si leur niveau de développement est inférieur à 90 % de la moyenne européenne. En outre, certaines anciennes régions de l'objectif 1 dans l'UE-15^[5] de la précédente période de programmation (2000-2006) se sont vu octroyer des fonds dans le cadre desdits arrangements financiers «progressifs» et «dégressifs». Le niveau de financement sera toutefois progressivement réduit entre 2007 et 2013, ce qui, en fin de compte, signifie qu'au cours des prochaines périodes de programmation, ces régions ne seront pas éligibles pour un financement spécifique.

Le problème principal soulevé par cette approche de l'allocation des fonds, qui constitue un des points de départ de notre analyse, est qu'elle ne prend pas en compte la persistance de problèmes structurels spécifiques dans certaines régions. En effet, les élargissements de 2004 et de 2007 ont mené à ce que l'accent soit placé quasi uniquement sur le contraste entre les anciens et les nouveaux États membres^[6], rendant ainsi les autres disparités «statistiquement invisibles». Ce phénomène est illustré par l'accord financier «progressif» qui implique que les régions situées sous le seuil de 75 % de la moyenne de l'UE-15, mais au-dessus du seuil pour l'UE-27^[7] recevront un soutien financier en baisse entre 2007 et 2013. Ce soutien est conçu comme une compensation dudit «effet statistique», qui a exclu ces régions du principal objectif de la politique régionale en raison de l'évolution de la moyenne européenne, même si leur propre situation économique ne s'est pas significativement améliorée. La réduction progressive du financement implique que les défis auxquels sont confrontées ces régions ne sont désormais plus considérés comme préoccupants pour l'Europe, déplaçant ainsi l'intervention publique du niveau européen au niveau national ou régional.

Toutefois, l'intégration des marchés européens et la volonté d'une concurrence plus loyale entre les États membres ont significativement réduit la portée de l'intervention nationale ou régionale, comme l'illustrent par exemple les règles strictes concernant l'assistance financière aux entreprises dans le cadre de l'aide d'État régionale. Une renationalisation de la politique régionale dans les anciens États membres de l'UE-15 représenterait en outre un pas en arrière dans la construction d'une Union européenne plus intégrée. Il est dès lors de plus en plus évident que l'approche «monolithique» historique des disparités régionales décrite ci-dessus est devenue obsolète car elle est incapable de saisir la diversité des situations rencontrées dans une Union européenne à 27 États membres.

Afin de proposer un nouveau mode d'approche de la question, il semble impératif de regarder au-delà des préoccupations essentiellement techniques qui entourent la répartition des fonds de la politique de cohésion. L'accent doit, au moins au départ, être mis sur les principes et objectifs

en termes de PIB, alors que la cohésion a, depuis le début, eu une connotation plus politique, concernant également d'autres aspects de l'intégration, en plus de ceux mesurables par l'évolution du PIB.

^[5] L'UE-15 renvoie aux pays qui faisaient partie de l'Union européenne avant les derniers élargissements de 2004 et 2007.

^[6] L'expression «nouveaux États membres» fait référence aux pays qui ont rejoint l'Union européenne depuis 2004, faisant passer le nombre de membres de 15 à 27.

^[7] L'UE-27 renvoie à la composition actuelle de l'Union européenne, avec 27 États membres (en date du 1^{er} janvier 2007).

de la cohésion territoriale. Ceci implique l'amélioration de notre compréhension de ce qu'est réellement la cohésion territoriale, afin de créer les indicateurs appropriés. À cet effet, il est nécessaire de se baser sur la définition de la cohésion territoriale prônée par la Commission européenne: «le développement équilibré du territoire communautaire, la réduction des écarts structurels entre les régions de l'Union ainsi que la promotion d'une égalité des chances effective entre les personnes»^[8]. Trois éléments fondamentaux peuvent être identifiés dans cette définition.

Premièrement, l'idée d'un «développement équilibré du territoire communautaire» ne se réfère pas uniquement au niveau de performance économique, mais est également ouverte à différents composants relatifs aux caractéristiques sociales, démographiques et environnementales des régions. La cohésion territoriale aborde donc la notion de «développement» dans sa pluralité et dans sa diversité sur l'ensemble du territoire européen.

Deuxièmement, l'objectif de «réduction des écarts structurels» met l'accent sur la nécessité d'adopter une perspective dynamique de la cohésion territoriale: celle-ci est un processus qui nécessite d'être continuellement suivi. Les régions fructueuses, créatives et innovantes tendent à distancer les autres; cela ne devient un problème que lorsque les tendances de développement ont des effets d'autorenforcement sur des périodes plus longues. Cette nature double des disparités régionales, à savoir à la fois la nécessité et la menace potentielle, explique le besoin de repères constants «entre les régions». La cohésion territoriale est un processus de comparaison du niveau de développement des régions dans les différents contextes territoriaux dans lesquels elles s'inscrivent: du contexte européen au contexte transfrontalier.

Enfin, l'inclusion de l'«égalité des chances effective entre les personnes» renvoie à la notion d'accessibilité, comprise comme l'accès aux services pour les personnes et les entreprises, et concernant donc l'idée de justice spatiale.

1.2. Portée de l'étude: une mesure des disparités qui a du sens

Dans le cadre politique plus large décrit plus haut, l'objectif principal de la présente étude consiste à fournir un aperçu du niveau actuel des disparités entre les régions d'Europe. Notre argumentation se base sur quatre points d'intérêt majeur: la signification plurielle du «développement», la nécessité d'examiner l'évolution des disparités au fil du temps, les contextes territoriaux (et politiques) multiples des régions et la notion d'accessibilité.

La compréhension de la cohésion territoriale en tant que «processus dynamique» est ici cruciale. Il faut toutefois faire très attention en interprétant les données de tendance. Les cycles économiques et les fluctuations temporaires de performance sont souvent erronément interprétés comme la manifestation de forces ou de faiblesses structurelles. En outre, les données de tendance doivent généralement être exprimées par rapport à une situation initiale (p. ex., sous forme de différence de pourcentage). Cela implique que ces données doivent être analysées et comprises par comparaison à la situation initiale.

Le *chapitre 2* de la présente étude aborde la dynamique du développement économique en Europe, depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui pour les anciens pays de l'UE-15 et de la moitié des années 90 à aujourd'hui pour l'ensemble des pays de l'UE-27. L'analyse de ces

^[8] Extrait du glossaire de l'Union européenne disponible à l'adresse suivante: http://europa.eu/scadplus/glossary/index_fr.htm

tendances économiques porte principalement sur l'évolution des revenus *par habitant*, revenus liés à l'emploi et à la productivité. Les résultats nous renvoient des messages mixtes, étant donné que les processus de convergence et de polarisation sont simultanément en cours sur le continent. En tant que telles, alors que les tendances de convergence tendent à réduire l'écart entre la partie orientale et la partie occidentale de l'Europe, les différents processus de polarisation à d'autres échelles territoriales montrent que les défis liés à la cohésion territoriale vont au-delà de cette simple «macro»-opposition.

Cette observation souligne la nécessité d'une approche à plusieurs niveaux du territoire européen. Voici quelques questions à aborder: comment sont organisés les différents niveaux? Quelles sont les régions avec les potentiels de marché les plus importants? Quels sont les défis structurels dans différentes régions de l'Europe? Nous soutenons que, dans une économie de flux, l'accessibilité est le principal paramètre définissant le champ d'action au sein de chaque région.

Le *chapitre 3* démontre toutefois que les mesures paneuropéennes en matière d'accessibilité, qui étaient le point principal d'attention jusqu'ici, ne constituent pas la base la plus appropriée pour comprendre les questions de cohésion territoriale en Europe. Il faut reconnaître qu'aborder les notions de centralité et de périphéricité à l'échelle européenne nous fournit un aperçu de la manière dont les fonctions européennes potentielles de «plaque tournante» peuvent être développées. Le chapitre 3 ne fournit toutefois pas beaucoup d'indications sur les opportunités concrètes liées à l'amélioration de la cohésion territoriale dans les régions périphériques et en déclin. En effet, leurs stratégies de développement doivent être conçues en interaction avec les régions voisines, plutôt que par le biais d'une connexion hypothétique avec un «centre européen». Les principaux défis structurels à surmonter concernent d'autre part le niveau local, une question critique étant de savoir si chaque communauté a accès aux services qu'elle doit mettre en œuvre. Par conséquent, la mesure de l'accès local aux services nous permet d'ajouter une dimension plus concrète à la cohésion, relative au contexte territorial de la vie quotidienne et évaluant le niveau de fourniture de service au sein des régions.

Le *chapitre 4* propose des méthodes de comparaison territoriales capables d'identifier les défis structurels territoriaux en Europe, sans appliquer les approches «monolithiques» décrites plus haut. L'idée générale est que les défis territoriaux structurels ne peuvent être uniquement mesurés comme un écart par rapport à la moyenne européenne, comme c'est habituellement le cas dans le contexte de la politique régionale. Il faut également examiner d'autres contextes territoriaux d'importance pour les régions: le contexte national, interrégional, ainsi que transfrontalier. Le chapitre préconise aussi l'utilisation de critères autres qu'économiques (comme le PIB par habitant) pour décrire le contexte socioéconomique de la région. À cet égard, le taux de chômage, l'âge moyen et le niveau d'éducation sont aussi pertinents que le PIB pour définir le profil d'une région. Des méthodes statistiques classant les régions économiques en fonction de leur profil social et économique sont proposées. Ces méthodes complètent les classements traditionnels établis à partir d'indicateurs individuels.

Le *chapitre 5* résume les implications politiques des chapitres précédents et conclut avec la présentation de plusieurs stratégies pouvant être poursuivies à l'avenir. Il propose des voies de réflexion sur la manière de mieux conceptualiser les liens entre la politique de cohésion et les disparités régionales, cherchant par là à identifier les actions politiques susceptibles de réduire les disparités régionales. Le point de départ est ici le rôle central joué par l'objectif de cohésion territoriale dans les traités de l'UE, ainsi que l'importance centrale d'une compréhension plus

large des politiques pertinentes au niveau régional et des impacts politiques de différentes politiques sectorielles au niveau régional.

Au cours de la période de fonds structurels 2007-2013, les objectifs de compétitivité régionale, d'emploi et de coopération territoriale couvrent toutes les régions de l'UE. Dans ce contexte, il devient crucial de mener une politique de cohésion qui reflète et s'adapte à la diversité régionale et à la complexité actuelles du territoire européen. La diversité des situations et des profils régionaux invite intrinsèquement à une approche territorialement différenciée de la politique de cohésion, à savoir une politique adaptée aux besoins de chaque région individuelle. Ce point a été justement illustré au chapitre 4. En outre, le chapitre 2 souligne le fait que la convergence *entre* pays ne mène pas à une simple réduction mécanique des disparités régionales *au sein* des pays. À l'inverse, il montre qu'il reste nécessaire pour l'Union de soutenir simultanément le développement des pays et des régions. Différents types de régions (p. ex., rurales et urbaines, métropolitaines et de l'arrière-pays) ont besoin de mesures politiques différenciées.

Enfin, il est évident que parvenir à une cohésion territoriale accrue ne peut se faire uniquement grâce à la politique de cohésion. Pour relever les défis structurels des régions, il faut une grande coordination entre les politiques sectorielles, augmentant ainsi les éventuels effets de synergie. Ceci est un résultat clé de notre argumentation au chapitre 3. Une condition préalable à la production de politiques de cohésion appropriées et efficaces consiste dès lors à lier la politique de cohésion plus étroitement et plus explicitement aux politiques sectorielles, p. ex., à l'innovation, aux infrastructures, à l'environnement ou aux transports. Les thèmes jadis oubliés, p.ex., la fourniture de services, les services transfrontaliers et l'accessibilité de ces services doivent donc être traités si on veut identifier les innovations sociales et organisationnelles, ainsi que les «meilleures pratiques» dans les régions de l'UE.

2. Processus de convergence et de polarisation en Europe

La présente section de l'étude décrit les aspects temporels des disparités et de la cohésion, à savoir les processus économiques de convergence^[9] et de polarisation^[10] qui se déroulent sur le territoire européen, à moyen et à long terme. Dans la théorie économique, deux types de convergence sont identifiés, à savoir la *convergence absolue* et la *convergence relative* ou *conditionnelle*. En termes simples, la première, qui est fermement ancrée dans la théorie néoclassique de la croissance, renvoie à un processus où les économies les plus pauvres (nationales, régionales ou locales) croissent plus vite que les plus riches en raison de la diminution des revenus sur le capital, ainsi qu'en raison de facteurs croissants (travail, investissements), de la mobilité et des échanges. Les économies les plus pauvres «rattrapent» dès lors finalement leurs homologues plus riches à mesure que l'écart économique se réduit au fil du temps. La deuxième notion renvoie au fait que la croissance est dépendante d'un plus grand éventail de facteurs qu'uniquement la technologie utilisée et la productivité du travailleur. Les facteurs comme, par exemple, le système politique de la région, sont ici considérés comme importants.

De manière générale, ce chapitre considère la notion de convergence, à la lumière de la discussion ci-dessus, comme absolue, tandis qu'au lieu du terme plutôt vague de «divergence», il parle davantage de «polarisation».

Les disparités spatiales sont extrêmement sensibles à l'échelle de l'analyse: plus les unités de l'analyse sont petites, plus les différences entre elles sont susceptibles d'être grandes. En général, et sauf mention contraire, l'analyse dans ce chapitre touche principalement au niveau NUTS 3^[11], ce qui implique qu'il y a au moins deux entités spatiales dans chaque État membre, sauf au Luxembourg et à Chypre.

2.1. Tendances et contre-courants dans les années 80 et 90

Un des principaux objectifs de la politique de cohésion de l'UE renvoie au processus de «rattrapage» des pays les plus pauvres de l'UE. D'un point de vue économique, l'Europe est devenue de plus en plus uniforme au cours des deux dernières décennies. Les différences en termes de production, par exemple, ont diminué, les États membres devenant de plus en plus similaires à cet égard. Cette tendance est illustrée au tableau 2.1, qui présente une simple mesure statistique des disparités (écart-type) dans le PIB par habitant (ajusté en fonction des différences en matière de pouvoir d'achat) ainsi que du taux de chômage dans les États membres de l'UE-15, à partir du début des années 80 jusqu'au changement de millénaire.

^[9] On parle de convergence lorsque plusieurs entités, par exemple des régions ou des pays, atteignent progressivement les mêmes normes de développement; par exemple, la convergence économique se produit lorsque des entités atteignent des niveaux similaires de PIB par habitant.

^[10] En termes économiques, la polarisation renvoie au phénomène de concentration accrue de richesses ou de moyens de production dans une poignée de régions, créant ainsi des déséquilibres importants sur le territoire.

^[11] NUTS est l'acronyme français de Nomenclature des unités territoriales statistiques. Il s'agit d'une norme statistique créée par Eurostat, l'office des statistiques de l'Union européenne, afin d'avoir à sa disposition un cadre unique de division territoriale. Cette nomenclature s'articule de manière hiérarchique pour le territoire de l'UE, NUTS 0 étant le niveau le plus élevé (pays).

Les différences entre les États membres ont fortement diminué en termes de bien-être économique au cours de la décennie et demie étudiée. La principale raison de cette convergence est le montant important des financements octroyés aux anciens pays de cohésion, combiné à la croissance substantiellement plus rapide des économies irlandaise et portugaise en particulier et, spécialement dans le cas de l'Irlande, aux montants importants de l'investissement direct étranger (IDE) qui ont afflué dans le pays. La taille absolue de l'économie irlandaise a en fait doublé entre 1983 et 1997.

Il existe toutefois – même si, comme c'est le cas ici, on ne parle que de mesures *entre pays* – des contre-courants à cette tendance de convergence économique générale dans l'UE-15. Un d'entre eux concerne le marché du travail. Les différences, par exemple en matière de chômage, se sont significativement accrues depuis la moitié des années 80, ce qui indique que le marché européen du travail uniforme n'est pas encore réalisé. Comme l'Europe est un continent plutôt étendu du point de vue territorial et un continent plutôt diversifié du point de vue culturel et économique, les différents cycles économiques dans différentes régions du continent impliquent que l'uniformité en termes de marchés nationaux du travail est difficile à atteindre. Cela est encore davantage visible lorsque le point de vue passe de la convergence économique *entre États membres* à un examen des différences *au sein* de ces États.

Tableau 2.1: Disparités socioéconomiques entre les États membres de l'UE-15 entre 1983 et 1998

	Écart-type				Indication:
	1983	1988 ¹	1993	1998	
PIB/hab. en SPA, indice UE-15=100	17,2	14,9	12,5	11,2	- convergence accrue
Taux de chômage (EFT)	3,1	3,9	4,6	5,5 ²	- polarisation accrue

¹ Estimation ² 1999

Source: Premier et deuxième rapports (et sixième rapport périodique) sur la cohésion économique et sociale, Commission européenne

Le graphique 2.1 illustre la variété des cycles et trajectoires en termes de disparités régionales spécifiques aux pays. La période couverte s'étend de 1983 à 1998, la référence spatiale est NUTS 2 et, une fois encore, le PIB par habitant (ajusté à la moyenne de l'UE) est utilisé comme une variable représentative générale pour les progrès économiques régionaux. Les données pour le Danemark et le Luxembourg ne sont pas reprises ici étant donné que ces pays ne constituent qu'une seule région NUTS 2. Une valeur élevée implique de fortes disparités internes tandis qu'une valeur faible signifie que les différences sont peu marquées. Il est toutefois important de noter que le nombre de régions statistiques au sein d'un pays influence son niveau de disparités internes: plus le nombre de régions est élevé, plus le pays est susceptible d'être disparate. Toutefois, cela ne révèle en aucun cas le modèle géographique spécifique qui sous-tend ces différences.

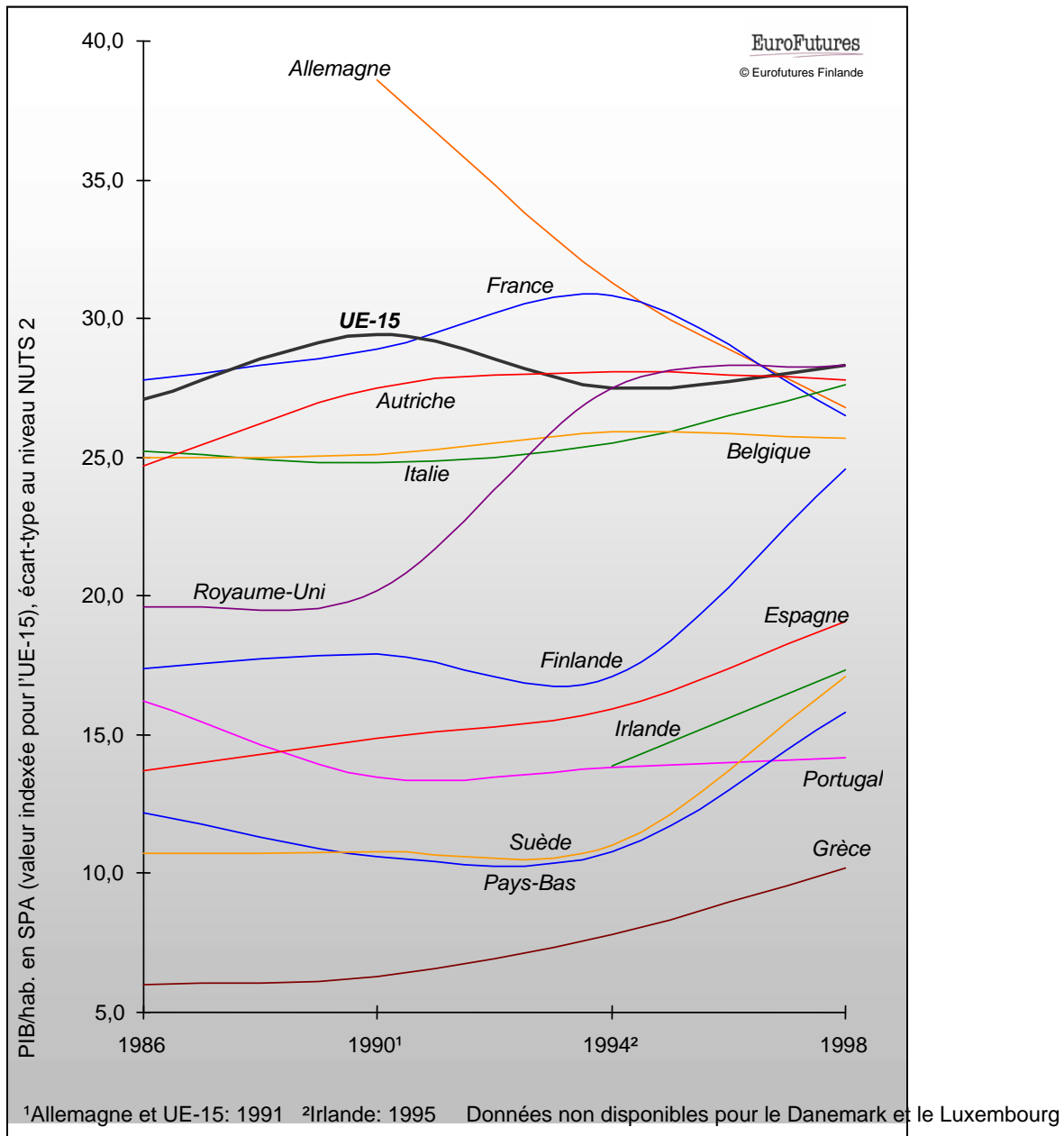
Dans l'ensemble, au cours de la période susmentionnée, les différences internes n'ont diminué que dans trois pays de l'UE-15: l'Allemagne, le Portugal et la France. Toutefois, dans ces deux derniers pays, on a également constaté des brèves périodes de hausse des disparités. Pour ce qui est de l'Allemagne, pour laquelle seules les données d'après 1991 sont reprises (à savoir une Allemagne réunifiée incluant les nouveaux *Länder*), le «rattrapage» des *Länder* de l'ancienne Allemagne de l'Est explique la baisse rapide. Si on examine uniquement l'ex-Allemagne de

l'Ouest, la situation est restée largement inchangée, même si on constate une légère hausse des disparités régionales dans les dernières années de la période étudiée.

Dans tous les autres cas, une polarisation spatiale interne de différents degrés s'est produite au cours de cette période. Au Royaume-Uni, ainsi qu'en Finlande, les disparités se sont accrues particulièrement rapidement dans les années 90, en raison, dans les deux cas et dans une grande mesure, de la croissance économique extraordinairement rapide des capitales (Londres et Helsinki, respectivement). Dans les autres États membres, particulièrement à la fin des années 90, on a assisté à une période substantielle de concentration en termes d'activité économique, ce qui est habituel dans certaines régions métropolitaines. Dans les zones plus périphériques de ces pays, un déclin relatif a été constaté. La Suède, l'Espagne et la Grèce sont les principaux exemples de ce type de développement.

Il existe toutefois quelques exceptions à ce modèle général, même si elles ne sont pas nombreuses. Celles-ci incluent habituellement des régions hautement spécialisées, que ce soit dans la manufacture ou, par exemple, dans la recherche et développement, qui ont réussi à tirer profit de la mondialisation pour améliorer leur position relative dans la hiérarchie du bien-être de leurs pays respectifs.

Graphique 2.1: Disparités régionales en matière de PIB par habitant au sein des États membres de l'UE-15 entre 1986 et 1998



Source: Premier et deuxième rapports sur la cohésion économique et sociale, Commission européenne

Ce que ce graphique suggère, c'est que dans les années 80 et 90, la tendance générale était à la diminution des différences entre les quinze États membres alors qu'au même moment, des différences internes croissantes émergeaient en leur sein. Cette tendance s'est encore accentuée avec l'inclusion de douze nouveaux États membres (NEM-12) au cours de la période 2004-2007.

2.2. Polarisation accrue dans une Union élargie

Tandis que la principale dichotomie économique dans l'UE avant l'entrée des derniers pays adhérents avait trait à une division Nord-Sud, l'inclusion des NEM-12 a déplacé l'axe de cette

division vers une polarité Est-Ouest^[12]. En 1994, le volume économique combiné – qui tient compte des différences en matière de pouvoir d'achat – de l'actuelle UE-27 était réparti de la manière suivante: 90,5 % de la valeur ajoutée était produite dans l'UE-15, contre 9,5 % seulement dans les NEM-12. En 2004, la part de la production conjointe des NEM-12 a augmenté, mais pour n'atteindre que 10,8 %, les 89,2 % restants étant encore produits dans les 15 anciens États membres. Ce développement, lent en apparence, n'est toutefois pas si surprenant étant donné que ce sont les anciens États membres qui se taillent la part du lion de la population de l'UE-27. Même avec une structure parfaitement équilibrée, le rapport entre les anciens et les nouveaux États membres aurait été (en 2004) de 79 % contre 21 %.

C'est pourquoi, même si elle demeure importante à grande échelle, l'actuelle division n'est probablement pas le défi le plus urgent du point de vue de la cohésion territoriale ou spatiale étant donné que les différences Est-Ouest convergent dans le contexte des objectifs de politique européenne existants. Les disparités intrarégionales ne suivent toutefois pas cette tendance.

La dernière décennie a été marquée, en termes économiques, par une polarisation spatiale claire sur le territoire européen. Le coefficient de *Gini*^[13] pour le PIB régional total (ajusté au pouvoir d'achat) en 1995 dans l'ensemble des 1 283 régions NUTS 3 appartenant à l'époque à l'Union européenne était de 0,55. En 2004, ce coefficient est passé à 0,56, cette différence s'expliquant par un processus de concentration économique modéré (tableau 2.2). En termes purement théoriques, le coefficient 0,56 implique que 56 % de l'ensemble de la production de l'UE doivent être relocalisés pour parvenir à l'égalité totale au sein de l'UE concernant la production de valeur ajoutée.

Tableau 2.2: Coefficient de concentration de Gini pour le PIB régional en 1995 et 2004

	Taux de concentration de Gini pour le produit intérieur brut total au niveau NUTS 3		Indication
	1995	2004	
Pays actuels de l'UE-27, total:	0,55	0,56	- disparités accrues
• dans les pays de l'UE-15	0,55	0,56	- disparités accrues
• dans les nouveaux États membres	0,47	0,49	- disparités fortement accrues

Source: Eurostat

Mesuré par le coefficient de *Gini*, ce processus de concentration est plus fort dans les NEM-12 que dans l'UE-15, malgré le fait que les différences régionales dans les NEM-12 étaient plus faibles au départ, et le restent. Cela est toutefois dû, en partie, au nombre plus faible (NUTS 3 statistique) de régions dans les NEM-12.

^[12] L'existence de cet écart est clairement soulignée par les résultats présentés à la section 4.2.1 du présent rapport.

^[13] Le coefficient de *Gini* est une mesure communément utilisée du degré de concentration (inégalité) d'une variable dans la répartition de ses éléments. Il compare la distribution d'une variable selon une égalité théorique parfaite. Le coefficient de *Gini* va de 0, qui signifie aucune concentration (égalité parfaite), à 1, qui renvoie à une concentration totale (inégalité parfaite).

2.2.1. Forces d'agglomération dans la production

La question suivante concerne le lieu exact où cette concentration a eu lieu et les types de facteurs qui semblent agir en tant que moteurs de ces processus. Le tableau 2.3 présente la croissance économique réelle ainsi que la croissance par habitant pour toutes les régions de l'UE (NUTS 3) entre 1995 et 2004. Les données se divisent selon un ensemble de groupements régionaux communément utilisés pour l'espace européen.

Tableau 2.3: Développement du PIB et du PIB par habitant entre 1995 et 2004 dans les groupements régionaux sélectionnés en Europe

Groupement régional selon:	Évolution du PIB réel	Évolution du PIB/hab.
	1995-2004 Pourcentage par an en moyenne	1995-2004 Pourcentage par an en moyenne
Hiérarchie urbaine ¹		
1. Zones de croissance métropolitaines européennes	4,3	3,9
2. Zones urbaines fonctionnelles transnationales/nationales	2,9	2,6
3. Zones urbaines fonctionnelles régionales/locales	2,3	2,3
4. Pas de zones urbaines fonctionnelles significatives	2,3	2,0
Richesse (PIB/habitant en SPA 2004, indice UE-27=100)		
Plus de 150	2,7	2,4
126 à 150	2,7	2,3
101 à 125	2,3	1,9
76 à 100	2,2	1,9
50 à 75	2,3	2,3
Moins de 50	3,8	4,5
Centre-périphérie²		
Dans le pentagone	1,9	1,6
Hors du pentagone	3,0	2,9
Éligibilité aux fonds structurels (2000-2006)		
Éligible à l'objectif 1	3,0	3,2
Éligible à l'objectif 2	2,1	1,7
Pas éligible	2,5	2,2
Potentiel d'accessibilité multimodale (indice UE-27=100)		
Plus de 150	1,9	1,6
126 à 150	2,3	1,7
100 à 125	2,2	1,9
75 à 99	2,5	2,4
50 à 74	2,9	2,8
Moins de 50	3,3	3,7
Moyenne de l'UE-27 non pondérée	2,5	2,4

Remarque: en raison de restrictions de données, tous les chiffres renvoient à des moyennes (interrégionales non pondérées où chaque région a la même importance quelle que soit sa taille.

¹ Basée sur une classification des espaces urbains fonctionnels du projet ORATE 1.1.1.

² Le pentagone est un terme souvent utilisé pour définir le centre économique de l'Europe, et relie cinq points: Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg.

Source: Eurostat

La hiérarchie du système urbain semble être une variable explicative forte s'agissant des progrès économiques récents. Les régions urbaines les plus grandes, et souvent les plus développées, ont affiché la croissance la plus rapide (premier groupe dans le tableau 2.3) alors que plus une zone urbaine est petite et moins significative du point de vue fonctionnel, plus sa croissance sera lente. Les centres de marché ou régions typiquement régionaux ne disposant pas de villes de ce type ont connu le développement le plus faible et, en dépit d'une croissance moyenne modeste, même pour ce groupe (à opposer à un déclin absolu), leur position relative vis-à-vis du reste de l'Union a empiré significativement au cours de cette période. Comme ce processus a été similaire, quoique d'intensité différente, dans les anciens et les nouveaux États membres, une tendance à la polarisation spatiale de l'activité économique est clairement discernable au niveau analytique.

Des forces d'agglomération similaires^[14] apparaissent également clairement lorsque le territoire de l'Union est divisé en utilisant le PIB/habitant comme indicateur de la richesse (deuxième catégorie du tableau 2.3). À cet égard, les régions les plus riches ont connu la croissance la plus rapide, tandis que plus la région est pauvre, plus ses progrès sont lents. La dernière catégorie est néanmoins une exception dans cette hiérarchie plutôt rigide. Les régions les plus pauvres (avec un PIB inférieur à 50 % de la moyenne de l'UE) ont connu des taux de croissance moyens excellents de près de quatre pour cent par an au cours de la période étudiée. Ce groupe de régions comprend exclusivement, à l'exception d'un petit nombre de régions grecques et portugaises, des régions des NEM-12, habituellement des régions éloignées de la capitale (où le PIB tend à être supérieur à 50 % de la moyenne de l'UE). Naturellement, les taux de croissance dans ces régions ont, en moyenne, été meilleurs que dans les régions occidentales de l'UE dans son ensemble, puisqu'ils partaient d'un niveau très bas. En termes de croissance par habitant, leur position est encore plus forte vu que la plupart de ces régions sont simultanément confrontées à une dépopulation rapide. Néanmoins, malgré ce contre-courant apparent pour les régions les plus pauvres, dans l'ensemble, également en termes de richesses, un processus de polarisation est indubitablement en cours en Europe.

La même explication que celle susmentionnée vaut pour le fait que les régions à l'intérieur du pentagone, une nouvelle fois en moyenne, ont connu une croissance bien plus lente que celles situées en dehors de ce pentagone. En outre, toutes les régions nordiques à croissance rapide ainsi que, par exemple, les régions espagnoles, sont situées dans la périphérie européenne, ce qui implique des taux de croissance moyens plus élevés pour les régions périphériques de l'Europe que pour son centre (carte 2.2). Cette remarque confirme le fait qu'un bon niveau en termes d'accessibilité européenne n'est pas une condition suffisante pour stimuler la croissance, mettant ainsi en doute l'existence d'une corrélation positive entre la croissance économique et l'accessibilité actuelle. Ce point sera développé à la section 3.1.

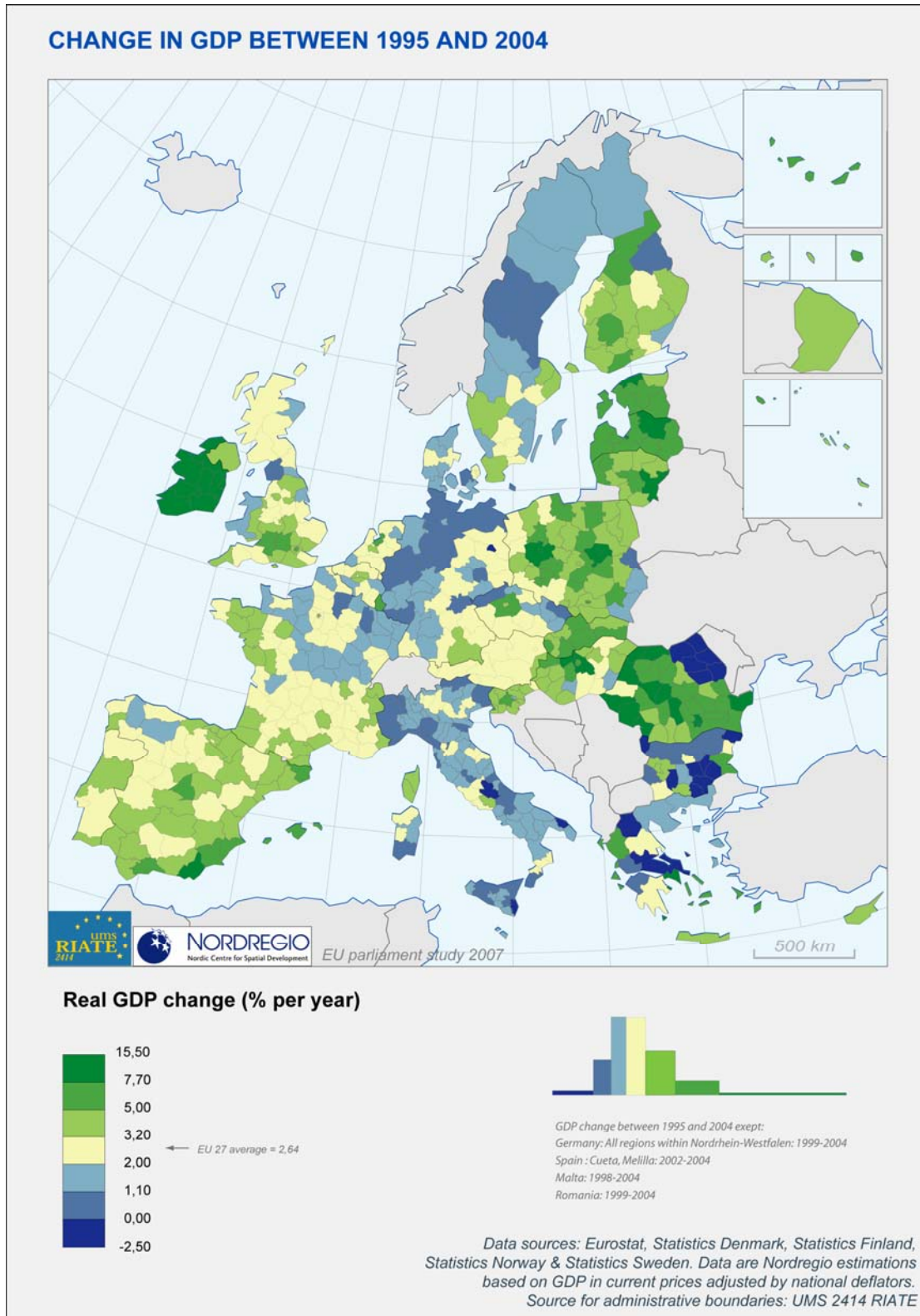
En 1995, les régions situées à l'intérieur du pentagone représentaient 45 % de la valeur ajoutée totale de l'UE-27. En 2004, cette part a diminué de près de deux pour cent pour atteindre 43,4 %. Si on utilise cette division assez primitive de l'Europe comme plate-forme de mesure, des indices émergent quant à un processus qui va à l'encontre la dichotomie, autrefois assez rigide, entre le centre et la périphérie de l'Europe.

Enfin, des tendances similaires peuvent également être observées en divisant le territoire européen en fonction de l'éligibilité aux fonds structurels (2000-2006). Les régions éligibles au

^[14] L'expression «forces d'agglomération» renvoie aux processus économiques de concentration liés aux bénéfices que les entreprises obtiennent lorsqu'elles s'installent à proximité d'autres entreprises ou de leurs clients, principalement dans les grandes zones urbaines.

statut d'objectif 1 ont connu de loin la croissance la plus rapide – plus de 3 % par an en moyenne sur la période étudiée.

Carte 2.2: Évolution du PIB réel entre 1995 et 2004 dans les régions de l'UE



2.2.2. Les nouveaux emplois sont également concentrés

Les marchés européens du travail sont actuellement dans une période d'évolution rapide. En examinant les marchés régionaux du travail, pays par pays, les processus simultanés de convergence et de polarisation deviennent évidents. Même si des données comparables sont disponibles uniquement pour une courte période, il existe néanmoins des indices qui montrent que les pays affichant de grandes différences en termes de taux de chômage régionaux ont connu une convergence accrue entre 2001 et 2003. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni sont les meilleurs exemples de ce phénomène. À cet égard, les développements en Italie n'ont toutefois pas été aussi encourageants vu que les importantes disparités intrarégionales du pays, p. ex., la dichotomie Nord-Sud, sont restées en grande partie inchangées durant la période en question.

D'autre part, plusieurs pays ne présentant que des différences internes négligeables ou faibles, comme la Grèce, la Bulgarie, la Slovaquie ou la Lituanie, peuvent désormais être considérés comme se dirigeant dans la direction opposée, avec des différences régionales en termes de chômage croissantes au cours de la période étudiée. Un troisième groupe de pays existe également, dans lesquels la situation demeure fondamentalement inchangée.

Toutefois, dans la plupart des pays, les différences régionales en termes de chômage diminuent, ce qui indique que les différences au sein des pays deviennent plus faibles. Les relances et récessions économiques – en dépit de la mondialisation accrue et des interdépendances nationales – sont encore très liées au territoire des États-nations^[15]. De manière générale, les différences régionales, en termes de chômage, tendent à se renforcer dans une situation de croissance rapide alors qu'elles tendent à diminuer lorsque l'économie n'est pas en expansion. Cette baisse pour la plupart des pays de l'UE pourrait donc, dans une large mesure, être un reflet de la croissance économique médiocre de 2001 à 2003, et donc être due aux circonstances. Un autre point est que, même si les différences en matière de chômage régional *au sein de* nombreux *pays* se sont accrues, ce n'est pas nécessairement le cas lorsqu'on examine les disparités *entre toutes les régions de l'UE* (quel que soit le pays). Les données correspondantes pour les années 2002 à 2005 renvoient à une baisse substantielle des disparités intrarégionales totales dans l'UE au cours de la période en question. Dans les 825 régions NUTS 3 pour lesquelles des données sont disponibles^[16], le coefficient de variation correspondant est passé de 42,4 en 2002 à 31,5 en 2005, ce qui indique que le territoire communautaire dans son ensemble est, à la lumière du taux de chômage, devenu substantiellement plus homogène au cours de la période en question.

Un calcul du nombre absolu de personnes sans emploi montre toutefois le contraire. Lorsqu'on utilise une fois encore le coefficient de *Gini* (pour une interprétation de la méthode, veuillez consulter la section sur le PIB ci-dessous) pour mesurer la concentration, on peut constater un processus de polarisation évident dans le *nombre* de sans-emploi (l'indice de *Gini* est passé de 0,47 en 2002 à 0,49 en 2005).

^[15] Les économies très vastes du point de vue territorial, comme les États-Unis, l'Inde ou la Chine, sont des exceptions évidentes, puisque la récession *et* la croissance peuvent être simultanées dans différentes régions du pays.

^[16] Les données sont indisponibles pour 455 régions NUTS 3, principalement situées en Allemagne, au Royaume-Uni, en Belgique, en Grèce, au Portugal et en Autriche, ce qui rend difficile de décrire la situation pour l'ensemble de l'Union.

La différence entre ces deux résultats et la confusion qu'elle entraîne est due à l'évolution de la main-d'œuvre. Comme le taux de chômage dépend (1) des personnes sans emploi et (2) des personnes constituant la main-d'œuvre (qui consiste en des personnes ayant un emploi et sans emploi), toute modification d'un de ces nombres affectera le taux de chômage.

Tableau 2.4: Répartition des taux de chômage régionaux au niveau NUTS 3 en 2001 et évolution entre 2001 et 2003

	Répartition des taux régionaux de chômage au niveau NUTS 3 (%)			Interprétation	
	2001	2003	Différence	Disparités en 2001	Tendance
Danemark	22,0	19,1	-2,9	Faibles	Diminution
Irlande	22,7	16,6	-6,1		
Lettonie	24,4	20,5	-3,9		
Suède	27,0	18,7	-8,3		
Lituanie	10,4	17,0	6,6	Faibles	Augmentation
Grèce	25,7	30,8	5,1		
Slovaquie	28,0	35,5	7,5		
Bulgarie	28,2	34,1	5,9		
Pays-Bas	31,0	25,1	-5,9	Moyennes	Diminution
Estonie	33,1	27,7	-5,4		
Finlande	35,5	29,1	-6,4		
Pologne	35,6	25,8	-9,8		
Slovénie	33,8	34,0	0,2	Moyennes	Augmentation
Portugal	34,7	35,2	0,5		
Hongrie	34,7	36,7	2,0		
Roumanie	35,2	37,1	1,9		
Royaume-Uni	39,5	37,3	-2,2	Fortes	Diminution
Espagne	43,2	36,2	-7,0		
France	44,3	37,8	-6,5		
Autriche	39,4	43,7	4,3	Fortes	Augmentation
République tchèque	44,5	44,6	0,1		
Belgique	57,2	46,5	-10,7	Très fortes	Diminution
Allemagne	65,3	52,1	-13,2		
Italie	82,4	81,9	-0,5		
Chypre	:	:	:	:	:
Luxembourg	:	:	:	:	:
Malte	:	:	:	:	:

Source: Eurostat. La répartition est mesurée comme un coefficient de variation du taux de chômage

Dans ce cas, la main-d'œuvre européenne a augmenté de 5,5 millions de personnes au cours de la période concernée, entièrement en raison de la hausse de l'emploi. Ceci a résulté en une diminution du nombre *relatif* de sans-emploi (malgré le fait que leur nombre réel demeure inchangé) et, par conséquent, en une diminution des différences statistiques de concentration du taux de chômage. Toutefois, pour ce qui est du nombre de *sans-emploi* à la recherche d'un

emploi, ceux-ci se sont davantage concentrés au cours de la période 2002-2005. Comme mentionné plus haut, cette dernière approche reflète mieux l'évolution réelle que la précédente et il serait donc juste d'affirmer que les disparités intrarégionales en termes de personnes sans emploi se sont renforcées dans l'UE.

Les modèles spatiaux concernant l'évolution de l'emploi reflètent également une grande variation alors que la situation change en fonction de l'angle dans lequel on l'examine. Le tableau 2.5 présente l'évolution de l'emploi pour un ensemble de catégories régionales de l'espace européen fréquemment utilisées (les mêmes groupements que dans le tableau 2.3).

Tableau 2.5: Évolution de l'emploi entre 1995 et 2004 dans les groupements régionaux sélectionnés de l'Europe

Groupe ment régional selon:	Évolution de l'emploi 1995-2004 Pourcentage annuel moyen
Hiérarchie urbaine	
1. Zones de croissance métropolitaines européennes	1,3
2. Zones urbaines fonctionnelles transnationales/nationales	0,9
3. Zones urbaines fonctionnelles régionales/locales	0,4
4. Pas de zones urbaines fonctionnelles significatives	0,5
Richesse (PIB/habitant en SPA 2004, indice UE-27=100)	
Plus de 150	1,0
126 à 150	1,1
101 à 125	0,9
76 à 100	0,8
50 à 75	0,2
Moins de 50	-1,1
Centre-périphérie ²	
Dans le pentagone	0,5
Hors du pentagone	0,6
Éligibilité aux fonds structurels (2000-2006)	
Éligible à l'objectif 1	0,1
Éligible à l'objectif 2	0,8
Pas éligible	0,8
Potentiel d'accessibilité multimodale (indice UE-27=100)	
Plus de 150	0,7
126 à 150	0,8
100 à 125	0,7
75 à 99	0,4
50 à 74	0,5
Moins de 50	0,7
Moyenne de l'UE-27 non pondérée	0,6

Remarque: en raison des restrictions de données, tous les chiffres renvoient à des moyennes (interrégionales) non pondérées où chaque région a la même importance, quelle que soit sa taille.

¹ Basée sur une classification des zones urbaines fonctionnelles du projet ORATE 1.1.1.

² Le pentagone est un terme souvent utilisé pour définir le centre économique de l'Europe, et relie cinq points: Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg.

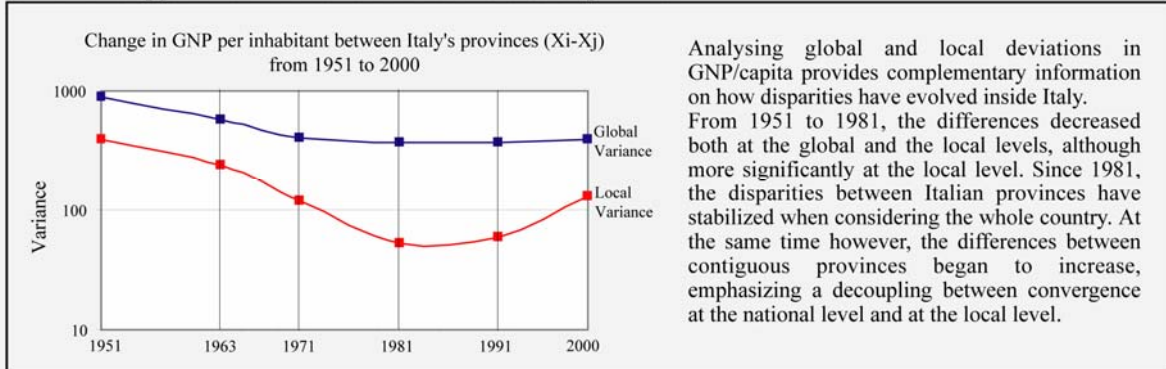
Source: Eurostat

Comme c'était le cas pour la croissance économique générale, la création de nouveaux emplois affiche également de fortes tendances d'agglomération. Par exemple, comme il ressort de la première catégorie de données du tableau 2.5, les plus grandes villes européennes ont connu le développement le plus favorable. En moyenne, au cours de la période en question, le nombre (net) de nouveaux emplois dans ces 76 zones urbaines s'est accru de quelque 1,3 pour cent *par an*, ce qui est pratiquement le double de la vitesse pour l'ensemble de l'UE. Le développement a également été rapide dans la deuxième catégorie de villes, à hauteur d'environ un pour cent par an de moyenne. Par contraste, la vitesse de création de nouveaux emplois dans les régions disposant, en termes fonctionnels, de villes moins importantes de taille petite et moyenne, a en moyenne été au mieux modeste. En effet, cela a encore été pire que pour les régions ne disposant d'aucune fonction urbaine significative.

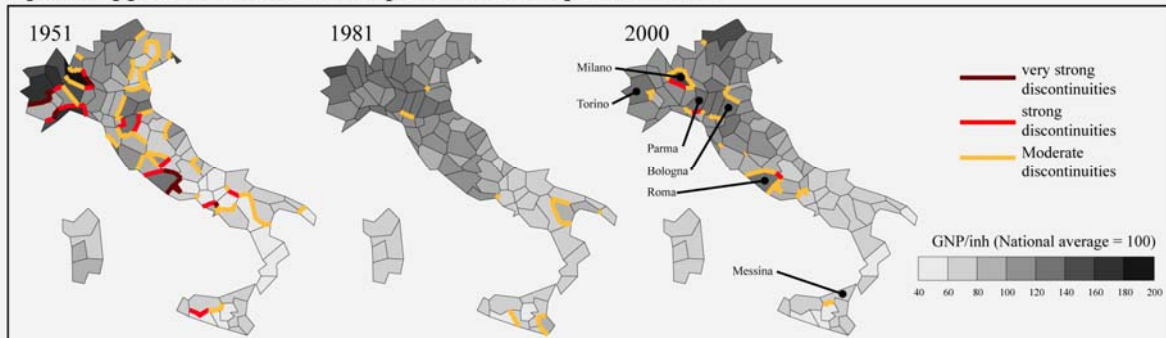
Text Box 2.1: EXAMPLE OF GNP per INHABITANT IN ITALY (1951-2000)

Being able to monitor the development of disparities in Europe requires the use of comparable data from the local/regional level available over a longer time series. Unfortunately, the present state of *Eurostat* data does not allow us to undertake such an analysis. The following text-box develops such a methodology in the case of GNP/capita in Italy from 1951 to 2000.

Statistical approach: a differential evolution of disparities



Spatial approach: The return of powerful metropolitan areas?



The Italian national context displays rather strong differences in the level of economic development between the northern and southern parts of the country. If these have been reduced since the 1950s, they remain pivotal in understanding the country's contemporary economic landscape. In 1951, the territorial distribution of GNP per capita was rather fragmented. Most disparities were concentrated between metropolitan areas and their surroundings: Genoa, Torino, Milano, Roma, and Bologna. Though apparent differences also existed between contiguous provinces, even where no large city was located (in Sicily, North-East)... From 1951 to 1981, the disparities between metropolitan areas and their surrounding areas were significantly reduced. Since 1991, these differences have however again begun to increase.

Italian policy context

The reduction of disparities between 1951 and 1981 can, in part, be explained by the joint effects of national and European policies. From 1951, the Italian State launched a programme of economic development for its southern provinces (*Cassa per il Mezzogiorno*). In 1957, financial aid levels were doubled and oriented towards industrial investment. Simultaneously, the European Commission intervened with its own regional policy (DG XVI) starting in 1968 to help lagging Italian regions. Furthermore, during the 1950s, the Italian economy was very dynamic. In the European context, only Germany saw stronger economy growth. The combination of these facts contributed to a strong convergence process between 1951 and 1980.

The 1980s was however to be a decade of budgetary restrictions. The ending, in 1984, of the *Cassa per il Mezzogiorno* has *de facto* limited the ability for the poorest Italian provinces to catch up with the richest ones. Besides, the inclusion of Italy in global trade has triggered processes of financial, industrial and economic concentrations towards the most developed metropolitan areas, enjoying greater economies of scale. This is clearly shown in the figure displaying disparities in 2000. Consequently, the changes in the orientation of Italian regional policy alone do not explain the new pattern of disparities between provinces. Global economic processes provide an advantage to the most advanced and well connected areas, fostering networking between the main agglomerations in which phenomena based on connectivity tend to prevail over proximity relations.

Encadré 2.1: EXEMPLE DU PIB PAR HABITANT EN Italie (1951-2000)

Pour pouvoir suivre le développement des disparités en Europe, il faut utiliser des données comparables au niveau local/régional disponibles sur une plus longue durée. Malheureusement, dans l'état actuel des choses, les données d'Eurostat ne nous permettent pas de procéder à une analyse de ce type. L'encadré suivant développe une méthodologie de ce type pour le PIB/habitant en Italie de 1951 à 2000.

Approche statistique: une évolution différentielle des disparités

Évolution du PIB par habitant entre les provinces italiennes (X_i - X_j) de 1951 à 2000.

Variance – Variance globale
– Variance locale

L'analyse des déviations globales et locales en matière de PIB/habitant fournit des informations complémentaires sur la manière dont les disparités ont évolué en Italie. De 1951 à 1981, les différences se sont amenuisées aux niveaux global et local, bien que plus significativement au niveau local. Depuis 1981, les disparités entre les provinces italiennes se sont stabilisées dans l'ensemble du pays. Toutefois, en même temps, les différences entre provinces contiguës ont commencé à s'accroître, mettant en avant un découplage entre la convergence au niveau national et au niveau local.

Approche spatiale: le retour de zones métropolitaines puissantes?

Disparités très fortes
Disparités fortes
Disparités modérées

PIB/hab. (Moyenne nationale = 100)

Le contexte national italien affiche d'assez fortes différences de niveau de développement économique entre le Nord et le Sud du pays. Si ces différences se sont réduites depuis les années 50, elles restent cruciales pour comprendre le paysage économique contemporain du pays. En 1951, la répartition territoriale du PIB par habitant était plutôt fragmentée. La plupart des disparités se concentraient entre les régions métropolitaines et leurs environs: Gênes, Turin, Milan, Rome et Bologne. Toutefois, des différences apparentes existaient également entre les provinces contiguës, même si elles ne comportaient aucune grande ville (Sicile, Nord-Est)... Entre 1951 et 1981, les disparités entre les régions métropolitaines et leurs environs se sont significativement réduites. Depuis 1991, ces différences ont toutefois recommencé à croître.

Contexte politique italien

La réduction des disparités entre 1951 et 1981 peut en partie s'expliquer par les effets conjoints des politiques nationales et européennes. À partir de 1951, l'État italien a lancé un programme de développement économique pour ses provinces du Sud (*Cassa per il Mezzogiorno*). En 1957, l'aide financière a été doublée et orientée vers l'investissement industriel.

En même temps, la Commission européenne est intervenue avec sa propre politique régionale (DG XVI) à partir de 1968 pour aider les régions italiennes à la traîne. En outre, au cours des années 50, l'économie italienne était très dynamique. Dans le contexte européen, seule l'Allemagne présentait une croissance économique plus forte. La combinaison de ces faits a contribué à un processus fort de convergence entre 1951 et 1980.

Les années 80 ont toutefois été une décennie de restrictions budgétaires. La fin, en 1984, du *Cassa per il Mezzogiorno* a de facto limité la possibilité pour les provinces italiennes de rattraper les plus riches. De plus, l'inclusion de l'Italie dans le commerce mondial a stimulé les processus de concentration financière, industrielle et économique dans les régions métropolitaines les plus développées, profitant d'économies d'échelle plus importantes. Ceci apparaît clairement dans le chiffre des disparités de 2000. Par conséquent, les modifications de l'orientation de la politique régionale italienne n'expliquent pas à elles seules les nouvelles disparités entre provinces. Les processus économiques globaux fournissent un avantage pour les régions les plus avancées et les mieux desservies, stimulant la création de réseaux entre les principales agglomérations dans lesquelles les phénomènes basés sur la connectivité tendent à prendre le pas sur les relations de proximité.

Des tendances anticonhésives similaires sont également clairement visibles s'agissant de l'état de richesse des régions (deuxième catégorie de données du tableau 2.5). En ce sens, le développement hiérarchique visible est encore plus rigide, étant donné que plus une région est pauvre (en termes de PIB par habitant), plus le nombre d'emplois créés est faible. Les régions les plus pauvres (qui se trouvent exclusivement dans les NEM-12) présentant un PIB par habitant inférieur à 50 % de la moyenne de l'UE sont, en partie en raison de leur dépopulation rapide, la seule catégorie où le nombre total d'emplois a *de facto* diminué au cours de la décennie en question.

Toutefois, comme pour la croissance économique, il existe plusieurs propensions visibles à la désagglomération sur le territoire européen. Les régions situées hors du pentagone ont connu, en moyenne, un développement plus positif que celles situées à l'intérieur de celui-ci, même si ces différences demeurent assez marginales. Pour ce qui est des piètres performances des régions de l'objectif 1 par rapport aux autres régions, l'explication principale réside dans le fait que la grande majorité d'entre elles sont situées dans les NEM-12, où le développement, à l'exception d'une poignée de régions métropolitaines, est extrêmement défavorable. Dans l'ensemble, l'emploi dans les 15 anciens États membres a augmenté de près de 11 % entre 1995 et 2004, alors qu'il a baissé de plus de 7 % dans les NEM-12 (à l'exception de la Roumanie).

2.2.3. Tout bien considéré, les modèles restent fortement mixtes

En se tournant une fois encore vers la récente dynamique des disparités nationales, à la fois en termes de PIB par habitant et à la lumière du chômage dans les pays de l'UE, on constate une grande variété de trajectoires. Le graphique 2.3 présente les changements entre 2001 et 2003 en matière de répartition du PIB régional par habitant et de taux de chômage au sein des pays de l'UE, sauf pour Chypre, le Luxembourg et Malte. La répartition est mesurée en coefficient de variation (à savoir le carré de l'écart-type) au niveau NUTS 3 au sein du pays, tandis que les changements reflètent la différence de pourcentage entre la situation au début et à la fin de la période en question. Une valeur positive indique que les différences internes au sein du pays en question se sont renforcées alors qu'une valeur négative renvoie à un processus de convergence entre les régions.

On trouve toutes les combinaisons indicatives dans les États membres. Les plus alarmantes concernent la situation dans laquelle les disparités interrégionales sur le marché de la production et du travail ont augmenté au cours de la période en question. C'est le cas pour la Lituanie, la Slovaquie et la Hongrie. Malgré le fait que la situation au début de la période était plutôt équilibrée dans les deux premiers pays, les tendances actuelles sont néanmoins fortement troublantes.

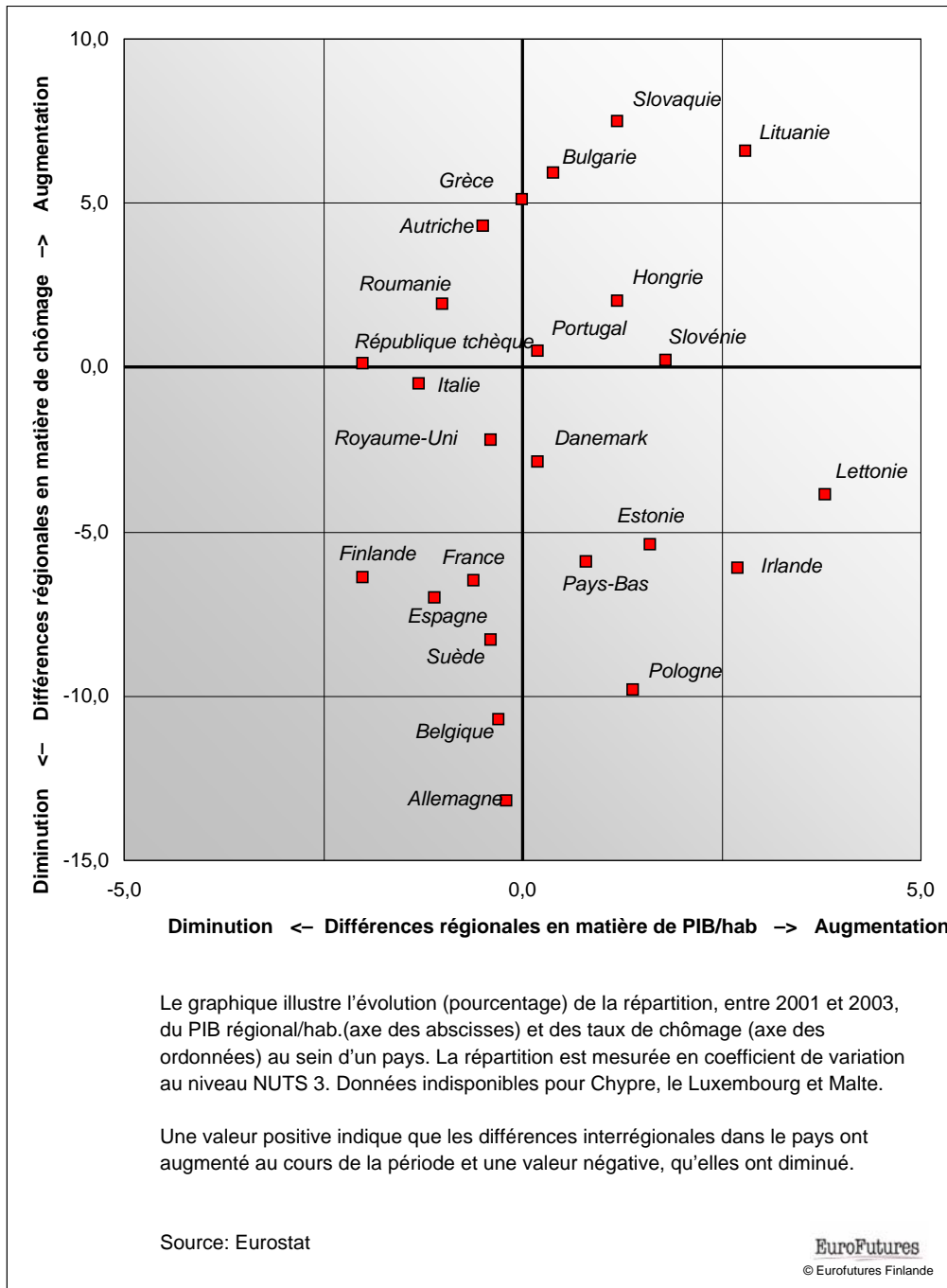
Dans les économies à croissance rapide comme l'Estonie, la Lettonie ou l'Irlande, les différences régionales en matière de chômage ont évolué positivement, même si la croissance économique rapide entraîne une polarisation régionale. Dublin, Cork, Tallinn et Riga figurent parmi les économies régionales connaissant les croissances les plus rapides d'Europe, ce qui a mené à un processus de déclin relatif dans les régions plus périphériques de ces pays. La migration dans les zones urbaines à croissance rapide entraîne qu'un grand nombre de personnes provisoirement sans emploi retrouvent un emploi dans ces villes, ce qui agit comme un contrepoids à la polarisation du marché du travail. Dans le cas de l'Irlande, Dublin semble être arrivée à saturation alors que la croissance de l'emploi a encore été plus rapide dans toutes les régions du pays.

Toutefois, d'autre part, en Autriche et en Roumanie, on assiste à la situation inverse et les disparités en termes de chômage se sont accrues en dépit d'une réduction des différences de PIB par habitant.

Globalement, les différences régionales, particulièrement en Finlande et en Espagne, mais aussi, par exemple, en France, sont en diminution, même si dans le cas de la Finlande en particulier, le chômage structurel dans les régions plus périphériques demeure élevé et si les changements ont été modestes en comparaison avec ceux effectués en matière de production.

Il existe donc une multitude de modèles spatiaux en Europe en termes de rapprochement ou d'éloignement de la cohésion territoriale. Pour les législateurs, la question principale est alors de savoir comment gérer ces processus jumeaux que sont la convergence et la polarisation tout en trouvant le meilleur type et le meilleur niveau d'intervention publique pour arriver à une cohésion territoriale plus forte. La section suivante vise à résumer brièvement certaines de ces questions.

Graphique 2.3: Modifications de la répartition du PIB régional/habitant et des taux de chômage entre 2001 et 2003



2.3. Conclusions et défis politiques connexes

Le présent chapitre a démontré que les tendances économiques à moyen et long termes affichaient actuellement des signes de convergence et de polarisation sur le territoire européen. Ces conclusions mixtes sont dues en partie au point de vue analytique et au niveau territorial adoptés: si les différences entre les pays s'amenuisent, les différences entre régions s'accroissent. Malgré cela, plusieurs tendances majeures se dégagent en dépit des anciennes perspectives régionales/nationales.

L'analyse ci-dessus indique clairement que les régions métropolitaines et les autres villes significatives du point de vue fonctionnel, souvent hautement spécialisées et présentant une composante de connaissance élevée, se partagent des parts de plus en plus importantes du gâteau économique européen. Ces forces d'agglomération sont visibles de manière identique dans les régions orientales et occidentales de l'UE. Les zones rurales et les zones comportant des centres administratifs ou de marché régionaux sont confrontées aux défis les plus importants à cet égard.

En outre, des éléments empiriques suggèrent également que les régions les plus riches – globalement les mêmes que celles mentionnées plus haut – renforcent de plus en plus leurs positions acquises. On assiste dès lors à l'émergence d'une situation où les écarts économiques déjà importants sont encore accentués, résultant ainsi en une polarisation accrue. Les richesses et leur croissance se concentrent, en termes relatifs, lentement mais sûrement dans quelques lieux sélectionnés alors que de grandes régions du territoire européen sont confrontées à la perspective de devenir des zones délaissées du point de vue économique.

Le défi politique évident consiste donc, d'une part, à trouver la manière d'atteindre un équilibre entre la nécessité de garantir la compétitivité globale de ces quelques «moteurs de croissance», particulièrement dans les plus petits pays et, d'autre part, à garantir les opportunités de développement des régions plus périphériques en affectant les ressources inutilisées disponibles en leur sein, sans modifier trop violemment l'équilibre territorial. La centralité de ce défi pose de sérieuses questions quant à la capacité de l'Europe à assurer la cohésion territoriale. Il faut que ce défi soit abordé dans le débat sur la politique régionale.

À l'inverse, à grande échelle, les régions périphériques enregistrent de meilleures performances que le centre de l'Europe en termes de croissance économique, ce qui indique que le schéma de développement historique et hiérarchique accepté (centre ou *pentagone* contre périphérie) est de plus en plus remis en cause par les nouveaux venus qui ont pu réussir dans la nouvelle économie mondiale.

Ces «moteurs de croissance» périphériques, qui témoignent de la possibilité de réussir en dépit de handicaps spatiaux apparents, agissent toutefois souvent comme des «îles» isolées de prospérité dans des régions défavorisées et, par extension, comme une barrière au développement supplémentaire, tout en accroissant encore les disparités régionales transfrontalières.

Il existe donc une possibilité d'un conflit d'objectifs politiques à ce niveau, lorsque des actions visant à accroître la compétitivité de certaines régions sélectionnées accentue davantage les écarts territoriaux existants avec les régions environnantes. Ces types de déséquilibres territoriaux sont souvent ressentis comme étant les plus injustes par les citoyens européens dans leur vie quotidienne.

De plus, l'analyse décrite ci-dessus souligne clairement le fait que les tendances opposées de convergence et de polarisation peuvent coexister dans une unité territoriale donnée, en fonction de l'élément qui est mis en évidence. Dans pareil cas, le principal objectif politique consiste à trouver un moyen d'identifier les plus critiques de ces facteurs et de stimuler ceux-ci sans accélérer de manière négative d'autres facteurs.

Enfin, des éléments empiriques indiquent également que le contexte national et l'État-nation sont encore – malgré la coopération internationale et l'interdépendance accrues – un déterminant fort de convergence ou de l'absence de convergence. Par conséquent, les objectifs de la politique paneuropéenne peuvent ne pas toujours être appropriés pour l'ensemble du territoire européen et la nécessité d'accroître les solutions individualisées devient encore plus criante.

L'analyse des tendances macroéconomiques en Europe souligne le fait que les forces de marché ne peuvent à elles seules réduire les disparités en matière de niveau de développement entre les régions. Alors que l'écart Est-Ouest se réduit, les tendances de polarisation dues aux forces d'agglomération causent désormais des déséquilibres accrus sur le territoire européen. Ces déséquilibres proviennent des différences importantes en termes de potentiels économiques, qui avantagent certaines régions plus que d'autres. Une analyse plus approfondie de la structure du territoire européen est donc nécessaire: quelles sont les régions qui présentent les potentiels les plus élevés pour les interactions économiques? Quelles sont les régions les plus défavorisées? Quels sont leurs défis structurels? L'analyse des mesures d'accessibilité dans le prochain chapitre fournit un aperçu pertinent de ces questions.

Principales conclusions sur l'analyse des tendances

- En termes de développement économique, les disparités entre les pays européens se sont réduites au cours des deux dernières décennies, montrant ainsi une convergence évidente *entre les pays*. Toutefois, les différences analysées sur le marché du travail concernant par exemple le taux de chômage, montrent une forte augmentation au cours de la même période.
- Au cours des deux dernières décennies, les disparités entre les régions *au sein des pays* se sont accrues dans pratiquement tous les pays de l'UE-27. Ce phénomène est dû principalement aux bonnes performances des régions capitales et des autres régions métropolitaines.
- La répartition des activités économiques sur le territoire européen se polarise de plus en plus vers les grandes agglomérations et les régions les plus avancées qui jouissent de taux plus élevés de croissance économique.
- Les régions les plus pauvres et les plus périphériques de l'UE ont également affiché des taux élevés de croissance économique, même si elles continuent à ne représenter qu'une petite partie de l'ensemble de l'économie européenne et qu'elles sont donc incapables d'agir en tant que contrepoids dans le processus européen de polarisation spatiale à court terme.

Encadré 2.2: Note technique sur les estimations du PIB

Le produit intérieur brut (PIB) est l'instrument le plus communément utilisé pour mesurer la production économique d'un pays ou d'une région. Le PIB renvoie à la valeur monétaire de tous les biens et services de l'économie marchande et de certains biens et services de l'économie non marchande produits sur un territoire donné. Certains pays ou régions sont petits en taille alors que d'autres sont grands, ce qui rend difficile toute comparaison sensée entre différentes entités spatiales. C'est pourquoi on utilise normalement une espèce de dénominateur pour rendre les unités spatiales plus comparables en termes de taille. Le PIB par habitant ou le PIB par personne employée sont certaines des méthodes les plus fréquemment utilisées.

Le PIB par habitant peut être considéré comme un indicateur brut de la richesse d'un pays ou d'une région, alors que le PIB par personne employée peut fournir une image générale de la productivité globale d'un territoire donné. Ces mesures ne sont toutefois que des approximations étant donné que la richesse est composée de nombreux éléments qui ne sont pas inclus dans le PIB. En outre, l'utilisation du nombre de personnes employées pour mesurer la productivité du travail ne tient pas compte des différences du nombre réel d'heures prestées et des différents niveaux de compétences entre les personnes. C'est pourquoi le PIB par heure travaillée est parfois également utilisé pour estimer la productivité du travail.

De même, le PIB par habitant est probablement l'instrument le plus souvent utilisé pour mesurer les performances économiques d'un territoire et il est difficile de s'en passer dans une analyse qui se veut exhaustive. Cette mesure reste l'indicateur central dans le cadre de la politique régionale européenne.

Toutefois, pour mesurer les performances économiques régionales, le PIB par habitant est aussi problématique car il ne tient pas compte des déplacements par delà les frontières régionales. Les régions dans lesquelles les personnes qui viennent travailler sont plus nombreuses que celles qui vont travailler ailleurs se voient octroyer des valeurs plus élevées par habitant simplement parce que le dénominateur, dans ce cas, est plus petit que si toutes les personnes employées dans la région étaient utilisées. Ceci est le plus souvent le cas dans les régions européennes comprenant des grandes villes. De la même manière, les régions dans lesquelles le nombre de personnes qui les quittent pour aller travailler est plus élevé que le nombre de ceux qui y viennent, atteignent des valeurs par habitant plus faibles car leur population «produit» sa valeur ajoutée dans une région voisine. Dans le contexte européen, cela est souvent le cas pour les régions plus petites autour de grandes métropoles.

Dans les statistiques nationales de chaque pays, le PIB est estimé dans l'unité monétaire nationale. Celle-ci doit être convertie en une unité commune qui tient compte non seulement du taux de change entre les différentes monnaies, mais aussi du pouvoir d'achat réel de la monnaie. Cette monnaie hypothétique est appelée standard de pouvoir d'achat (SPA) ou parité du pouvoir d'achat (PPA). Mais même les SPA ne tiennent pas compte du fait que les prix, et donc le pouvoir d'achat, *au sein* d'un pays peuvent différer considérablement d'une région à l'autre, comme c'est le cas en Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Nous avons néanmoins ajusté toutes les données du PIB par habitant avec le SPA afin de permettre la comparaison du niveau du PIB d'une région dans les pays.

Eurostat ne mentionne pas de chiffres relatifs à la croissance du PIB réel ni à la modification du niveau NUTS 3 (seul NUTS 2, qui est problématique en raison du fait que plusieurs petits pays ne constituent qu'une seule région NUTS 2). Nous avons donc dû estimer les taux de croissance nous-mêmes pour les régions NUTS 3. Pour ajouter à la complexité, le taux d'inflation doit être pris en compte pour comparer le PIB sur plusieurs années. Nous avons utilisé un déflateur national du PIB pour ajuster celui-ci en prix actuels en *euros* (principalement 1995 et 2004) afin de pouvoir comparer les deux années (prix constants). Nous avons ensuite calculé la croissance réelle ou la croissance en tenant compte des changements de population (croissance par habitant), ainsi que la croissance du PIB par personne employée.

3. Défis de l'accessibilité en Europe

Les tendances à la polarisation décrites dans les chapitres précédents soulignent le fait que certaines régions, souvent les plus grandes régions métropolitaines, semblent disposer d'un plus grand potentiel de croissance. Si elles sont dues en partie à des facteurs internes comme les économies d'agglomération^[17], elles sont également souvent influencées par leur avantage spatial en tant que centres du système européen. Le présent chapitre sur l'accessibilité se montre critique envers la manière dont le territoire européen est structuré en matière d'accès aux marchés régionaux, mais entreprend également de discuter de la question de l'accès local aux services, une question centrale pour ce qui est de la cohésion territoriale.

Traditionnellement, l'accessibilité est définie comme le principal «produit» d'un système de transports. Les mesures de l'accessibilité fournissent une évaluation du contexte territorial de chaque région et permettent de comparer les conditions spatiales préalables au développement économique en Europe.

Toute mesure de l'accessibilité comporte deux composantes principales. La première consiste en les fonds consacrés aux infrastructures de transports. Ceci inclut tous les facteurs physiques, logistiques et organisationnels qui contribuent à relier une région au monde extérieur. Un aéroport situé en dehors des limites d'une région peut par exemple être une composante critique de ses infrastructures de transport.

La deuxième composante de l'accessibilité concerne les destinations rendues disponibles par les infrastructures de transport. La pertinence de chaque destination et son importance potentielle pour le développement économique d'une région diminuent à mesure que les efforts requis pour y parvenir augmentent. Ces efforts peuvent s'exprimer de différentes manières en fonction du type d'accessibilité étudié, p. ex., les distances aériennes, les distances par la route, la durée du voyage et les frais de transport. À l'inverse, plus une destination est proche, plus elle devient attrayante et plus elle contribue au niveau d'accessibilité régional.

Les mesures européennes de l'accessibilité expriment généralement la taille de la région de destination en termes de poids économique (PIB total) ou de masse démographique (population totale). L'hypothèse retenue ici est que plus la région de destination est grande, plus il vaut la peine d'y avoir accès. Les mesures de taille peuvent en effet être prises pour donner une idée de la portée et de l'étendue de la production pouvant être importée de chaque région et des opportunités potentielles d'y exporter des produits. Les mesures obtenues sur cette base constitueront un point majeur du présent rapport.

La pertinence d'une destination est également déterminée par ses caractéristiques économiques et fonctionnelles. Une destination peut revêtir une grande importance si elle fournit des services spécialisés de haut niveau. En tant que telle, la notion d'accès aux «villes mondiales» a été reconnue comme un facteur de développement économique. Les liens entre les régions présentant des profils économiques complémentaires peuvent toutefois s'avérer aussi importants

^[17] Les économies d'agglomération renvoient aux bénéfices résultant du groupement des activités. Elles se divisent généralement en trois catégories. Premièrement, les économies d'urbanisation associées à l'agglomération de population et les infrastructures et le vivier de main-d'œuvre qui en résultent. Deuxièmement, les économies d'industrialisation résultant du groupement des activités industrielles donnant lieu à un «climat industriel». Troisièmement, les économies de localisation résultant de l'agglomération d'activités spécifiques favorisant les infrastructures spécialisées et les viviers de travail, etc.

à l'échelle locale. Cela implique que la pertinence des destinations doit parfois être mesurée d'une manière différente.

Il est important de garder cela à l'esprit afin de comprendre pleinement les effets potentiels de l'intégration européenne sur les régions individuelles. Les régions ont une propension à échanger et à communiquer, non seulement en raison de leur proximité géographique, mais aussi parce qu'elles développent des liens mutuels de nature économique, sociale ou culturelle. Dans le contexte du développement régional, il devient d'autant plus important de comprendre le système de transports comme un moyen pour les régions de renforcer ces liens.

Le présent chapitre traite d'abord des indicateurs européens de centralité et de périphéricité. Nous démontrons que ces indicateurs sont peu utiles pour l'évaluation du potentiel de développement régional. Ils fournissent toutefois une indication de l'organisation générale du continent européen: où sont les principales concentrations de population et de production de richesse? Comment l'accès à ces bastions démographiques et économiques est-il organisé?

Une approche de l'accessibilité axée sur le contexte territorial de la vie quotidienne et évaluant le niveau de fourniture de services dans cette sphère est plus utile dans la perspective de la politique de cohésion. À cet égard, nous affirmons qu'il est souvent plus pertinent d'examiner les régions dans lesquelles des échanges économiques ou des déplacements de travailleurs sont susceptibles de se produire plutôt que d'examiner les véritables régions économiques fonctionnelles ou les marchés du travail. Une approche prospective de ce type reflète plus précisément l'éventail des possibilités des politiques territoriales car elle intègre les interactions potentielles et existantes. Elle ne tient toutefois pas compte des défis institutionnels du développement territorial comme, par exemple, les limites régionales.

Une politique de cohésion doit porter sur ces potentiels d'interaction aux niveaux local et régional, mais aussi sur l'organisation générale du territoire européen. La synthèse des deux approches susmentionnées fournit dès lors un cadre pour intégrer les considérations d'accessibilité dans l'élaboration de la politique de cohésion.

3.1. La pertinence politique limitée des mesures européennes en matière de centralité et de périphéricité

En termes d'accessibilité, le programme ORATE^[18] applique principalement lesdits modèles gravitationnels d'accessibilité potentielle^[19]. La pertinence de la destination/région augmente avec la taille de l'économie régionale, exprimée en PIB total, et diminue avec la distance par rapport à la région d'origine. En d'autres termes, plus les destinations/régions sont grandes et plus elles sont proches, plus leur potentiel économique est élevé. L'analogie avec les lois de la gravitation est évidente: l'influence d'un astre (ou «région») sur la trajectoire (ou «schéma de croissance économique») d'un autre résulte de sa taille et de la distance qui les sépare. Le

^[18] L'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE) est un programme établi dans le cadre de l'initiative Interreg, procédant à des recherches appliquées et à des études sur le développement territorial et l'aménagement du territoire d'un point de vue européen en appui du développement politique.

^[19] Les résultats des projets ORATE 1.2.1 (Services et réseaux de transport: tendances territoriales et approvisionnement) et 2.1.1 (Impact territorial du transport communautaire et des politiques RTE) sont disponibles en ligne à la page d'accueil du programme ORATE: www.espon.eu.

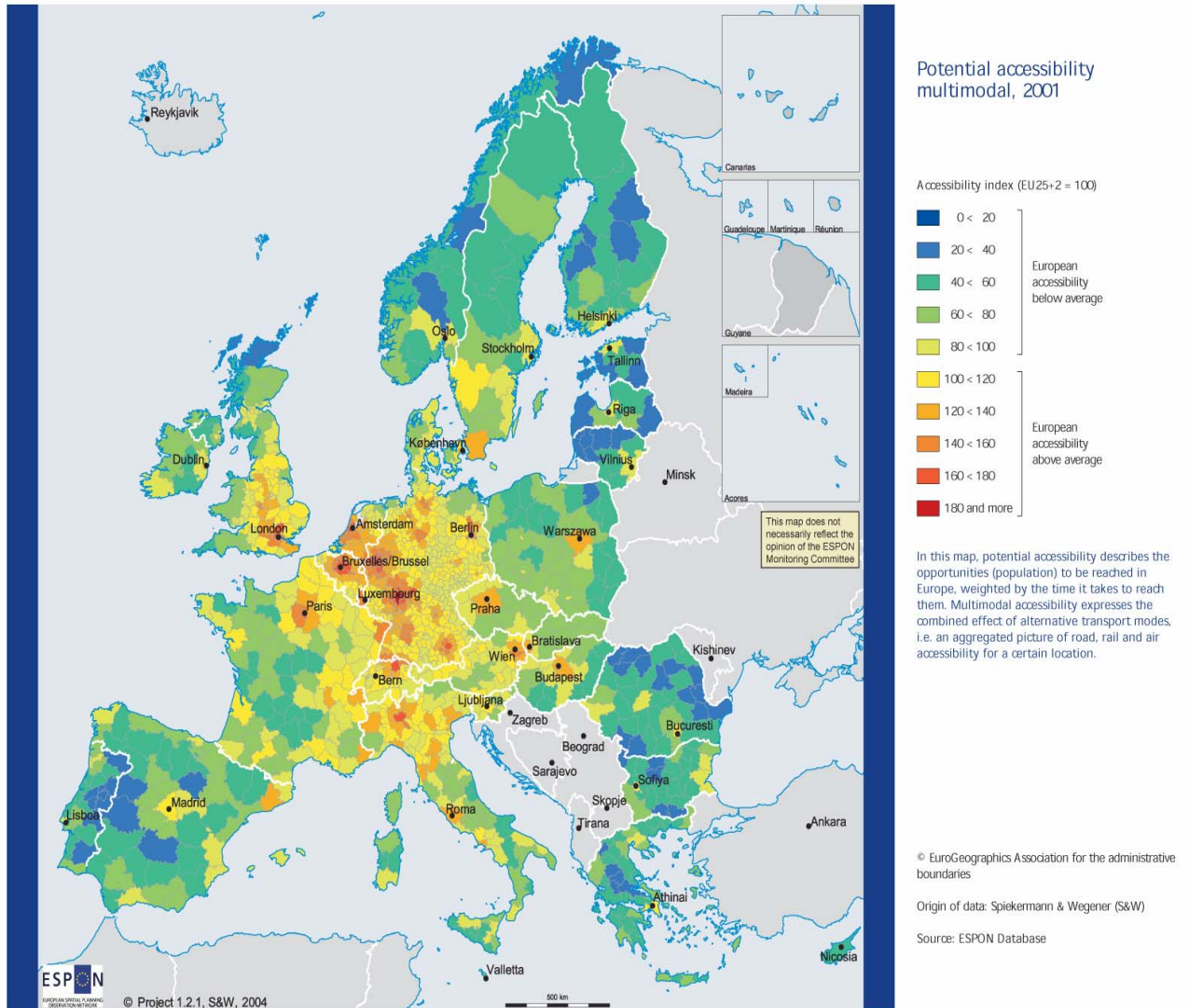
résultat de ces modèles est un indicateur permettant de classer les régions des plus périphériques aux plus centrales.

Ces méthodologies sont appliquées dans les calculs effectués pour la Commission européenne depuis le début des années 80 (Keeble, 1981, 1988). Elles mènent habituellement à l'identification d'un centre européen, qualifié pour la première fois de «plateau triangulaire de haute accessibilité» par Keeble en 1981, qui est devenu quadrangulaire avec l'inclusion du Royaume-Uni, jusqu'à Birmingham. Ce type de représentation est une des sources d'inspiration dudit «pentagone» dans le contexte du SDEC.

Ces modèles peuvent être calculés sur la base de différents modes de transports: routier, ferroviaire et aérien. Le choix du mode de transport influence évidemment l'écart temporel entre les régions tout en présentant différents niveaux de signification à l'échelle intrarégionale. Les liaisons aériennes couvrent des distances plus grandes, mais concernent une sélection finie de points; à l'inverse, pratiquement toutes les implantations ont accès au réseau routier, mais celui-ci est un mode de transport plus lent; l'accès ferroviaire est une situation intermédiaire à la fois en termes de couverture et de vitesse.

En outre, chaque réseau sera principalement utilisé à certaines fins. Alors que le transport aérien convient aux voyages de moyenne et longue distances, il ne constitue une solution que pour les marchandises de poids limité et de grande valeur. Un temps d'accès de deux heures vers une région métropolitaine européenne par voie aérienne implique dès lors des possibilités de développement économique différentes de celles autorisées par le transport routier ou ferroviaire. Les cartes d'accessibilité multimodale additionnent toutefois ces différents types de temps d'accès comme s'ils étaient comparables. Cela implique que les cartes d'accessibilité multimodale (voir graphique 3.1) sont difficiles à interpréter.

Graphique 3.1: Carte d'accessibilité multimodale, additionnant des valeurs incommensurables d'accessibilité (présentation ORATE n° 1)



Chaque type d'accessibilité a des «avantages de localisation»^[20] spécifiques, qui permettent à leur tour la mise en œuvre d'un éventail de stratégies de développement économique. Il n'est dès lors pas possible de considérer l'accessibilité par des modes particuliers de transport comme «meilleure» ou «plus importante» que les autres pour le développement économique. Par exemple, les valeurs équivalentes observées à l'Ouest et au Sud de la grande région parisienne, et dans les régions les plus au Nord de la Suède et de la Finlande sur le graphique 3.1 correspondent à différentes réalités locales, étant donné que la connectivité routière et ferroviaire moyenne compense la faible connectivité aérienne dans le premier cas, alors que la connectivité aérienne élevée dans les capitales régionales compense la faible connectivité ferroviaire et routière dans les derniers cas. Alors que l'accessibilité par voie aérienne accroît le potentiel des acteurs régionaux pour élargir leurs contacts avec d'autres acteurs en Europe,

^[20] Un avantage de localisation s'entend lorsqu'un lieu peut affirmer avoir la localisation la plus favorable pour une série donnée d'activités industrielles ou commerciales. Habituellement, cela implique que les coûts combinés de l'importation d'intrants industriels en ce lieu et le transport entre ce lieu et les marchés soient les plus faibles possibles, permettant ainsi de maximiser les profits. Les avantages de localisation ne sont clairement qu'un des nombreux facteurs déterminants lors de la mise en œuvre d'activités économiques, de même que, par exemple, les conditions institutionnelles et fiscales, les caractéristiques de la main-d'œuvre, les niveaux de rémunération, l'environnement d'entreprises et le milieu industriel.

l'accessibilité routière et ferroviaire crée davantage de potentiels pour une intégration économique fonctionnelle avec les régions voisines.

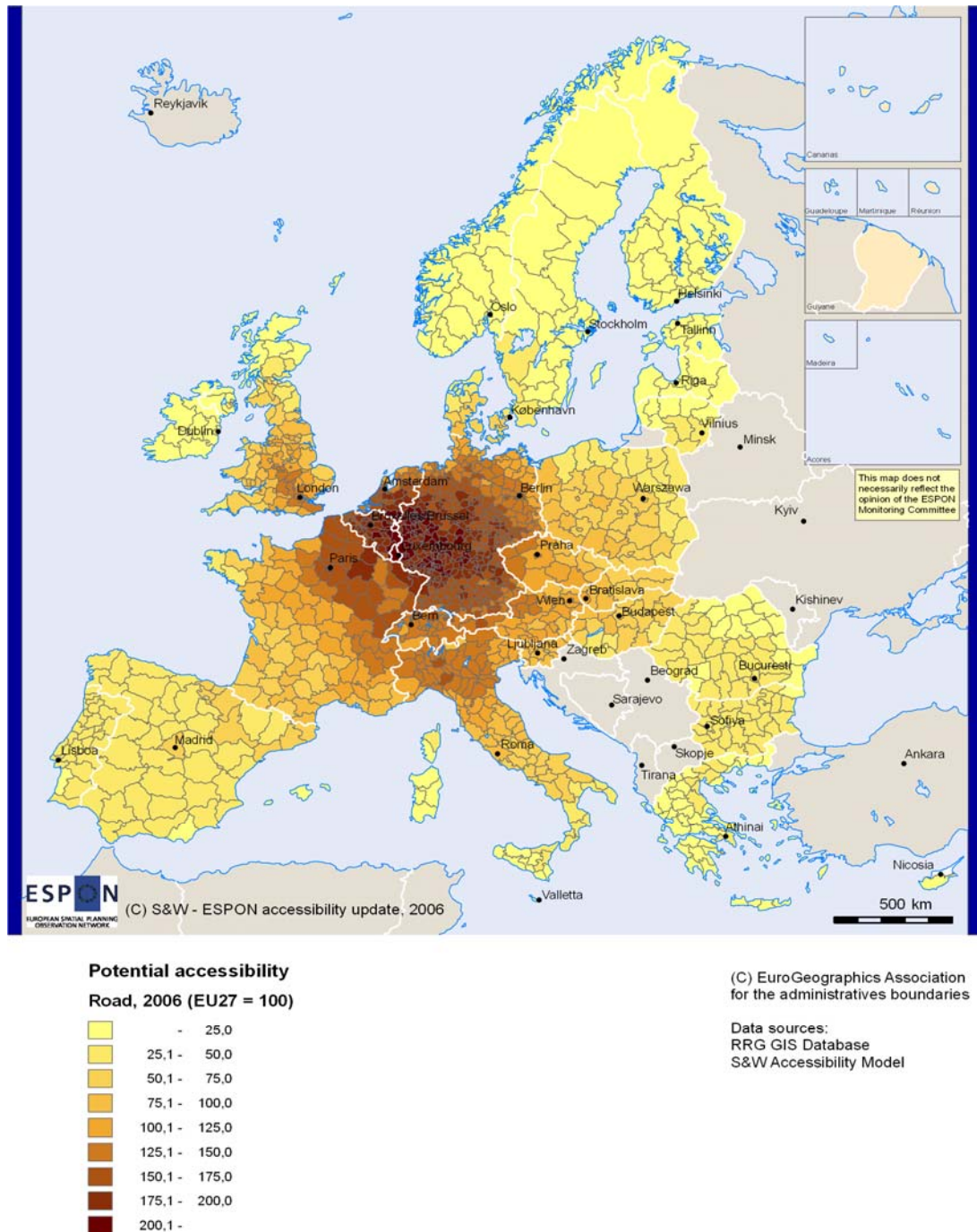
Par rapport à la carte d'accessibilité multimodale, le schéma d'accessibilité potentielle par route produit par ORATE (voir graphique 3.2) se rapproche de la vision traditionnelle d'un centre européen et d'une périphérie, le centre étant le Benelux et la partie occidentale de l'Allemagne, et affichant des valeurs diminuant pratiquement continuellement à partir de cette région vers les frontières extérieures de l'Union européenne. Vu que la structure ferroviaire en Europe est assez similaire au réseau routier, l'accessibilité potentielle par voie ferroviaire présente un schéma similaire de centre et de périphérie. Toutefois, les deux schémas reflètent la répartition du PIB en Europe plutôt que la structure des réseaux: contrairement au transport aérien, ni le réseau routier, ni le réseau ferroviaire ne créent un schéma d'accessibilité potentielle fondamentalement différent du schéma de distances «en ligne droite» entre les régions.

On peut toutefois améliorer la représentation de l'accessibilité par route en mesurant celle-ci de manière continue pour chaque parcelle de 2,5 x 2,5 km en Europe plutôt qu'en utilisant des régions statistiques (cartes 3.3 et 3.4). Cette approche montre comment certaines régions sont caractérisées par de fortes différences internes; habituellement, une capitale ou une région métropolitaine présente des valeurs bien supérieures à celles des régions environnantes (p. ex., Stockholm, Toulouse, Thessalonique), alors que d'autres régions présentent une accessibilité potentielle faible ou élevée de manière homogène.

Les cartes 3.5 et 3.6 montrent la moyenne de toutes les mesures d'accessibilité potentielle observées dans chaque région, pondérées en fonction de la population sur des parcelles de 2,5 x 2,5 km. Ceci est assez différent de la méthode précédemment appliquée dans le cadre d'ORATE (voir graphiques 3.1. et 3.2), qui ne considérait que l'accessibilité d'un nœud (central) dans chaque région. Ces cartes régionales tiennent compte de l'état de l'accessibilité, en considérant le territoire européen dans sa totalité et en ne le divisant pas en unités statistiques. Cette méthodologie est toutefois clairement inadéquate avec la création d'une approche de l'accessibilité pertinente pour la cohésion territoriale.

Malgré ces améliorations de la méthodologie, les cartes régionales dressent un portrait incomplet des niveaux d'accessibilité en Europe. Alors que les cartes continues (cartes 3.3 et 3.4) montrent plusieurs centres présentant des niveaux d'accessibilité supérieurs à la moyenne européenne, même dans les régions périphériques de l'Europe, seules quelques-uns apparaissent sur les cartes régionales traditionnelles (cartes 3.5 et 3.6) utilisant les divisions NUTS. En d'autres termes, les représentations continues de l'espace européen facilitent l'identification des plaques tournantes potentielles en Europe.

Graphique 3.2: Accessibilité routière potentielle (mise à jour des cartes d'accessibilité ORATE, 2006; ORATE 1.2.1, 2001)



En termes d'accès à la population, une zone continue présentant des valeurs supérieures à 200 % de la moyenne européenne s'étend de l'Angleterre au Nord de l'Italie, uniquement interrompue par la mer du Nord et les Alpes. En outre, elle s'étend de la région parisienne à l'Ouest jusqu'à Berlin et Prague à l'Est. Plus à l'Est, une deuxième zone présentant des valeurs élevées peut être observée de Varsovie à Katowice et Rzeszow en Pologne, avec des extensions aux alentours de Vienne et de Budapest. Enfin, des zones importantes présentant des valeurs élevées sont observées aux alentours de Porto, Madrid et Barcelone dans la péninsule ibérique, Rome et

Naples en Italie, dans une vaste zone centrée sur Bucarest en Roumanie et le long du corridor Glasgow-Édimbourg en Écosse.

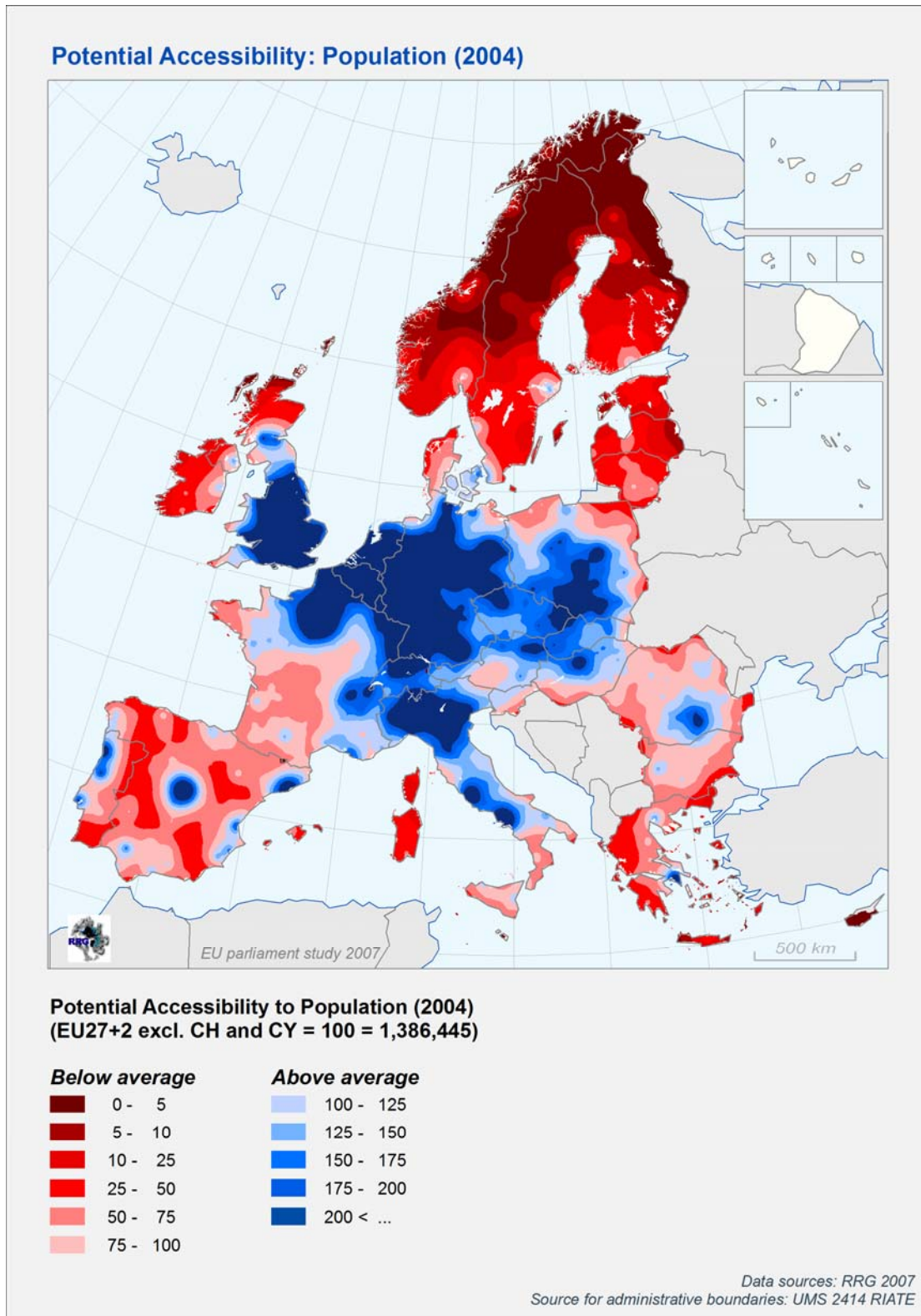
En procédant au même exercice pour l'accès au PIB, nous pouvons mettre en évidence des différences intéressantes dans le schéma spatial d'accessibilité. Le contraste le plus saisissant sur la carte de l'accessibilité potentielle au PIB est l'absence quasi-totale de valeurs supérieures à la moyenne européenne dans les nouveaux États membres, soulignant ainsi la forte disparité entre leur poids démographique et leur poids économique. D'autre part, les capitales nordiques et Dublin affichent des valeurs de plus de 175 % de la moyenne européenne, tandis que l'accessibilité potentielle du Nord du Portugal ou de villes comme Séville, Valence et Thessalonique est considérablement plus faible eu égard au PIB qu'eu égard à la population. La comparaison des deux cartes donne une bonne indication des endroits où le défi de réduction des disparités européennes en matière de richesses et de revenus est le plus grand.

Cela n'implique toutefois pas que chaque carte puisse être assimilée aux mesures du potentiel économique. Un accès faible à la population ou au PIB n'implique pas nécessairement qu'une région ne peut générer les revenus suffisants pour ses habitants. Les cartes d'accessibilité potentielle identifient principalement les régions qui peuvent baser leur stratégie économique sur le développement de fonctions de «plaque tournante», à savoir en agissant comme des carrefours pour les entreprises et les entrepreneurs. Les fonctions de «plaque tournante» ne doivent pas seulement être comprises au sens de plaques tournantes de transport, mais peuvent également inclure des groupements de services avancés d'entreprises et tous types d'activités rendant possible des interactions entre les acteurs économiques.

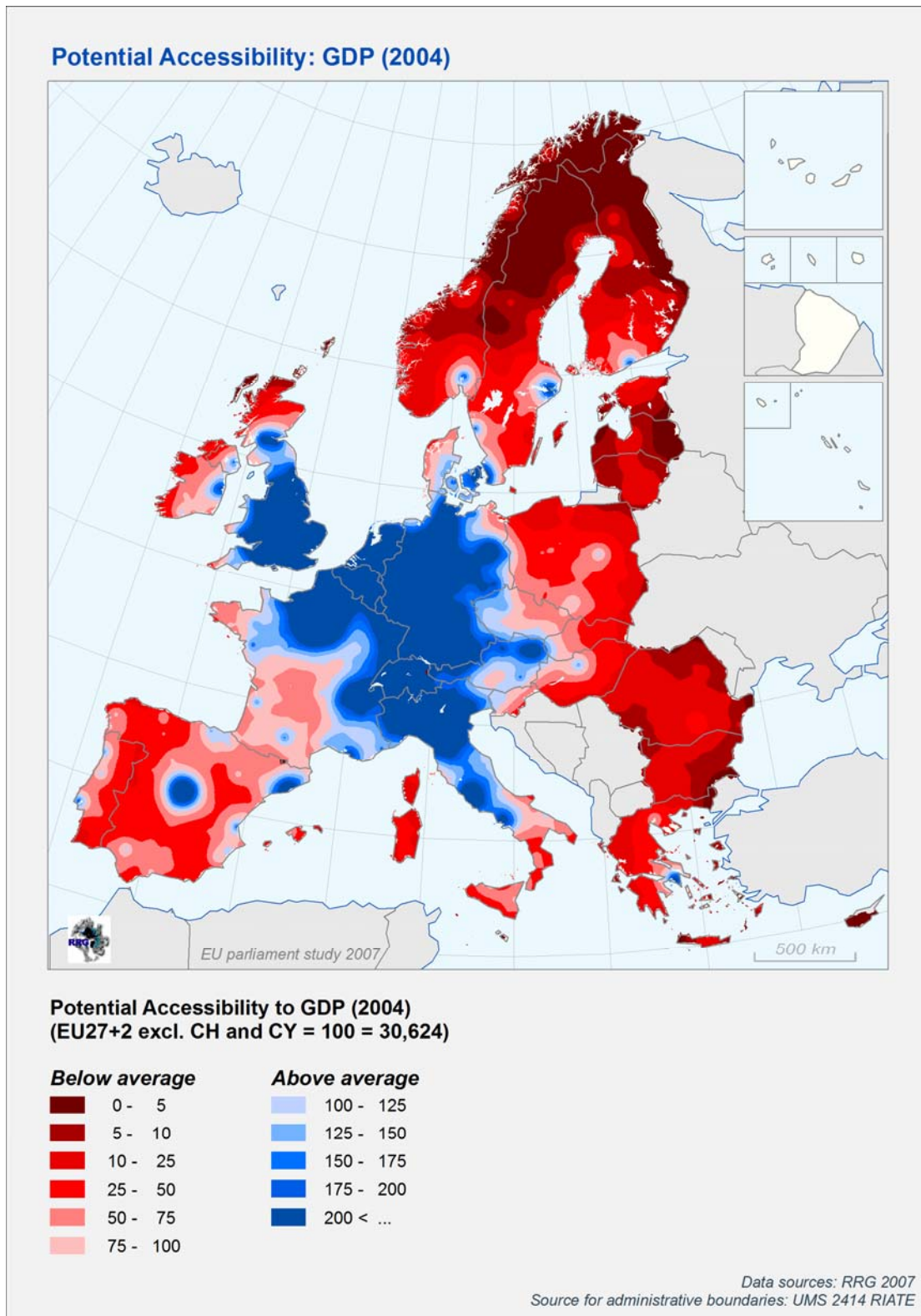
Les défis en matière d'accessibilité dans les régions reculées ne sont pas nécessairement reflétés par un indice général de périphéricité, étant donné qu'ils concernent souvent le profil industriel de chaque région. Par exemple, une région disposant d'une industrie minière pourrait avoir besoin d'un accès au rail et aux ports maritimes lui permettant de traiter des marchandises à tonnage élevé, tandis que d'autres régions concernées davantage par la production agricole ou la pêche dépendront de modes de transport fiables et rapides pour exporter leur production. La capacité et la fiabilité des réseaux de transport ne se reflètent pas dans les indicateurs d'accessibilité ou de périphéricité. En outre, les principaux marchés pour les industries dans les régions reculées pourraient ne pas être européens, mais mondiaux. Les industries du papier et du fer dans le Nord de la Suède et de la Finlande sont un bon exemple d'industries périphériques concentrées sur le marché mondial. Dans ces cas, le défi industriel ne consiste pas à relier les régions concernées aux régions centrales européennes, mais à leur permettre d'atteindre leurs marchés cibles sur la scène mondiale à moindre coût.

De manière plus générale, l'impact de la périphéricité sur les performances économiques de chaque région peut être remis en cause. Comme l'a montré le chapitre précédent, certaines des régions d'Europe les plus périphériques (les pays nordiques et l'Espagne) figurent parmi les économies européennes à la croissance la plus rapide. Il n'est généralement pas possible de quantifier les coûts supplémentaires générés par une situation périphérique en Europe; cela est dû principalement au fait que les activités économiques développées dans ces régions reculées sont naturellement moins sensibles aux coûts de transport et ne sont pas dépendantes d'un accès rapide aux principaux marchés européens. Du moment que ces activités peuvent fournir de l'emploi à la population locale et peuvent générer une production suffisante de richesse, la périphéricité n'est, en termes de développement économique, pas considérée comme un problème.

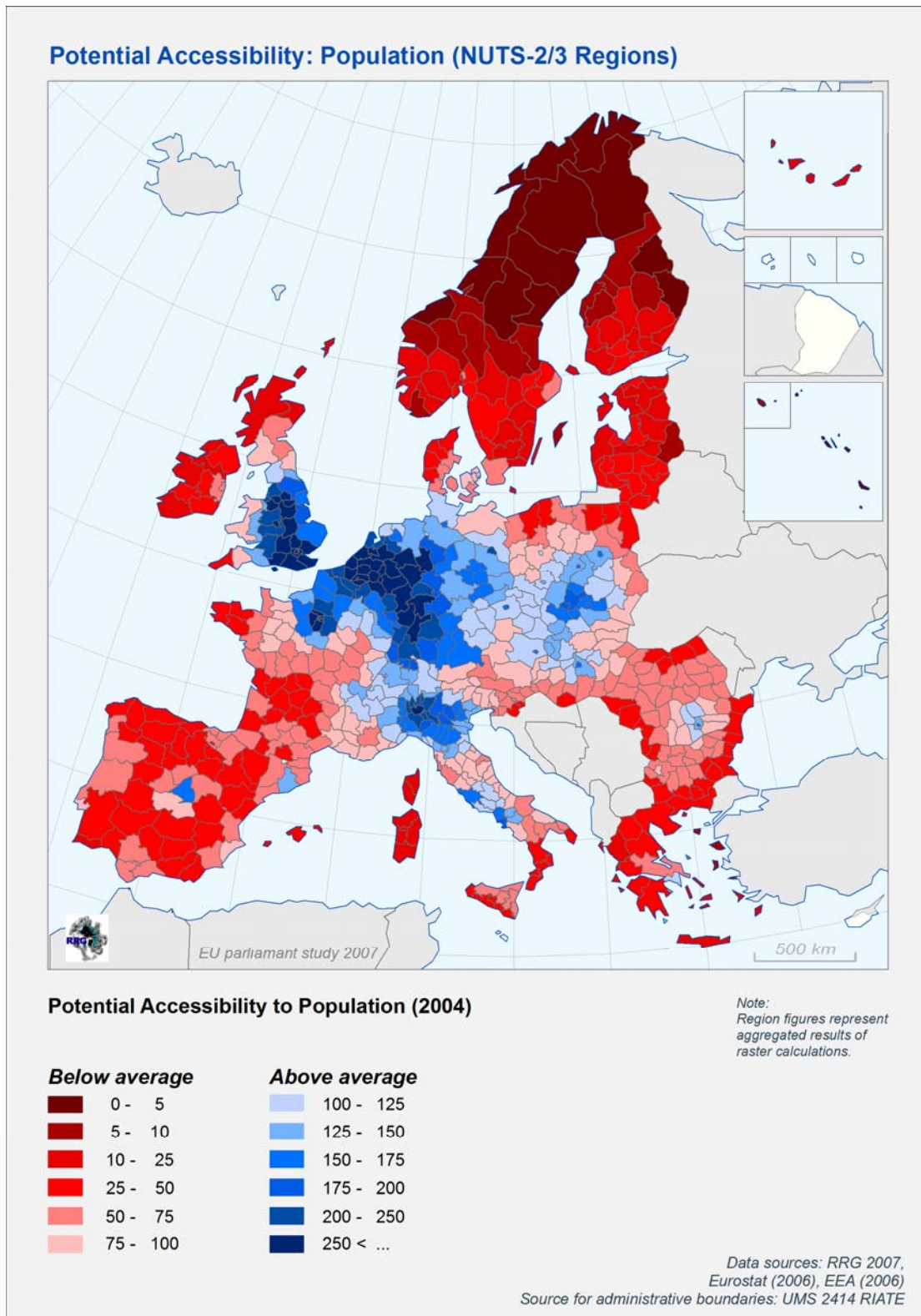
Carte 3.3: Accessibilité routière potentielle à la population (2004), mesurée par parcelle de 2,5 x 2,5 km



Carte 3.4: Accessibilité routière potentielle au PIB (2004), mesurée par parcelle de 2,5 x 2,5 km

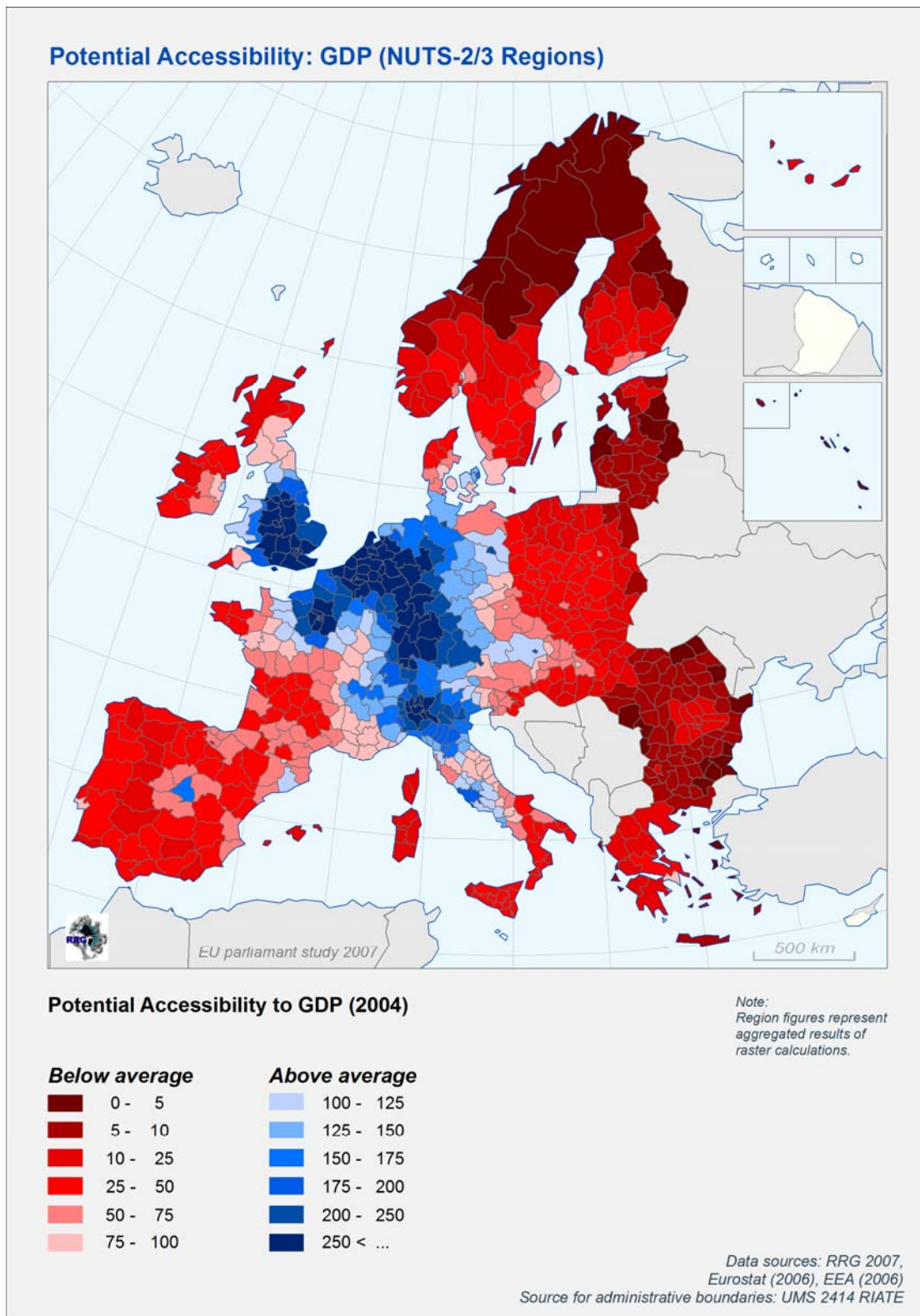


Carte 3.5: Accessibilité routière potentielle à la population (2004) au niveau NUTS 2/3



Le calcul de l'accessibilité moyenne des valeurs observées pour chaque parcelle de 2,5 x 2,5 km dans toutes les régions, pondérées en fonction de leur population respective, fournit une estimation plus équilibrée de l'état d'accessibilité de chaque région que l'extrapolation à partir de la situation de la ville principale de chaque région (p. ex., graphiques 3.1 et 3.2).

Carte 3.6: Accessibilité routière potentielle au PIB (2004) au niveau NUTS 2/3



Le calcul de l'accessibilité moyenne des valeurs observées pour chaque parcelle de 2,5 x 2,5 km dans toutes les régions, pondérées en fonction de leur population respective, fournit une estimation plus équilibrée de l'état d'accessibilité de chaque région que l'extrapolation à partir de la situation de la ville principale de chaque région (p. ex., graphiques 3.1 et 3.2).

En termes de développement territorial, la question ne porte pas tellement sur l'accès au marché mais bien sur l'existence de connexions entre les régions présentant un profil complémentaire. La création de régions fonctionnelles intégrées plus larges est bien une condition préalable importante à une croissance renforcée. Cette question est particulièrement critique dans les régions les moins peuplées de la ceinture européenne, où l'absence d'une masse critique est le défi le plus important pour les marchés locaux du travail: l'intégration des régions voisines devient un moyen de compenser le faible potentiel démographique. Les études européennes en matière d'accessibilité ont jusqu'ici fourni peu d'éléments empiriques sur la manière dont la politique de cohésion peut le mieux aborder ces questions d'accessibilité et d'intégration interrégionales.

Pour conclure, les indices européens de périphéricité ou de centralité fournissent une indication des défis en matière d'intégration européenne plutôt que de développement économique régional. Il est admis que certains types d'activités ne sont possibles que dans les régions centrales de l'Europe, activités que nous avons désignées comme «fonctions de plaque tournante». Un large éventail d'autres activités sera moins sensible à la distance entre les sites de production et les marchés. Lorsqu'il existe des défis liés à la périphéricité, ils pourraient être liés à des questions de qualité, de capacité et de fiabilité des transports plutôt qu'à la durée ou aux coûts des transports. Les cartes de l'accessibilité potentielle, identifiant les régions les plus centrales et périphériques d'Europe, fournissent dès lors une représentation synthétique de la manière dont le continent européen est organisé, plutôt qu'une vision de la manière dont ces régions peuvent interagir.

D'autres mesures d'accessibilité présentent une pertinence politique plus immédiate. Cela concerne en particulier la question de l'accès aux services aux particuliers et aux entreprises. Comme mentionné dans le *troisième rapport sur la cohésion économique et sociale* (Commission européenne, 2004), un élément central de la cohésion territoriale est que «les personnes ne doivent pas être désavantagées où qu'elles vivent ou travaillent dans l'Union». Des schémas territorialement équilibrés en matière de fourniture de services sont cruciaux à cet égard.

3.2. L'accès aux personnes en tant que principal déterminant de l'accès aux services

Une fourniture de services à coûts réduits présuppose que le nombre de clients ou d'utilisateurs potentiels atteigne une certaine masse critique. Au-delà de ce niveau, il faut examiner s'il existe un marché pour des services à prix plus élevés ou si les coûts additionnels sont compensés par la génération d'externalités sociales ou économiques positives qui justifieraient les subventions publiques.

La répartition de la population européenne est dès lors un paramètre critique pour évaluer les niveaux de fourniture de services et identifier les zones potentielles à problèmes. Comme souligné ultérieurement dans le présent rapport (voir sous-chapitre 4.1), les chiffres de la densité moyenne de la population sont assez complexes à interpréter à cet égard, étant donné que les résultats sont déterminés par la taille des régions ou des municipalités. Des méthodes alternatives de fournir des résultats comparables en Europe sont dès lors nécessaires.

Les indicateurs des fonds destinés aux infrastructures de services peuvent s'avérer aussi problématiques que les chiffres de la densité. Par exemple, les «allocations de fonds» régionales pour les services de soins de santé mesurés en «lits par habitants» au niveau NUTS 2 fournissent

peu d'indications quant à savoir si ces facilités sont concentrées dans la capitale de la région ou si elles sont organisées afin d'être accessibles aux habitants des villes et de la campagne. On peut dès lors affirmer qu'il est plus sensé d'examiner la proportion des habitants de chaque région qui ont accès à un type donné de services pour un trajet d'une durée raisonnable.

3.2.1. Le potentiel de population en tant qu'alternative à la densité de population

L'étendue spatiale des régions considérées comme peu peuplées varie considérablement selon qu'on examine les chiffres à l'échelle municipale ou régionale. Les défis de l'éparpillement démographique se rencontrent toutefois chaque jour à travers l'Europe: par exemple, en raison de la dépopulation rurale et de l'accent accru sur la réduction des coûts des services publics et privés, des bureaux de poste, des écoles et des maternités sont fermés. La difficulté de délimiter territorialement des régions où ce type de problème est susceptible de survenir est importante dans la réflexion politique européenne en matière de disparités régionales et de cohésion.

La fermeture d'un bureau de poste, d'une école ou d'une maternité n'est pas directement liée au nombre de personnes vivant dans la municipalité ou la région concernée. Le paramètre critique est le nombre de personnes vivant à distance raisonnable du service concerné. Différentes distances peuvent être considérées comme pertinentes, en fonction de la nature du service et du type de région. Les personnes vivant dans certaines régions périphériques sont prêtes à voyager plus loin pour atteindre certains services; à l'inverse, les durées quotidiennes les plus longues de trajet entre le lieu de travail et le domicile sont observées parmi les populations suburbaines des principales régions métropolitaines d'Europe. Globalement, les études^[21] ont toutefois montré que le nombre de navetteurs diminuait généralement fortement lorsque la durée du trajet excédait 45 minutes.

Par conséquent, nous pouvons estimer que la population totale se trouvant à 45 minutes de tout point en Europe nous donne une indication des types de services «quotidiens» qui peuvent s'y développer. La véritable durée du trajet de 45 minutes vers tous les points est difficile à calculer, surtout s'il faut tenir compte des transports en commun. On peut toutefois traduire cette durée en un rayon de 50 km à vol d'oiseau. En calculant le nombre de personnes vivant dans un rayon de 50 km de chaque point^[22] en Europe, on obtient le *potentiel de population à 50 km*. Ces valeurs ont été normalisées à la moyenne de l'UE-27+2^[23] afin de mettre en évidence les régions situées au-dessus ou en dessous de cette moyenne. La carte qui en résulte (carte 3.7) nous fournit une représentation des schémas d'établissement comparables en Europe.

Sans surprise, la carte met en évidence le potentiel de population le plus important qui réside dans les régions les plus urbanisées du continent: les pays du Benelux, l'Ouest de l'Allemagne, le Sud de l'Angleterre et le Nord de l'Italie. Plus important, elle souligne le fait que les territoires des nouveaux États membres jouissent souvent d'un potentiel de population élevé. Ceci vaut particulièrement pour les régions principales de Pologne et de République tchèque ainsi que, dans une moindre mesure, pour la Slovaquie et la Hongrie. Inversement, de grandes régions de nombreux pays de l'UE-15 ont un potentiel de population inférieur à la moyenne européenne, l'arrière-pays français et espagnol en étant un exemple spécifique.

^[21] Voir, par exemple, BBR, 2000; ministère fédéral des transports, des bâtiments et des affaires urbaines, 2003; Barker et Connolly, 2006

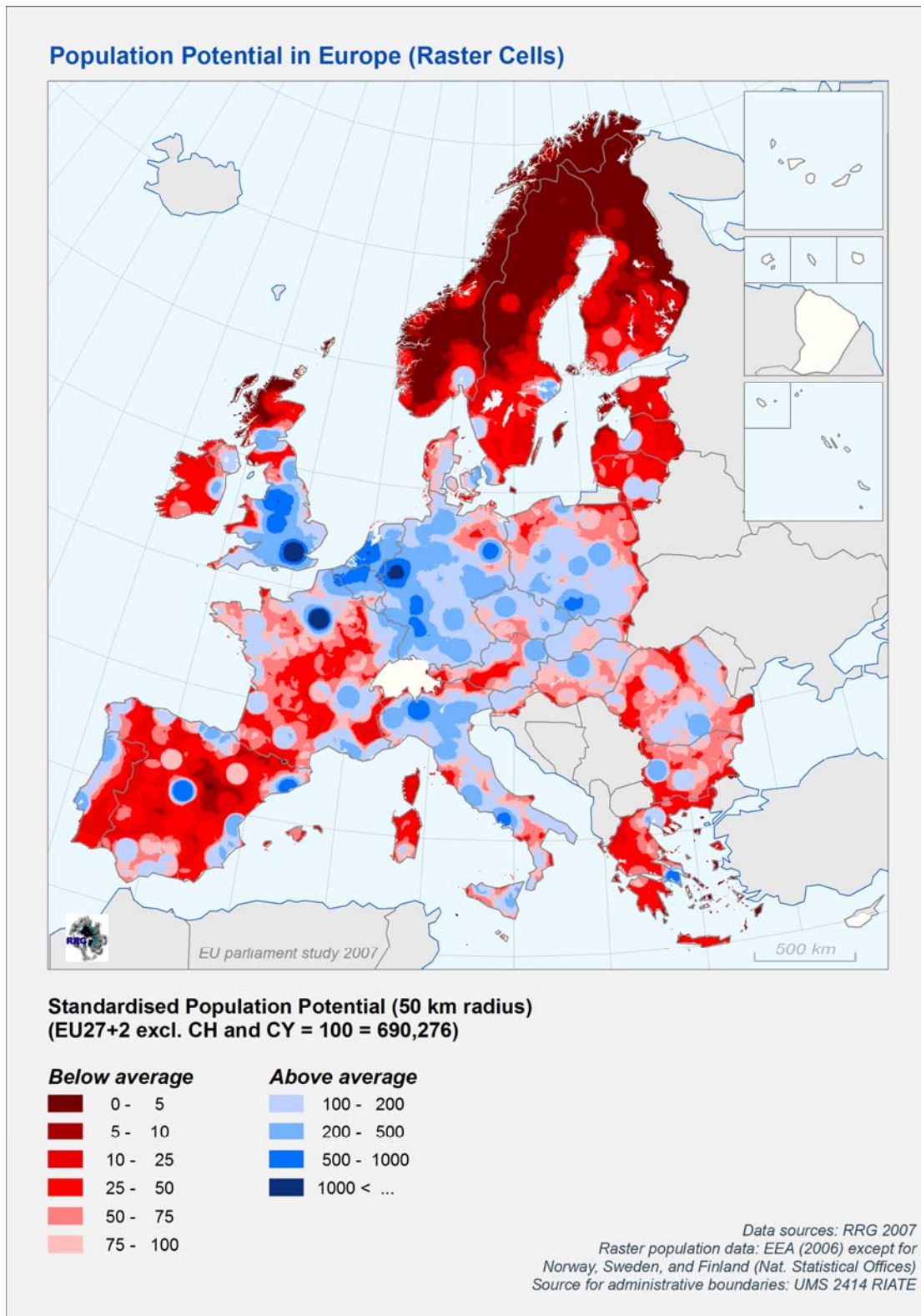
^[22] Pour cet indicateur, nous avons utilisé des parcelles de 2,5 x 2,5 km pour l'Europe, sauf pour les pays nordiques, à savoir la Norvège, la Suède et la Finlande, où nous avons utilisé des parcelles de 1 x 1 km.

^[23] UE-27 plus Norvège et Suisse

Les plus grandes zones continues présentant des valeurs de potentiel de population inférieures à 5 % de la moyenne européenne sont observées dans le Nord de la Finlande et de la Suède. Leur spécificité a été reconnue au niveau européen, étant donné que ces régions bénéficient d'un soutien au titre des fonds structurels en raison de leur faible densité de population. On trouve également d'autres régions plus petites présentant des valeurs faibles dans les îles et les Highlands écossais, ainsi que dans l'arrière-pays espagnol. Il est intéressant de constater également des valeurs faibles dans d'autres types de régions. Cela concerne tout d'abord certaines des principales régions montagneuses d'Europe. À la carte 3.7, les zones montagneuses comme les Alpes, les Pyrénées, les Carpates, les monts cantabriques et le *Massif central* présentent des valeurs fortement plus faibles que les régions environnantes plus basses. Des faibles valeurs peuvent également être observées dans la plupart des îles, tant dans la Méditerranée que dans la Baltique. Cela reflète une similitude entre trois desdits «handicaps permanents» de la politique de cohésion européenne, à savoir l'éparpillement de la population, le caractère montagneux et l'insularité. Dans toutes ces régions, le défi fondamental en matière de développement social et économique concerne la difficulté d'atteindre une masse de population critique dans les régions fonctionnelles (p. ex., les marchés du travail).

En cas de faible potentiel de population, le niveau de fourniture de services dépend de facteurs comme la richesse locale, la capacité sociale des communautés locales et les politiques publiques. La comparaison des niveaux de fourniture de services avec les schémas de potentiel de population fournit dès lors une méthode d'évaluation du degré auquel les initiatives locales et les autres politiques régionales, nationales ou européennes compensent les défis démographiques et promeuvent par là l'égalité des chances dans les territoires concernés.

Graphique 3.7: Potentiel de population dans un rayon de 50 km



3.2.2. Accès aux services

S'agissant des infrastructures de services, nous avons, dans le cadre de la présente étude, choisi de nous concentrer sur l'accès aux aéroports, aux hôpitaux et aux universités. Ces trois types d'infrastructures sont à différents égards importants pour l'amélioration de la productivité, de la compétitivité et de la qualité de vie. Nous n'avons toutefois tenu compte que des infrastructures de services d'un certain niveau d'importance: les aéroports pris en compte ont au moins un vol direct régulier par semaine, tandis que les universités comportent au moins 1 000 étudiants et les hôpitaux, au moins 300 lits. L'année de référence pour toutes ces données relatives aux infrastructures est 2001^[24].

Les études effectuées dans le cadre du programme ORATE ont porté sur la qualité des services fournis en termes de financement par région ou par zone urbaine (lits par habitant, étudiants par région, etc.). Ces approches sont utiles pour comparer les objectifs. Comme elles ne tiennent pas compte de la situation de l'infrastructure sur le territoire par rapport aux schémas d'établissement et aux infrastructures de transport, elles ne reflètent pas les disparités intrarégionales en matière d'accessibilité des services. En outre, elles ne reflètent pas l'importance potentielle des infrastructures de chaque région pour les zones avoisinantes.

Pour l'élaboration de la politique de cohésion, les informations sur l'organisation territoriale des aéroports, des hôpitaux et des universités doivent être compilées et représentées sous forme de points dans l'espace. En d'autres termes, il ne suffit pas d'examiner l'offre totale de services dans une région ou une ville; il faut également pouvoir localiser chaque infrastructure de service en fonction de sa position géographique précise.

Deuxièmement, la durée du trajet jusqu'au point de fourniture de services le plus proche doit être calculée. À cet effet, nous nous sommes concentrés sur l'accessibilité routière, étant donné que l'accessibilité ferroviaire en tenant compte des horaires n'est actuellement pas disponible pour l'ensemble de l'Europe. À partir de chaque point de l'Europe, nous avons calculé combien de temps il fallait pour arriver à l'aéroport, à l'université ou à l'hôpital le plus proche (voir respectivement les cartes 3.8, 3.9 et 3.10). Dans les trois cas, le chiffre obtenu a été normalisé en fonction de la moyenne correspondante pour l'UE-27+2.

Les schémas territoriaux qui en découlent doivent être comparés à la carte précédente concernant le potentiel de population (voir carte 3.7), afin d'identifier les régions dans lesquelles les niveaux de fourniture de services sont supérieurs ou inférieurs à ce qu'il faut espérer au vu du nombre de personnes vivant dans la région. Globalement, on assiste à une adéquation relativement bonne entre la répartition territoriale des trois types d'infrastructures et le potentiel de population correspondant. Il existe toutefois plusieurs exceptions. La forte densité d'aéroports dans la périphérie Nord reflète les politiques actives de promotion de ce type d'infrastructures dans les régions périphériques^[25]. Un nombre relativement élevé d'universités

^[24] Les seuils mentionnés étaient principalement définis pour des raisons de disponibilité des données, afin d'établir une base de données paneuropéenne harmonisée et comparable reprenant les aéroports, les hôpitaux et les universités. Néanmoins, pour ce qui est des aéroports, ceux sans vols directs réguliers peuvent être considérés comme très petits et d'importance mineure; ils peuvent donc être exclus de la présente analyse. Pour ce qui est des universités, l'ensemble choisi représente également les établissements comprenant plus de 1 000 étudiants.

^[25] Toutefois, comme l'ont montré les études récentes (Gløersen *et al.*, 2006; Schürmann et Spiekermann, 2006), le degré auquel les aéroports régionaux remplissent leur fonction dépend du nombre et du type de destinations desservies par les vols directs. Par exemple, la plupart des aéroports régionaux dans l'extrême Nord de la Finlande, de la Suède et de la Norvège sont uniquement reliés aux capitales, et ne desservent aucune autre destination. Ainsi, les autres régions de l'Europe ne peuvent être atteintes que via Stockholm, Helsinki et Oslo. D'autres aéroports

est observé dans les régions présentant un faible potentiel de population dans l'Ouest de l'Irlande, en Bulgarie et en Roumanie, ainsi que dans la périphérie Nord. Les possibilités de mettre en œuvre des stratégies basées sur un enseignement supérieur dans ces régions créent un potentiel d'amélioration de la cohésion territoriale.

À l'inverse, la faible densité d'aéroports et d'universités à l'Ouest et au Sud de Paris reflète les effets de polarisation de la capitale française. Les nouveaux États membres de l'Union ont également une densité d'aéroports qui, par rapport aux potentiels de population, est plus faible que dans le reste de l'Europe. En comparaison, les hôpitaux de plus de 300 lits sont plus également répartis sur le territoire européen. On peut observer d'importantes régions continues nécessitant un trajet de plus d'une heure jusqu'à l'hôpital le plus proche dans les pays nordiques.

Encadré 3.1: Approvisionnement en énergie

Pour les consommateurs (particuliers et entreprises), l'accès à l'énergie n'est pas principalement une question de distance par rapport aux infrastructures énergétiques, à savoir les centrales électriques, voire une question d'absence d'infrastructures techniques en tant que telles (lignes électriques), mais il reste avant tout une question de prix et de fiabilité en matière d'approvisionnement. Ces questions sont généralement traitées au niveau national. Ces marchés de l'énergie monopolistiques/oligopolistiques organisés au niveau national conduisent à une forte disparité en termes de prix de l'électricité entre les pays. En outre, de nombreux consommateurs, particuliers ou entreprises, sont préoccupés par les prix élevés de l'énergie, qu'ils considèrent comme un facteur de restriction à la croissance économique et au maintien de l'État providence.

Les récents mouvements vers une libéralisation accrue des marchés de l'énergie devraient se poursuivre dans un avenir proche. Pour tout niveau territorial concerné (européen, national ou régional), les principales questions consistent à assurer un approvisionnement durable et fiable à long terme dans un contexte d'épuisement potentiel des sources énergétiques non renouvelables et à améliorer le degré d'autosuffisance européenne. Les stratégies portant sur la diversification des sources énergétiques, incluant l'encouragement des ressources renouvelables comme le vent, la biomasse, les cellules solaires et l'eau et sur les efforts renouvelés visant à promouvoir une utilisation plus efficace de l'énergie peuvent contribuer à atteindre ces objectifs.

Même si les États membres poursuivent des politiques à prédominance nationale dans le secteur de l'énergie, les solutions à long terme requièrent une coopération européenne renforcée. Les objectifs européens en matière d'environnement doivent être accompagnés par des politiques énergétiques européennes aussi ambitieuses. En effet, les dirigeants européens ont récemment fixé un objectif ferme de réduction de 20 % des émissions des gaz à effets de serre par l'UE d'ici à 2020 – l'UE acceptera de faire passer cet objectif à 30 % si les États-Unis, la Chine et l'Inde prennent les mêmes engagements. Les dirigeants de l'UE ont également fixé un objectif global contraignant de 20 % de sources d'énergie renouvelable d'ici à 2020, contre 6,5 % actuellement.

Source:

ORATE 2.1.4 (2005): *Tendances territoriales des services et réseaux énergétiques et impacts territoriaux de la politique énergétique de l'UE*. Rapport final. Lisbonne: CEEETA.

Page d'accueil de la Commission européenne: http://ec.europa.eu/energy/energy_policy/index_en.htm

En outre, la population pouvant bénéficier de chacun de ces services à chacun de ces points peut être quantifiée. Cela présuppose de définir une durée de trajet en dessous de laquelle l'infrastructure est accessible pour la population locale. Nous avons choisi une heure,

régionaux sont dominés par une ou deux compagnies à bas prix, desservant un nombre limité de destinations directement, mais ces aéroports ne sont pas réellement ancrés dans un *réseau de vol* (nombre limité de destinations, vols non synchronisés, impossibilité de réserver des correspondances, possibilités limitées de s'enregistrer pour les correspondances, etc.).

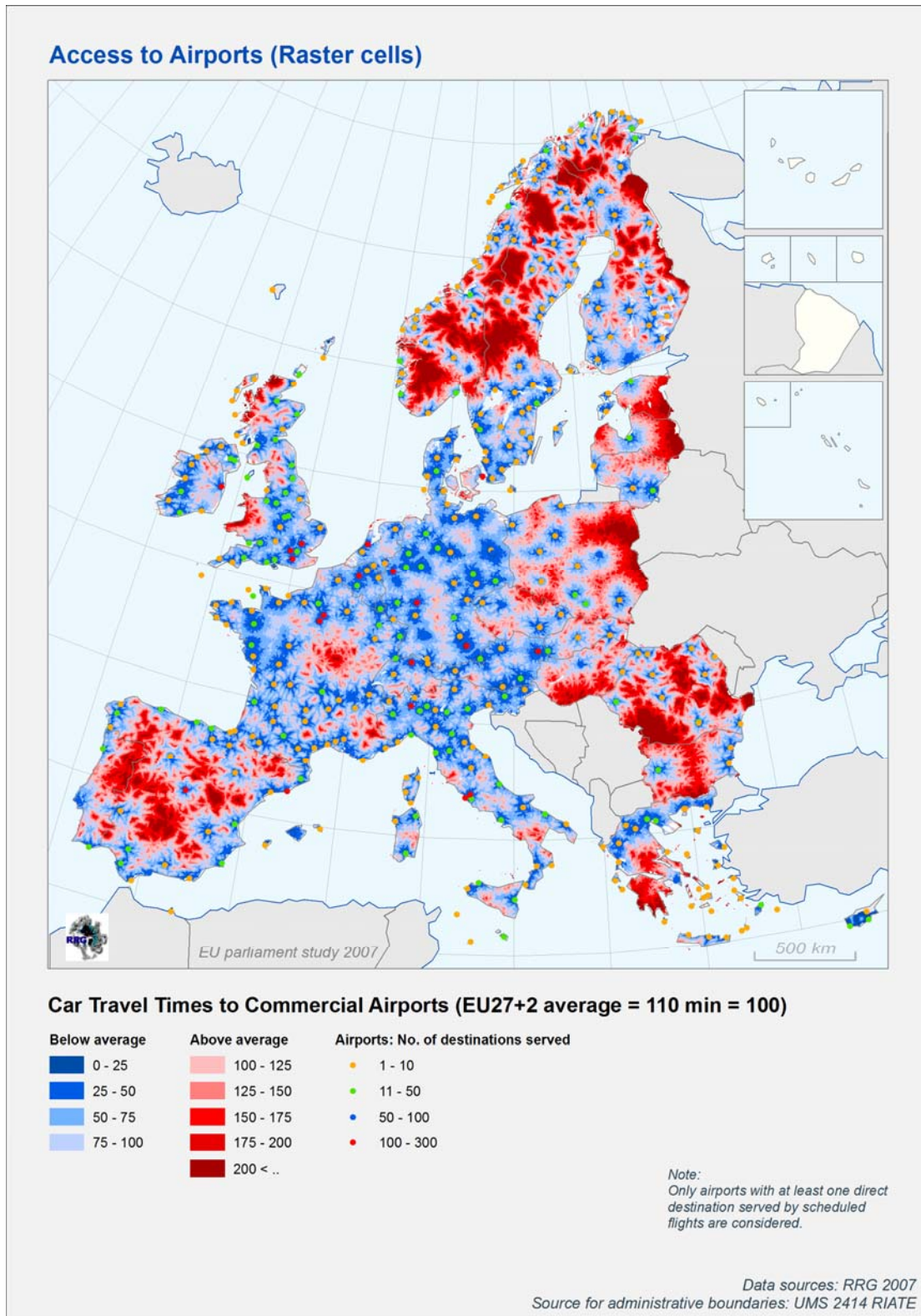
considérant que la durée de trajet acceptée pour parvenir à un prestataire de service spécialisé avait tendance à excéder celle du trajet quotidien entre le domicile et le lieu de travail. Le but principal de ces calculs est d'identifier les personnes ou communautés se trouvant à moins d'une heure du prestataire de service de chaque type le plus proche. Les chiffres de population de ces communautés ont été additionnés au niveau régional pour les aéroports, les universités et les hôpitaux (voir respectivement les cartes 3.11, 3.12 et 3.13). Nous objectons ici que ce type de mesure permet une meilleure évaluation des niveaux de cohésion territoriale en Europe que les indicateurs de financement comme le nombre d'aéroports par région.

Les mesures concrètes visant à améliorer l'accès aux services en Europe peuvent suivre trois voies. La première option est d'améliorer le réseau de transports afin de relier une plus grande part de la population aux infrastructures existantes. La deuxième possibilité est d'adopter des politiques plus explicites pour la répartition territoriale des infrastructures de services. Enfin, la troisième alternative consiste à se concentrer sur les régions frontalières, où la «raideur» administrative empêche les personnes de bénéficier des infrastructures existantes dans une région ou un pays voisin.

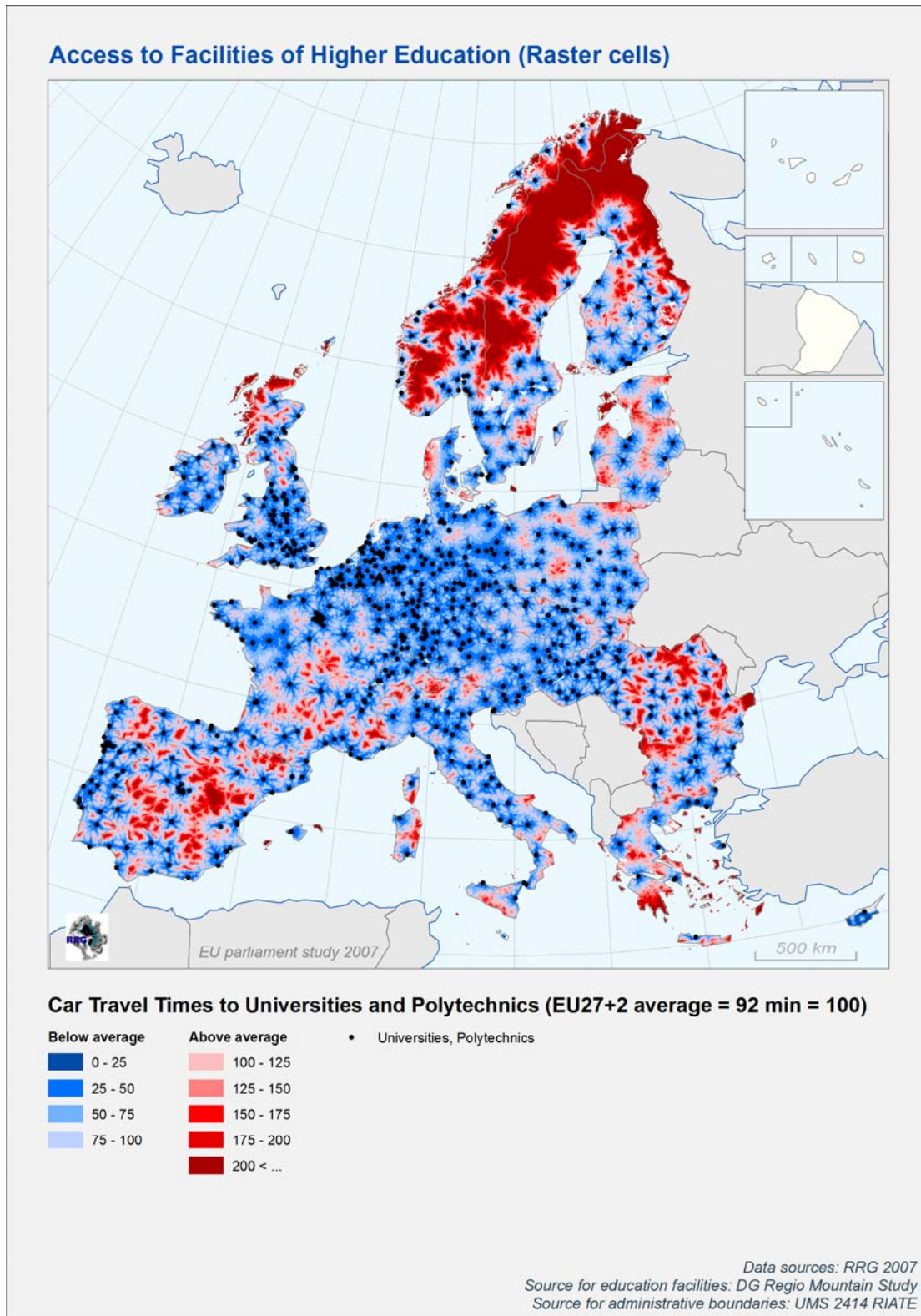
On peut généralement observer que la plupart des pays connaissent des disparités très importantes entre les régions s'agissant de la proportion de la population se trouvant à moins d'une heure des services importants. Dans de nombreux pays, on trouve des régions disposant d'une couverture totale et d'autres ne prévoyant aucun accès. Ceci concerne principalement les aéroports et les universités et met en évidence le fait que les conditions préalables au développement économique restent diverses dans tous les États membres de l'Union.

En termes d'élaboration de la politique, cet exercice montre que l'allocation des fonds doit se rapporter à la manière dont les régions sont organisées, et pas uniquement à leurs performances globales. Il s'agit d'une condition préalable à la compréhension de la manière dont les structures territoriales peuvent avoir une influence sur les stratégies de développement économique et social et à l'amélioration de l'élaboration des mesures visant à une croissance équilibrée et durable. Les exemples présentés ici illustrent la manière dont ce type de mesures territoriales peuvent être additionnées au niveau régional afin de correspondre aux cadres institutionnels en matière de gouvernance territoriale.

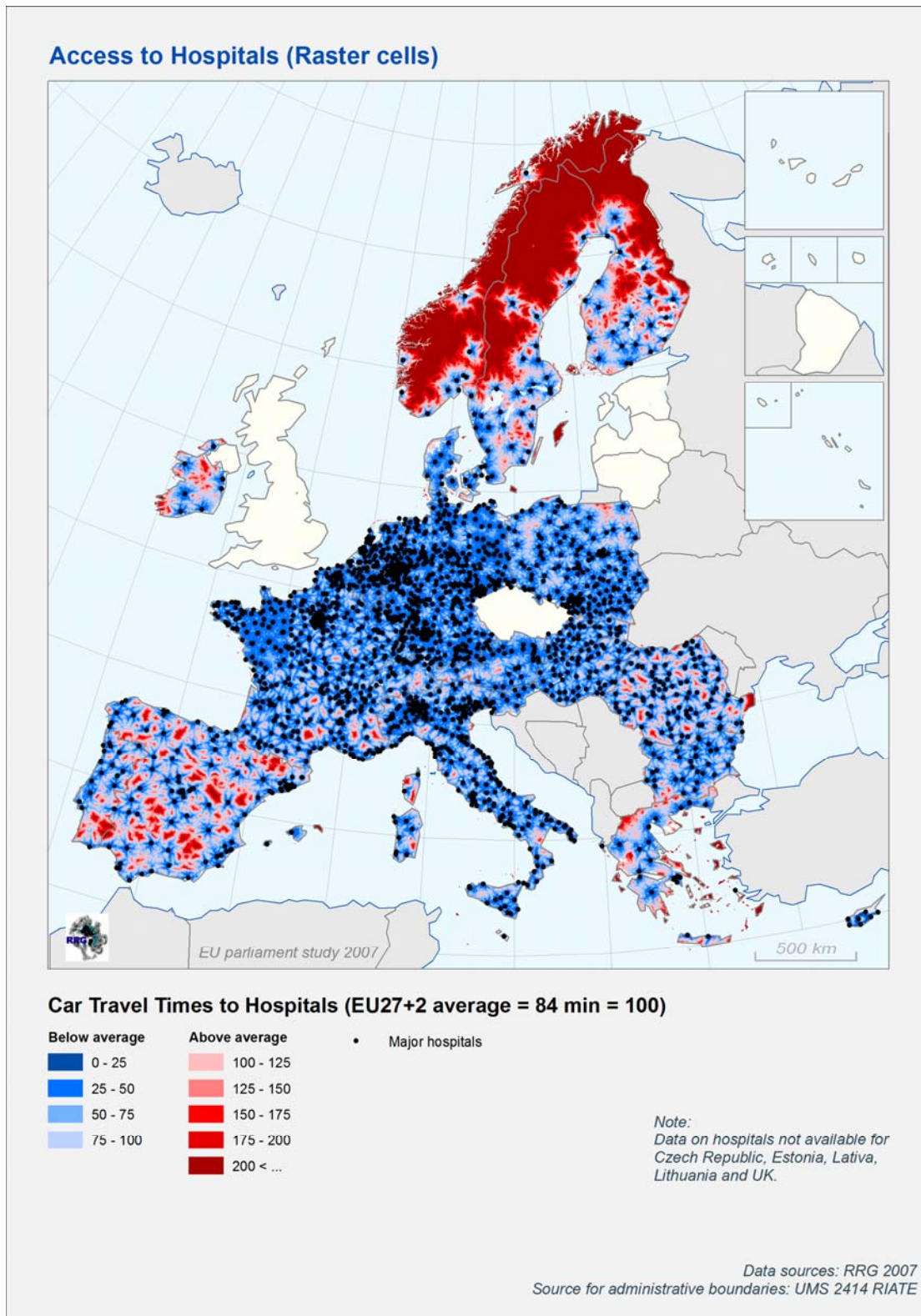
Carte 3.8: Durée du trajet par route jusqu'aux aéroports commerciaux, normalisée à la moyenne de l'UE-27



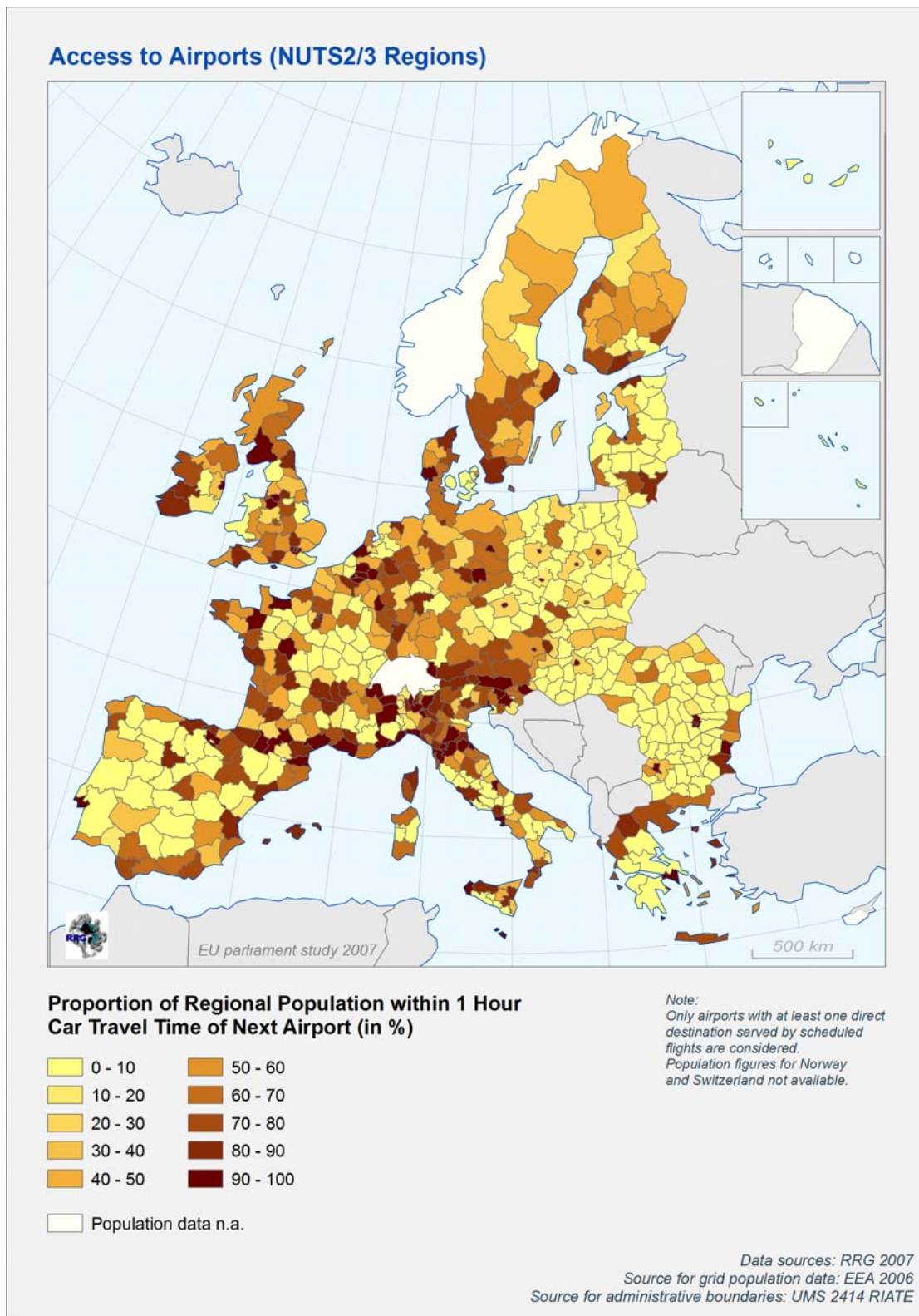
Carte 3.9: Durée du trajet par route jusqu'aux universités et écoles polytechniques, normalisée à la moyenne de l'UE-27+2



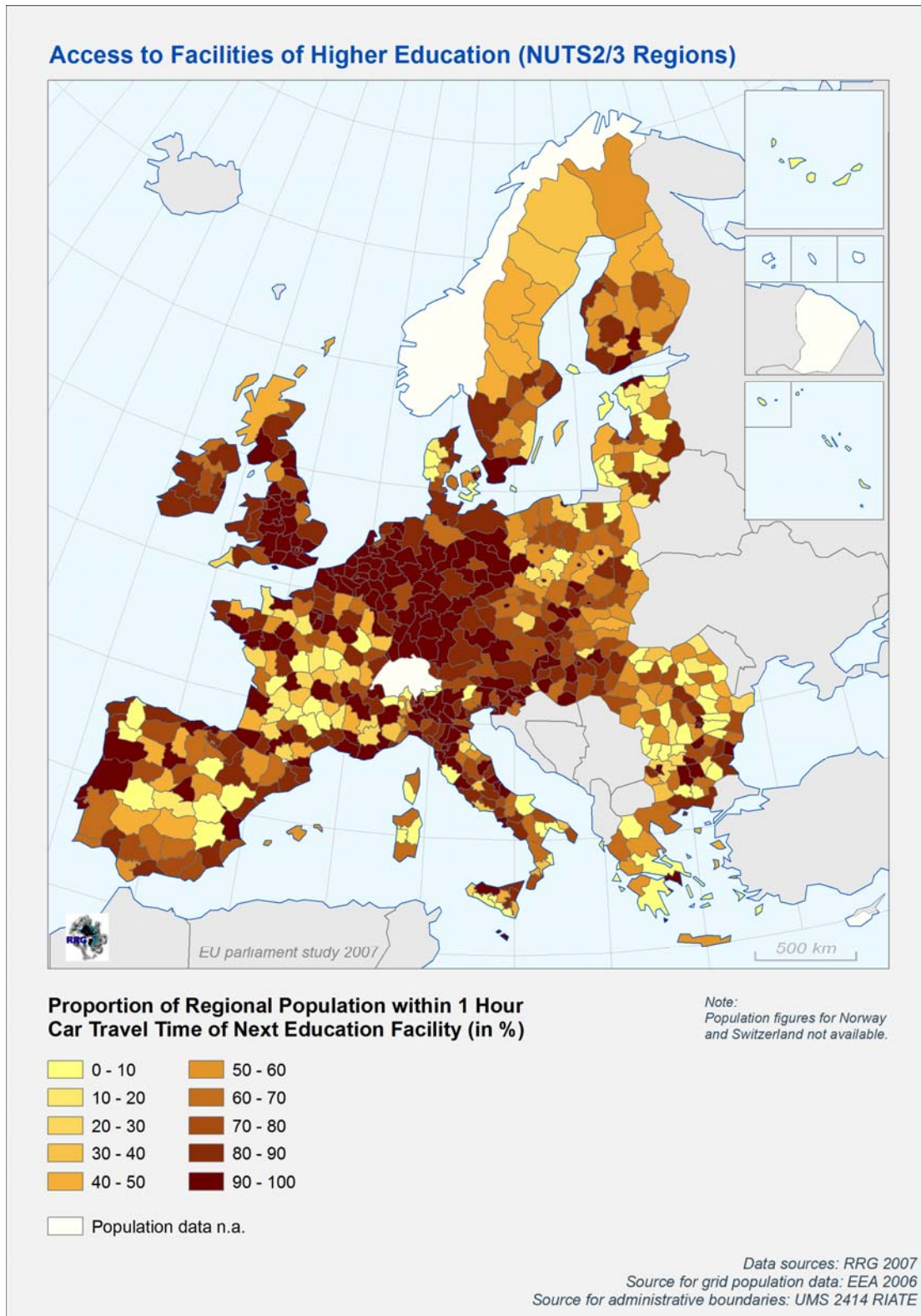
Carte 3.10: Durée du trajet par route jusqu'aux aéroports, universités et hôpitaux, normalisée à la moyenne de l'UE-27+2



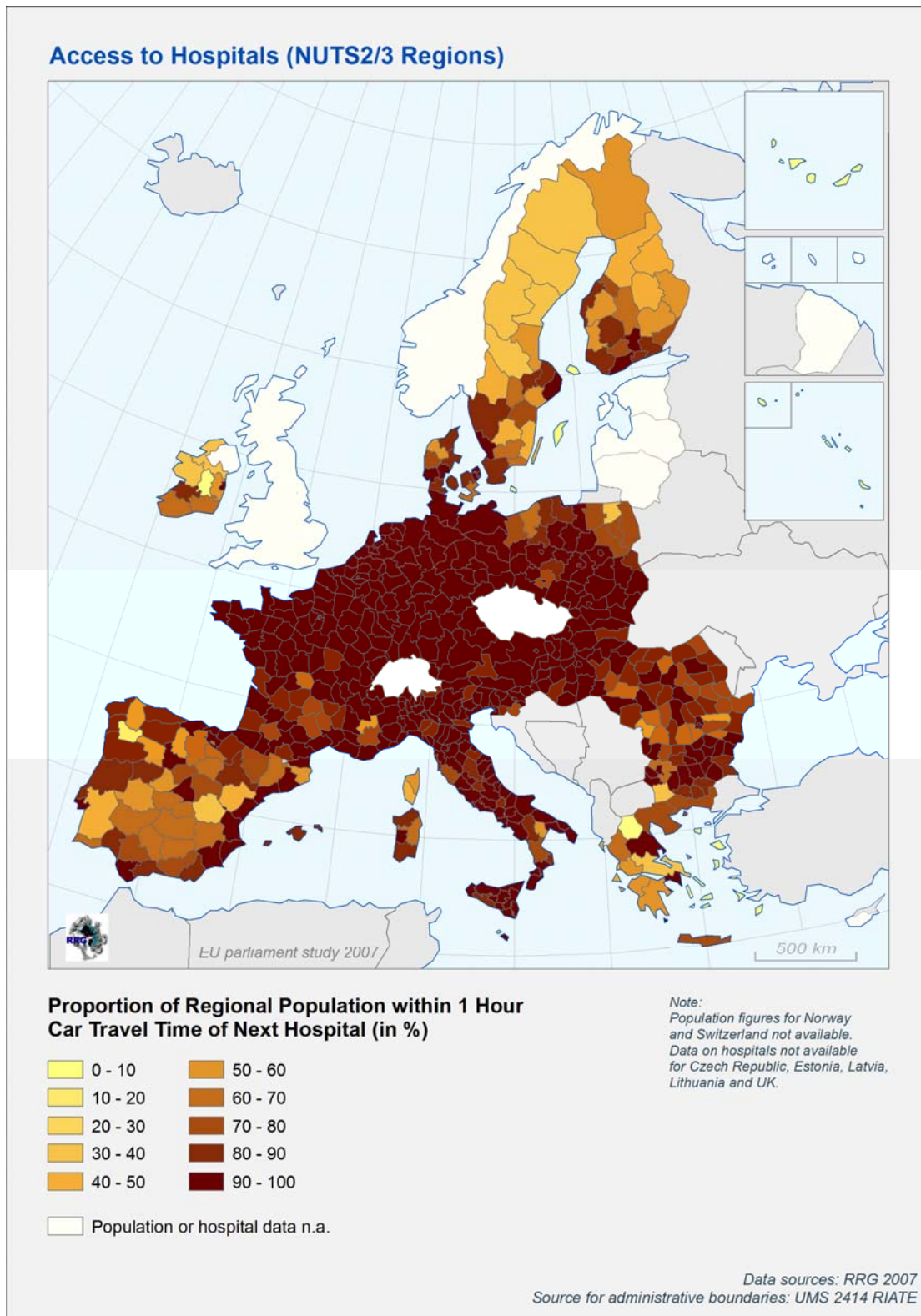
Carte 3.11: Proportion de la population régionale (NUTS 2/3) située à une distance de moins d'une heure par la route de l'aéroport commercial le plus proche



Carte 3.12: Proportion de la population régionale (NUTS2/3) située à une distance de moins d'une heure par la route de l'université la plus proche

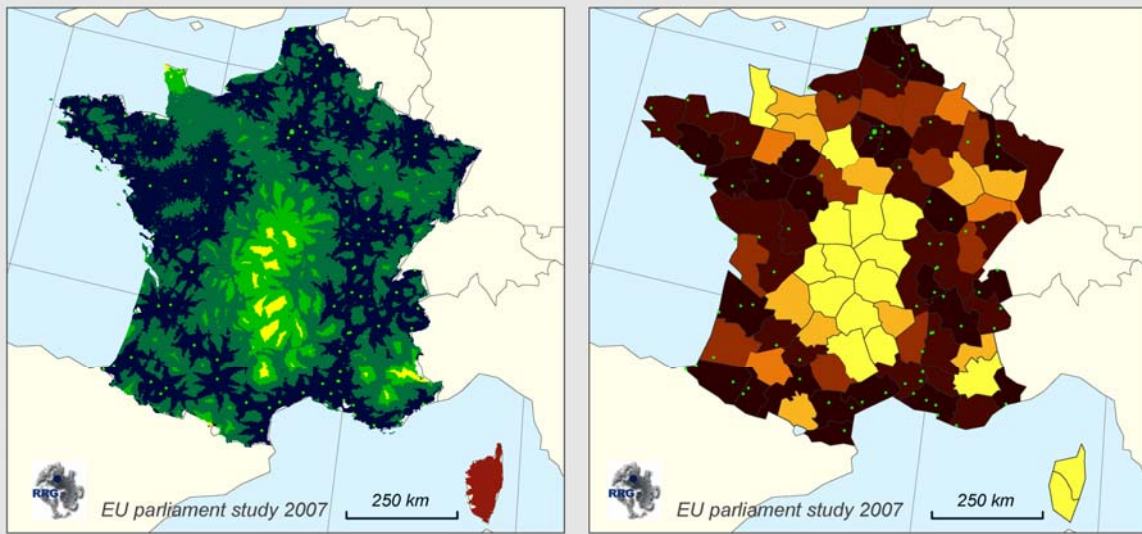


Carte 3.13: Proportion de la population régionale (NUTS2/3) située à une distance de moins d'une heure par la route de l'hôpital le plus proche



Encadré 3.2: Accès aux services de train à grande vitesse – Le cas français

Access to HST (TGV) Stations in France



Car Travel Times to HST Stations (min)



**Population Coverage within 1 hour
(% of regional population)**



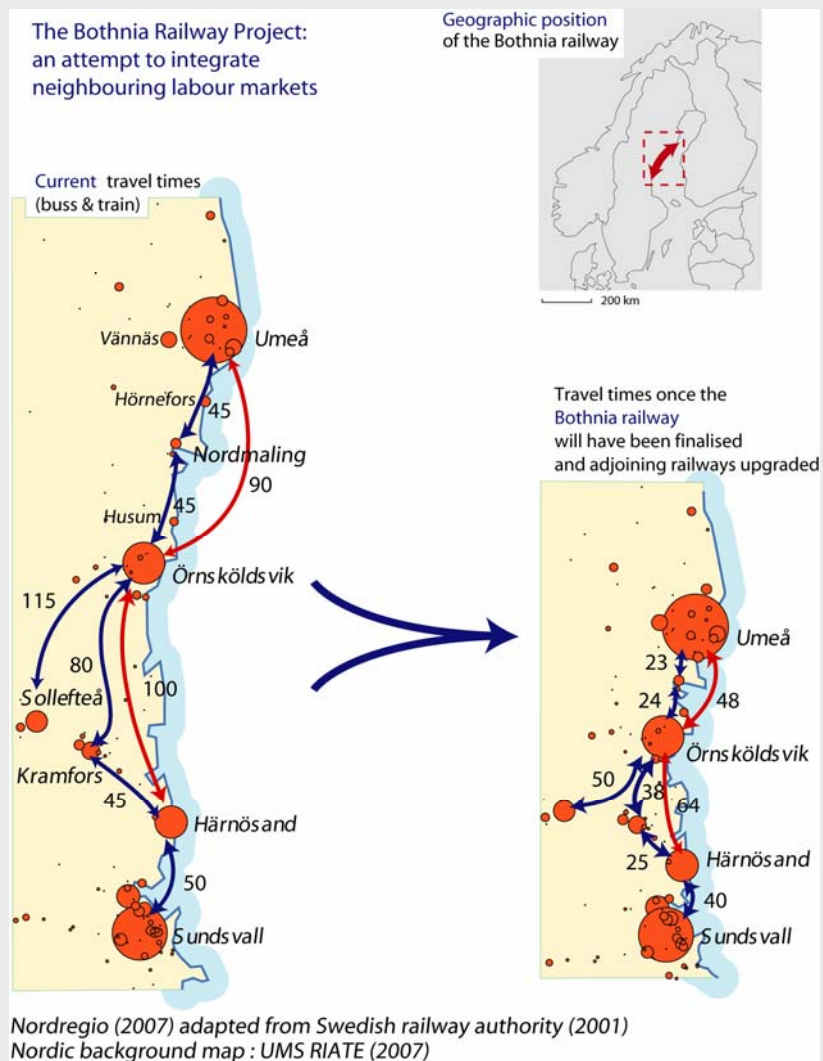
Data sources: RRG 2007
Source for administrative boundaries: UMS 2414 RIATE

Ces dernières années, de nombreux pays européens ont encouragé le développement du train à grande vitesse (TGV) (voies et gares). Toutefois, étant donné la nature limitée des ressources financières disponibles, ces investissements sont souvent réalisés aux dépens des lignes ferroviaires conventionnelles, l'entretien nécessaire et les travaux de rénovation subissant souvent des compressions de dépenses. À cet égard, le cas de la France est intéressant. En effet, jusqu'ici, la France est le seul pays en Europe disposant d'un réseau TGV entièrement interconnecté et prévu spécialement à cet effet.

Au départ, le réseau TGV était conçu comme une alternative au réseau aérien, sans gares intermédiaires entre les principales zones métropolitaines. Il faisait partie d'une stratégie nationale de développement visant à créer un réseau en étoile avec Paris en son centre. L'accès au réseau TGV a toutefois été considéré comme un moyen d'améliorer les potentiels de développement régional. Progressivement, à mesure que des nouvelles lignes étaient construites à travers des zones densément peuplées et que les politiciens faisaient pression pour relier leur ville ou village, le nombre de gares intermédiaires a augmenté. Celles-ci sont toutefois souvent situées entre des villes plus petites et pas dans leur centre, pour minimiser la durée du trajet entre les principales zones métropolitaines. Dans ces cas, les liaisons entre le TGV et les réseaux de transports en commun sont particulièrement mauvaises.

Lille est une exception à cet égard, en tant que seule plaque tournante importante du TGV français hors de Paris. La ville a profité activement de sa situation entre Londres, Bruxelles et Paris dans sa stratégie de développement. Toutefois, globalement, le TGV a accru l'accessibilité nationale et européenne des villes reliées à ce réseau, parfois aux dépens de la cohérence régionale. Les risques d'isoler le groupe des villes reliées au réseau à grande vitesse de leurs territoires respectifs n'ont pas été adéquatement abordés dans les stratégies de développement des infrastructures.

Encadré 3.3: Accès aux services de train à grande vitesse – Le cas suédois

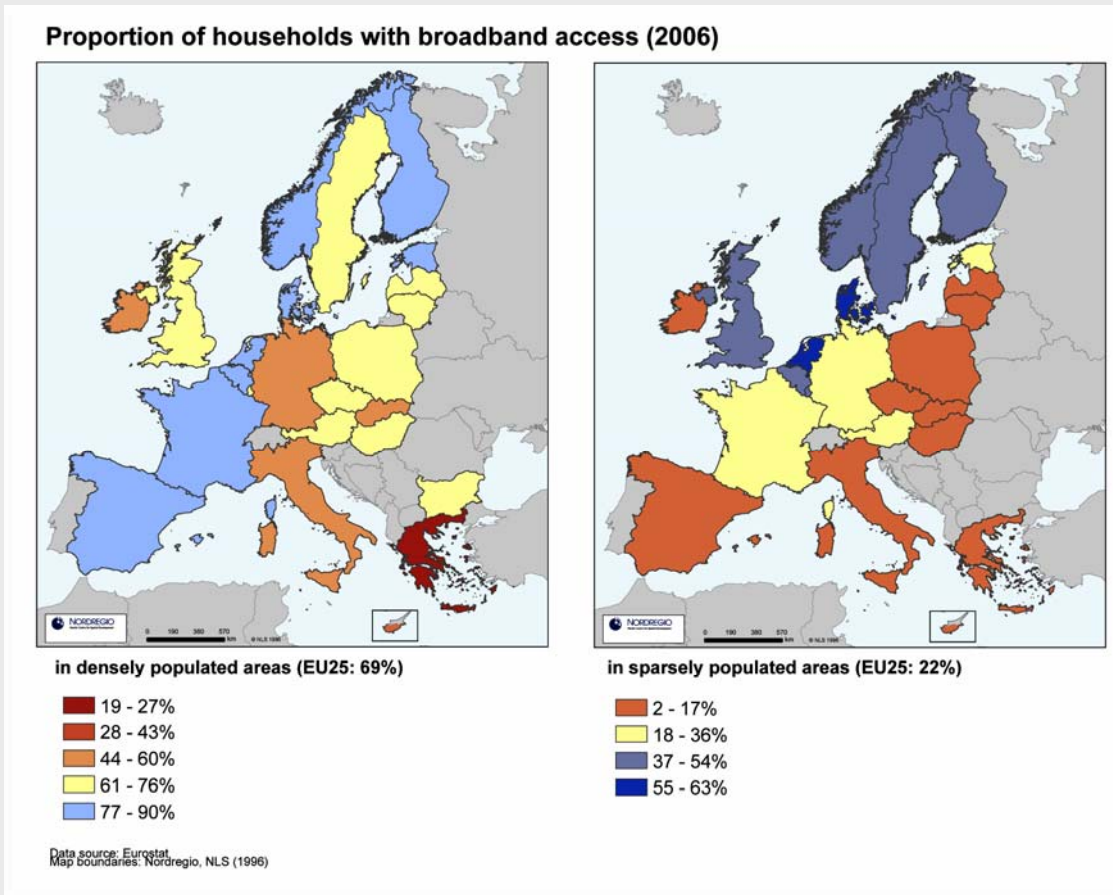


L'initiative suédoise de ligne ferroviaire en Bothnie est un exemple de stratégie alternative en matière de TGV. Cette ligne relie 9 villes et villages dans le centre et le Nord de la Suède, dont les plus grands ont des populations de respectivement 50 000 et 75 000 habitants. L'objectif principal du projet est de faciliter le trajet entre ces zones urbaines afin de créer des marchés du travail plus grands et plus solides. Toutes les gares sont situées dans les centres-villes, dans le but d'organiser les transports en commun autour de celles-ci. La ligne de Bothnie est dès lors un instrument de création d'une région plus cohérente et polycentrique.

La réduction de la durée des trajets vers Stockholm n'est que secondaire dans ce projet. Cela n'implique toutefois pas que le projet n'adressera que les besoins du transport intrarégional. La ligne de Bothnie a en effet été conçue pour faciliter les exportations, principalement pour les industries minières et forestières. Ces industries n'ont toutefois pas besoin prioritairement d'un accès à la capitale.

En mettant en place un TGV dans le centre et le Nord de la Suède avant de moderniser la voie ferroviaire existante s'étendant de Stockholm vers le Nord, on peut éviter les «effets nuisibles de trompe» liés à l'accroissement de l'accessibilité, «par lesquels la suppression de la "protection naturelle" représentée par l'accessibilité limitée résulte en ce que l'activité économique est entraînée hors de la périphérie vers des régions plus accessibles présentant différents avantages liés à l'agglomération» (Copus, 2001). Cela permet à certains marchés du travail fragiles de se renforcer en interaction avec leurs voisins, avant de se connecter aux principales régions métropolitaines. C'est pourquoi la ligne de Bothnie illustre la manière dont les systèmes de TGV peuvent être dessinés pour soutenir les stratégies régionales visant à un développement territorial équilibré.

Text box 3.4: Access to broadband



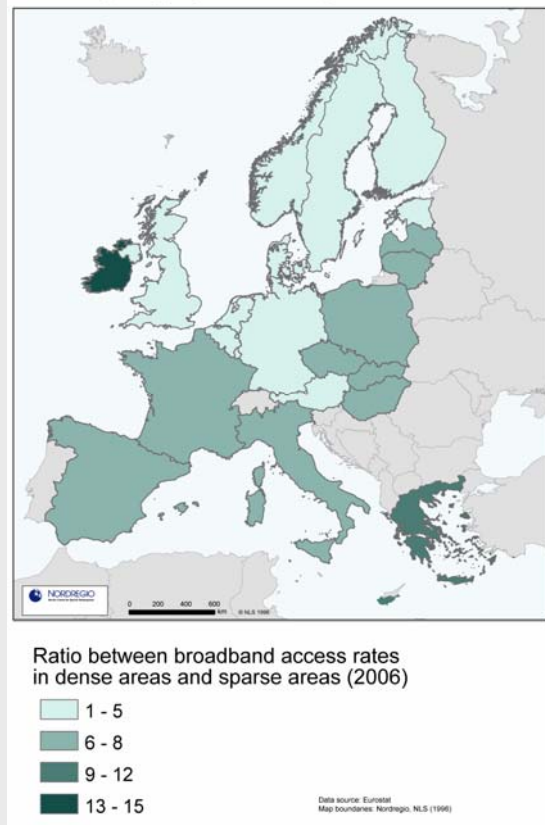
As illustrated by recent debates on the importance of *e*Inclusion, access to broadband is an important tool for economic integration and cost reduction.

There is a possibility of reducing contrasts between central and peripheral areas in terms of access to information and to services with the help of broadband technology. So far, however, broadband has primarily developed in densely populated areas, and therefore contributed to increasing the gap between core and periphery.

As illustrated, the largest contrasts between sparsely and densely populated areas are encountered in the West, South and East of Europe. Throughout Europe, however, differences in access to broadband give additional impetus to concentrating trends. The main challenge is therefore to address the fact that differences in broadband access further increase the economic development gap between densely and sparsely populated areas.

Only a few countries however currently have detailed plans for full broadband coverage of all urban and rural areas within the coming years.

The “geographical digital divide”



3.3. Observation de la structure du territoire européen en termes relatifs

Qu'elles soient définies sur la base des trajets vers le lieu de travail ou des zones de fourniture de services, les régions fonctionnelles locales interagissent à plusieurs niveaux et établissent des relations hiérarchiques les unes avec les autres. Cette organisation crée la base pour les questions d'amélioration de l'accessibilité et des infrastructures. Les relations entre les localités ne sont pas tellement déterminées par leur population absolue, mais bien par leur poids démographique comparatif: une ville moyenne aux Pays-Bas (p. ex., de 50 000 habitants) serait par exemple un élément majeur de structure dans le Nord de la Suède ou de la Finlande.

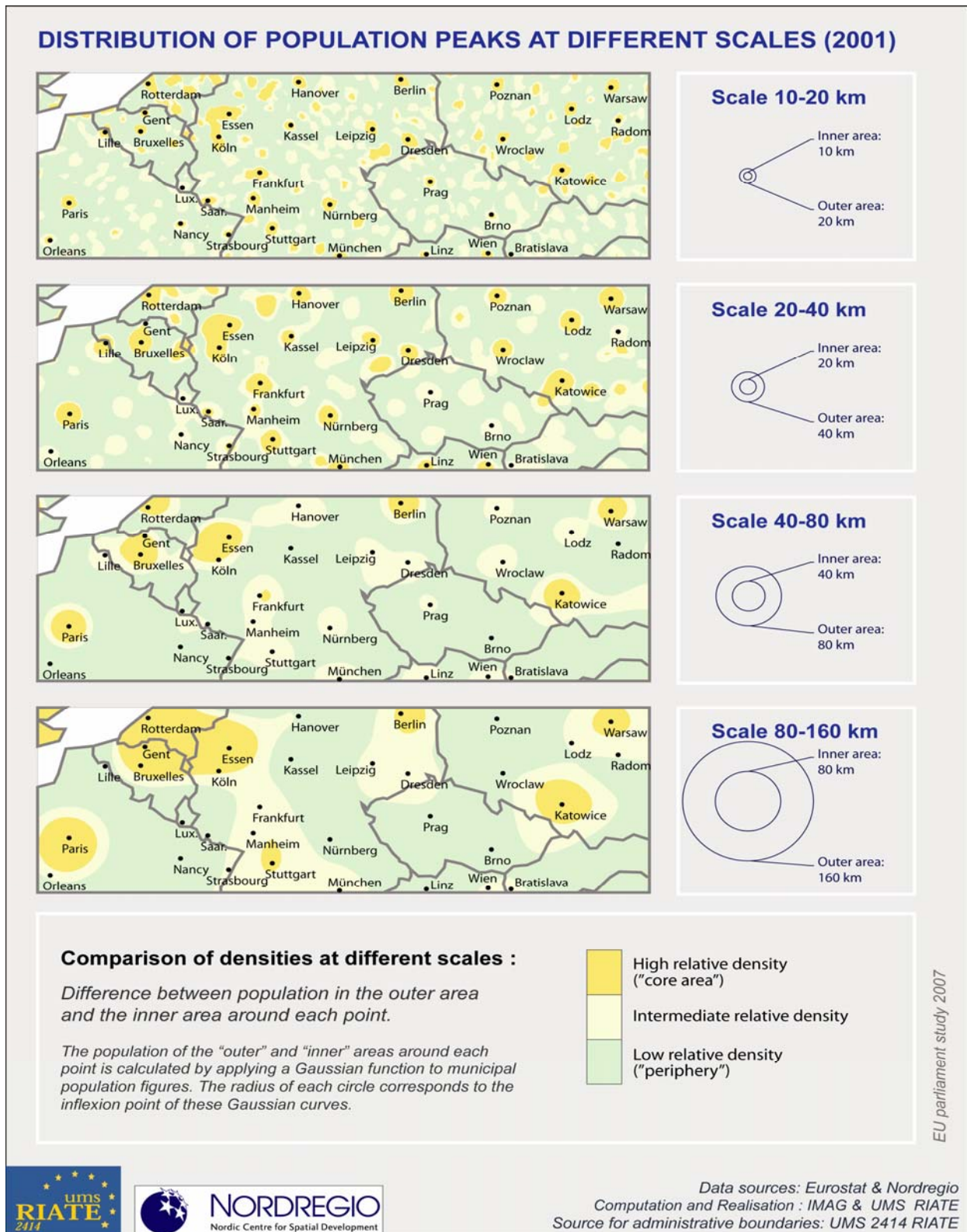
C'est pourquoi nous avons élaboré une mesure des «pics relatifs de population» qui permet de mieux comprendre l'organisation des schémas d'établissement sur le territoire européen par rapport aux cartes classiques de population régionale ou de répartition des villes. L'objectif de la méthode est de définir des centres à différentes échelles et d'examiner comment un groupement de petites villes isolées peut être considéré, à un niveau plus global, comme un centre unique polycentrique. L'idée fondamentale est ici qu'un centre de population est un lieu où les densités de population diminuent du centre vers la périphérie. L'importance de chaque point dans l'espace en tant que «centre» régional dépend du nombre de personnes concentrées à proximité immédiate, par rapport aux densités de population dans ses environs. Dans la perspective de politiques cherchant à identifier des «centres de croissance régionale» potentiels ou à promouvoir le «développement polycentrique», les méthodologies basées sur cette «centralité relative» sont faciles à appliquer en Europe.

Il n'existe cependant pas un niveau unique auquel on peut définir l'étendue spatiale de la «proximité immédiate» et des «environs»: d'un point de vue européen, les villes distantes de 100 km sont proches. Dans une perspective urbaine, d'autre part, une distance de 10 km est assez importante. Chaque type d'interaction économique et sociale s'étend sur des distances géographiques spécifiques. L'interaction de toutes ces «distances minimales en matière d'interaction fonctionnelle» forment le territoire européen tel que nous le connaissons. Le graphique 3.14 fournit un exemple de la manière dont la perspective de la structure du territoire change avec l'échelle. Chacune de ces quatre échelles peut être pertinente dans un certain contexte politique.

Au sein de la région examinée, qui s'étend de Paris à Varsovie, on peut observer de nombreux pics de population en comparant des chiffres dans des cercles de rayons de 10 et 20 km, tandis qu'ils ne sont que 6 lorsqu'on examine les chiffres de la population dans des cercles de rayons de 80 et 160 km. Le centre de chaque pic est généralement une ville ou un groupe de villes. Globalement, ces cartes fournissent un outil permettant d'observer quand un schéma de population crée une relation centre-périphérie à une échelle donnée. Elles sont principalement un moyen d'évaluer la manière dont les villes structurent le territoire européen à l'échelle régionale, nationale ou continentale.

La notion de «pics de population relatifs» est essentielle pour comprendre l'organisation du territoire européen. Elle permet d'évaluer à quelle échelle chaque ville structure le territoire européen: régionale (première carte), nationale (cartes du milieu) ou continentale (carte du dessous). En tant que telles, elles sont utiles pour évaluer à quelle échelle elles pourraient éventuellement agir en tant que «centres de croissance régionaux» ou de quelle manière elles pourraient contribuer à un développement plus polycentrique du territoire européen.

Graphique 3.14: Pics de population relatifs (2001)



Comparaison des densités à différentes échelles:

Différence entre la population dans les zones extérieure et intérieure autour de chaque point.

La population des zones «extérieure» et «intérieure» autour de chaque point est calculée en appliquant une fonction de Gauss aux chiffres de la population municipale. Le rayon de chaque cercle correspond au point d'inflexion de ces courbes de Gauss.

3.4. Approche intégrée de l'accessibilité

Comme illustré plus haut, l'accessibilité n'est pas une question concernant uniquement la politique des transports. Alors que les acteurs politiques et les autorités publiques agissent dans leur «juridiction» (p. ex., la région, le pays ou l'ensemble de l'Europe), la dynamique sociale et économique est de plus en plus déterminée par des flux plutôt que par les caractéristiques internes de chaque région. Pour cette raison, le défi des politiques ayant une ambition réglementaire pourrait consister en ce que les interventions dans une région donnée traitent du symptôme du déséquilibre plutôt que de sa cause fondamentale. L'ambition d'une approche intégrée de l'accessibilité doit être de fournir une compréhension des interactions existantes et potentielles pouvant être utilisée comme levier pour arriver à des politiques structurelles et de cohésion plus efficaces.

Au niveau européen, l'accent principal a été placé sur les mesures d'accessibilité, qui sont une préoccupation majeure de la Commission européenne depuis le début des années 80. Nous avons affirmé que celles-ci étaient effectivement importantes pour le développement de l'Europe en tant que marché intégré et qu'elles avaient entre autres été utilisées pour soutenir le développement d'une politique européenne des transports en faveur desdits réseaux transeuropéens. Leur effet sur les potentiels de développement économique régional est toutefois généralement surestimé. Si les mesures d'accessibilité sont des outils utiles dans une pensée stratégique, elles doivent refléter les besoins spécifiques des industries de chaque région pour prendre en compte la situation régionale des marchés qu'elles ciblent et pour se concentrer sur les obstacles infrastructurels existants au développement industriel.

La question centrale de la cohésion territoriale de l'Union est la constitution de régions fonctionnelles compétitives et durables sur le territoire européen, tandis que les activités tendent à se rassembler pour tirer profit des économies d'échelle et d'agglomération. La question politique consiste ici à peser les gains d'agglomération des entrepreneurs individuels par rapport aux coûts sociaux et économiques de la congestion, d'une part, et à la dépopulation dans les zones périphériques, d'autre part. Il est important, à cet égard, d'examiner non seulement les indicateurs de performance économique immédiate, mais également d'examiner la solidité à long terme des développements en cours. Accepter la dépopulation de certaines zones périphériques peut s'avérer être une option politique raisonnable, mais peut également impliquer que leurs ressources naturelles ou agricoles soient indisponibles en cas de modification de la situation de l'approvisionnement.

Les tendances territoriales contrastées dans les régions à faible accessibilité européenne seront décrites au chapitre 4. Des régions fonctionnelles compétitives et durables ont émergé dans certaines parties, avec un niveau satisfaisant d'accès aux services et une économie régionale équilibrée. Celles-ci soit ont un potentiel de population endogène, ce qui est suffisant pour développer des zones économiques fonctionnelles diversifiées et solides, soit sont parvenues à s'intégrer avec les régions voisines. Les mesures d'accessibilité peuvent aider à identifier les potentiels pour une intégration accrue entre les régions présentant des profils complémentaires, surtout entre les régions périphériques.

Globalement, nous avons montré que les valeurs d'accessibilité locale pouvaient être mesurées et comparées dans toute l'Europe. Ces résultats en termes d'accessibilité locale sont distincts des indices européens en matière d'accessibilité, qui sont plus pertinents pour l'intégration

européenne que pour le développement économique régional. En combinaison avec une évaluation des niveaux de fourniture de services dans chaque région et des défis en matière d'accessibilité auxquels sont confrontées les industries locales, ces indicateurs peuvent aider à concevoir de nouvelles réponses politiques adaptées à chaque territoire. Une intégration accrue avec les principales régions métropolitaines est, à cet égard, une stratégie possible parmi d'autres.

Principaux résultats en matière d'accessibilité

- Les mesures paneuropéennes en matière d'accessibilité fournissent un aperçu de l'organisation générale du continent. Un niveau élevé d'accessibilité permet à certaines régions de mettre en place des stratégies de développement régional relatives aux fonctions de «plaque tournante». Toutefois, pour d'autres régions, ces mesures ne fournissent pas un aperçu clair des potentiels de développement régional.
- En termes de développement territorial, la question de l'accessibilité touche davantage à l'existence de connexions entre les régions présentant des profils complémentaires qu'à l'accès aux grands marchés en soi.
- Pour les régions plus périphériques, l'intégration avec les régions environnantes représente un moyen de compenser le faible potentiel démographique local et de maintenir un niveau acceptable de fourniture de services.
- Les mesures de l'accessibilité basées sur l'accès local aux services de structure permettent de mieux comprendre les défis et potentiels qui touchent la population et les entreprises locales. Les disparités en termes de couverture de la population régionale sont importantes dans toutes les régions de l'Europe.
- Les stratégies d'amélioration de l'accès local aux services peuvent se baser soit sur une répartition plus adaptée des services en fonction de la répartition de la population, soit sur une meilleure connexion des infrastructures existantes à la population par le biais d'un réseau de transport amélioré.

4. Disparités spatiales en Europe

Les chapitres précédents ont décrit le schéma général des tendances économiques au sein de l'UE. Il a été souligné, tout au long de ceux-ci, qu'aucun schéma simple ou global ne pouvait être identifié, étant donné que l'Europe connaissait actuellement des processus simultanés de convergence et de polarisation à différents niveaux. Les descriptions statiques traditionnelles de l'organisation territoriale européenne ont été mises en perspective et améliorées. Il a été affirmé que les indicateurs de l'accessibilité avaient, jusqu'ici, largement ignoré les différences importantes *au sein des* régions et s'étaient excessivement concentrés sur le niveau paneuropéen. Les potentiels de développement d'une région ne sont pas uniquement déterminés par son accessibilité européenne, mais dépendent également de sa capacité à devenir une partie des groupes et réseaux régionaux, nationaux, transfrontaliers, transnationaux et mondiaux. L'objectif d'une cohésion territoriale européenne accrue n'implique pas que l'ensemble du continent doit s'unifier autour d'un centre existant (qu'il soit conceptualisé en «banane bleue» ou en «pentagone»), étant donné que cela augmenterait les problèmes de congestion et amplifierait les différences relatives d'accessibilité entre le centre et les périphéries.

Un scénario alternatif, selon lequel les régions de l'Europe doivent s'efforcer de reproduire le type de développement réalisé dans la région centrale, a été mis en avant dans le SDEC et testé empiriquement par l'ORATE. Tandis que certaines régions présentant des densités urbaines équivalentes dans les nouveaux États membres peuvent, à long terme, arriver à des concentrations similaires d'activités économiques de haut niveau, globalement, il faut conclure que pour la plupart des régions européennes, cette vision est totalement irréaliste. En outre, il faut également affirmer qu'il ne serait pas sage d'essayer de poursuivre une stratégie de «contrepois» au pentagone. Une initiative plus indiquée serait de promouvoir l'intégration de chaque région dans les réseaux de coopération et de commerce mentionnés ci-dessus, sur la base des caractéristiques sociales et du profil économique propres à la région.

L'amélioration des infrastructures de transport, la réduction des barrières institutionnelles et administratives et le rapprochement des pays européens en termes de cultures politiques et commerciales comportent toutefois un certain nombre de risques. Nous avons par exemple déjà décrit les «*effets de pompe*» liés à l'accroissement de l'accessibilité, *«par lesquels la suppression de la "protection naturelle" représentée par l'accessibilité limitée résulte en ce que l'activité économique est entraînée hors de la périphérie vers des régions plus accessibles présentant différents avantages liés à l'agglomération»* (Copus, 2001). De manière plus générale, une région développe un certain équilibre économique et social, quoiqu'à un faible niveau de performance, dans une situation d'isolement relatif par rapport au monde extérieur. Les réseaux de coopération et de commerce permettront des bénéfices mutuels et ne mèneront à la cohésion territoriale *que s'ils* sont accompagnés des mesures politiques appropriées.

Comme ces réseaux ne doivent pas prioritairement relier les périphéries européennes à leurs centres, mais au contraire concerner tous les niveaux et tous les contextes territoriaux, il est nécessaire de développer une approche scientifique de la qualification économique, sociale et environnementale des régions qui ne se concentre pas exclusivement sur la «moyenne européenne» et le «territoire européen». Le présent chapitre propose des méthodes d'évaluation du potentiel d'une région en tenant compte de différents niveaux, contextes territoriaux et indicateurs.

Le présent chapitre se divise en deux parties principales: une partie analytique suivie d'une partie prospective. Premièrement, en utilisant l'indicateur du PIB par habitant en SPA, nous démontrons que la comparaison du niveau de développement des régions dans différents contextes territoriaux améliore la compréhension des défis auxquels elles sont confrontées et de l'étendue des déséquilibres territoriaux en Europe. Les contextes territoriaux examinés sont les contextes européen (niveau UE-27), national, interrégional et transfrontalier. Dans un deuxième temps, le chapitre remet en cause la perception générale de ce qui constitue une région «à la traîne». En fonction du type d'indicateur utilisé, la perception des régions «à la traîne» révèle des éléments plutôt différents. Ceci est important dans le contexte actuel de la politique régionale de l'UE où l'usage d'indicateurs économiques est la règle. Cela souligne le fait que le développement ne doit pas uniquement être interprété en termes d'indices économiques. Par conséquent, au lieu de résumer les résultats antérieurs, le présent chapitre conclut en développant des moyens indicatifs ou prospectifs de mesurer les disparités régionales en Europe par le biais d'une approche plus large du développement utilisant des critères complémentaires, tels que ceux qui portent sur les questions démographiques ou éducatives.

En effet, la plupart des études sur les disparités régionales en Europe sont basées sur l'analyse d'un seul niveau de divisions territoriales (régions au niveau NUTS 2 ou NUTS 3), d'un seul indicateur (PIB par habitant en SPA, éventuellement combiné au taux de chômage) et d'une période limitée (généralement, de 1995 à aujourd'hui, en raison de l'absence de données remontant à plus loin). Par conséquent, la carte des niveaux régionaux de PIB par habitant en SPA (indice 100 = UE) constitue la base pour la plupart des décisions politiques concernant les fonds structurels et la politique de cohésion. L'objectif du présent chapitre est de démontrer que cette situation n'est pas tenable et qu'un meilleur aperçu des disparités régionales peut être élaboré en utilisant différents outils dérivés – entre autres – des résultats du programme ORATE 2006 (voir, par exemple, les projets 3.1, 3.2, 3.4.1 et 3.4.3).

4.1. Les disparités spatiales sont influencées par le choix de l'échelle, de l'indicateur et de la période de temps

Les disparités changent en fonction de l'échelle géographique. Prenons par exemple les différences entre le PIB par habitant à la plus grande échelle, à savoir le monde divisé en États. Le graphique 4.1 (haut) révèle que le territoire de l'UE-27 est généralement caractérisé par des niveaux économiques très élevés (2 à 5 fois plus élevés que la moyenne mondiale), même si certains États membres sont caractérisés par un développement économique plus faible que la moyenne mondiale (Roumanie, Bulgarie). La Turquie présente des niveaux comparables à ceux des nouveaux États membres. L'organisation spatiale des niveaux économiques dans le «voisinage» de l'UE est caractérisée par une diminution régulière d'Ouest en Est, mais présente deux lignes de rupture vers le Sud: une située dans la Méditerranée et une autre dans le Sahara.

Toutefois, l'examen des disparités dans le contexte de différents cadres géographiques (monde, Europe, nation) ou à différentes échelles territoriales (pays, région ou municipalité), donne une perspective très différente de l'étendue de ces disparités (voir aussi encadré 4.1).

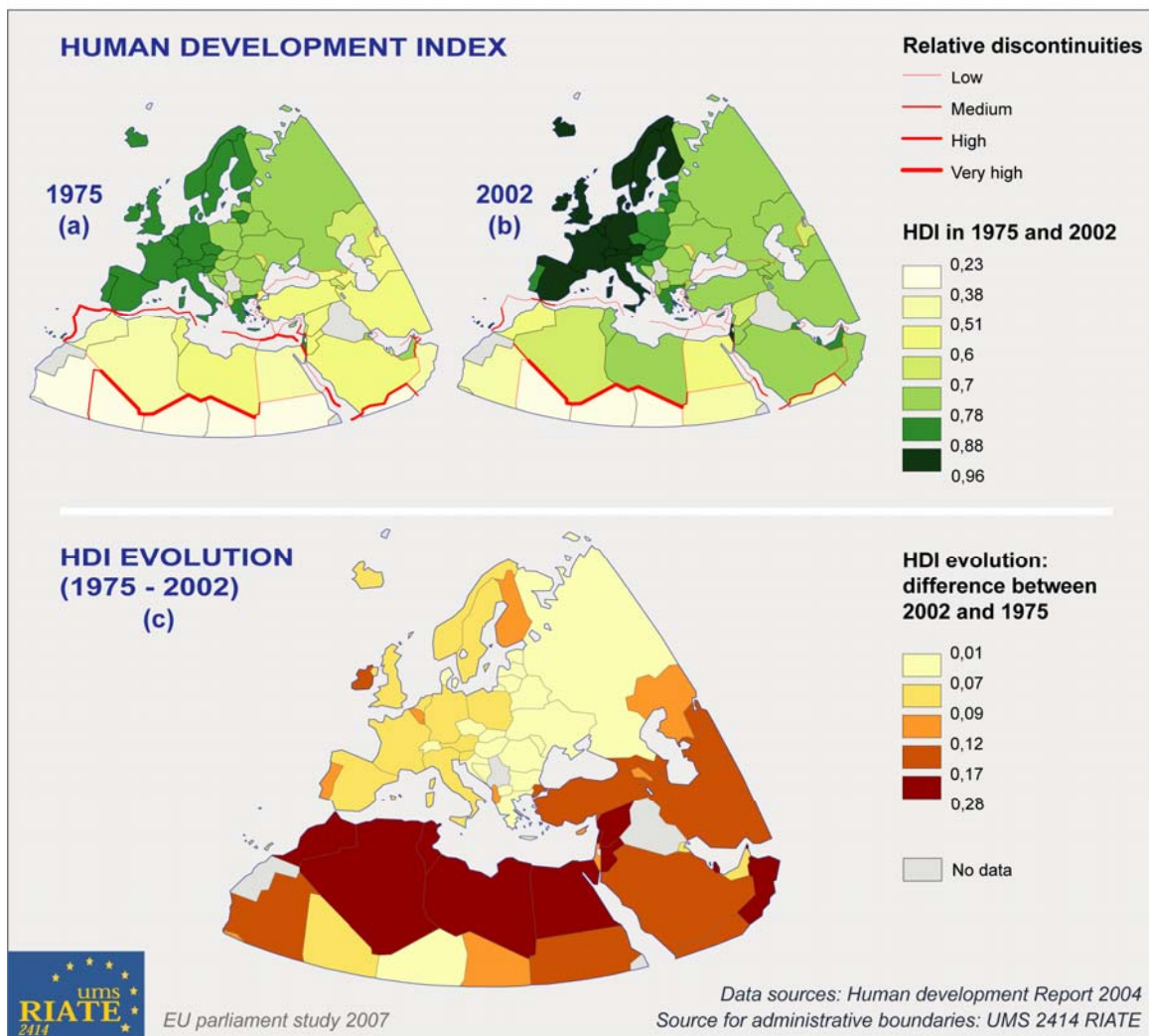
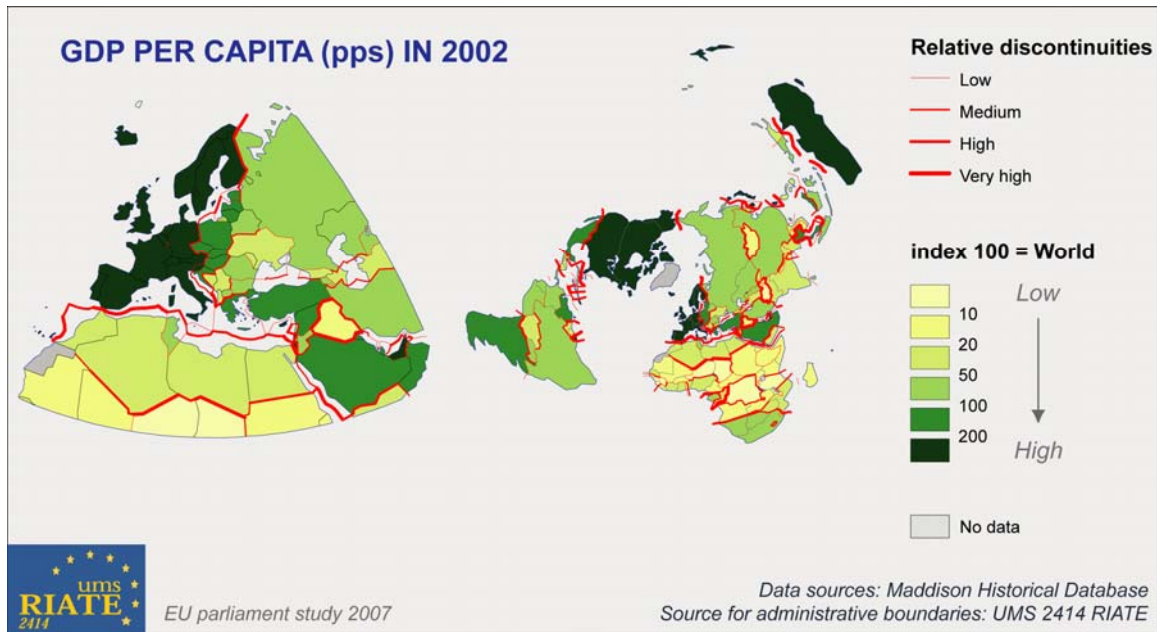
Les disparités changent en fonction de l'indicateur utilisé. Depuis 1990, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a élaboré une mesure alternative au PIB par habitant qu'elle considère comme permettant une meilleure évaluation des niveaux réels de développement. Cet indice de développement humain (IDH) est une combinaison de l'espérance de vie à la naissance, du niveau d'éducation et de la prospérité économique. Il se base sur un

document politique (la déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948) et tente d'évaluer si les exigences minimales pour toutes les dimensions du bien-être humain sont respectées, et pas uniquement celles de la compétitivité économique. En examinant le graphique 4.1 (bas), nous constatons qu'en 2002, la répartition spatiale des disparités n'était pas la même pour le PIB par habitant et pour l'IDH. Les disparités entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale ne sont pas aussi marquées lorsqu'on utilise l'IDH que lorsqu'on utilise le PIB par habitant. En outre, les principales discontinuités vers le Sud ne sont pas de la même amplitude pour les pays méditerranéens, tandis qu'elles restent importantes pour la région subsaharienne.

Les disparités peuvent être mesurées en utilisant différents indicateurs. Cela implique potentiellement que des perceptions très différentes de ce qu'on entend par régions «les plus à la traîne» émergeront. Une éventuelle transposition de la méthode de l'IDH pour se concentrer sur les disparités entre les régions européennes sera discutée à la fin de ce chapitre.

Les disparités évoluent avec le temps. Au vu des problèmes inévitables en matière de disponibilité des données et des changements continus des divisions administratives, la politique régionale européenne se base sur des brèves périodes de temps, généralement inférieures à 10 ans. La conséquence de cette limitation technique est un accent sur les questions à court terme, qui peut cacher les changements structurels réels qui ont lieu sur de plus longues périodes. Le graphique 4.1 fournit une bonne illustration de la forte différence de conclusions qu'on peut tirer pour les pays sud-méditerranéens lorsque la période de temps s'étend sur un quart de siècle. Selon le niveau d'IDH, une division fondamentale existait entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée en 1975. Les pays socialistes de l'Europe de l'Est étaient clairement plus développés que les pays sud-méditerranéens à cette époque. L'évolution au cours de la période 1975-2002 (graphique 4.1, bas) a toutefois complètement modifié le schéma spatial du voisinage de l'Europe, avec une évolution très positive en direction du Sud (toutefois pas dans les pays subsahariens) tandis que les anciens pays socialistes n'ont connu qu'une stagnation ou, au mieux, des diminutions mineures entraînant, du moins à court terme, un choc représenté par la transition vers l'économie de marché qui a eu des conséquences sur leur position.

Graphique 4.1: Exemples de l'importance de l'échelle géographique, des indicateurs et de la période lors de la mesure des disparités



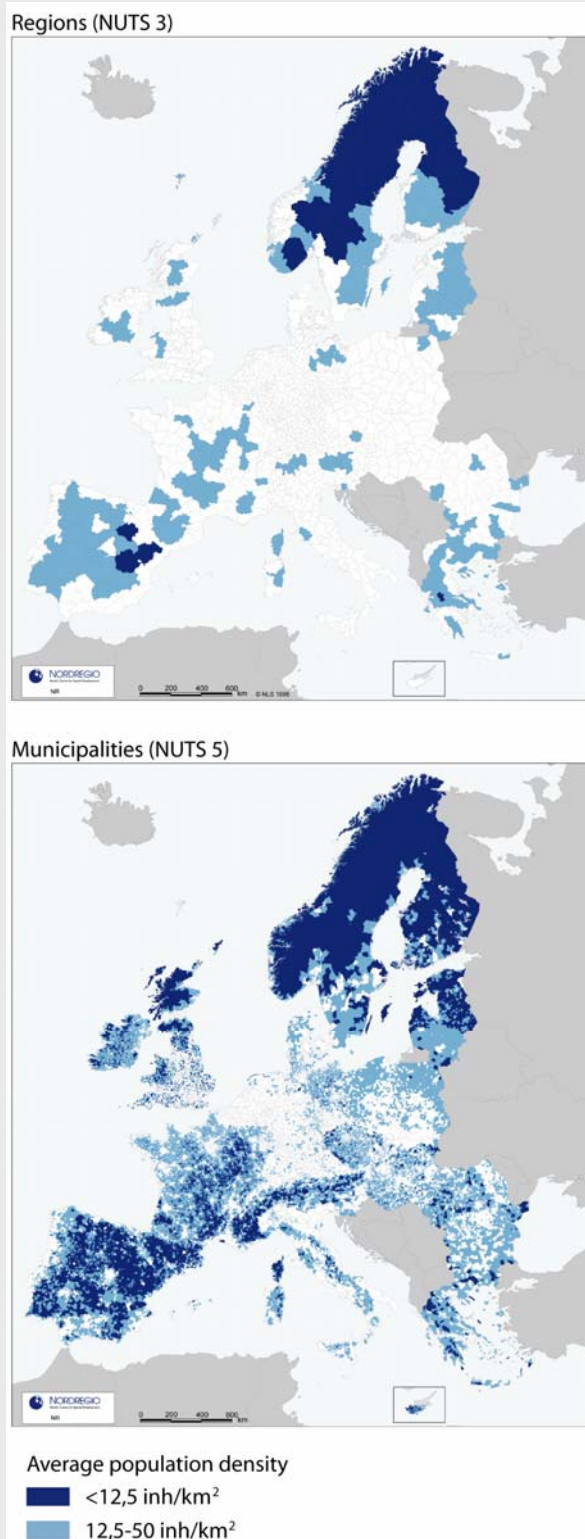
Encadré 4.1: Le rôle de l'échelle – Comment définir les régions peu peuplées?

Non seulement la perspective du territoire européen peut changer en fonction de l'échelle utilisée, mais la nature même des phénomènes sociaux et économiques examinés peut être différente.

Cela est particulièrement évident dans le cas des densités de population. Les régions peu peuplées ont longtemps été un sujet de préoccupation spécifique des politiques de cohésion européennes avec les régions montagneuses, insulaires et ultrapériphériques. Les régions peu peuplées sont généralement définies comme des régions affichant une densité de population moyenne inférieure à un certain seuil. La carte en haut à droite illustre l'étendue géographique des régions peu peuplées présentant des densités de 12,5 à 50 hab./km², à l'échelle NUTS 3.

Il est intéressant de constater qu'en appliquant ces mêmes valeurs au niveau municipal (NUTS 5) (voir en bas à droite), on trouve des régions assez différentes pouvant être qualifiées de «peu peuplées». Cela n'implique pas que ce niveau plus détaillé d'analyse fournit un aperçu «meilleur» ou «plus exact» de la densité en Europe. Une municipalité suburbaine comportant de grandes zones naturelles de loisirs peut par exemple avoir une faible densité de population, mais ne pas se considérer comme «peu peuplée».

Les chiffres de la densité moyenne de population sont complexes à traiter car les résultats sont fortement déterminés par la taille des régions ou municipalités. Il est dès lors important de lier l'échelle de l'observation statistique aux questions politiques concrètes concernées. Les politiques du marché du travail n'aborderont pas les mêmes questions de densité que les mesures d'aménagement du territoire. Comme mentionné précédemment dans le chapitre 3, il existe toutefois des méthodes d'analyse permettant d'homogénéiser toutes les données à la même échelle pour toute l'Europe. Ces méthodes peuvent fournir une meilleure base pour l'évaluation des défis territoriaux.

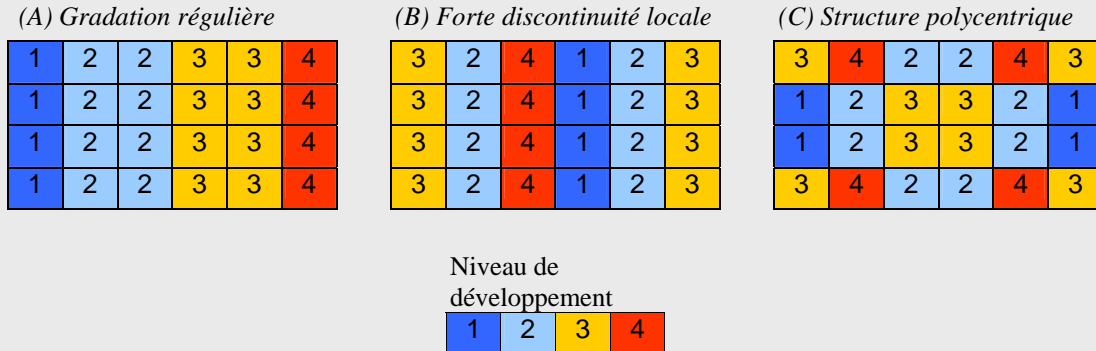


4.2. Du niveau européen au niveau local: une analyse à échelle multiple des disparités en Europe

La mesure des disparités régionales en Europe a été, que ce soit dans le contexte politique ou scientifique, réduite à la comparaison du niveau de performances des régions à la moyenne européenne. À mesure que l'UE s'étendait, sa moyenne évoluait significativement, et les deux derniers élargissements n'ont pas été les moins influents. L'Union à 27 États membres est devenue plus compliquée à comprendre en raison des situations nationales et régionales très diverses qui y coexistent. Pour analyser les disparités régionales en Europe en 2007, il faut donc examiner les performances des régions en tenant compte de contextes territoriaux multiples. Les régions européennes sont, par définition, ancrées dans le contexte européen, mais cela ne signifie pas qu'elles ne sont plus fondamentalement également influencées par leurs relations avec les régions appartenant au même pays ou avec les régions situées à proximité immédiate. La présente section décrit donc la manière dont les régions sont liées à leurs contextes territoriaux multiples, qui s'étendent du contexte européen au contexte transfrontalier.

Encadré 4.2: L'espace est important

De nombreuses études des disparités régionales se basent sur des mesures économétriques (indice de *Gini*, coefficient de variation). En tant qu'économistes, leurs auteurs considèrent les différences entre régions sans prêter attention à la situation spatiale des unités territoriales. Toutefois, les géographes et urbanistes ne sont pas d'accord avec ces approches. Un même niveau de disparités globales n'a pas les mêmes conséquences sociales, économiques et politiques lorsque la distance entre régions de différents niveaux est courte ou longue. Examinons par exemple les situations théoriques présentées dans le présent encadré.



Pourquoi l'espace a-t-il une importance dans l'analyse des disparités régionales?

Dans les trois situations théoriques présentées ci-dessus, un économiste considérerait que les distributions statistiques des inégalités régionales sont équivalentes pour 4 régions de niveau 1, 8 régions de niveau 2, 8 régions de niveau 3 et 4 régions de niveau 4. Par conséquent, la plupart des indices de disparité (coefficient de variation, indice de *Gini*, entropie, etc.) renverront aux mêmes valeurs. La configuration spatiale (à savoir la situation géographique des régions présentant différents niveaux de développement) a toutefois des conséquences importantes d'un point de vue social et économique:

- **la situation à gradation régulière (type A)** présente un faible niveau de disparités au niveau local (les différences entre régions contiguës ne sont jamais supérieures à 1) mais peut induire des migrations à longue distance entre régions de différents niveaux. Habituellement, nous pouvons attendre des flux inverses de la main-d'œuvre et des investissements entre les régions situées à chaque extrémité de la zone. Par exemple, les inégalités régionales en Italie dans les années 80;
- **la situation à fortes discontinuités locales (type B)** présente un niveau très élevé de différences le long d'une ligne de contact entre les régions les moins et les plus développées. Cela implique de très forts déséquilibres locaux. Toutefois, en même temps, aucune différence importante n'existe à longue distance, ce qui signifie que les flux inverses de capitaux ou de main-d'œuvre seront très forts, mais aussi fortement localisés. Par exemple, les régions situées le long de l'ancien «rideau de fer» (Allemagne/Tchéquie ou Autriche/Hongrie);
- **la situation à structure polycentrique (type C)** est un mélange des deux situations précédentes, avec une combinaison de discontinuités locales graduelles et moyennes. L'aspect intéressant de cette situation est que les effets d'entraînement potentiels (migration de la main-d'œuvre et des investissements) auront lieu à une distance moyenne et prendront des directions différentes, en fonction de l'existence de différents pôles de niveau élevé de développement (voir ORATE 1.1.1). Par exemple: en Suisse, aux alentours de Berne, Zurich, Genève, Bâle,...

4.2.1. À l'échelle européenne, de fortes différences existent entre les régions des nouveaux et des anciens États membres

Une analyse à plusieurs échelles sera effectuée en utilisant le produit intérieur brut en standard de pouvoir d'achat (PIB par habitant en SPA). Cet indicateur a été choisi parmi les nombreux autres instruments possibles afin d'appliquer notre méthodologie. L'utilisation de l'indicateur du PIB en euros ou en SPA est discutable, mais le PIB en SPA a été beaucoup utilisé dans le cadre de la politique régionale de l'UE, particulièrement concernant la définition du soutien financier, ainsi que dans de nombreuses études scientifiques portant sur les disparités régionales. En ce sens, notre intérêt est ici de pouvoir comparer les résultats de notre approche méthodologique à

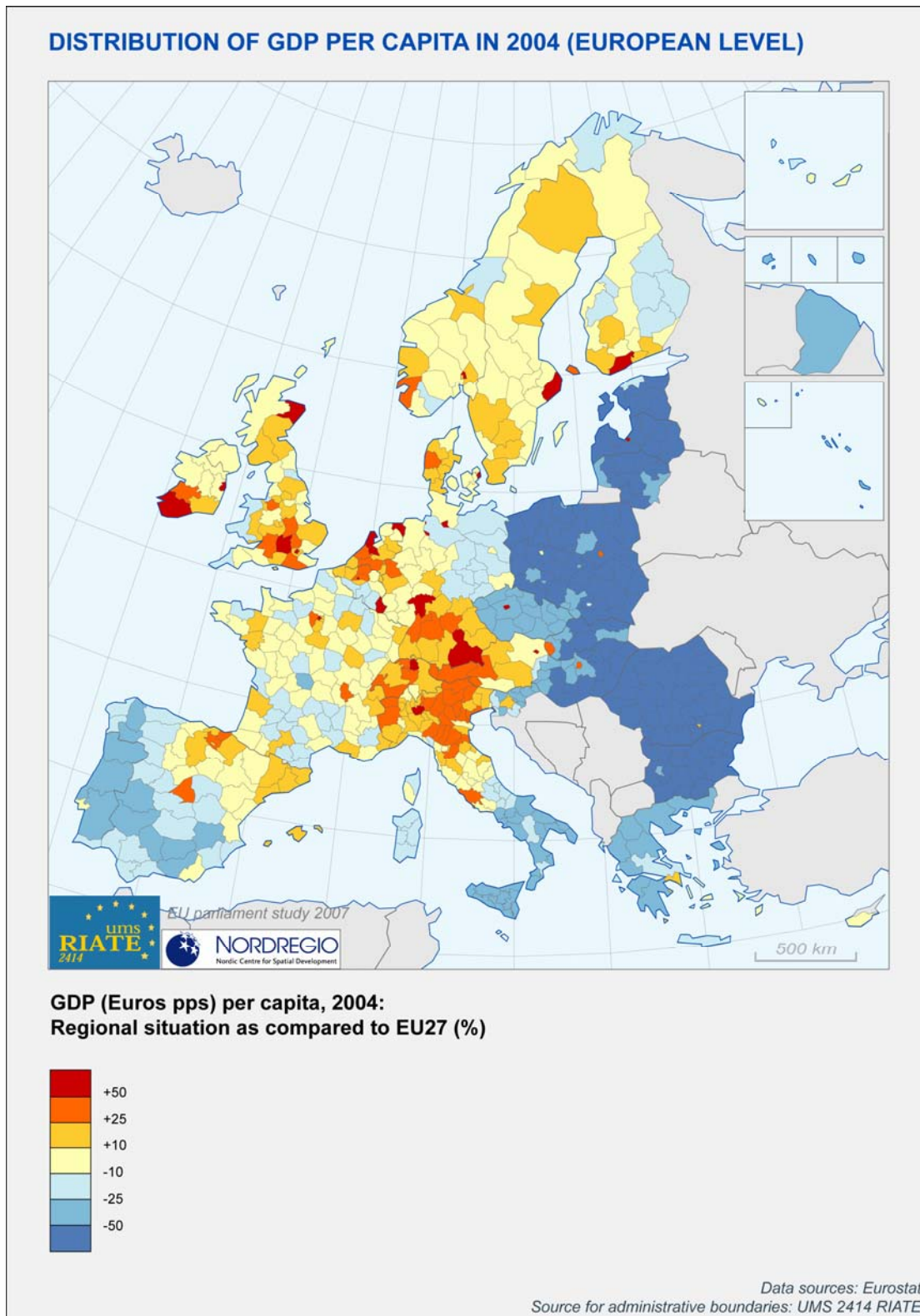
ceux obtenus dans d'autres contextes. Lorsque le PIB est normalisé à la moyenne de l'UE-27, les régions européennes semblent divisées en deux blocs distincts: un bloc occidental, où la grande majorité des régions affichent des performances supérieures à celles de l'ensemble de l'Union, et un bloc oriental, où la plupart des régions sont bien en dessous de cette moyenne. Cette division Ouest-Est semble persister. Dans le contexte de la politique de cohésion de l'UE, ce fait s'est effectivement traduit en un soutien financier accru aux nouveaux États membres (NEM-12), lors de l'adoption du nouveau budget communautaire par les États membres en décembre 2005.

Concernant l'organisation spatiale des disparités européennes en 2003, un examen plus approfondi de la carte 4.2 révèle que ces blocs sont toutefois loin d'être homogènes. En effet, dans le bloc occidental, de nombreuses régions affichent un degré de performance en PIB fortement inférieur à la moyenne de l'UE-27, quoique pas de la même ampleur que certaines régions du bloc oriental. Dans les anciens États de l'UE-15, une claire division Nord-Sud émerge. C'est particulièrement le cas pour le Portugal, la Grèce et les régions du Sud de l'Espagne et de l'Italie, mais également pour l'Allemagne de l'Est. C'est également vrai pour les territoires comme l'arrière-pays français, la Wallonie en Belgique et l'Est de la Finlande. De la même manière, un examen plus approfondi du bloc oriental montre que la plupart des capitales ou des régions métropolitaines dans les NEM-12 présentent des niveaux bien supérieurs à la moyenne de l'UE-27. La comparaison des performances régionales à la moyenne de l'UE-27 révèle que le schéma des disparités sociales ne se limite pas aux divisions simplistes Est-Ouest ou Nord-Sud, étant donné qu'il semble que certaines régions puissent être qualifiées d'«à la traîne» et d'«avancées» dans tous les coins de l'Europe.

Concernant les tendances récentes, à savoir 1999-2003, les différences relatives de PIB en SPA semblent s'être globalement réduites entre 1999 et 2003. En 1999, la différence maximale entre deux régions était un rapport de 1 à 22, tandis que ce rapport n'était que de 1 à 20 en 2003. La valeur moyenne des différences relatives entre deux régions était de 89 % en 1999 contre 80 % en 2003, ce qui indique une faible tendance à la convergence. En procédant à un examen plus approfondi (graphique 4.3), nous observons que les différences entre les régions des anciens États membres (UE-15) sont relativement faibles en 1999 (31 %) et diminuent en 2003 (29 %). Cette tendance à la convergence est également observée dans les nouveaux États membres (NEM-12), mais le niveau initial de disparité y est plus élevé (diminution des différences relatives de 71 % à 65 %). Enfin, les différences entre les régions des anciens États membres et les régions des nouveaux États membres sont les plus élevées, mais suivent la même voie vers la convergence (une diminution de 190 % à 167 %).

Message clé: *les disparités régionales en Europe basées sur le PIB par habitant en SPA sont très fortes et seraient encore plus importantes si elles étaient mesurées en euros. Les différences les plus marquées sont celles observées entre les anciens et les nouveaux États membres, même si les différences internes sont également très importantes entre les régions des nouveaux États membres et, dans une moindre mesure, entre les régions des anciens États membres.*



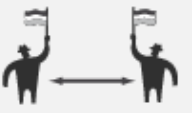



Carte 4.2: PIB par habitant (SPA) dans les régions de l'UE, normalisé à la moyenne de l'UE-27



Graphique 4.3: Niveau et évolution des disparités en matière de PIB par habitant en SPA entre les nouveaux et les anciens États membres (1999-2003)

	1999	2003	EVOLUTION
OMS x OMS 	Low 0,39	Low 0,35	-10% Convergence
NMS x NMS 	Medium 1,19	Medium 1,05	-12% Convergence
OMS x NMS 	Very high 6,08	Very high 4,80	-21% Convergence
ALL x ALL 	High 1,90	High 1,62	-15% Convergence

Graphique 4.4: Niveau et évolution des disparités en matière de PIB par habitant en fonction des proximités spatiales et politiques

		1999	2003	EVOLUTION
 SAME STATE	NEIGHBOUR 	Very low 0,19	Very low 0,19	0% Stability
	DISTANCE 	Low 0,30	Low 0,29	-3% Stability
 DIFFERENT STATE	NEIGHBOUR 	Medium 0,64	Medium 0,60	-6% Convergence
	DISTANCE 	High 2,12	High 1,79	-16% Convergence

Les graphiques 4.3 et 4.4 présentent l'évolution des disparités entre les régions selon une variante de la méthode d'expansion proposée par Jones & Casetti ^[26]. Les différences entre régions ne sont pas mesurées par rapport à la moyenne européenne, mais directement l'une par rapport à l'autre. Par exemple, la différence entre la région A (15 000 euros par habitant) et la région B (10 000 euros par habitant) est égale à 0,5 (+50 %). En faisant ce calcul pour tous les couples de régions, il est possible d'analyser en détail les disparités entre les couples ou paires de régions appartenant ou n'appartenant pas au même État, situées ou non dans l'UE-15 ou les NEM-12, situées à courte ou longue distance, etc. En examinant deux périodes de temps, nous pouvons voir, dans chaque cas, si les niveaux de disparités augmentent ou diminuent dans chaque type de situation.

^[26] Jones III J.P., Casetti E., 1992, *Applications of the expansion method*, Routledge, Ohio State University

4.2.2. À l'échelle nationale: des disparités internes importantes et stables

En Europe, la politique régionale n'est pas exclusivement réalisée et financée par les décideurs communautaires. Les moyens consacrés à ce domaine au niveau national sont en effet souvent plus élevés que les dépenses effectuées à l'échelle communautaire. Plus concrètement, les régions d'Europe peuvent bénéficier de l'aide financière octroyée dans le cadre de la politique régionale communautaire, mais aussi de la politique régionale nationale, ou d'autres formes de redistribution interne. La principale question à cet égard est que l'admissibilité au bénéfice d'une aide n'implique pas systématiquement l'admissibilité au bénéfice d'une autre, notamment compte tenu du caractère «complémentaire» des politiques régionales européenne et nationales.

En ce qui concerne l'organisation spatiale et les disparités nationales en 2003, l'analyse des résultats régionaux dans le contexte national (carte 4.5) confirme que les disparités régionales intranationales sont aussi étendues que celles observées dans le contexte européen, et ce pour presque tous les pays de l'UE. La logique est apparemment la même: quelques régions, souvent trois ou quatre, se situent bien au-dessus de la moyenne nationale et peuvent dès lors être qualifiées d'«avancées», un nombre relativement limité de régions se situent autour de la moyenne et les régions restantes se situent sous la moyenne nationale, quelquefois sous les 50 % de celle-ci. Comme indiqué plus haut, cette logique s'observe au-delà des blocs autrefois identifiés (Est-Ouest).

Par conséquent, le niveau de performance dans le contexte national présente une fracture profonde entre les zones urbaines et les zones rurales, les premières présentant un niveau de développement relativement supérieur à celui de la plupart des secondes. Par ailleurs, il fait également ressortir l'existence de clivages intranationaux profonds. Ces clivages sont particulièrement frappants dans les pays au niveau de développement relativement élevé, comme en Italie, entre les régions du Nord et du Sud, en Allemagne, entre l'Est et l'Ouest, et en Belgique, entre la Flandre et la Wallonie.

Dans les nouveaux États membres, outre l'importance de la capitale et des régions métropolitaines, le contexte national est déterminé par un gradient Est-Ouest marqué, les régions occidentales se comportant mieux que les orientales. On peut expliquer ce phénomène par la proximité entre les régions occidentales et les régions de l'UE-15, qui obtiennent de meilleurs résultats, tandis que les régions orientales partagent leurs frontières avec des pays pauvres, non membres de l'UE, comme le Belarus et l'Ukraine.

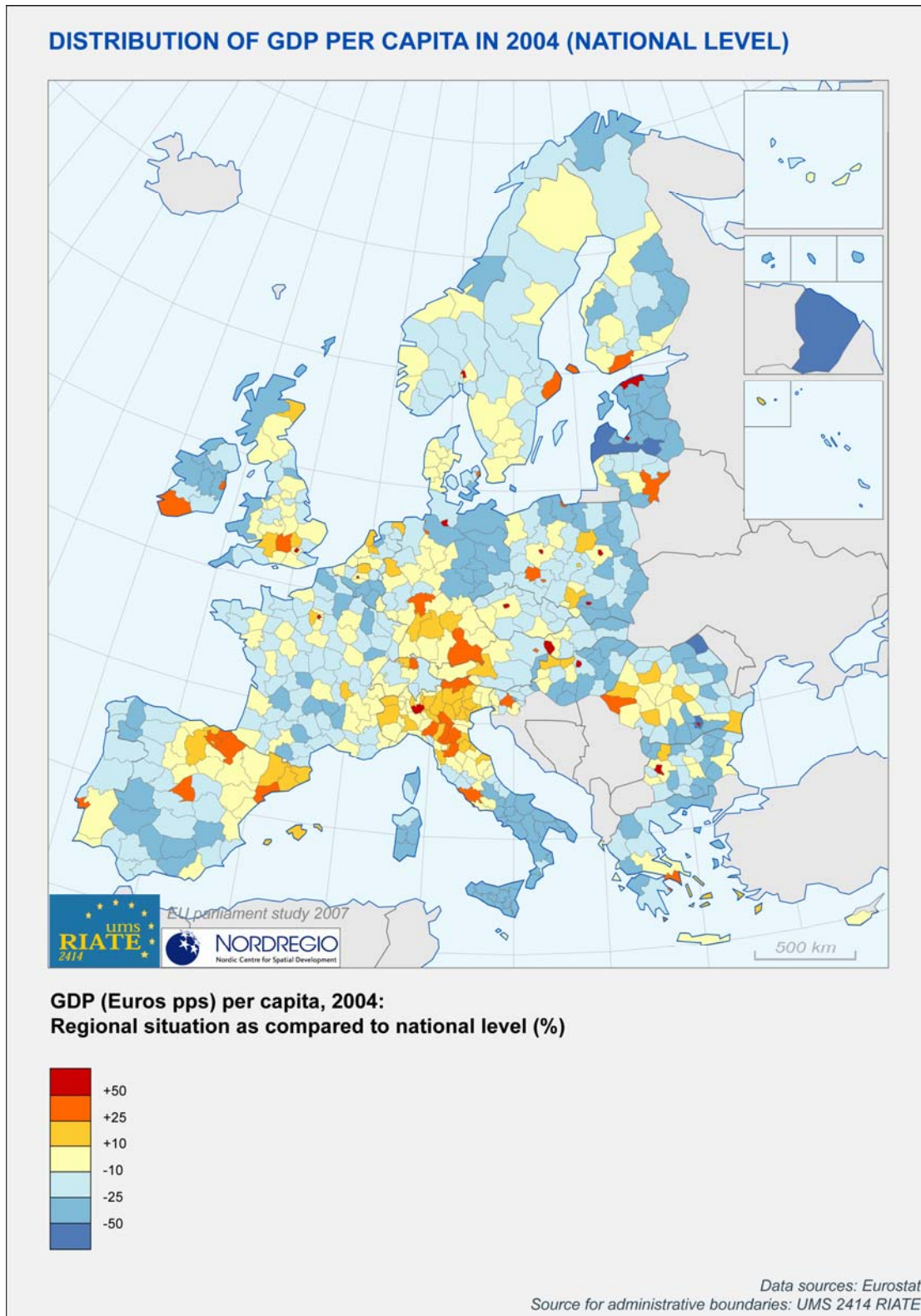
En conclusion, le contexte national nous permet d'examiner de plus près les disparités entre les différentes régions d'un même pays, des disparités qui ne sont guère visibles dans le contexte européen. Le fait que ces régions obtiennent des résultats moins bons que les autres régions du même pays peut indiquer la présence de problèmes structurels devant être pris en compte au niveau européen.

En ce qui concerne les récentes tendances (1999-2003), la comparaison des différences régionales entre les régions situées dans un même pays et celles situées dans différents pays révèle que les récents progrès réalisés en matière de convergence économique sont essentiellement intervenus au niveau international (graphique 4.4). La différence relative, en termes de PIB par habitant en euros, entre deux régions situées dans des pays différents est passée de 95 % à 86 % entre 1999 et 2003, tandis que les différences entre régions situées dans un même pays sont restées faibles mais stables, à 29 % en 1999 et 28 % en 2003. Lorsqu'on y regarde de plus près, on remarque que les différences internes au sein des pays sont plus

importantes dans les NEM-12 (et ont même augmenté, passant de 33 % en 1999 à 35 % en 2003) que dans l'UE-15, où elles se sont réduites (de 28 % en 1999 à 27 % en 2003). La récente croissance économique des nouveaux États membres n'est en effet pas répartie de façon égale dans l'espace et concerne en général essentiellement les zones métropolitaines (Varsovie, Prague, Budapest, etc.), qui attirent la plupart des investissements étrangers directs.

Message clé: *les différences internes au sein des pays sur la base du critère du PIB par habitant sont encore très importantes. Les récentes tendances, qui font ressortir une convergence au niveau international, ne s'observent pas au niveau intranational, puisque les différences restent relativement stables dans les anciens États membres et augmentent quelque peu dans les nouveaux, où les zones métropolitaines se taillent la part du lion en ce qui concerne les investissements étrangers directs.*

Carte 4.5: PIB par habitant (en SPA) dans les régions de l'UE, normalisé à la moyenne nationale correspondante

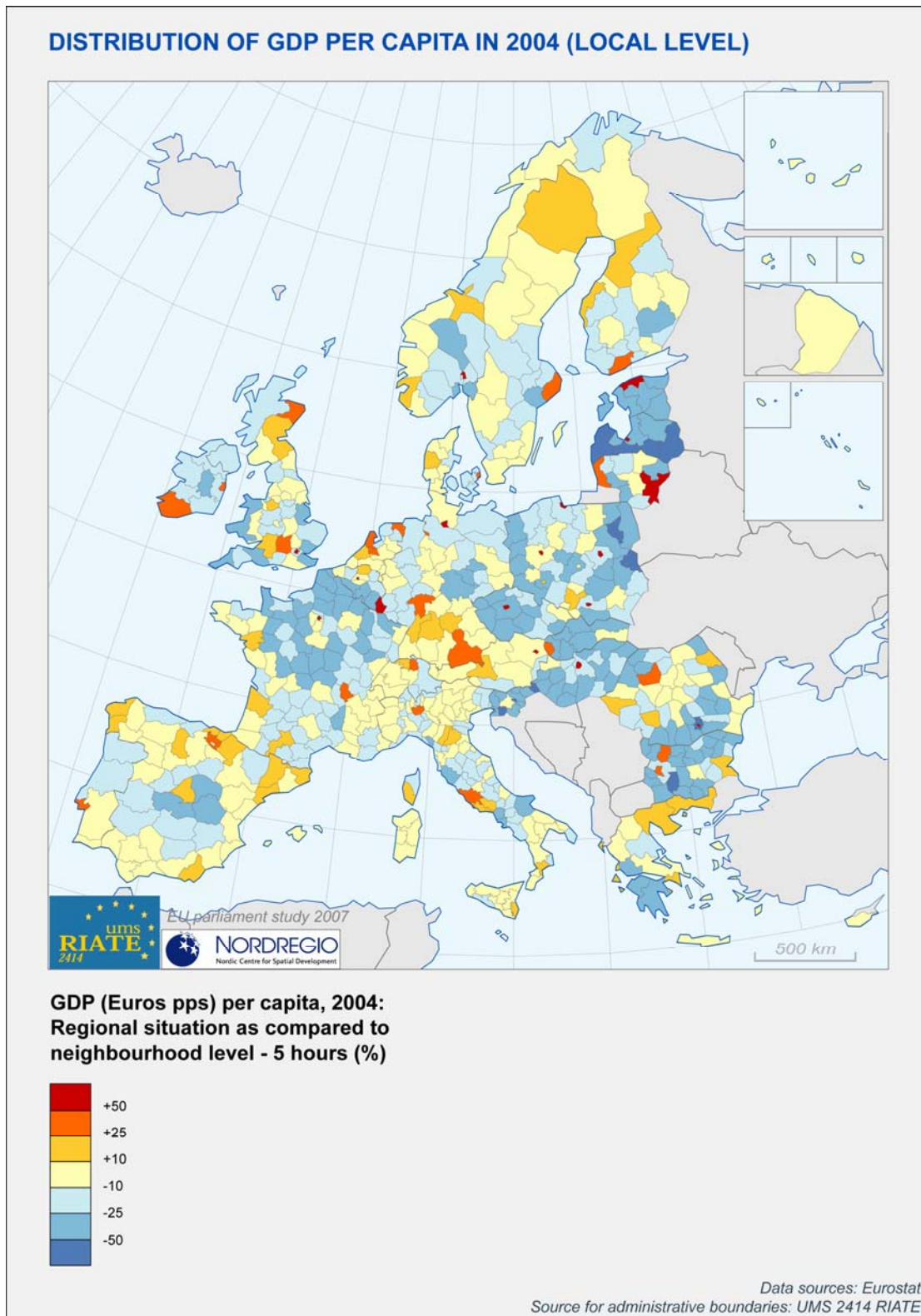


4.2.3. À l'échelle locale: les différences importantes entre régions voisines représentent à la fois des menaces et des opportunités

Le voisinage des régions constitue un facteur important dans ses résultats économiques. À cet égard, il est intéressant d'analyser la situation de chaque région européenne par rapport à celles situées dans son voisinage immédiat. Cette dimension territoriale est particulièrement importante dans le cadre d'une approche axée sur le marché de l'emploi, étant donné qu'une grande part des mouvements de marchandises, de capitaux et de main-d'œuvre interviennent effectivement dans un cadre régional défini de façon relativement étroite. Ce contexte territorial est important en raison de sa connotation spatiale prononcée. Ainsi, les importantes disparités entre régions voisines peuvent être interprétées à la fois comme une menace, mais aussi comme une opportunité. Ces disparités soulignent les différences en termes de richesses sur une portée géographique relativement limitée, faisant ainsi également ressortir les grandes différences dans les niveaux de vie socioéconomiques. Dans le contexte d'une Europe sans frontières, l'existence de ces écarts locaux fait ressortir l'importance des questions liées au marché du travail, comme la perméabilité des frontières régionales et nationales aux mouvements de marchandises et de main-d'œuvre.

En ce qui concerne l'organisation spatiale des disparités locales, en 2002, nous avons produit une carte (carte 4.6) répertoriant les différences entre les différentes régions et les régions situées à une distance nécessitant moins de 5 heures de voyage en voiture, sur la base des travaux réalisés dans le chapitre précédent sur l'accessibilité. Ce «voisinage» limité à une distance de 5 heures concerne toutes les régions, quelle que soit leur situation, situées dans un même pays ou dans deux pays voisins. Cette carte permet dès lors d'évaluer la situation des régions européennes dans une Europe sans frontières et d'essayer d'imaginer ce qui *pourrait* se passer en matière de libre circulation totale des travailleurs et des capitaux. Les régions qui présentent un niveau de PIB inférieur aux régions voisines (variations de bleu) sont susceptibles d'exporter leur main-d'œuvre vers les régions voisines où les salaires sont plus élevés. Mais elles sont également susceptibles d'attirer les investissements des entreprises désireuses d'accéder à une main-d'œuvre meilleur marché à proximité de leur siège initial. Les régions caractérisées par un PIB supérieur à celui des régions voisines présentent la situation contraire et pourraient par conséquent attirer la main-d'œuvre des régions voisines plus pauvres mais, aussi, faire l'objet de pertes d'emplois en raison des délocalisations à proximité. Si ce contexte territorial paraît moins intuitif que les précédents, l'aspect important concerne le fait que la présence voisine de régions bleues et oranges implique des possibilités de circulation de main-d'œuvre et de capitaux. La principale structure illustrée par cet écart concerne les importantes disparités qui existent entre les grandes régions métropolitaines et leur arrière-pays voisin. Bien que ce phénomène s'observe partout en Europe, il est particulièrement prononcé dans les pays de l'Est, de l'Estonie à la Bulgarie. Bratislava et Budapest constituent des cas intéressants à cet égard, puisque les deux villes obtiennent un score élevé en dépit de leur proximité directe avec Vienne. Les régions situées sur la frontière séparant l'UE-15 des NEM-12, en particulier celles appartenant à ces derniers, font dès lors face à un «dilemme», puisque leur situation entre les régions de l'UE-15, qui bénéficient souvent d'un niveau de performances plus élevé, et leurs régions capitales respectives accentue leur situation de régions «retardataires».

Carte 4.6: PIB par habitant (SPA) dans les régions de l'UE, normalisé à la moyenne locale



Lorsque l'on observe les différences entre les régions métropolitaines et leur arrière-pays voisin en termes de PIB par habitant, il convient néanmoins de comparer les étendues spatiales de la région métropolitaine statistique et du marché de l'emploi fonctionnel métropolitain. En effet, les phénomènes de déplacement domicile-travail qui traversent les frontières statistiques faussent les données en matière de PIB par habitant: toutes les personnes qui travaillent dans une région statistique métropolitaine contribuent à augmenter ses niveaux de PIB. Cependant, si ces personnes résident dans une autre région statistique, elles ne seront pas incluses parmi le nombre d'«habitants» par lequel ce PIB est divisé.

Les données relatives au revenu disponible peuvent contribuer à évaluer l'ampleur de cette distorsion: lorsque les différences entre une région métropolitaine et les régions voisines sont significativement moindres en termes de revenu disponible qu'en termes de PIB par habitant, il est probable que les phénomènes de déplacement domicile-travail entraînent effectivement des distorsions. Ces distorsions se produisent également dans les régions où les déplacements domicile-travail transfrontaliers sont nombreux. C'est généralement le cas du Luxembourg et de ses régions voisines en Belgique, en France et en Allemagne. Dans les régions transfrontalières, l'analyse des disparités sur la base du PIB en SPA n'est pas pertinente car ce sont les différences en termes de salaires *en euros* et non en **parité** qui expliquent l'intérêt des personnes pour des emplois situés de l'autre côté de la frontière ou l'intérêt manifesté par les entreprises désireuses de relocaliser leurs activités (*voir encadré 4.2*).

Message clé: *les différences locales restent des facteurs déterminants en ce qui concerne la dynamique de la convergence économique étant donné qu'elles peuvent entraîner des mouvements contraires de main-d'œuvre ou d'investissements entre les régions de différents niveaux situées à proximité l'une de l'autre. L'accessibilité et les disparités sont par conséquent des questions indissociables.*

4.2.4. À l'échelle transfrontalière: les défis des régions situées le long de la frontière séparant l'UE-15 des NEM-12

L'analyse de la variation locale nous donne une idée des régions plus riches ou plus pauvres que les régions voisines mais sans indiquer précisément la situation spatiale précise des principales disparités au niveau du développement. Le rayon de 5 heures utilisé pour la mesure des situations régionales au niveau local est intéressant lorsqu'il s'agit d'obtenir un aperçu global, mais il doit s'accompagner d'une analyse plus localisée précisément axée sur les frontières entre les régions si l'on veut déterminer les frontières que les flux d'investissements ou de main-d'œuvre ont le plus de chance de traverser à l'échelle locale.

Les discontinuités frontalières peuvent être rangées dans différentes catégories. Dans la section précédente, nous avons vu que des disparités importantes existent entre les zones métropolitaines et leurs régions voisines. C'est particulièrement le cas dans les pays de l'ancienne UE-15, Paris, Londres et Hambourg étant les meilleurs exemples, mais aussi dans les NEM-12 (Tallinn, Riga, Bucarest et Varsovie). Les régions qui offrent des avantages financiers particuliers, comme le Luxembourg, présentent également d'importantes discontinuités frontalières avec leurs voisins, en l'occurrence la France, la Belgique et l'Allemagne. Les régions riches en ressources naturelles, comme Aberdeen (pétrole) en Écosse et Groningue (gaz) aux Pays-Bas, présentent également des différences considérables avec leurs régions voisines.

Il n'en reste pas moins que les disparités les plus grandes et les plus manifestes en termes relatifs (voir carte 4.7) se retrouvent à la frontière entre les anciens États membres (UE-15, Allemagne de l'Est comprise) et les nouveaux, où l'on observe d'importantes disparités dans les niveaux de développement économique. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les frontières entre l'Allemagne et la Pologne, l'Allemagne et la République tchèque, et l'Autriche et la Hongrie, même si cette situation s'observe aussi à la frontière séparant la Grèce de la Bulgarie. Il est important de saisir, derrière cette mesure statistique, les conséquences sociales et économiques dramatiques que peuvent avoir ces disparités. La situation sanitaire à la frontière entre la Pologne, la République tchèque et l'Allemagne illustre bien cette situation (voir encadré 4.3.).

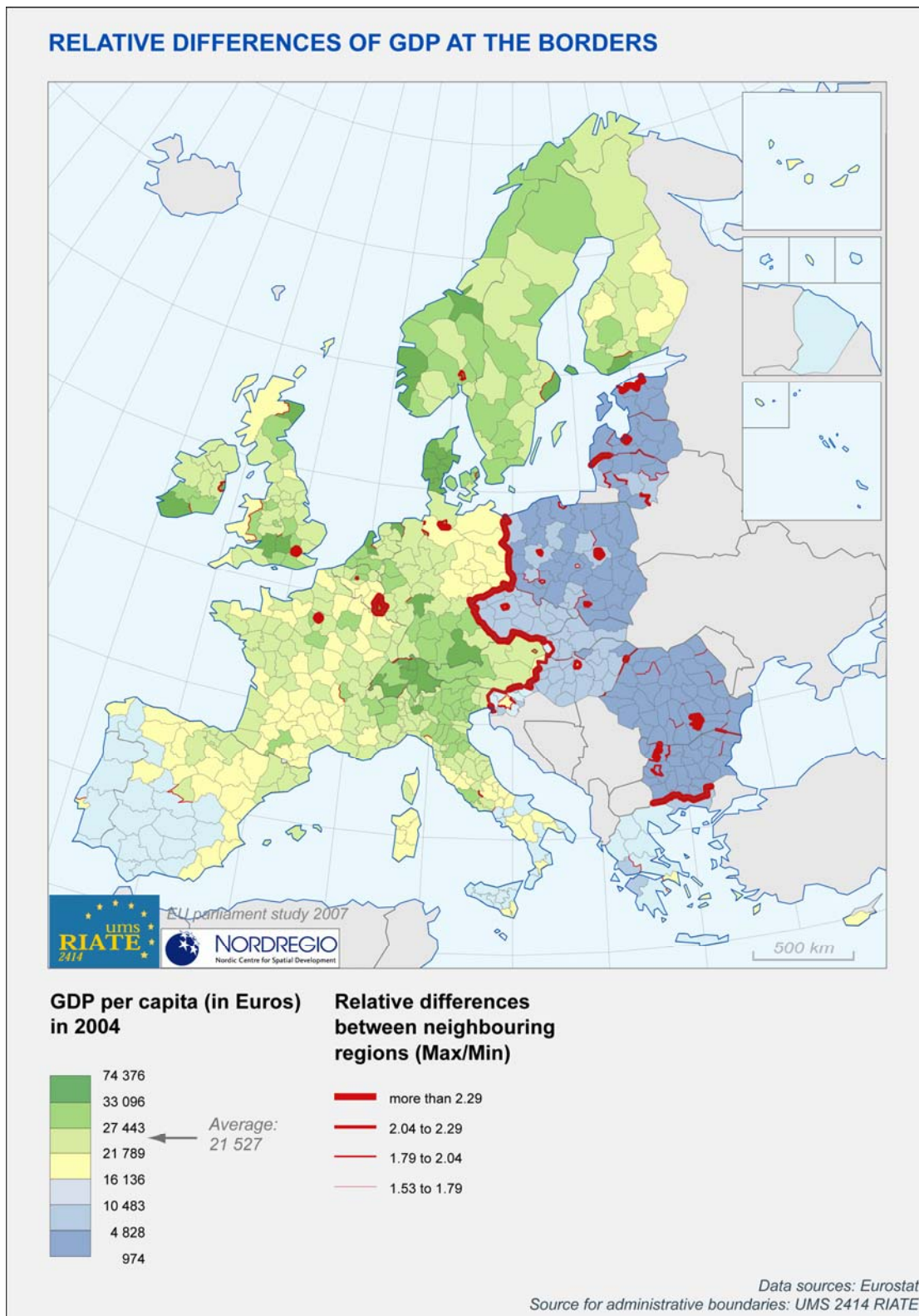
En ce qui concerne les récentes tendances (1996-2003), on peut s'attendre à des scénarios variables dans le développement des disparités entre régions voisines lorsque les mouvements contraires prévus de main-d'œuvre et de capitaux se sont réellement produits et lorsque la distance est un facteur important dans le développement de retombées positives (diffusion de la croissance des régions plus riches vers les régions plus pauvres au niveau local) ou de retombées négatives (concentration de la croissance au sein des régions plus riches au niveau local).

Lorsqu'on examine l'ensemble du territoire de l'UE, le résultat se caractérise par la stabilité en ce qui concerne les disparités locales. Les différences entre régions voisines sont en effet restées très stables, avec 21 % en 1999 et un pourcentage similaire en 2003. Les disparités locales n'évoluent de façon significative qu'à la frontière entre l'UE-15 et les NEM-12. C'est en effet le long de l'ancien «rideau de fer» que l'on observe les discontinuités les plus importantes, avec un niveau moyen de 271 % en 1999 et 229 % en 2003.

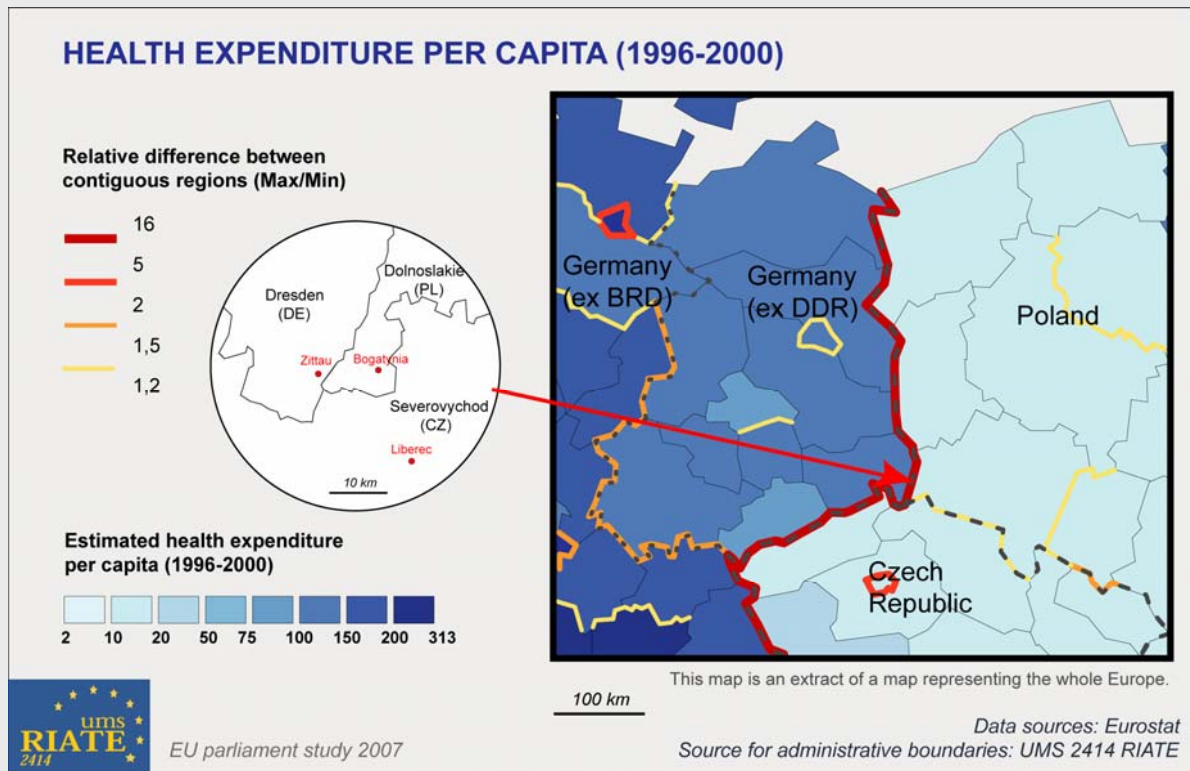
La bonne nouvelle sur le plan de la cohésion territoriale est que l'intensité des disparités le long de la frontière symbolique diminue rapidement. La mauvaise nouvelle, en revanche, est qu'elle reste néanmoins importante (200 % indique un ratio de 3 contre 1 entre les niveaux de PIB par habitant en SPA des deux côtés!).

Message clé: *les discontinuités sont des déséquilibres territoriaux déterminants. Elles s'observent souvent entre les régions métropolitaines et leurs environs. La plus grande discontinuité s'observe entre les anciens et les nouveaux États membres.*

Carte 4.7: PIB par habitant (en euros) dans les régions de l'UE et principales différences transfrontalières



Text box 4.3: An example of labour force flows across the border



Les effets concrets des discontinuités territoriales: l'exemple de la région de Zittau

Le 1^{er} mai 2004, les dirigeants de la République tchèque, de l'Allemagne et de la Pologne se réuniront à proximité de la ville de Zittau, en Allemagne de l'Est, pour célébrer l'élargissement de l'Union européenne. Les hôpitaux de la région ont déjà commencé à loucher de l'autre côté de la frontière Est afin de remédier à la terrible pénurie de médecins. À l'hôpital régional de Zittau, les administrateurs ont depuis longtemps appris à épeler le nom de leurs collègues correctement. Agata Magdziarek est l'un des noms qui a commencé à apparaître régulièrement sur le tableau des horaires. Ce médecin adjoint de 28 ans, originaire de Lodz en Pologne, est venu en Allemagne faute de travail dans sa ville natale, où de nombreux médecins sont au chômage. «Je voulais travailler dans un hôpital de qualité», explique-t-elle. «C'était impossible à trouver à Lodz». À l'instar de Magdziarek, de nombreux médecins originaires d'Europe orientale viennent soigner les patients allemands. Mais avant d'autoriser les médecins polonais et tchèques à venir travailler en Allemagne, les autorités vérifient que ces emplois ne peuvent pas être confiés à des Allemands. L'hôpital a ainsi dû patienter six mois avant d'être autorisé à engager Magdziarek. «Les jeunes médecins allemands ne veulent pas venir ici», déclare Gerald Gerlach, un radiologue de l'hôpital, où un médecin sur six est aujourd'hui originaire de Pologne ou de République tchèque. «Sans ces collègues, nous ne serions pas en mesure d'assurer les services», ajoute-t-il. Les médecins originaires d'Europe orientale gagnent autant que leurs collègues allemands (plus du triple du salaire qu'ils percevaient chez eux). Ceux qui souhaitent se spécialiser dans un domaine ont également la possibilité de suivre des formations complémentaires. Selon Magdziarek, les patients allemands n'émettent aucune réserve à se faire traiter par elle. «J'étais inquiète au début, mais je n'ai eu aucun problème», déclare-t-elle. Outre les médecins qui traversent la frontière, les hôpitaux de la région coopèrent sur d'autres plans depuis plusieurs années. En 1997, une femme blessée à la suite d'un accident de moto a été emmenée à Zittau depuis Bogatynia, en Pologne, pour une scanographie informatique. Les deux hôpitaux s'échangent également des conclusions de diagnostic et organisent des consultations avec des spécialistes. Un hôpital tchèque à Liberec a rejoint le groupe. Les trois établissements sont désormais reliés au moyen d'une ligne vidéo numérique. Cependant, depuis les récentes restrictions imposées dans le cadre du système de soins de santé allemand, les radiologues de Zittau ne peuvent plus offrir de scanographies informatiques gratuites aux patients en urgence situés à l'Est de la frontière.

4.2.5. L'analyse multi-échelle jette une lumière nouvelle sur l'identification des régions «retardataires»

Le regroupement synthétique des résultats des chapitres précédents jette une lumière nouvelle sur la possibilité de définir les régions pouvant être jugées comme «retardataires». En décembre 2005, lorsque les États membres ont adopté le budget de l'UE pour la période de programmation 2007-2013, ils se sont basés sur le seuil de 75 % de la moyenne communautaire pour décider des niveaux de soutien financier disponibles dans le cadre des fonds structurels. Afin de rendre notre argumentation plus claire pour les décideurs, nous utiliserons ce même seuil, même si sa pertinence est discutable. Nous avons sélectionné les régions qui se situent sous le seuil de 75 % dans le cadre d'au moins un contexte territorial (européen, national ou local/voisinage). Les résultats sont présentés à la carte 4.8.

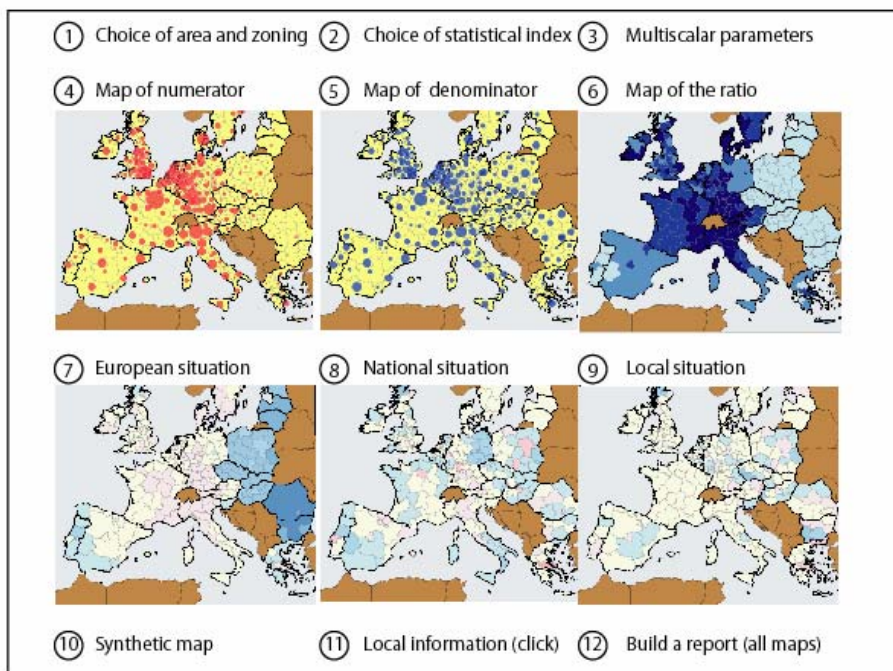
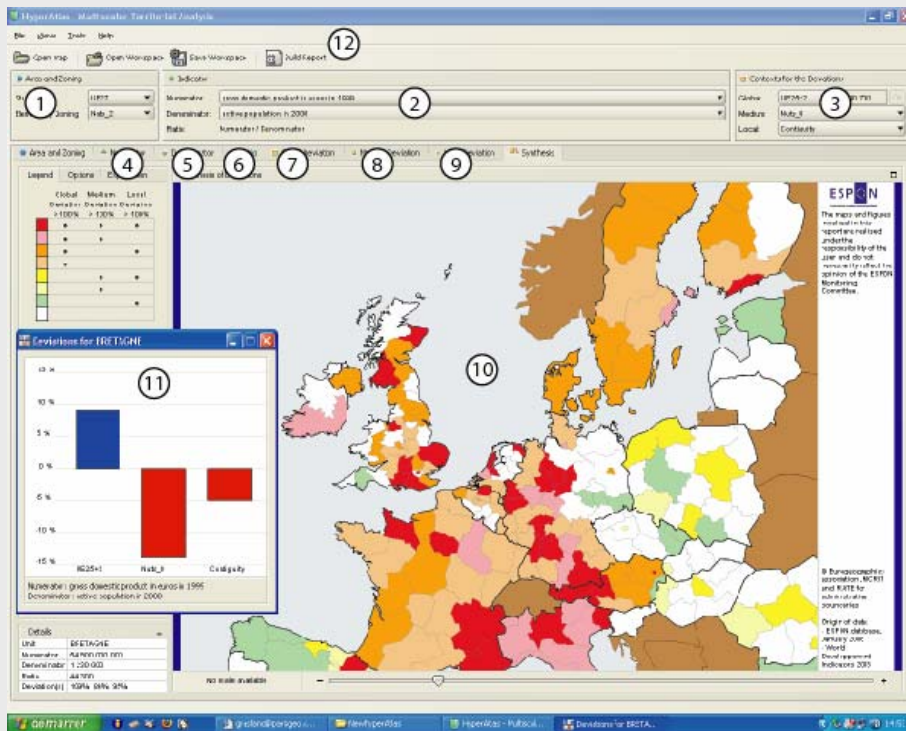
Cette carte synthétique révèle la présence de régions pouvant être qualifiées de «défavorisées» dans le cadre d'au moins un contexte territorial dans presque tous les 27 pays de l'UE. La plupart des régions qui se situent sous le seuil des 75 % dans le cadre des trois écarts (colorées en rouge à la carte 4.8) se situent dans les pays de l'Est, en particulier à proximité de la frontière avec les pays tiers, comme le Belarus, la Russie ou l'Ukraine. L'ensemble de l'Estonie et de la Lettonie, à l'exception des régions de la capitale, appartient à cette catégorie. Il est intéressant de noter que quelques régions dans les pays de l'ancienne UE-15 se rangent également dans cette catégorie. On les retrouve dans l'intérieur de la France, dans le Sud de l'Italie et dans le Sud-ouest de la Grèce. On observe d'autres régions se situant en dessous des 75 % de la moyenne communautaire dans les nouveaux États membres, ainsi que dans les régions situées au sud de l'UE-15 (en Italie, en Espagne et en Grèce) et dans les territoires ultrapériphériques français.

La structure en mosaïque des régions défavorisées doit se retrouver dans la mise en œuvre de la politique régionale. En effet, toutes les régions considérées comme défavorisées du point de vue européen ne partagent en réalité pas le même niveau de «retard», certaines étant relativement prospères dans le contexte national ou local. Une politique régionale diversifiée sur le plan territorial permettrait de s'assurer que les régions bénéficient d'une répartition plus juste du soutien financier. Le fait que certaines régions soient manifestement en retard, peut-être pas au niveau européen mais aux niveaux national et local, ce qui indique qu'elles sont elles aussi défavorisées dans une certaine mesure, est également intéressant sur le plan européen. À cet égard, la mise en commun des différents niveaux de «retard» passe par un renforcement des synergies entre les niveaux de politique régionale, en particulier entre les agendas stratégiques européens et nationaux. Cet aspect se retrouve déjà, en partie, dans la notion de *complémentarité* propre à l'élaboration des politiques européennes.

Selon nous, on pourrait distinguer les régions défavorisées sur deux plans au moins. D'une part, certaines régions présentent un niveau de PIB par habitant relativement faible, mais gardent un bon potentiel de croissance. Ces régions pourraient être considérées comme économiquement en retard. C'est généralement le cas des zones métropolitaines dans les pays de l'Est. D'autre part, certaines régions présentent un niveau de développement économique relativement faible, mais sont également confrontées à d'autres faiblesses structurelles, comme un taux de chômage élevé, des taux d'emploi faibles et un vieillissement de la population. Ces régions présentent dès lors un désavantage structurel qui les empêche de se développer. Il va de soi que la politique régionale pourrait accorder une aide plus grande à ces secondes régions plutôt qu'aux premières.

L'analyse multi-échelle est par conséquent un facteur de progrès pour l'aménagement de l'espace en Europe. Malheureusement, le seul recours au PIB ne permet guère une analyse affinée de ce type. Dans la partie suivante, nous allons démontrer que des indicateurs supplémentaires s'imposent afin de passer d'une politique régionale axée sur les données à une politique régionale axée sur les problèmes et de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les régions. Pour vérifier les limites du PIB, il nous suffit de comparer les résultats de l'analyse multi-échelle obtenus par le biais de ce critère avec ceux fournis par un autre indice classique de la politique régionale: le taux de chômage.

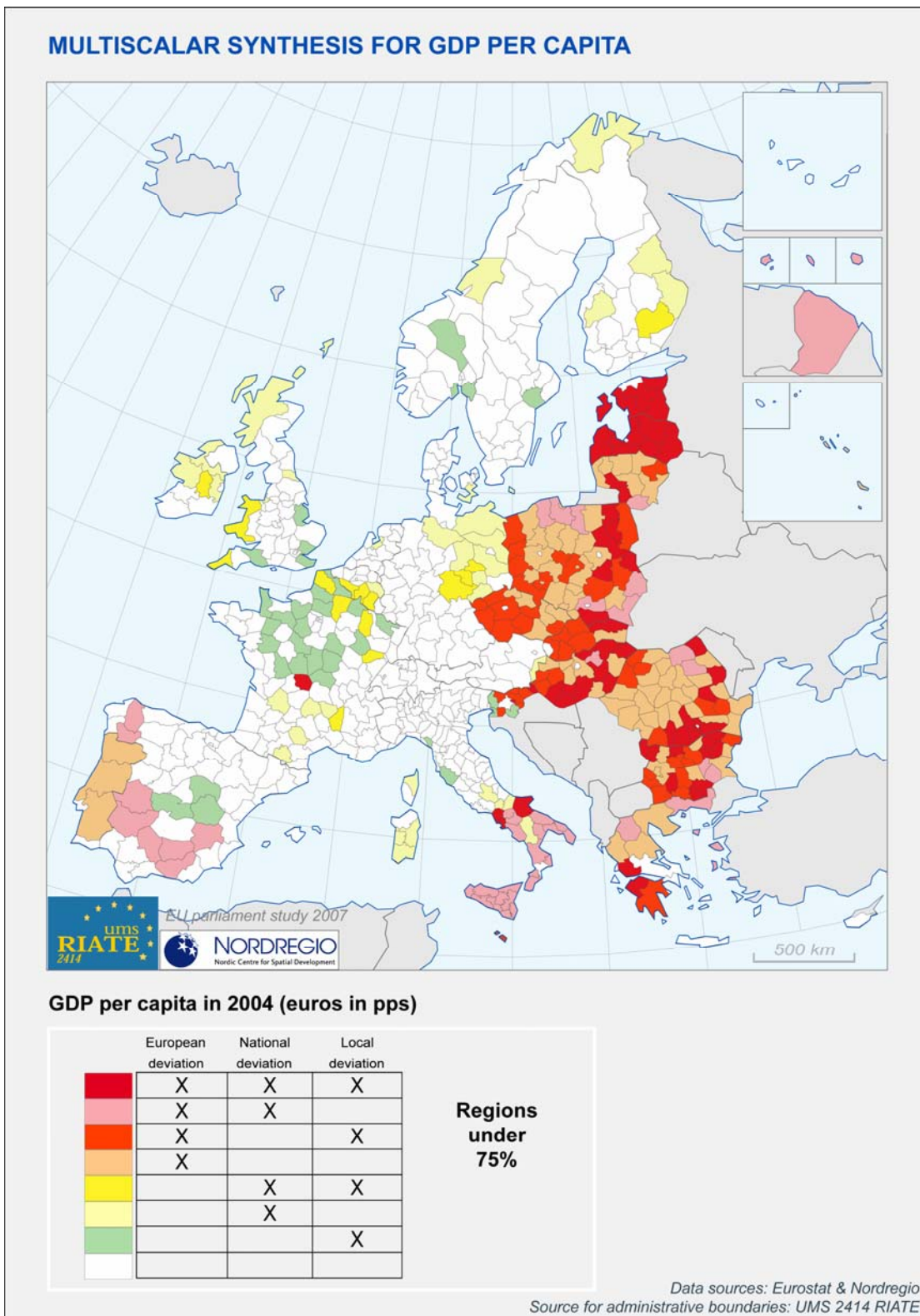
Encadré 4.4: Le logiciel HyperAtlas – Un outil interactif à des fins d'analyses comparatives régionales



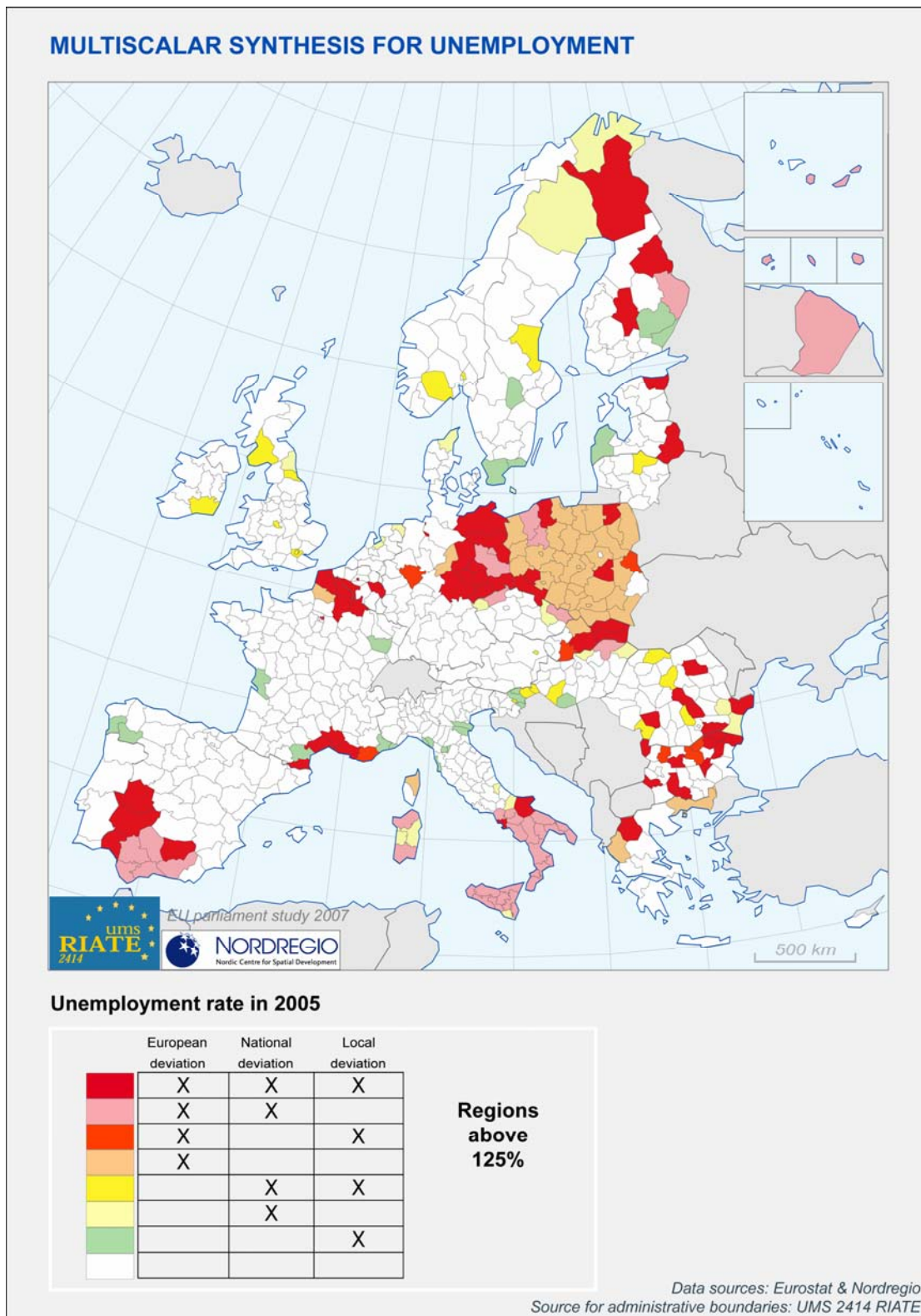
On peut obtenir la synthèse des résultats des chapitres précédents au moyen d'une méthode simple développée dans le cadre du projet *HyperAtlas* de l'ORATE. Le but d'un outil tel que l'*HyperAtlas* est de créer des cartes globales de la situation européenne qui facilitent grandement la production d'analyses multi-échelle à une échelle continentale. L'outil vise cependant aussi à aider les décideurs locaux à produire plus facilement des analyses de la situation des régions où ils se situent. Un simple « clic » sur la carte de synthèse permet d'afficher le profil multi-échelle des régions sélectionnées et de comparer leurs situations respectives aux niveaux européen, national et local.

L'*HyperAtlas* peut être téléchargé gratuitement sur le site web de l'ORATE:
http://www.espon.eu/mmp/online/website/content/tools/912/index_EN.html

Carte 4.8: Synthèse multi-échelle en termes de PIB par habitant (SPA)



Carte 4.9: Synthèse multi-échelle en termes de taux de chômage



Afin de présenter les régions les plus défavorisées sur le plan du taux de chômage, la carte synthétique (carte 4.9) présente les régions dont le taux dépasse le seuil de 125 % dans au moins un contexte territorial. Cette synthèse présente une situation relativement différente de celle basée sur le PIB par habitant. Les régions présentant un écart supérieur au seuil de 125 % pour ces trois contextes se retrouvent essentiellement en Allemagne de l'Est, sur les côtes septentrionales et méditerranéennes de la France, en Wallonie en Belgique, dans les régions intérieures de Finlande, ainsi qu'en Slovaquie, en Pologne, en Bulgarie et en Roumanie. À cet égard, les clivages européens Est-Ouest et Nord-Sud qui ressortent de l'analyse fondée sur le PIB n'apparaissent pas dans ce contexte.

L'indicateur relatif au chômage n'est cependant pas une panacée en soi et certainement pas plus que le PIB ou tout autre indicateur en réalité. Il a néanmoins le mérite de faire ressortir un autre aspect des disparités régionales. Même dans les pays qui bénéficient d'un niveau de développement relativement bon, comme la Finlande ou la France, on trouve un grand nombre de régions confrontées à des faiblesses structurelles, comme un taux de chômage plus élevé, par exemple. Ces régions sont donc confrontées à un désavantage structurel qui doit être pris en compte dans le cadre de la politique régionale car ces faiblesses structurelles empêchent ces régions de réaliser pleinement leur potentiel en matière de développement régional.

Message clé: *les analyses multi-échelle facilitent la production de cartes synthétiques des disparités régionales pouvant être utilisées au niveau global ou local afin de contribuer à la prise de décision politique. Les outils efficaces ne peuvent toutefois produire de bons résultats lorsqu'ils s'appliquent à des indicateurs uniques qui font souvent l'objet de critiques acerbes, comme le PIB par habitant ou le taux de chômage. Il convient dès lors d'étudier des moyens de produire des indices plus pertinents à l'avenir.*

4.3. À la recherche de mesures plus efficaces des disparités régionales

Les décisions politiques se fondent sur des outils techniques destinés à mesurer les situations *ex-ante* et *ex-post*:

- **Ex-ante:** dans le cas des politiques régionales, il est impossible de définir des politiques adaptées sans évaluer précisément la position des déséquilibres territoriaux. Cette évaluation passe quant à elle par la formulation minutieuse d'hypothèses à propos des facteurs et des tendances qui influencent la réduction ou l'augmentation des disparités régionales.
- **Ex-post:** les fonds qui sont attribués par l'Union européenne ou par les États membres en faveur de la réduction des déséquilibres territoriaux ne peuvent être maintenus à long terme que si leur efficacité peut être prouvée.

La situation actuelle de la politique régionale, dans le cadre de laquelle la majorité des fonds sont attribués sur la base d'un paramètre unique et en réalité très discutables (le PIB par habitant) et d'un seuil unique (75 % de la moyenne européenne) est difficile à défendre à plus long terme. L'approche multi-échelle de l'espace mise au point dans les chapitres précédents peut constituer un point de départ plus efficace à des fins de révision des critères d'admissibilité. Nous ne devons cependant plus ignorer les faiblesses propres aux actuels critères ni leur orientation idéologique implicite (axés sur la pure compétitivité sans prise en compte des dimensions sociale et environnementale). En ce sens, l'inclusion de plusieurs dimensions dans la conception de la politique régionale en ferait un outil plus efficace dans la réalisation de la cohésion

territoriale. Cet élément est de la plus haute importance étant donné que la politique de cohésion reste en réalité la seule politique concrète au niveau communautaire en matière de justice sociale ayant des conséquences directes et perceptibles sur les citoyens européens.

En conséquence, la question des critères d'éligibilité est étroitement liée à la disponibilité de données au niveau régional en Europe. À l'heure actuelle, les statistiques régionales ne donnent qu'une indication grossière des orientations politiques de l'UE vingt ans après la mise en œuvre du marché unique. Le programme ORATE 2006 portait sur une étude approfondie des informations disponibles et a débouché sur la production de milliers de pages de rapports sans pouvoir vraiment rompre le monopole des indicateurs que sont le PIB par habitant et le taux de chômage, qui continuent à prévaloir dans les propositions de tous les indices synthétiques du développement régional produits dans ce contexte. Comme l'expliquent Grasland et Hamez (2005), nous sommes actuellement confrontés à un cercle vicieux, où (1) les politiques européennes sont essentiellement fondées sur des aspects économiques en raison de l'absence au niveau régional de statistiques et d'indicateurs sociaux et environnementaux valables et (2) la collecte de statistiques est axée sur des paramètres économiques étant donné qu'elles sont demandées par la Commission européenne et les États membres. Si l'on veut rompre ce cercle vicieux, il convient de recourir à une stratégie en deux étapes, qui allie mesures tactiques à court terme et considérations stratégiques à long terme.

4.3.1. Mesures tactiques: pour un meilleur usage des statistiques régionales existantes

Prenons par exemple les quatre critères qui sont actuellement disponibles au niveau NUTS 2 pour l'ensemble des régions européennes: le PIB par habitant (SPA), le taux de chômage, la part de personnes très instruites et l'espérance de vie à la naissance. Les deux premiers sont des mesures classiques du développement régional régulièrement utilisées dans les rapports sur la cohésion, tandis que l'espérance de vie à la naissance est le seul critère qui introduise un élément nouveau, puisqu'il s'agit d'une mesure indirecte du bien-être social, qui a souvent été utilisée au niveau mondial afin de faire contrepoids à l'approche économique, en particulier dans le cadre de l'indice du développement humain (IDH) des Nations unies. L'utilité de l'indicateur de la «part de personnes très instruites» est probablement incertaine étant donné qu'il n'était pas facile de comparer les systèmes d'éducation des États européens avant le lancement du *processus de Bologne*. Il s'agit néanmoins d'une première approximation des potentialités des territoires eu égard à la société de l'information que la stratégie de Lisbonne tente d'établir.

Ces informations ayant été recueillies pour l'ensemble des régions et pour approximativement la même période (1999-2001), on peut suivre la méthode utilisée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de la réalisation de l'IDH et transformer chaque indicateur statistique en un indice normalisé avec des valeurs comprises entre 0 (niveau européen le plus faible) et 1 (niveau européen le plus élevé). Afin de faciliter l'interprétation des données, le taux de chômage est transformé en taux d'emploi; 0 indique la situation la moins bonne (chômage élevé) et 1, la meilleure situation (chômage faible) en termes de marché de l'emploi.

Tableau 4.1: Exemple d'indice synthétique

Code	Nom	PIB	ESP	EDU	EMP	Moyenne
SK04	Východné Slovensko	0,14	0,13	0,04	0,02	0,08
BG06	Yugoiztochen	0,07	0,00	0,36	0,05	0,12
HU01	Közép-Magyarország	0,34	0,09	0,54	0,97	0,48
FR25	Basse-Normandie	0,44	0,84	0,38	0,31	0,49
UKJ1	Berkshire, Bucks and Oxfordshire	0,89	0,78	0,96	0,99	0,90
SE01	Stockholm	0,91	0,97	0,91	0,88	0,92

Cela étant dit, si ces indicateurs synthétiques permettent de présenter un certain niveau de développement pour les régions, ils présentent une tendance propre à masquer la composition réelle de chacun des indicateurs. Le tableau ci-dessus révèle qu'à des niveaux de développement équivalents, la combinaison d'indicateurs présente des potentiels variables. Par exemple, on peut voir dans le tableau 4.1 que la région hongroise de Budapest (*Közép-Magyarország*) et la région française de Basse-Normandie obtiennent le même score global (environ 0,50) mais pour des raisons contraires: un niveau élevé d'emploi et un niveau d'espérance de vie très faible à Budapest, et un niveau élevé d'espérance de vie de même que des niveaux relativement faibles pour tous les autres critères en Basse Normandie. En conséquence, lorsqu'on utilise des indices synthétiques, il convient de tenir compte de l'importance non seulement de l'indice final, mais aussi de sa composition régionale précise.

Si la définition d'indices synthétiques et la mise au point d'une classification des régions est une méthode classique, elle reste néanmoins potentiellement dangereuse pour des raisons scientifiques et politiques.

D'un point de vue scientifique, le problème réside dans le fait que les indices synthétiques laissent systématiquement de côté une partie importante des informations initiales et sont généralement axés sur les résultats les plus futiles. Les méthodes statistiques adaptées^[27] permettent de résumer un certain niveau de corrélation entre indicateurs, à savoir que les régions au PIB élevé sont généralement aussi celles qui présentent une espérance de vie élevée, des niveaux d'instruction élevés et des niveaux de chômage relativement bas. Dans ce cadre, la principale composante de l'analyse peut être interprétée comme une mesure globale de la performance régionale, mais il ne faut pas oublier les forces et les faiblesses particulières qui se cachent derrière ce résultat au niveau global.

D'un point de vue politique, il est important de souligner le fait que ces indices composites ne peuvent en soi pas être utilisés par exemple à des fins d'attribution du soutien financier (par ex. les fonds structurels), les différentes compositions des profils régionaux exigeant des priorités différentes en matière d'intervention publique. Sans parler du risque lié à la tentation de choisir l'indice qui maximise l'attribution de fonds au profit des régions d'un pays donné. Dans le projet 3.2 de l'ORATE, Grasland et Hamez (2005) ont démontré qu'il était en réalité relativement simple de proposer des indices de remplacement basés sur des documents politiques qui produisent une concentration des fonds structurels dans les nouveaux États

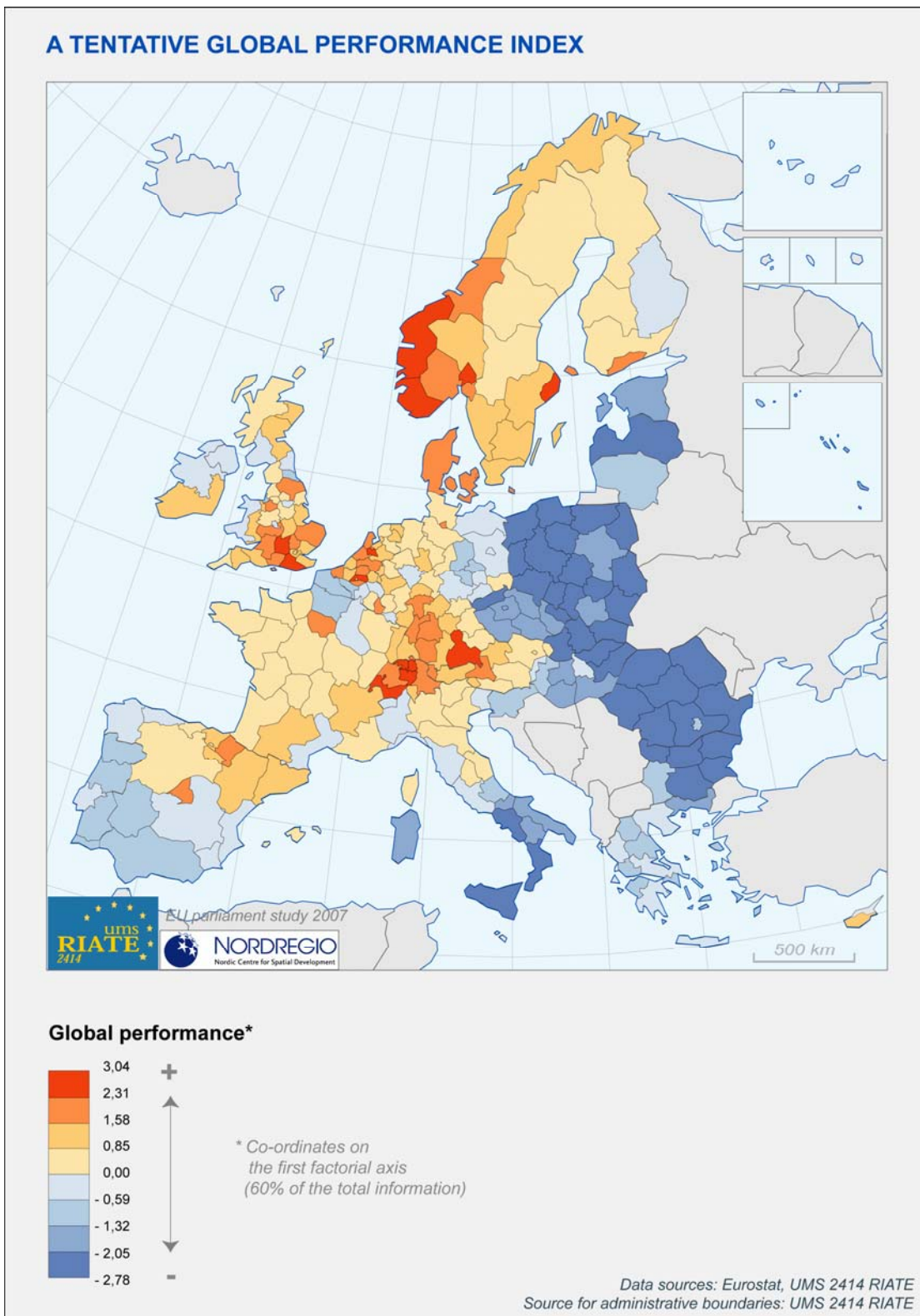
^[27] La méthode statistique intitulée «analyse en composantes principales» (ACP) aide à clarifier le problème. La question concerne le fait que nos quatre paramètres sont tous plus ou moins en corrélation, ce qui signifie que les régions au PIB élevé ont généralement aussi une espérance de vie élevée, des niveaux élevés d'instruction et des taux de chômage relativement faibles. Cette corrélation n'est pas parfaite et les exceptions sont nombreuses, mais l'ACP permet de démontrer qu'environ 60 % de ces différences nationales peuvent se résumer par une première composante, qui est une sorte de compromis entre l'ensemble des paramètres et qui, dans notre exemple, est précisément égale au niveau moyen des quatre critères ($r=+0,999$).

membres dans un cas, ou dans les pays méditerranéens dans un autre. Cette capacité à «jouer» avec ces indices scientifiques pourrait incontestablement entraîner la transmission d'implications incompréhensibles, voire conflictuelles.

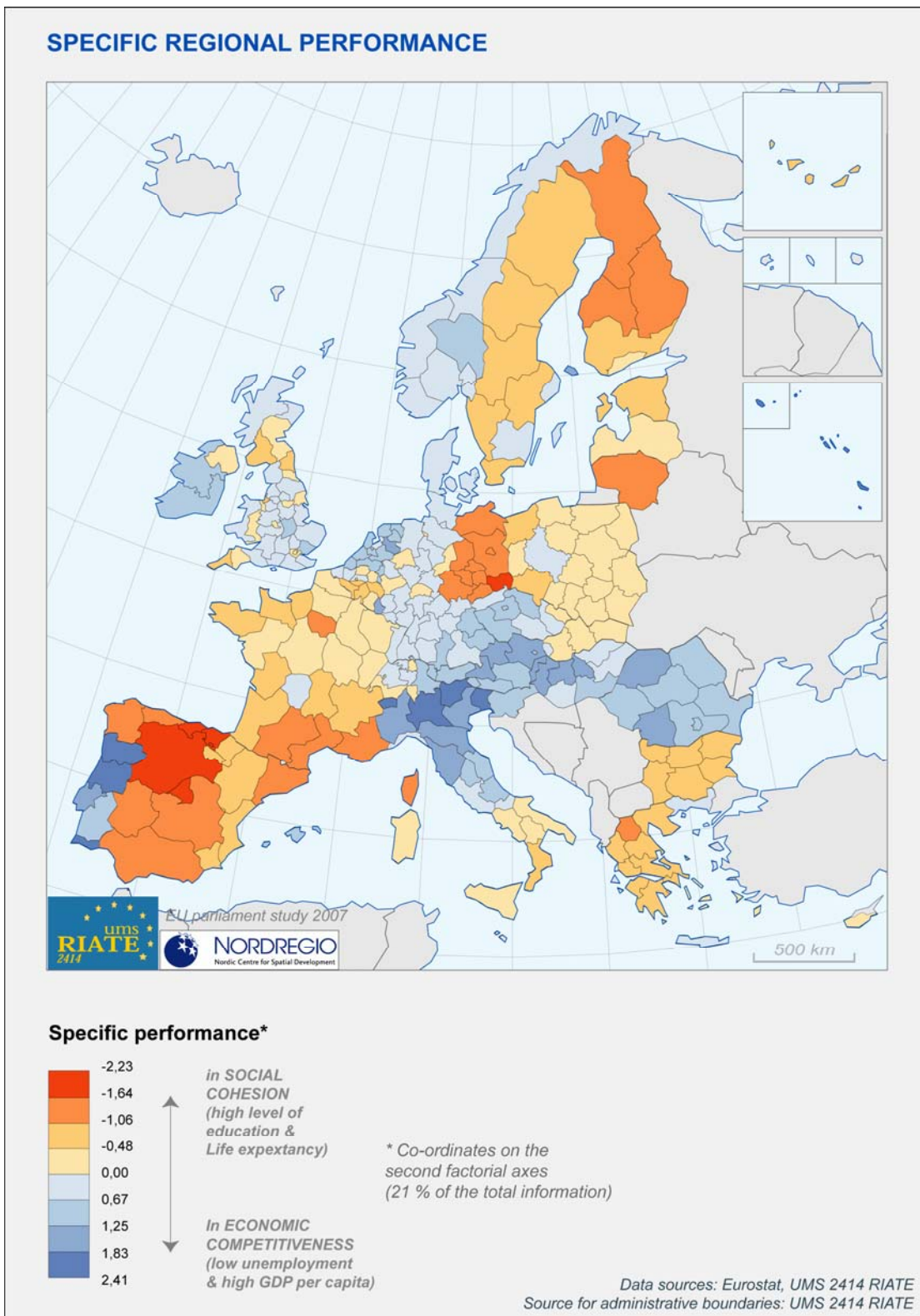
La solution au problème de l'indice synthétique est en réalité relativement simple cependant, d'un point de vue scientifique du moins, et produit par ailleurs des résultats très intéressants d'un point de vue politique.

Comme indiqué dans la partie précédente, l'indice synthétique des performances régionales est équivalent, d'un point de vue statistique, à une première composante qui représente 60 % des informations totales sur les différences régionales d'après les quatre critères sélectionnés. On peut dès lors considérer la carte de cette première composante comme une évaluation globale des disparités régionales, ce qui est certes intéressant en soi (carte 4.10) mais qui ne constitue qu'une première étape dans l'analyse. La structure spatiale de cette carte est relativement classique, puisqu'elle situe les régions les plus avantagées dans le Nord et l'Ouest de l'Europe et les régions défavorisées, essentiellement dans les périphéries orientale et méridionale. Cette carte n'est cependant pas un simple équivalent de la carte présentant le PIB par habitant, étant donné qu'elle tient également compte des autres dimensions.

Carte 4.10: Indice des performances globales des régions européennes



Carte 4.11: Composante «indice des performances régionales spécifiques»



La seconde composante de l'analyse, qui représente 21 % des informations statistiques, révèle une structure spatiale totalement différente (carte 4.11) qui est liée aux forces et aux faiblesses particulières des régions, en dépit de leurs résultats globaux. Dans notre exemple, ces spécificités sont particulièrement intéressantes car elles établissent une opposition entre (1) les régions qui obtiennent des résultats relativement bons en termes d'espérance de vie et d'instruction, mais relativement mauvais en matière de PIB par habitant et de chômage et (2) les régions présentant un profil opposé. Plus concrètement, l'analyse présente les différences entre (1) les régions qui peuvent être jugées comme obtenant de meilleurs résultats en termes de cohésion sociale (si l'on admet qu'une espérance de vie élevée est une mesure indirecte d'un bon niveau de prestation de service public et d'excellentes infrastructures scolaires) et (2) les régions qui peuvent être jugées comme obtenant de meilleurs résultats en matière de compétitivité économique (si l'on admet que de faibles niveaux de chômage et un PIB par habitant élevé sont liés aux politiques économiques). En d'autres termes, on peut dire que cette seconde composante analyse les effets spécifiques des options stratégiques définies par les pays ou les régions (libéralisation, État providence, etc.) et qu'elle indique l'existence d'un réel potentiel de choix pour les décideurs politiques entre les mesures axées sur la cohésion sociale et celles en faveur de la compétitivité économique.

La structure spatiale de cette seconde composante s'organise généralement pays par pays; les régions situées dans un même pays ont donc tendance à présenter la même orientation stratégique. Cela fait ressortir l'importance des contextes stratégiques nationaux dans le cadre des objectifs stratégiques européens plus larges. Par exemple, la plupart des régions de France, d'Espagne, de Suède, de Pologne, de Finlande, de Grèce, de Bulgarie et des pays baltes possèdent des atouts particuliers en termes d'éducation ou d'espérance de vie mais connaissent aussi des faiblesses systématiques en termes de PIB par habitant et d'emploi. Le phénomène contraire s'observe dans la plupart des régions du Portugal, du R.-U., de l'Irlande, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Norvège et de la Roumanie. Dans certains pays, les deux types de régions apparaissent. C'est le cas de la Belgique (opposition entre la Flandre et la Wallonie), de l'Allemagne (opposition entre les parties orientale et occidentale) ou de l'Italie (opposition entre le Sud et le Nord), même si ces pays sont plus particulièrement caractérisés par des dichotomies nationales marquées et persistantes (voir sous-chapitre 4.1.2).

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons démontré les limites des approches en matière de disparités régionales uniquement fondées sur l'utilisation d'indices synthétiques, étant donné que les mesures qui en résultent sont souvent trop complexes et trop difficiles à interpréter pour être utilisées de façon approfondie dans un contexte de politique régionale.

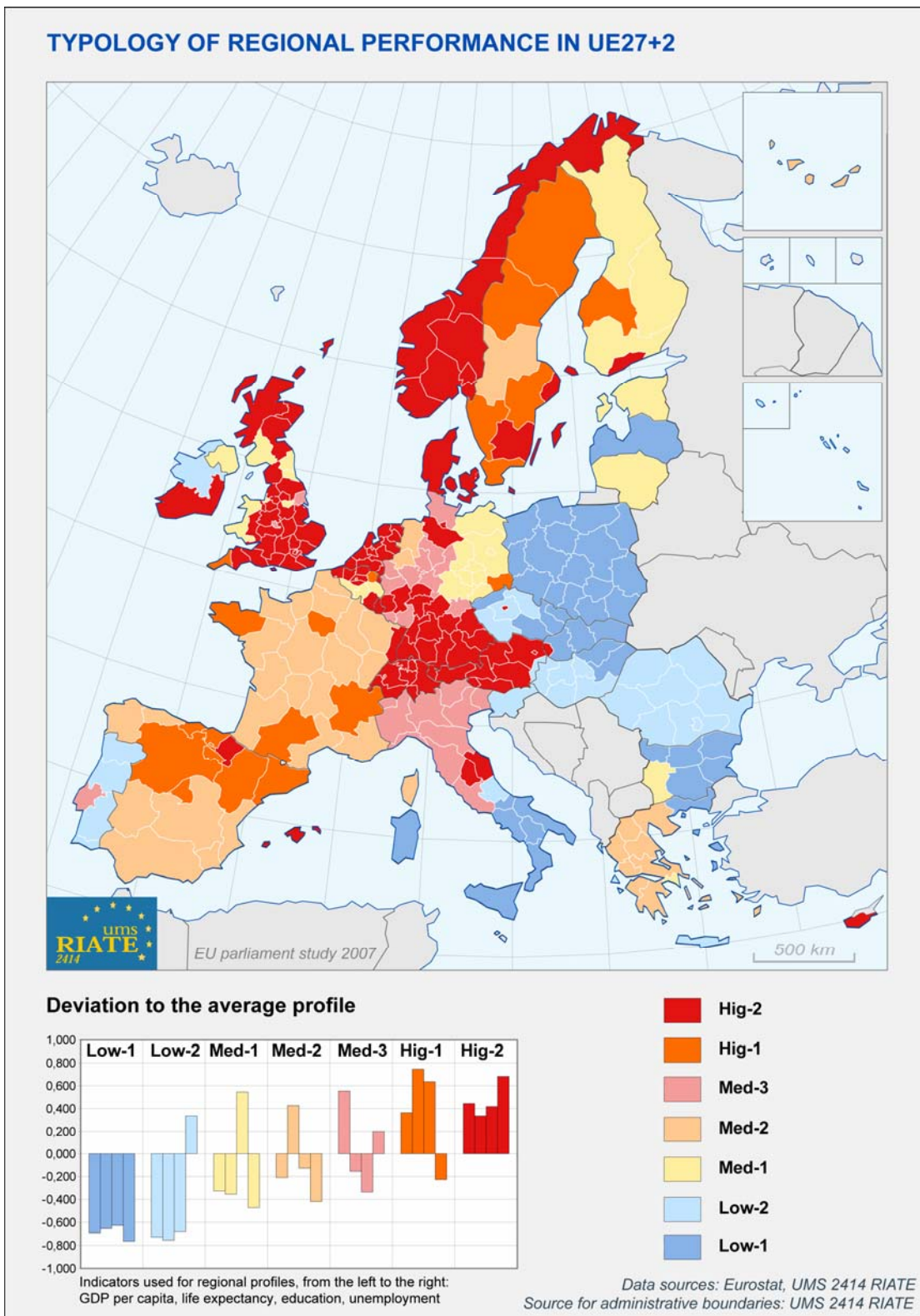
En effet, le réel enjeu ici concerne l'élaboration de données scientifiques valables afin de concevoir une politique régionale différenciée sur le plan territorial, qui tienne non seulement compte du niveau global de performance des régions, mais aussi de leurs forces et faiblesses particulières. Pour ce faire, la meilleure solution scientifique consiste à utiliser des méthodes de classification objectives appliquées à un nombre limité d'indicateurs régionaux qui produisent des typologies régionales faciles à interpréter. Dans notre exemple, une classification hiérarchique révèle l'existence de 7 types de régions, présentées sur la carte 4.12 et dont il est possible de décrire les principales caractéristiques.

- **Type Faible-1:** indique une situation très négative pour tous les paramètres et concerne sans aucun doute les régions les plus en retard en Europe, caractérisées par un PIB par habitant très faible, un chômage élevé, une faible espérance de vie et des niveaux

d'instruction relativement faibles. Cette situation est caractéristique des régions en Pologne, en Bulgarie et dans le Sud de l'Italie.

- **Type Faible-2:** très similaire au type précédent Faible-1 mais avec une importante différence qui concerne la situation relativement bonne en matière d'emploi (plus précisément, faible taux de chômage). Cet avantage est cependant généralement associé à des résultats moins bons en matière d'éducation ou d'espérance de vie.
- **Type Moyen-1:** caractéristique des régions présentant des situations faibles à moyennes pour l'ensemble des critères à l'exception de l'éducation, domaine dans lequel elles présentent généralement d'excellents résultats. Elles pourraient fonder leur développement sur cet avantage (main-d'œuvre hautement qualifiée), ce qui pourrait améliorer le niveau de PIB par habitant et réduire leur taux de chômage élevé.
- **Type Moyen-2 :** également caractéristique des régions présentant une situation moyenne en matière de PIB par habitant et d'éducation, un dynamisme particulier en matière d'espérance de vie et une faiblesse spécifique en matière d'emploi. Les politiques appliquées à ces régions doivent dès lors privilégier la réduction du chômage mais sans toutefois menacer le bon niveau de disposition sociale, révélé indirectement par les résultats positifs en matière d'espérance de vie.
- **Type Moyen-3:** lié aux régions que la politique régionale communautaire considère généralement comme des régions «sans problèmes» en raison de leur très bon niveau de PIB par habitant et d'un taux de chômage relativement bas. Ces régions sont caractérisées par des résultats relativement mauvais en matière d'espérance de vie et de part de personnes ayant un niveau d'instruction élevé. Par conséquent, dans ces régions, la politique régionale doit probablement privilégier le développement d'infrastructures de santé et scolaires, des infrastructures qui font manifestement défaut.
- **Type Élevé-1:** caractéristique des régions présentant de bons résultats globaux pour tous les critères, à l'exception de l'emploi, puisque le niveau de chômage y est supérieur à la moyenne européenne. Ces régions se fondent généralement sur de bonnes conditions sociales (niveau élevé d'espérance de vie, importante part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur) et sur une compétitivité économique relativement bonne. Comme dans le cas des régions de type Moyen-2, leur problème consiste à réduire le chômage sans nuire aux bons résultats dans les autres critères.
- **Type Élevé-2:** également caractérisé par de bons résultats globaux pour tous les critères mais avec quelques différences par rapport au type Élevé-1. La situation est manifestement meilleure en termes d'emploi (niveaux faibles) et légèrement meilleure en termes de PIB par habitant. Les résultats sont néanmoins manifestement moins bons que le type Élevé-1 en matière d'espérance de vie et d'éducation. En d'autres termes, l'opposition entre les types Élevé-1 et Élevé-2 est similaire à celle qui existe entre les types Moyen-2 et Moyen-3, ce qui révèle l'existence de choix politiques implicites ou explicites en faveur soit de la cohésion sociale, soit de la compétitivité économique.

Carte 4.12: Typologie des performances des régions de l'UE-27 en 2000



4.3.2. Les choix stratégiques: des ensembles de données améliorés pour de nouvelles visions politiques

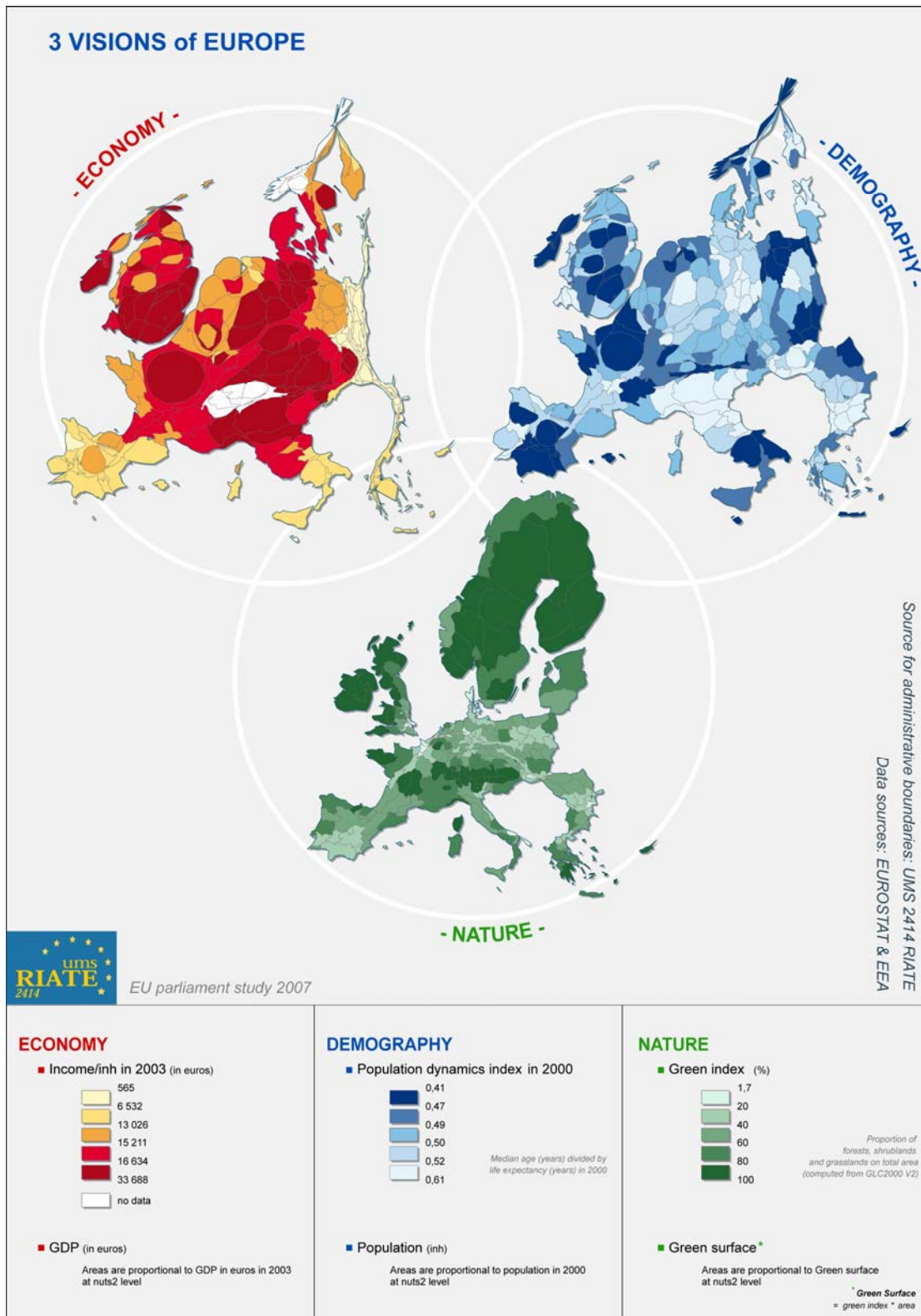
Comme indiqué dans le sous-chapitre précédent, l'éventail actuel de données régionales disponibles permet de travailler sur des typologies régionales en utilisant les différents indicateurs existants de façon plus appropriée. Si ces méthodes permettent de mieux comprendre l'ampleur des disparités régionales en Europe, elles ne permettent cependant pas de déterminer les moyens d'adapter les instruments de politique régionale à leurs problèmes structurels.

La première étape nécessaire consiste dès lors à considérer que la mesure des disparités régionales doit être *axée sur les problèmes* plutôt que sur les *données*, comme c'est le cas actuellement. En ce sens, il ne faut pas perdre de vue que la recherche de nouveaux indicateurs doit être déterminée par des choix politiques et des valeurs clairement définis et non par la capacité scientifique à effectuer des analyses régionales. De cette manière, la perception des disparités régionales aurait un impact plus grand étant donné qu'elles illustrent la mesure dans laquelle les différentes régions ont atteint les objectifs stratégiques qui déterminent la politique régionale communautaire.

Par conséquent, à long terme, des choix stratégiques doivent être faits afin que la définition des visions politiques du développement régional en Europe soit axée sur l'amélioration de la cohésion territoriale. À l'heure actuelle, le désir de définir des politiques «reposant sur des observations factuelles», de même que l'insuffisance des données disponibles, en particulier en ce qui concerne les dimensions sociale et environnementale, entravent la mise en œuvre de mesures politiques pertinentes particulièrement axées sur ces dimensions. L'idée fondamentale est donc que la production de statistiques et d'informations territoriales doit se fonder sur une vision politique et des objectifs politiques et pas le contraire.

Du point de vue des décideurs, il est fondamental d'identifier les valeurs exprimées par la notion de *développement régional*. Prenons un exemple: si le «plein emploi» est considéré comme un objectif commun pour les régions européennes, il est logique de mettre au point et d'utiliser des indicateurs appropriés qui permettent d'obtenir un aperçu adéquat des disparités entre les régions sur ce plan. Une solution consisterait à développer des visions pour le territoire européen fondées sur les dimensions de compétitivité économique, de cohésion sociale et d'environnement durable. Le problème, cependant, est que cette option n'existe pas vraiment, étant donné que la majorité des statistiques disponibles au niveau communautaire en matière de politique régionale s'intéressent essentiellement à sa dimension économique (*stratégie de Lisbonne*). Un éventail de données, moins important mais en augmentation, est produit en ce qui concerne la dimension environnementale (*stratégie de Göteborg*). Cependant, les indicateurs qui décrivent la dimension sociale du développement sont rares pour l'instant à l'échelle régionale. La collecte de données au niveau européen ne permet par conséquent pas de promouvoir comme il se doit les politiques dans ce domaine (*agenda social*). Le graphique 4.13 présente une illustration cartographique des différentes visions des régions européennes susceptibles d'être produites selon que les décideurs décident de privilégier les faits économiques, démographiques ou écologiques. La transformation de la taille des régions en fonction de différents critères (PIB, population ou zones naturelles) révèle clairement que les régions et territoires effectivement importants varient selon les domaines.

Graphique 4.13: Trois visions de l'Europe



Le fait de fonder la mesure des disparités régionales sur des objectifs stratégiques et des choix politiques concrets permet de s'en servir dans la conception, le suivi et l'évaluation des instruments de politique régionale.

Si l'introduction de nouveaux indicateurs, fondés sur des objectifs stratégiques, constitue une première étape importante dans le cadre d'une telle stratégie à long terme, les aspects qualitatifs de la collecte de données sont tout aussi importants. À cet égard, trois dimensions doivent être prises en considération.

Premièrement, il ne fait aucun doute que les tendances sociales et économiques dans les régions voisines de l'Union européenne affectent et influencent l'évolution de son développement régional ainsi que les perspectives dans ce domaine sous l'effet des mouvements migratoires et des échanges, par exemple. En conséquence, l'identification des grandes tendances en matière de développement qui interviennent de l'autre côté des frontières communautaires revêt une importance stratégique lorsqu'on évalue les possibilités de développement régional au sein de l'UE. Par conséquent, si l'on souhaite constituer un ensemble de données efficaces, il convient d'inclure les territoires situés dans la zone de «voisinage» de l'UE, comme les régions situées sur la rive Sud de la Méditerranée (Tunisie, Algérie, Maroc, etc.) et les pays de l'Est tels que la Russie, l'Ukraine et le Belarus.

Deuxièmement, l'identification des disparités intrarégionales dans l'UE n'est possible que si des indicateurs sont disponibles et recueillis à un niveau inférieur au niveau régional (NUTS 2 ou 3). À cet égard, la collecte de données au niveau local (LAU-1, LAU-2) permettrait de bien mieux comprendre les disparités spatiales dans l'UE. En effet, les circonscriptions régionales actuellement utilisées en matière de politique régionale sont généralement trop vastes pour de nombreux thèmes liés à la cohésion territoriale et constituent dès lors des fondements inappropriés pour une intervention publique efficace.

Troisièmement, la capacité d'utiliser les indicateurs de manière prospective, tournée vers l'avenir, est entravée par l'absence de séries chronologiques à long terme (à partir de 1980, par exemple). Il n'est en effet guère possible de produire des projections ou des scénarios valables en ce qui concerne l'avenir sans une bonne connaissance des tendances antérieures. En conséquence, il convient de développer des bases de données historiques, à long terme, des indicateurs de développement régional en Europe. À l'heure actuelle, les séries chronologiques disponibles en ce qui concerne les données sociales et économiques se limitent généralement, dans le meilleur des cas, à la période allant de 1995 à 2005, ce qui nous empêche de produire des prévisions valables pour des périodes plus longues que 2005-2015. La situation est meilleure en ce qui concerne le changement climatique et d'autres thèmes environnementaux, puisque nous disposons de données climatiques sur les 100 dernières années, ce qui nous permet d'anticiper les évolutions au-delà du 21^e siècle.

Pour conclure, la mise au point de méthodes fiables afin de décrire les disparités régionales en Europe doit être étroitement liée aux objectifs stratégiques. Le but de ces méthodes est le contrôle et l'évaluation. À court terme, il est possible de développer des méthodes scientifiques débouchant sur des typologies qui améliorent la perception des disparités en matière de développement régional. La définition d'une stratégie à long terme doit cependant se fonder sur des valeurs politiques et des objectifs stratégiques clairement définis afin que les indicateurs reflètent la mesure dans laquelle les régions atteignent ces objectifs.

Principales conclusions sur les disparités spatiales

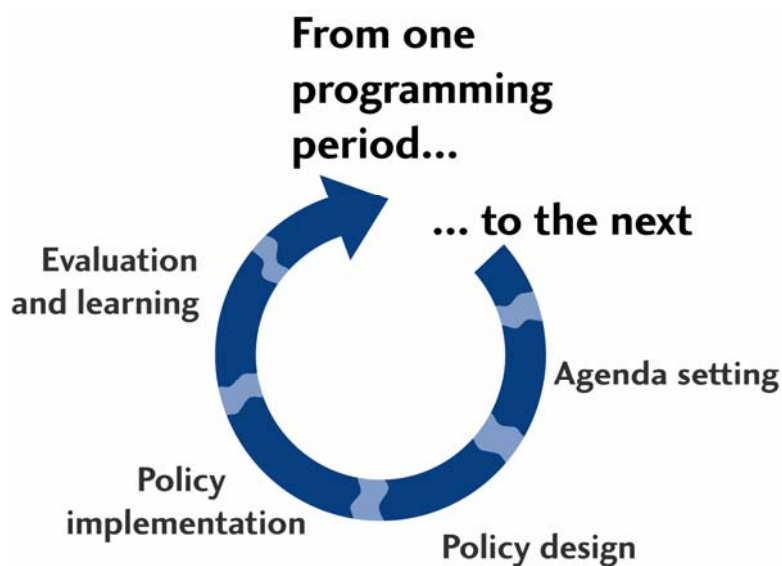
- La comparaison du niveau de développement économique régional par rapport à la moyenne européenne révèle un déséquilibre territorial majeur entre les régions de l'UE-15 et celles des nouveaux États membres (le fossé Est-Ouest).
- L'analyse des disparités régionales dans le développement économique des pays révèle que certains pays présentent des dichotomies territoriales persistantes, comme l'Italie (Nord-Sud) ou la Belgique (Flandre-Wallonie). Les nouveaux États membres présentent souvent un gradient Est-Ouest marqué dans les niveaux de développement économique.
- D'importants déséquilibres territoriaux existent entre les zones métropolitaines et leurs régions voisines, ce qui fait ressortir la forte polarisation du territoire européen.
- L'analyse des disparités régionales au moyen d'indicateurs autres que ceux revêtant un caractère purement économique fait ressortir la répartition spatiale variable des régions «retardataires». Une perspective plus globale en ce qui concerne la définition du développement régional (dimensions économique, sociale, démographique, environnementale, scolaire et autres) permet de mieux comprendre l'ampleur réelle des disparités structurelles en Europe.

5. Quelles stratégies pour l'avenir? Les implications politiques de l'analyse territoriale

La présente section résume les implications politiques qui émergent des conclusions méthodologiques et empiriques présentées dans les chapitres précédents. Étant donné la nécessité de souligner la pertinence de ces conclusions pour l'élaboration des politiques, les recommandations ont été structurées autour d'un «cycle stratégique» consistant en quatre étapes principales:

- Le stade de **définition des priorités** consiste en l'élaboration et en l'exploitation d'informations de sources diverses et sous différentes formes afin d'identifier les questions pertinentes. En outre, un débat public est suscité autour de ces questions. Cette étape du processus implique aussi l'introduction de ces questions dans la sphère publique **avant** que les options stratégiques ne soient inscrites dans un concept politique concret. Cela fait partie du processus de légitimation, qui se poursuit au stade de l'élaboration de la politique.
- L'**élaboration de la politique** est le stade au cours duquel les problèmes politiques sont reconceptualisés en tant qu'options politiques. La formulation de politiques inclut l'identification des participants ayant un rôle légitime dans le processus et des priorités politiques, l'analyse et la structuration des problèmes ou défis, l'identification des options et le choix des objectifs prioritaires.
- La **mise en œuvre de la politique** est la partie plus «visible» du cycle politique, étant donné qu'elle comprend des informations sous forme de mesures et d'actions sur le terrain, l'attribution de fonds et la formulation de lois et règlements. La surveillance, les rapports et l'analyse font cependant aussi partie de cette étape.
- L'**évaluation et l'apprentissage** à partir des politiques mises en œuvre. L'évaluation a posteriori débouche idéalement sur une évaluation qui peut donner des impulsions aux nouveaux stades de définition des priorités et de conception de politiques.

Graphique 5.1: Principales étapes du cycle stratégique



Le cycle stratégique, processus intégré, n'est pas, en pratique, facile à diviser en quatre phases distinctes. Il existe des recoupements évidents entre les différentes étapes, étant donné que la définition des priorités et la création de la base de connaissances pour la nouvelle période de programmation ont souvent lieu en même temps que l'étape de mise en œuvre. De la même manière, avec l'introduction de différentes formes d'évaluation du processus et le feed-back continu, l'évaluation constitue aussi un facteur à prendre en considération lors de l'étape de mise en œuvre. *Ce modèle doit donc être considéré comme un instrument heuristique d'amélioration de notre compréhension du processus politique, plutôt que comme un guide empirique ou fonctionnel.*

La dynamique rétroactive du modèle est basée sur la compréhension de l'analyse politique en tant que processus dans le cadre duquel les décideurs ont besoin à la fois d'une analyse *prospective* (a priori, avant la mise en œuvre de la politique) et *rétrospective* (a posteriori, après la mise en œuvre de la politique) (par ex. Majone 1989, 33). Les liens avec le système actuel de mise en œuvre de la politique de cohésion sont évidents. Comme le montre notre analyse, les disparités actuelles sont fortement liées aux choix de politique antérieurs et au cadre stratégique et réglementaire adopté. Rompre le cercle vicieux de la définition de la cohésion territoriale entraîne obligatoirement l'utilisation d'une stratégie à base plus large, proposée ci-dessous.

5.1. Recommandations pour la définition des priorités

Participation des acteurs régionaux aux premières étapes de la définition des priorités

Comme souligné dans les orientations stratégiques relatives aux Fonds structurels 2007-2013, les politiques de Fonds structurels sont élaborées et mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre la Commission, les États membres et les autorités régionales et locales, ainsi que les partenaires économiques et sociaux européens et la société civile. Ceci, selon les orientations stratégiques, devrait ancrer les politiques et garantir qu'elles soient développées conformément aux principes de subsidiarité, de proportionnalité, d'indépendance et de transparence. La participation des acteurs régionaux aux premières étapes du cycle stratégique est le reflet de l'ambition de mener des politiques sur mesure.

Cela signifie qu'une cohérence générale de la base de connaissances utilisée à tous les niveaux, du niveau local au niveau continental, est nécessaire. Dans le contexte de la subsidiarité, l'accent devrait être mis sur les réalités locales, ce qui susciterait des descriptions plus groupées des structures et tendances territoriales à plus grande échelle. Cela signifie par exemple que le recours aux valeurs issues des moyennes nationales ou régionales à des fins d'élaboration des politiques doit être strictement limité, dans la mesure où ces valeurs ne reflètent pas l'ampleur des variations entre les localités. Les méthodes statistiques axées sur les réalités locales favoriseraient l'inclusion des acteurs régionaux dans les débats sur les priorités de la politique de cohésion. Ceci devrait être considéré comme un processus continu car des mises à jour sur les tendances actuelles et les conséquences des politiques existantes modifient le point de vue sur les politiques à mettre en œuvre. Cela va donc bien au-delà de l'horizon de la période de programmation de sept ans.

Les décideurs doivent jouer un rôle prépondérant dans les questions liées aux problèmes statistiques

L'étude décrit comment les différences régionales de performances économiques mesurées en termes de PIB sont des questions politiques centrales non pas tant à cause de leur pertinence politique, mais parce qu'il y a des données disponibles pour produire des connaissances sur ce point spécifique. Ceci devrait toutefois être le rôle des décideurs, plutôt que des agences statistiques, car ce n'est pas à ces agences de définir les questions les plus pertinentes concernant le développement régional. Une politique européenne plus proactive en termes de collecte de données sociales, économiques et environnementales est nécessaire afin de passer d'une approche *axée sur les données* à une approche *axée sur les problèmes* de la politique régionale. Les priorités en matière de collecte de données devraient être abordées au stade de définition des priorités du cycle stratégique, afin de s'assurer que ce soient les priorités politiques initiales, et non des compromis dus au manque de données disponibles, qui prévalent lors des étapes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.

De façon plus générale, l'absence de données sociales, environnementales et économiques appropriées compromet la capacité de l'Union européenne à maintenir une politique territoriale à plus long terme. Tandis que la probable adoption par les États membres, à Leipzig en mai 2007, d'un «*Agenda territorial de l'Union européenne*» peut être considérée comme un indice de l'intérêt croissant pour les questions de cohésion territoriale, la position relative de la dimension territoriale dans les politiques de l'Union européenne semble toujours menacée en raison du manque de preuves de son utilité et de son impact. La présente étude avance que cela est dû principalement au manque de données, particulièrement en ce qui concerne les questions sociales et environnementales.

En outre, le manque de volonté politique de fournir des données appropriées est quelque peu paradoxal dans un contexte d'attention politique croissante pour ce qui est durable. La perspective de développement durable implique un point de vue holistique sur les défis économiques, sociaux et environnementaux, qui ne peut pas émerger de politiques sectorielles dissociées. La «synthèse territoriale» de toutes les politiques dans chaque région est une manière efficace d'arriver à une perspective holistique (par rapport à la coordination du sommet vers la base). Cela présuppose toutefois une meilleure identification des défis actuels dans chaque territoire, et un système de surveillance statistique permettant aux autorités de tous niveaux d'évaluer les progrès accomplis. Après le lancement du programme ORATE 2013, il est donc important que les agences statistiques et autres producteurs de données soient encouragés à fournir des données correspondant aux besoins de l'agenda politique européen.

La perspective du développement durable implique aussi de mettre davantage l'accent sur les évolutions à long terme. La fiabilité des prévisions et scénarios dépend entre autres de la capacité à observer et à comprendre les tendances passées, et donc de la disponibilité de séries chronologiques de données. Le programme ORATE n'a, à cet égard, accompli que de légers progrès, et n'a pas réussi à jeter les bases de la constitution progressive de séries chronologiques cohérentes et statistiquement saines au niveau régional et local.^[28] Remédier à cette situation doit être une priorité d'ORATE 13.

^[28]Le projet ORATE.2 «*Spatial Scenarios and Orientations in relation to the ESDP and Cohesion policy*» fournirait un cadre théorique pour la construction de séries chronologiques cohérentes dans son troisième rapport intermédiaire (volume 4, «*Elements of support for the scenario building process*»). Les principes défendus dans ce rapport n'ont toutefois pas été appliqués au processus de collecte des données.

La dimension territoriale des disparités doit également être mise en avant

La présente étude suggère plusieurs méthodes analytiques novatrices conçues pour améliorer la compréhension générale des disparités territoriales. Il a été montré que le fait de se concentrer sur les territoires et sur les atouts et faiblesses relatifs de chaque région ou municipalité apporte des informations synthétiques et politiquement pertinentes sur les effets combinés des politiques économiques et sociales générales (qu'elles aient ou non une dimension territoriale explicite).

Cependant, envisager les efforts récents en matière de politique de cohésion et les effets territoriaux et spatiaux des politiques sectorielles de manière plus intégrée présuppose aussi que l'on abandonne la vision en vertu de laquelle les régions européennes seraient des entités indépendantes dont les performances seraient résumées par des indicateurs précis, comme le PIB par habitant. Comme l'illustre ce rapport, il faut combiner diverses approches thématiques pour obtenir un tableau adéquat des contrastes régionaux en Europe. À cet égard, il est particulièrement urgent d'intégrer les dimensions sociale et environnementale.

En d'autres mots, le territoire constitue un «filtre» intéressant qui permet d'évaluer le degré de correspondance entre les objectifs stratégiques définis au niveau politique et les effets concrets des politiques mises en œuvre. Une utilisation appropriée de ce «filtre» présuppose néanmoins des débats critiques continus en ce qui concerne l'ensemble des «données territoriales», étant donné que les conclusions varient considérablement selon les échelles spatiale et temporelle utilisées. Le fait de rendre les données territoriales accessibles à l'ensemble des parties prenantes, et d'encourager celles-ci à les utiliser de façon proactive dans l'élaboration de leurs objectifs stratégiques et dans leurs débats, serait un moyen de permettre peu à peu l'apparition d'une vision objective des structures territoriales en Europe et des tendances dans ce domaine. Des connaissances plus largement partagées sur la manière de porter un jugement éclairé et critique sur les données locales et régionales constituent une condition préalable à un débat plus participatif, démocratique et dynamique sur la politique territoriale de cohésion.

Le projet *HyperAtlas* est un outil interactif développé spécifiquement pour faciliter l'accès aux données régionales pour tous les acteurs et pour leur permettre de produire des cartes reflétant leur propre point de vue sur les structures et tendances territoriales.

5.2. Recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique

La base de connaissances en matière de politique de cohésion doit être diversifiée: vers une politique régionale territorialement différenciée

La présente étude a montré que les connaissances statistiques actuellement utilisées pour justifier et mettre en œuvre la politique européenne de cohésion ne parvenaient pas à refléter la diversité et la complexité des disparités régionales en Europe. Les hypothèses sous-jacentes peuvent être qualifiées d'approche «monolithique» des disparités régionales, selon laquelle les écarts par rapport à la moyenne européenne suffiraient à identifier les régions où la cohésion territoriale pose problème. Le caractère obsolète de cette approche «monolithique» est particulièrement ressorti avec les récentes extensions de l'Union à 27 États membres, la gamme des situations régionales existant en Europe s'étant élargie de façon spectaculaire. Sur la base de ses conclusions scientifiques, la présente étude souligne la nécessité de mettre au point une

approche territorialement diversifiée en matière de politique régionale, adaptée aux besoins structurels et aux profils socioéconomiques propres à chaque région.^[29]

En termes de perspective analytique générale, il est nécessaire de mieux comprendre la dynamique qui sous-tend la diversité régionale et la cohésion territoriale. La présente étude utilise l'approche territoriale comme un élément central d'analyse et suggère que cette méthode soit utilisée de manière plus systématique comme base de l'élaboration des politiques et comme complément aux points de vue économiques et sectoriels qui prévalent actuellement. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'une analyse de l'impact territorial (AIT), qui est un concept-parapluie recouvrant les procédures qui servent à évaluer les incidences des politiques et projets proposés par rapport aux objectifs de politique spatiale^[30]. L'évaluation *ex ante* des effets spatiaux et territoriaux est une base de connaissances potentielle pour la définition des priorités et la formulation des politiques qui reste à exploiter pleinement.

Les critères d'admissibilité doivent être revus et adaptés

La délimitation des zones admissibles et le choix des critères à utiliser dans ce but occupent le centre des débats sur la cohésion territoriale. La présente étude a montré que les écarts régionaux par rapport aux valeurs moyennes au niveau du continent ne donnent pas une image satisfaisante des rapports des régions européennes entre elles en termes de performances sociales et économiques. La diversité des situations rencontrées en termes de contraste *au sein des pays* et *entre* régions voisines devrait se refléter de façon plus générale dans la formulation des politiques. L'analyse multiscalaire présentée au chapitre 4 montre par exemple qu'il est nécessaire de regarder plus loin que la division Est-Ouest, en raison de l'hétérogénéité interne des deux groupes de pays.

Le fait que les critères d'admissibilité soient des constructions *politiques* de nature instrumentale et conventionnelle est illustré par leur incapacité à incorporer la dynamique économique et sociale de chaque région. Actuellement, l'attribution du financement pour l'ensemble de la période de programmation de 7 ans est basée sur le niveau enregistré des statistiques régionales de développement économique, qui sont déjà vieilles de trois ou quatre ans. Le niveau du financement reçu par une région, en 2013 par exemple, est donc fondé sur son PIB par habitant de 2003. Entre-temps, la région a probablement connu de nombreux changements de profil socioéconomique, qui pourraient rendre le financement reçu peu adapté aux défis qu'elle rencontre à ce moment-là.

En outre, l'analyse des disparités régionales au moyen d'indicateurs structurels autres que purement économiques (englobant par exemple les dimensions économique, sociale, démographique, environnementale et éducative) révèle l'existence de différents modèles régionaux pouvant être qualifiés de «retardataires». Lorsqu'ils sont construits de manière scientifique, les indicateurs agrégés, qui combinent de multiples indicateurs régionaux, donnent une image de synthèse du niveau des performances régionales, avec des structures spatiales qui diffèrent significativement de celles observées en termes de PIB par habitant. Un point de vue

^[29] À cet égard, nos recommandations correspondent à l'approche adoptée par l'*Agenda territorial de l'Union européenne: Vers une Europe plus compétitive et durable avec des régions diverses* (projet du 27 mars 2007), qui demande explicitement une politique territoriale conforme à la diversité des régions européennes.

^[30] L'*Agenda territorial de l'Union européenne* suggère que les institutions européennes, avec les États membres, se lancent dans un dialogue rapproché consacré aux effets de la législation européenne sur le développement et l'aménagement durables et territoriaux (Agenda territorial, op. cit, p. 6).

plus holistique du développement régional donnerait un tableau plus nuancé des disparités structurelles entre régions d'Europe.

Intégrer les objectifs de cohésion territoriale aux politiques pour une plus grande compétitivité

L'accent actuellement mis sur la performance économique et le dédain qui s'ensuit pour les dimensions sociale et environnementale peuvent être considérés comme étant en contradiction avec l'impératif de développement durable du programme de Göteborg. Pour contribuer à un développement régional plus durable, la politique de cohésion doit lier entre elles les dimensions sociale, économique et environnementale du développement régional. La politique de cohésion peut, en d'autres termes, être conçue comme un cadre général permettant d'orienter et d'encourager les autorités locales et régionales dans la formulation de politiques visant à venir à bout des contradictions entre les différentes dimensions du développement durable et économique.

La politique de cohésion peut aussi jouer un rôle significatif dans le cadre de l'agenda de Lisbonne. Au lieu d'opposer cohésion territoriale et promotion de la compétitivité européenne, l'étude avance que la cohésion territoriale pourrait être conçue comme un cadre dans lequel les principes de l'agenda de Lisbonne seraient mis en œuvre au niveau régional et adaptés aux configurations spatiales et territoriales de l'Europe. En conséquence, la politique régionale, la principale politique visant explicitement une plus grande cohésion territoriale, ne devrait pas être perçue simplement du point de vue de la *redistribution*, c'est-à-dire comme un processus de distribution de l'aide financière communautaire au profit des régions ou entre États membres, mais plutôt du point de vue de la *contribution*, c'est-à-dire à la lumière de la contribution que différentes régions apportent au développement européen et national.

Cela implique que les politiques de cohésion incorporent plus explicitement la dynamique qui se trouve derrière les tendances de convergence territoriale identifiées dans la présente étude, et cherchent à l'exploiter lors de l'élaboration des stratégies, afin de compenser des tendances à la polarisation non souhaitées qui existent à d'autres niveaux. L'identification minutieuse de la dynamique économique et sociale existante et contribuant à une meilleure cohésion territoriale est nécessaire pour maximaliser la «valeur ajoutée» des dépenses publiques consacrées à la politique de cohésion. On peut citer, comme exemple de cette dynamique, les effets de diffusion positifs qui peuvent se développer dans des zones connaissant des contrastes importants entre régions voisines. De façon similaire, une plus grande complémentarité entre la formulation et l'élaboration des politiques régionales à différents niveaux est nécessaire, en particulier entre les programmes stratégiques européens et nationaux, en ce qui concerne l'application du principe européen d'«additionnalité».

Le principal défi de la cohésion: améliorer l'accès aux services

Comme on l'a décrit au chapitre 3, la fourniture de services est une dimension cruciale de la cohésion territoriale. L'accès aux services structurants, comme les aéroports, les universités ou les hôpitaux, est d'une importance capitale lorsque l'on évalue les perspectives de développement régional. L'absence de services de ce type réduit considérablement les possibilités de développement local durable sur les plans économique et social. Des mesures d'accessibilité fondées sur l'accès local aux services ont pu apporter une plus grande

compréhension des défis et potentiels locaux et régionaux que connaissent la population et les entreprises locales. Des stratégies d'amélioration de l'accès aux services peuvent s'appuyer soit sur un schéma de répartition des services mieux adapté à la répartition de la population sur le territoire, soit sur de meilleures liaisons entre les centres de services existants et la population au moyen de meilleurs réseaux de transport. Il est aussi important de souligner les potentiels significatifs d'amélioration de l'accès aux services grâce à une meilleure coopération au niveau transfrontalier, optimisant ainsi l'utilisation des structures déjà existantes.

5.3. Recommandations liées à l'évaluation des politiques et à l'apprentissage

De nouveaux outils permettant d'évaluer l'efficacité des politiques s'imposent

Les politiques sectorielles de l'UE ont un grand potentiel pour arriver à la cohésion territoriale. Une meilleure coordination et une plus grande cohérence politique entre les différents secteurs, ainsi que des mesures transsectorielles, sont toutefois essentielles à cette cohésion. Les synergies entre politiques sectorielles et politique de cohésion, à savoir leurs impacts territoriaux combinés, doivent être évalués plus en profondeur.

Les régions fonctionnent comme des bancs d'essai, et leurs expériences ainsi que les impacts politiques auxquels elles sont confrontées devraient être directement intégrées au cycle stratégique. Les tentatives de quantifier les impacts respectifs des investissements sectoriels et territoriaux dans chaque région dépendent donc de la disponibilité de statistiques détaillées afin d'isoler les effets des politiques publiques d'autres processus fortuits. L'amélioration de la capacité des régions proprement dites à participer à ces initiatives d'appréciation et d'évaluation peut contribuer à améliorer les politiques et à donner davantage de moyens d'agir aux parties prenantes. Cela nécessite aussi de créer des indicateurs en rapport avec les effets des politiques qui ont été perçus par les acteurs locaux. Ces approches territoriales novatrices devraient alimenter le débat européen. Cela contribuerait à garantir que les outils statistiques utilisés tendent vers des objectifs politiques plus larges.

La mesure de l'impact territorial de la politique de cohésion et des politiques sectorielles concernées devrait être mise en œuvre dans les domaines de l'admissibilité, par exemple par le biais de l'introduction d'une analyse de l'impact territorial (AIT) ou de la réalisation d'«audits régionaux», permettant une évaluation de l'adéquation entre les défis régionaux et les moyens financiers et humains investis. Si on veut comprendre les processus territoriaux, il convient de tenir compte de l'évolution géographique des territoires fonctionnels (par exemple les marchés du travail). Celle-ci engendre une répartition géographique complexe des régions visées par l'évaluation et l'apprentissage, qui ne correspondent pas nécessairement aux régions visées par la politique de cohésion et identifiées sur le plan politique. Les analyses réalisées pour évaluer les effets des interventions politiques tendent toutefois à se concentrer uniquement sur ces régions visées au lieu de chercher à intégrer la dynamique de ces territoires fonctionnels.

Bibliographie

- Barker, L., Conolly, D. (2006): *Long Distance Commuting in Scotland*. Enquête auprès des ménages écossais /Rapport thématique du groupe de planification de la recherche sur les transports. Scottish Executive Social Research. Edimbourg: Crown.
- Biehl, D. (éd.) (1986): *The Contribution of Infrastructure to Regional Development*. Rapport final du groupe d'études sur les infrastructures à la Commission des Communautés européennes. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- BBR – Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (2000): *Raumordnungsbericht 2000*. Berichte Band 7. Bonn: BBR.
- Bröcker, J., Peschel, K. (1988): Trade. In Molle, W., Cappelin, R. (éds.): *Regional Impact of Community Policies in Europe*. Aldershot: Avebury.
- Bundesminister für Verkehr (éd.) (1996): *Qualifizierung, Quantifizierung und Evaluierung wegebauinduzierter Beförderungsprozesse*. FE-n° 90436/95, Bonn.
- Canaleta, C. G., Arzoz, P.P. & Rapún Gárate, M. (2002) *Structural change, infrastructure and convergence in the regions of the European Union* European Urban and Regional Studies, vol. 9(2), pp. 115-135.
- Commission des Communautés européennes (1999) *SDEC- Schéma de développement de l'espace communautaire – Vers un développement spatial équilibré et durable du territoire de l'Union européenne*, Bruxelles: Commission européenne.
- Commission des Communautés européennes (2006) *La stratégie pour la croissance et l'emploi et la réforme de la politique européenne de cohésion – Quatrième rapport d'étape sur la cohésion SEC(2006) 726*
Bruxelles, Belgique.
- Copus A K (2001) *From Core-Periphery to Polycentric Development; Concepts of Spatial and Aspatial Peripherality*, European Planning Studies, vol. 9 n° 4 pp. 539-552.
- Davoudi, S. (2005) *Understanding territorial cohesion* Planning, Practice & Research, vol. 20, n° 4, pp. 433-441, novembre 2005.
- Ministère fédéral des transports, de la construction et du développement urbain (Éd.) (2003): *Verkehr in Zahlen 2003/2004*. Berlin: Deutscher Verkehrs-Verlag.
- Gløersen, E.; Dubois, A.; Copus, A.; Schürmann, C. (2006): *Northern Peripheral, Sparsely Populated Regions in the European Union and in Norway*. Nordregio Report 2006:2. Stockholm: Nordregio.
- Grasland, C. & Hamez, G. (2005) *Vers la construction d'un indicateur de cohésion territoriale européen?* L'Espace géographique 2005, 2, pp. 097-116.

Keeble, D., Owens, P.L., Thompson, C. (1982): Regional accessibility and economic potential in the European Community. *Regional Studies* 16, 419-432.

Keeble, D., Offord, J., Walker, S. (1988): *Peripheral Regions in a Community of Twelve Member States*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communauté européennes.

Majone, G. (1989): *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*. New Haven, Londres: Yale University Press.

Ministères du développement spatial et Commission européenne (2007) *Territorial state and perspectives of the European Union – Towards a stronger European territorial cohesion in the light of the Lisbon and Gothenburg ambitions* Document à présenter et à débattre lors de la réunion de travail de l'UE à Berlin le 29 janvier 2007.

Parsons, W. (1995) *Public Policy*. Cheltenham: Edward Elgar.

Schürmann, C.; Spiekermann, K. (2006): *Accessibility Analysis of the Baltic Sea Regions*. Rapport final pour le secrétariat BSR INTERREG IIIB. Dortmund, Oldenburg/H.: S&W, RRG.

Groupe Technopolis (2006) *Évaluation stratégique de l'innovation et de l'économie basée sur la connaissance en relation avec les Fonds structurels et de cohésion pour la période de programmation 2007-2013*. Marché n° 2005 CE.16.0.AT.015; Rapport à: la Commission européenne, direction générale de la politique régionale, Évaluation et additionnalité.

Vickerman, R.W.(1991): «Other regions' infrastructure in a region's development», in Vickerman, R.W. (éd.): *Infrastructure and Regional Development*, Pion, Londres.

Annexe 1: Glossaire des abréviations et acronymes

AEM: Anciens États membres

IDE: Investissements directs étrangers

NEM: Nouveaux États membres

NUTS: Nomenclature des unités territoriales statistiques

ORATE: Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen

PIB en SPA: Produit intérieur brut en standard de pouvoir d'achat

R&D: Recherche et développement

RDTI: Recherche, développement technologique et innovation

UE: Union européenne

UK: Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Annexe 2: Tableau d'indicateurs choisis

Cette annexe regroupe, sous forme de tableau, certains des indicateurs utilisés dans la présente étude. Les indicateurs rassemblés ici sont ceux qui sont disponibles à la fois pour les régions NUTS 2 et NUTS 3 que nous avons utilisées tout au long des chapitres.

Le choix de la combinaison NUTS 2/NUTS 3 est basé sur la nécessité d'utiliser des régions statistiques comparables entre les pays, en particulier en termes de taille.

D'autres indicateurs utilisés dans l'étude n'ont pas été repris dans la présente annexe car ils ne sont disponibles que pour le niveau NUTS 2.

Pays représentés par des régions NUTS 2:

Autriche (AT), Belgique (BE), Suisse (CH), Allemagne (DE), Grèce (GR), Pays-Bas (NL), Portugal (PT) et Royaume-Uni (UK).

Pays représentés par des régions NUTS 3:

Bulgarie (BG), Chypre (CY), République tchèque (CZ), Danemark (DK), Estonie (EE), Espagne (ES), Finlande (FI), France (FR), Hongrie (HU), Irlande (IE), Italie (IT), Lettonie (LT), Luxembourg (LU), Malte (MT), Norvège (NO), Pologne (PL), Roumanie (RO), Suède (SE), Slovénie (SI) et Slovaquie (SK).

Indicateurs d'accessibilité

POP_AIR_% = Part de la population de la région vivant à une 1 heure de voiture ou moins de l'aéroport le plus proche (en %)

POP_UNIV_% = Part de la population de la région vivant à une 1 heure de voiture ou moins de l'université la plus proche (en %)

POP_HOSP_% = Part de la population de la région vivant à une 1 heure de voiture ou moins de l'hôpital le plus proche (en %)

ACC_POP = Accessibilité potentielle à la population, normalisée à la moyenne de l'UE-27+2

ACC_GDP = Accessibilité potentielle au PIB, normalisée à la moyenne de l'UE-27+2

Source: Calculs RRG; Eurostat ; EEE

Indicateurs économiques

GDP_2004 = PIB régional total en 2004 (en SPA)

GDP_CAP_2004 = PIB par habitant en 2004 (en SPA)

Source: Eurostat

Indicateurs du marché du travail

UNEMP_2005 = Taux de chômage en 2005

EMP_2005 = Taux d'emploi en 2005

Source: Calculs basés sur des données d'Eurostat

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
AT11	Burgenland	51,6	90,5	96,2	98,4	83,4	5 356,6	19 363,1	6,0	68,1
AT12	Niederösterreich	54,2	70,4	92,2	117,3	113,3	35 085,1	22 534,4	4,3	69,9
AT13	Wien	100,0	100,0	100,0	157,4	175,3	62 305,4	38 974,3	9,1	63,8
AT21	Kärnten	91,2	91,0	98,8	64,3	65,2	13 069,6	23 377,1	4,8	66,5
AT22	Steiermark	78,1	89,5	93,5	76,7	74,5	28 468,8	23 882,9	4,1	68,9
AT31	Oberösterreich	76,4	93,2	98,6	97,3	106,6	36 017,1	25 927,1	4,0	70,5
AT32	Salzburg	79,3	75,5	88,5	67,3	85,5	15 996,1	30 574,5	3,2	72,7
AT33	Tirol	83,3	87,9	97,3	90,9	125,6	19 473,4	28 369,9	3,5	71,0
AT34	Vorarlberg	96,1	85,9	99,7	112,2	158,5	10 391,3	29 022,5	5,3	70,8
BE10	Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk GeWest	100,0	100,0	100,0	329,2	425,9	53 537	53 542,4	16,3	54,8
BE21	Prov. Antwerpen	93,7	100,0	100,0	337,7	427,3	51 970,9	31 142,5	6,2	63,5
BE22	Prov. Limburg (B)	94,2	99,9	100,0	348,3	416,9	17 625,2	21 873,3	7,1	60,5
BE23	Prov. Oost-Vlaanderen	9,4	99,1	100,0	294,3	358,5	32 836,4	23 903,3	4,9	66,7
BE24	Prov. Vlaams Brabant	90,8	99,9	100,0	329,5	412,1	28 935,6	28 041,0	4,4	67,5
BE25	Prov. West-Vlaanderen	27,2	99,7	100,0	230,0	262,5	28 314,7	24 929,3	4,7	65,7
BE31	Prov. Brabant Wallon	98,4	100,0	100,0	306,2	372,7	9 336,2	25 882,3	9,0	60,0
BE32	Prov. Hainaut	80,8	98,9	99,0	247,0	284,1	22 533,3	17 560,2	14,0	52,9
BE33	Prov. Liège	53,6	97,4	100,0	272,0	314,6	20 475,1	19 886,4	11,9	56,1
BE34	Prov. Luxembourg (B)	47,3	94,9	98,4	168,1	195,5	4 716,1	18 558,6	7,9	61,1
BE35	Prov. Namur	58,0	91,1	96,6	219,8	251,3	8 467,5	18 698,0	10,4	59,1
BG111	Vidin	0,0	0,0	94,8	32,4	3,7	592,1	4 829,2	22,6	47,0
BG112	Montana	0,0	0,0	92,3	47,7	5,9	829,2	3 832,0	9,2	47,0
BG113	Vratsa	0,0	0,0	77,5	59,0	7,3	1 541,4	8 879,2	12,5	47,0
BG121	Pleven	0,0	0,0	84,7	63,9	7,2	1 534,6	4 868,2	7,1	53,4
BG122	Lovech	0,0	23,1	80,1	60,3	7,0	911,3	5 579,1	19,0	53,4
BG123	Veliko Tarnovo	0,0	70,9	92,3	61,2	6,7	1 585,8	5 525,2	12,1	53,4
BG124	Gabrovo	0,0	97,3	97,9	59,2	6,3	945,8	6 798,7	3,4	53,4
BG125	Ruse	0,0	96,1	99,1	77,8	9,9	1 565,4	5 995,2	12,3	53,4
BG131	Varna	91,5	97,0	97,8	45,8	5,0	3 551,4	7 743,0	9,5	53,9

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
BG132	Dobrich	56,4	66,7	93,3	45,5	5,3	1 131,9	5 429,6	17,0	53,9
BG133	Shumen	3,3	88,8	90,5	53,2	5,8	993,4	4 949,7	16,4	53,9
BG134	Targovishte	0,0	74,6	94,6	59,0	6,4	646,5	4 679,4	7,8	53,9
BG135	Razgrad	0,0	62,6	90,4	69,1	8,6	730,6	5 131,1	19,1	53,9
BG136	Silistra	0,0	7,1	68,4	70,0	9,0	643	4 678,9	16,8	53,9
BG211	Sofia (stolitsa)	98,9	98,1	98,1	79,9	13,0	16 523,1	13 667,5	7,6	61,5
BG212	Sofia	33,5	27,9	60,2	64,3	9,6	1 845,1	6 963,0	9,9	61,5
BG213	Blagoevgrad	0,0	32,5	32,7	42,3	9,6	1 949,9	5 809,5	2,2	61,5
BG214	Pernik	54,8	89,6	94,0	52,7	8,5	904	6 273,2	7,5	61,5
BG215	Kyustendil	0,0	44,3	95,8	45,9	7,7	1 063,9	6 803,5	15,8	61,5
BG221	Plovdiv	0,0	92,3	93,9	59,3	7,1	4 302,7	6 052,0	7,2	54,7
BG222	Stara Zagora	0,0	95,3	98,3	53,5	5,7	2 598,7	7 138,3	5,3	54,7
BG223	Haskovo	0,0	67,8	88,2	34,3	3,9	1 388,6	5 141,1	9,3	54,7
BG224	Pazardzhik	0,0	68,7	93,8	57,2	8,2	1 429,9	4 715,3	17,7	54,7
BG225	Smolyan	0,0	5,3	84,0	44,8	7,8	734,9	5 442,5	19,6	54,7
BG226	Kardzhali	0,0	1,2	89,7	34,8	5,0	825,2	5 125,4	8,0	54,7
BG231	Burgas	82,1	87,4	88,2	32,1	3,3	2 943,5	7 009,6	6,2	54,2
BG232	Sliven	0,0	17,5	96,0	49,3	4,9	1 071,1	5 024,1	17,4	54,2
BG233	Yambol	0,1	0,8	93,2	34,3	3,4	726,9	4 861,1	9,2	54,2
CH01	Région lémanique	n.d.	n.d.	n.d.	108,8	146,0	n.d.	n.d.	n.d.	71,9
CH02	Espace - Mittelland	n.d.	n.d.	n.d.	136,6	191,8	n.d.	n.d.	n.d.	76,9
CH03	NordWestschweiz	n.d.	n.d.	n.d.	183,2	270,6	n.d.	n.d.	n.d.	76,4
CH04	Zürich	n.d.	n.d.	n.d.	176,3	270,3	n.d.	n.d.	n.d.	81,1
CH05	Ostschweiz	n.d.	n.d.	n.d.	123,7	174,6	n.d.	n.d.	n.d.	79,0
CH06	Zentralschweiz	n.d.	n.d.	n.d.	147,1	219,2	n.d.	n.d.	n.d.	77,2
CH07	Ticino	n.d.	n.d.	n.d.	149,1	200,2	n.d.	n.d.	n.d.	67,3
CY	Zypern	n.d.	n.d.	n.d.	0,0	0,0	14 535,9	19 902,2	5,3	68,5
CZ010	Hlavní mesto Praha	93,5	99,5	n.d.	153,0	87,0	39 427,1	33 826,1	3,5	71,3
CZ020	Stredoceský	23,3	66,6	n.d.	123,4	68,3	17 111	15 065,2	5,2	67,0
CZ031	Jihočeský	0,2	76,7	n.d.	96,4	73,0	9 012,3	14 407,2	5,0	67,1
CZ032	Plzeňský	3,9	82,5	n.d.	101,1	77,8	8 559,7	15 559,9	5,1	68,6
CZ041	Karlovarský	77,8	86,3	n.d.	119,5	90,5	3 842,9	12 630,8	10,9	65,4
CZ042	Ústecký	8,9	80,4	n.d.	146,8	90,0	10 836,1	13 200,8	14,5	60,1

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
CZ051	Liberecký	0,0	68,5	n.d.	116,7	56,7	5 494,7	12 846,4	6,5	65,1
CZ052	Královehradecký	0,0	71,3	n.d.	115,9	42,6	7 912,5	14 450,4	4,8	66,1
CZ053	Pardubický	0,0	61,4	n.d.	108,6	42,0	6 838,9	13 529,4	5,6	65,7
CZ061	Vysocina	6,9	22,5	n.d.	101,9	53,7	6 916,6	13 548,7	6,8	65,3
CZ062	Jihomoravský	74,2	87,9	n.d.	119,1	64,7	16 817,3	14 888,1	8,1	63,5
CZ071	Olomoucký	6,3	77,0	n.d.	123,1	40,9	8 164,3	12 743,2	10,0	61,8
CZ072	Zlínský	13,3	92,7	n.d.	137,4	48,2	7 596,5	12 834,8	9,4	62,4
CZ080	Moravskoslezský	70,5	92,2	n.d.	152,7	43,7	16 529,2	13 161,1	13,9	59,3
DE11	Stuttgart	59,0	98,1	99,7	240,1	315,4	121 256,7	30 355,1	7,3	70,1
DE12	Karlsruhe	56,3	96,4	99,9	274,4	356,2	78 676,1	28 897,9	7,6	69,0
DE13	Freiburg	45,5	92,9	98,9	212,4	280,7	53 767,3	24 677,3	6,4	71,0
DE14	Tübingen	50,2	98,5	98,8	189,0	253,8	46 495,5	25 880,0	6,8	70,2
DE21	Oberbayern	66,1	87,0	99,6	152,3	219,9	153 010,5	36 468,6	5,8	71,2
DE22	Niederbayern	27,7	92,0	97,3	105,7	127,3	29 561,1	24 748,3	6,5	71,6
DE23	Oberpfalz	19,9	88,0	91,4	114,4	127,3	27 950,8	25 647,0	6,5	70,3
DE24	Oberfranken	50,9	96,0	98,0	129,5	137,6	26 931,3	24 269,6	10,3	68,4
DE25	Mittelfranken	66,4	95,7	98,5	163,3	206,3	50 368,3	29 513,6	8,7	68,6
DE26	Unterfranken	9,8	94,6	99,0	177,0	216,6	33 919	25 223,5	8,2	69,0
DE27	Schwaben	5,2	92,1	97,4	154,1	210,9	46 801,1	26 257,6	6,5	70,0
DE30	Berlin	100,0	100,0	100,0	228,7	204,7	73 694,3	21 748,5	19,4	58,5
DE41	Brandenburg - Nordost	64,6	90,7	99,9	121,0	100,1	19 096,4	16 356,8	19,9	61,7
DE42	Brandenburg - SüdWest	60,5	96,0	99,4	147,5	122,8	25 901,5	18 408,7	16,8	63,6
DE50	Bremen	89,7	100,0	100,0	118,2	144,7	22 217,4	33 503,9	16,6	59,3
DE60	Hamburg	83,2	95,3	100,0	169,1	226,5	72 785,5	41 973,5	10,5	66,5
DE71	Darmstadt	87,6	99,2	99,8	273,6	345,8	127 463,7	33 872,9	8,2	67,2
DE72	Gießen	2,5	96,9	99,7	233,2	268,0	23 765	22 304,8	9,0	66,8
DE73	Kassel	14,6	96,2	99,8	184,5	200,6	30 511,6	24 197,0	9,3	65,9
DE80	Mecklenburg-Vorpommern	43,4	82,8	95,8	78,0	71,3	29 153,8	16 830,3	21,4	60,7
DE91	Braunschweig	62,2	98,1	99,8	168,8	172,8	37 872,8	22 779,3	11,6	62,3
DE92	Hannover	75,4	92,5	99,5	194,2	209,5	51 154,8	23 604,6	10,5	64,8
DE93	Lüneburg	37,5	62,3	95,5	138,0	161,3	30 774,3	18 119,2	9,7	65,3
DE94	Weser-Ems	40,4	83,8	97,7	147,8	164,8	52 490,2	21 292,2	10,2	64,8
DEA1	Düsseldorf	81,5	99,8	100,0	405,6	481,5	145 603,2	27 759,7	10,7	63,0

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
DEA2	Köln	70,2	97,4	100,0	375,0	438,9	112 519,1	25 864,3	9,5	63,6
DEA3	Münster	74,6	96,8	100,0	337,1	368,1	54 012,4	20 570,3	9,5	63,1
DEA4	Detmold	48,6	94,6	100,0	262,1	278,6	48 623,6	23 469,2	10,2	66,6
DEA5	Arnsberg	74,9	96,1	99,7	347,6	384,4	86 202,1	22 764,8	12,2	61,5
DEB1	Koblenz	27,1	79,6	98,8	270,1	314,1	31 676,2	20 731,6	8,8	68,0
DEB2	Trier	75,8	91,5	99,7	201,3	236,6	10 536,5	20 508,8	7,3	67,7
DEB3	Rheinhausen-Pfalz	61,1	98,6	100,0	251,2	314,3	47 044,6	23 324,0	9,3	66,0
DEC0	Saarland	77,7	99,2	100,0	185,6	219,2	24 651,2	23 225,7	10,8	62,1
DED1	Chemnitz	66,9	97,9	100,0	151,7	116,3	27 191,8	17 340,0	17,8	64,2
DED2	Dresden	65,3	90,2	99,9	133,9	91,4	32 481	19 399,3	18,3	62,8
DED3	Leipzig	91,5	97,6	100,0	162,9	131,9	19 894,3	18 438,7	20,5	60,9
DEE1	Dessau	61,7	75,5	99,9	159,4	135,0	8 363,1	16 173,3	21,3	60,7
DEE2	Halle	85,4	99,0	100,0	159,6	137,0	15 015,4	18 018,9	22,3	57,5
DEE3	Magdeburg	21,5	91,0	98,2	140,3	130,8	20 490,2	17 475,1	18,7	62,4
DEF0	Schleswig-Holstein	64,6	86,0	96,7	109,6	131,0	63 233,8	22 398,1	10,3	66,4
DEG0	Thüringen	53,6	89,1	99,4	145,6	135,8	41 385,6	17 439,0	17,2	62,4
DK001	København og Frederiksberg Kommuner	100,0	100,0	100,0	114,7	184,3	24 600,3	41 439,1	5,3	73,0
DK002	Københavns amt	55,0	100,0	100,0	110,0	178,0	21 505,4	34 790,1	4,1	77,8
DK003	Frederiksborg amt	0,0	32,8	92,8	86,1	134,3	8 431,5	22 508,5	3,4	79,9
DK004	Roskilde amt	5,3	99,8	100,0	92,7	140,2	4 894,1	20 563,5	3,5	80,5
DK005	Vestsjællands amt	0,0	51,8	83,7	76,7	106,9	6 230,3	20 525,7	5,0	75,2
DK006	Storstrøms amt	0,0	8,7	68,5	73,5	91,4	5 151,7	19 667,5	5,0	72,1
DK007	Bornholms amt	72,0	0,0	0,0	20,2	19,7	851,6	19 532,3	8,3	69,8
DK008	Fyns amt	5,3	68,5	84,8	72,3	91,3	10 672,2	22 434,9	5,5	73,2
DK009	Sønderjyllands amt	68,2	74,7	89,0	56,7	71,4	6 258,1	24 746,6	4,7	75,5
DK00A	Ribe amt	98,2	0,0	99,2	37,6	51,6	5 691,2	25 354,7	3,9	77,3
DK00B	Vejle amt	68,4	53,0	97,1	55,6	76,5	9 256,8	25 945,9	4,4	78,0
DK00C	Ringkøbing amt	58,5	0,0	75,7	32,2	46,0	7 466,3	27 187,4	4,0	78,9
DK00D	Århus amt	77,3	87,6	89,6	51,9	72,8	16 317,1	24 896,9	5,2	75,3
DK00E	Viborg amt	43,7	14,9	58,2	32,2	45,6	5 811,9	24 786,3	4,0	78,2
DK00F	Nordjyllands amt	82,8	88,8	87,4	33,2	45,4	11 509,6	23 241,0	6,9	73,9
EE001	Põhja-Eesti	90,0	95,5	n.d.	29,5	24,7	9 809,7	18 813,8	7,6	70,2

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
EE004	Lääne-Eesti	39,7	0,1	n.d.	11,5	6,1	1 354,4	8 288,6	5,7	60,3
EE006	Kesk-Eesti	1,9	12,2	n.d.	20,6	13,3	1 087,1	7 650,7	5,9	63,3
EE007	Kirde-Eesti	0,0	0,0	n.d.	13,2	7,1	1 253,6	7 171,3	14,6	57,6
EE008	Lõuna-Eesti	0,0	65,5	n.d.	14,6	4,5	2 736,7	7 833,6	6,7	45,3
ES111	La Coruña	58,4	80,1	83,7	42,6	28,0	20 143,3	17 963,5	9,9	61,0
ES112	Lugo	0,3	5,9	51,2	34,6	22,2	5 740	16 013,3	6,7	64,9
ES113	Orense	1,1	5,5	12,4	47,2	28,1	5 260,4	15 460,0	10,5	58,9
ES114	Pontevedra	75,2	86,4	88,4	69,5	43,3	16 037,9	17 227,8	11,0	60,6
ES120	Asturias	54,9	85,9	87,7	35,7	25,5	19 819,3	18 457,8	10,2	55,8
ES130	Cantabria	88,1	96,1	96,2	40,1	35,5	11 556,1	20 829,9	8,5	62,0
ES211	Álava	93,2	81,4	98,3	61,9	61,5	8 789,7	29 704,5	7,1	65,6
ES212	Guipúzcoa	45,2	66,9	98,6	66,9	67,8	18 681,8	27 212,6	5,7	68,3
ES213	Vizcaya	80,1	99,2	99,3	71,2	70,2	29 153,6	25 734,5	8,5	63,8
ES220	Navarra	76,5	85,4	86,0	50,4	50,4	15 719,9	26 883,8	5,6	69,1
ES230	La Rioja	3,3	68,4	68,6	42,1	40,9	6 853,1	23 345,4	6,2	69,1
ES241	Huesca	0,0	57,3	71,5	38,9	37,4	4 691,2	22 034,7	6,9	65,3
ES242	Teruel	0,0	0,1	46,7	33,2	29,1	3 034,4	21 778,0	4,7	67,9
ES243	Zaragoza	70,9	80,8	81,3	37,6	35,1	20 823,8	23 205,9	5,8	68,9
ES300	Madrid	76,3	98,2	98,6	166,0	172,2	163 771,6	28 213,0	6,8	68,5
ES411	Avila	0,0	45,1	50,1	57,0	53,2	2 843,9	17 120,8	8,8	61,6
ES412	Burgos	3,0	60,1	61,8	42,5	40,0	8 615,5	24 171,2	6,7	67,0
ES413	León	0,0	71,2	80,9	33,2	24,0	8 872,5	18 007,2	10,8	58,7
ES414	Palencia	1,4	43,9	55,7	35,8	30,5	3 641,7	20 930,5	7,5	63,0
ES415	Salamanca	0,0	76,4	80,9	30,2	22,0	6 324	18 017,9	9,1	63,0
ES416	Segovia	0,4	76,0	76,0	71,7	70,7	3 320,8	21 755,8	6,8	70,1
ES417	Soria	0,0	0,0	60,4	36,2	35,2	1 994,9	21 766,0	5,2	66,3
ES418	Valladolid	81,8	90,4	90,8	44,9	39,0	11 350	22 217,3	9,2	62,7
ES419	Zamora	0,0	41,0	59,8	29,4	21,4	3 332,1	16 784,4	10,0	57,1
ES421	Albacete	59,1	9,5	66,9	38,2	28,2	6 064,1	15 981,4	10,0	62,2
ES422	Ciudad Real	0,0	44,2	61,4	38,0	29,6	8 594,1	17 435,3	10,6	57,2
ES423	Cuenca	1,4	0,4	33,3	47,4	43,2	3 451,2	16 872,5	6,5	62,1
ES424	Guadalajara	45,8	51,2	77,9	68,1	68,7	3 582,8	18 476,3	7,1	64,7
ES425	Toledo	0,0	10,1	62,1	77,2	73,4	9 606,1	16 617,8	9,1	63,0

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
ES431	Badajoz	35,8	47,6	61,8	35,2	21,8	9 268,6	13 960,9	17,5	53,1
ES432	Cáceres	0,0	1,7	53,4	30,7	20,0	6 123,1	14 883,9	13,0	56,4
ES511	Barcelona	61,7	88,6	99,5	126,2	122,8	128 956,8	25 197,3	7,0	68,8
ES512	Gerona	61,9	85,6	54,9	72,7	70,4	16 513,7	25 956,9	7,3	74,1
ES513	Lérida	0,6	67,8	68,5	52,9	51,9	10 261,9	26 647,9	5,9	69,6
ES514	Tarragona	87,6	84,2	97,0	63,4	61,6	18 078,4	26 816,8	7,1	68,2
ES521	Alicante	65,5	78,5	94,0	77,9	56,7	31 068,9	18 749,6	9,6	62,7
ES522	Castellón de la Plana	16,7	85,4	90,2	49,0	40,8	11 730,4	22 244,3	7,3	67,3
ES523	Valencia	84,6	90,2	92,4	70,6	54,4	47 210,1	20 013,4	8,6	65,2
ES530	Illes Balears	89,8	55,7	82,3	25,0	23,2	23 224,2	24 317,4	7,2	67,9
ES611	Almería	75,5	76,5	81,8	30,2	21,1	11 779,1	20 306,1	9,2	69,1
ES612	Cadiz	71,0	50,8	90,7	50,0	32,1	19 247,7	16 530,5	17,7	50,5
ES613	Córdoba	0,0	65,0	65,0	47,6	29,2	11 330,1	14 528,2	14,8	53,9
ES614	Granada	60,9	79,2	79,2	45,9	28,9	12 837,6	15 252,2	12,9	53,5
ES615	Huelva	13,6	82,6	82,5	46,6	29,8	8 328,7	17 471,3	15,9	52,0
ES616	Jaén	0,6	66,2	66,2	39,8	25,0	9 422,2	14 397,0	15,9	52,3
ES617	Málaga	68,8	81,2	84,9	57,3	36,5	23 795,3	17 021,9	11,7	56,5
ES618	Sevilla	68,5	76,0	76,2	64,7	41,1	30 212,3	16 855,6	13,9	56,7
ES620	Murcia	38,2	81,4	91,8	50,7	35,8	23 273,7	17 976,2	8,0	62,8
ES630	Ceuta (ES)	0,0	0,0	0,0	21,8	14,3	1 387,6	18 587,1	19,7	53,2
ES640	Melilla (ES)	100,0	0,0	0,0	6,1	4,3	1 267,3	18 632,4	13,9	51,3
ES701	Las Palmas	0,0	0,0	0,0	15,0	11,7	20 364,5	20 630,1	12,8	59,5
ES702	Santa Cruz De Tenerife	0,0	0,0	0,0	17,4	12,7	17 277	18 609,2	10,5	60,0
FI131	Etelä-Savo	56,9	53,9	56,0	10,7	11,1	2 941,4	18 177,8	10,1	63,4
FI132	Pohjois-Savo	49,7	74,1	49,4	7,4	7,1	4 735	18 850,6	10,0	63,5
FI133	Pohjois-Karjala	43,4	50,5	50,4	4,3	4,1	3 101,6	18 369,6	13,1	60,1
FI134	Kainuu	33,2	41,9	42,7	2,7	2,6	1 472,4	17 069,9	16,6	57,9
FI181	Uusimaa	88,9	99,6	95,6	38,3	53,6	45 392,1	33 815,5	6,2	74,1
FI182	Itä-Uusimaa	66,9	79,8	85,4	39,0	54,3	2 252,8	24 473,0	5,1	73,2
FI183	Varsinais-Suomi	79,8	84,1	81,7	19,1	24,1	11 078,7	24 455,3	6,9	71,3
FI184	Kanta-Häme	13,6	44,3	79,3	30,7	39,9	3 440,3	20 586,8	8,5	68,9
FI185	Päijät-Häme	0,1	91,5	90,8	24,9	30,7	4 020,6	20 252,4	8,8	66,4
FI186	Kymenlaakso	1,4	34,7	86,9	19,1	23,4	4 520,1	24 357,6	8,7	66,9

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
FI187	Etelä-Karjala	76,4	77,3	78,9	10,0	11,3	3 137,9	23 067,8	9,6	64,0
FI191	Satakunta	41,6	59,2	57,4	15,7	18,3	5 083,8	21 682,7	9,0	67,2
FI192	Pirkanmaa	54,9	81,9	82,1	20,1	23,7	11 157,6	24 292,3	8,9	68,0
FI193	Keski-Suomi	51,2	55,4	62,8	11,1	11,8	5 450,6	20 445,8	11,8	62,0
FI194	Etelä-Pohjanmaa	47,4	54,5	54,6	9,8	10,1	3 476,9	17 923,9	6,5	68,0
FI195	Pohjanmaa	71,0	81,0	80,8	8,8	9,4	3 943,8	22 764,5	6,1	70,7
FI1A1	Keski-Pohjanmaa	65,0	78,1	78,1	5,1	5,2	1 356	19 228,4	8,4	69,7
FI1A2	Pohjois-Pohjanmaa	13,5	45,6	44,6	5,1	5,6	8 545,4	22 887,2	10,3	65,5
FI1A3	Lappi	47,0	55,7	55,0	1,5	1,6	3 877,3	20 773,4	14,0	58,5
FI200	Åland	53,6	0,0	0,0	10,8	15,6	831,7	31 461,4	3,3	77,2
FR101	Paris	100,0	100,0	100,0	458,5	822,7	145 964,6	67 465,8	10,6	64,3
FR102	Seine-et-Marne	59,5	94,4	99,8	244,9	391,0	26 132	20 796,3	7,9	64,5
FR103	Yvelines	25,2	97,1	100,0	309,6	509,0	37 740,7	27 148,3	7,3	65,1
FR104	Essonne	87,2	97,4	99,9	319,1	525,1	28 909	24 660,0	7,5	64,6
FR105	Hauts-de-Seine	98,3	100,0	100,0	442,5	782,3	93 762,3	62 747,9	8,9	65,0
FR106	Seine-Saint-Denis	100,0	100,0	100,0	425,1	745,8	34 361,1	24 256,1	13,3	60,7
FR107	Val-de-Marne	100,0	100,0	100,0	428,9	744,9	33 458,3	26 584,3	9,2	65,7
FR108	Val-d'Oise	78,5	99,6	100,0	344,6	569,5	25 138,2	22 074,0	9,8	64,0
FR211	Ardennes	5,0	64,9	96,7	128,9	151,2	5 306,5	18 390,2	13,0	58,2
FR212	Aube	0,1	91,6	94,0	88,2	118,0	6 428,6	21 861,2	10,1	63,4
FR213	Marne	64,8	87,8	98,4	110,2	147,6	14 552,6	25 799,3	8,7	63,2
FR214	Haute-Marne	3,3	8,0	94,9	72,6	83,9	3 714,2	19 584,8	9,4	62,4
FR221	Aisne	14,3	56,3	96,1	164,9	215,7	9 220,8	17 212,0	13,5	56,3
FR222	Oise	77,6	82,8	98,6	233,4	350,1	15 915,3	20 406,4	9,9	63,2
FR223	Somme	48,2	82,9	94,7	170,2	211,3	11 379,2	20 357,6	11,7	58,4
FR231	Eure	38,2	66,0	99,5	158,7	223,6	10 503,7	18 859,0	7,6	66,9
FR232	Seine-Maritime	70,5	83,0	93,6	133,2	176,7	28 674,5	23 023,3	8,8	63,3
FR241	Cher	0,0	14,8	94,9	60,9	71,2	6 251,7	19 966,1	8,1	64,3
FR242	Eure-et-Loir	0,0	19,7	93,7	166,1	245,5	8 215	19 809,2	7,6	67,3
FR243	Indre	0,2	5,9	95,2	51,4	55,2	4 310,7	18 626,8	7,2	67,7
FR244	Indre-et-Loire	93,2	97,0	99,3	70,8	78,3	12 411,4	21 855,8	7,3	64,8
FR245	Loir-et-Cher	53,6	67,6	95,4	90,3	114,0	6 474,1	20 181,7	7,1	69,2
FR246	Loiret	0,8	72,3	95,8	132,4	191,4	16 310,6	25 726,0	6,6	69,5

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
FR251	Calvados	90,8	93,3	100,0	95,3	110,4	14 214,9	21 423,8	8,4	63,0
FR252	Manche	55,1	19,8	99,7	60,7	67,2	9 540,3	19 625,0	7,1	65,2
FR253	Orne	3,3	28,2	99,3	95,3	117,7	5 475,3	18 738,5	7,7	63,5
FR261	Côte-d'Or	0,0	85,6	95,2	65,2	76,5	12 658,1	24 599,9	7,4	65,4
FR262	Nièvre	0,0	0,0	87,0	56,5	65,5	4 085,2	18 381,0	8,4	64,3
FR263	Saône-et-Loire	0,0	25,5	96,8	73,9	84,7	10 857,6	19 796,6	8,3	63,3
FR264	Yonne	0,0	46,4	96,0	88,6	120,3	6 667,2	19 723,9	8,5	63,7
FR301	Nord	59,3	93,5	97,1	208,7	232,2	53 022,2	20 571,2	13,3	57,7
FR302	Pas-de-Calais	35,9	96,6	99,1	173,8	196,7	23 916	16 491,4	12,9	57,7
FR411	Meurthe-et-Moselle	43,3	95,5	98,1	130,9	148,9	15 058,1	20 841,4	9,7	61,0
FR412	Meuse	2,9	46,1	96,7	101,7	117,1	3 421	17 752,7	10,2	62,2
FR413	Moselle	75,1	87,8	95,2	164,0	191,2	20 370,6	19 722,3	10,2	61,9
FR414	Vosges	41,8	37,2	91,3	118,4	138,0	7 623,6	19 935,1	11,0	64,2
FR421	Bas-Rhin	85,1	94,7	98,1	207,1	254,1	25 872,2	24 333,7	6,8	67,6
FR422	Haut-Rhin	72,3	97,3	97,6	177,8	229,1	15 775,8	21 591,9	7,4	67,6
FR431	Doubs	0,0	87,8	96,4	103,5	131,5	11 764,4	23 085,3	8,2	62,8
FR432	Jura	7,4	43,1	91,8	99,8	123,6	5 115,4	20 075,0	6,6	65,2
FR433	Haute-Saône	0,0	75,5	97,6	96,3	114,4	3 960,9	16 903,2	7,6	63,1
FR434	Territoire de Belfort	26,1	99,9	100,0	137,5	178,7	3 055,1	21 793,7	9,3	61,5
FR511	Loire-Atlantique	79,8	97,5	99,8	70,5	75,3	28 930,3	24 266,8	8,4	65,8
FR512	Maine-et-Loire	17,4	98,5	100,0	77,2	81,1	15 270,4	20 287,4	8,0	64,2
FR513	Mayenne	2,7	55,1	100,0	76,3	83,2	6 377,1	21 732,7	5,8	69,1
FR514	Sarthe	10,9	97,0	99,9	88,5	102,5	11 923,1	21 969,0	7,8	65,8
FR515	Vendée	87,2	24,9	96,7	63,4	64,5	11 999,9	20 803,4	6,9	68,2
FR521	Côte-du-Nord	58,2	47,5	99,9	45,7	45,4	10 497,7	18 717,0	7,3	63,5
FR522	Finistère	76,5	87,0	92,9	37,0	36,2	18 551,9	21 224,4	7,9	61,4
FR523	Ille-et-Vilaine	98,5	84,1	100,0	67,6	72,5	22 041,7	24 263,0	6,6	66,8
FR524	Morbihan	46,6	93,7	98,2	47,4	47,6	13 435,5	19 831,3	7,8	62,5
FR531	Charente	66,9	4,0	95,0	48,7	48,4	7 300	21 202,6	8,9	64,4
FR532	Charente-Maritime	61,2	65,2	88,2	49,6	49,5	10 791,9	18 368,4	9,9	62,9
FR533	Deux-Sèvres	50,0	43,2	95,6	58,5	59,2	7 810,6	22 191,5	6,3	69,9
FR534	Vienne	84,2	85,4	93,9	52,8	53,8	8 458,6	20 747,9	7,7	64,4
FR611	Dordogne	41,5	10,7	89,9	48,6	46,8	6 750,1	16 976,0	8,1	60,8

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
FR612	Gironde	78,5	94,6	96,3	53,7	57,3	33 259,1	24 461,2	8,9	62,5
FR613	Landes	37,7	49,9	83,5	44,1	45,1	7 122,1	20 505,2	7,7	63,9
FR614	Lot-et-Garonne	81,8	11,5	95,9	49,7	49,3	5 968,6	18 958,5	8,3	62,2
FR615	Pyrénées-Atlantiques	85,8	92,5	93,9	50,2	50,8	14 114,8	22 577,1	7,3	63,5
FR621	Ariège	14,6	25,0	87,2	48,8	48,8	2 470,8	17 344,7	8,4	63,7
FR622	Aveyron	56,7	1,6	72,9	48,6	46,1	5 278,2	19 392,7	4,5	69,7
FR623	Haute-Garonne	93,2	94,8	97,6	61,7	64,5	29 597,5	26 077,6	8,1	66,7
FR624	Gers	23,9	21,1	78,7	54,9	55,5	3 263,3	18 298,8	5,1	70,4
FR625	Lot	14,2	0,1	82,9	46,2	44,1	3 046	18 189,9	6,7	66,0
FR626	Hautes-Pyrénées	92,3	82,3	99,1	45,5	45,5	4 430	19 405,4	7,9	64,5
FR627	Tarn	28,5	83,7	94,7	60,0	59,0	6 409,4	17 905,9	8,2	62,4
FR628	Tarn-et-Garonne	59,4	64,7	95,1	60,2	60,1	4 034,7	18 388,5	8,2	62,7
FR631	Corrèze	7,7	34,9	86,1	40,4	38,8	4 672,6	19 736,4	5,8	69,2
FR632	Creuse	14,0	26,7	64,8	40,8	40,7	1 986,5	15 993,8	6,8	67,9
FR633	Haute-Vienne	83,6	92,1	95,6	44,1	43,1	7 585,1	21 030,9	6,6	66,9
FR711	Ain	53,5	71,5	98,9	129,6	158,6	11 122,4	20 326,7	6,3	67,9
FR712	Ardèche	14,0	17,6	82,6	79,6	82,1	5 115,4	17 134,8	9,7	62,0
FR713	Drôme	5,6	46,9	91,2	86,1	92,7	10 389,5	22 692,2	10,6	61,2
FR714	Isère	53,8	93,9	98,3	116,1	136,0	26 675,9	23 294,9	8,3	64,0
FR715	Loire	80,6	76,5	98,9	89,0	99,4	14 293,8	19 529,9	9,6	61,1
FR716	Rhône	89,9	95,3	98,6	120,6	143,0	49 358,5	29 980,6	8,9	63,8
FR717	Savoie	63,4	84,0	96,0	110,2	135,2	10 215,6	26 038,8	7,2	68,5
FR718	Haute-Savoie	93,3	90,7	95,8	123,1	161,6	16 447,1	24 312,6	6,7	69,6
FR721	Allier	21,1	30,1	91,5	53,0	56,3	6 676,3	19 397,5	8,3	66,1
FR722	Cantal	65,8	2,8	77,8	41,8	40,6	2 598,1	17 453,1	5,6	70,5
FR723	Haute-Loire	84,8	37,9	89,6	66,7	68,8	3 695	17 070,4	7,0	66,4
FR724	Puy-de-Dôme	89,1	90,7	96,3	55,2	57,8	13 997,6	22 690,1	7,4	66,4
FR811	Aude	87,3	44,3	92,9	53,5	51,5	5 994,9	18 199,6	10,9	57,6
FR812	Gard	70,2	89,4	96,9	77,5	74,7	12 304,2	18 503,4	12,6	55,9
FR813	Hérault	93,2	89,2	97,6	62,0	58,7	19 324,3	19 892,6	13,1	54,8
FR814	Lozère	0,9	0,0	77,9	51,8	50,0	1 383	18 320,3	5,2	62,7
FR815	Pyrénées-Orientales	94,5	95,1	95,1	54,5	51,8	7 712,5	18 311,6	12,1	54,3
FR821	Alpes-de-Haute-Provence	0,0	20,9	78,1	69,8	75,7	2 768	19 022,0	9,9	60,6

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
FR822	Hautes-Alpes	0,0	28,2	57,9	79,0	89,4	2 870,1	22 447,2	7,6	68,1
FR823	Alpes-Maritimes	96,6	97,7	98,3	78,6	87,7	25 545,6	24 168,8	9,7	60,8
FR824	Bouches-du-Rhône	95,9	97,2	99,7	96,0	99,0	45 561,4	24 071,8	12,2	56,0
FR825	Var	64,7	91,3	98,1	76,2	80,2	18 981,5	19 818,8	11,8	54,6
FR826	Vaucluse	86,0	93,5	94,4	80,3	82,2	10 820,2	20 739,1	10,8	58,4
FR831	Corse-du-Sud	70,5	7,1	49,4	11,8	11,6	2 676	21 473,1	10,6	52,8
FR832	Haute-Corse	85,2	61,9	57,2	17,4	17,9	2 481,9	16 720,0	11,2	52,8
FR910	Guadeloupe (FR)	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	6 343,7	14 379,9	25,9	n.a
FR920	Martinique (FR)	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	6 289,1	15 972,7	18,7	n.a
FR930	Guyane (FR)	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	2 286,8	11 689,7	24,8	n.a
FR940	Reunion (FR)	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	9 981,1	13 006,0	30,1	n.a
GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki	63,4	83,8	75,1	27,5	7,7	7 399,6	12 219,3	11,8	59,5
GR12	Kentriki Makedonia	79,7	67,8	75,0	47,9	22,7	28 013,9	14 672,4	11,1	57,9
GR13	Dytiki Makedonia	81,4	0,5	0,8	26,2	13,2	3 971,1	13 485,6	18,0	52,1
GR14	Thessalia	1,3	55,2	91,6	38,7	21,7	10 521,7	14 269,8	9,4	60,4
GR21	Ipeiros	73,1	63,4	63,8	20,2	10,8	4 958	14 545,8	11,5	56,3
GR22	Ionia Nisia	75,8	0,0	47,4	12,3	6,6	3 620,7	16 563,6	8,5	64,1
GR23	Dytiki Ellada	3,7	56,7	57,5	29,0	15,8	8 568,4	11 733,7	10,6	56,6
GR24	Stereia Ellada	0,6	2,2	31,5	50,4	36,9	10 348,6	18 501,1	10,9	60,0
GR25	Peloponnisos	0,2	0,1	57,2	33,7	23,6	8 890,7	14 837,6	8,7	63,6
GR30	Attiki	90,6	96,9	97,9	106,7	90,0	95 895	24 338,2	8,8	61,4
GR41	Voreio Aigaio	81,1	48,5	0,0	6,5	3,8	2 641	12 999,0	10,2	56,8
GR42	Notio Aigaio	50,9	0,0	6,0	10,8	8,9	6 634,4	21 928,3	9,3	61,0
GR43	Kriti	73,9	58,0	75,8	10,8	6,7	10 400,5	17 336,3	7,1	64,9
HU101	Budapest	91,1	100,0	100,0	162,6	78,5	48 031,2	28 165,7	4,7	65,2
HU102	Pest	24,8	88,7	92,0	127,2	54,3	13 883,5	12 347,5	5,8	60,5
HU211	Fejér	0,0	94,8	97,4	103,4	46,1	5 781,4	13 489,7	6,2	59,1
HU212	Komárom-Esztergom	0,0	71,6	97,1	118,5	55,9	4 873,5	15 428,0	7,4	61,7
HU213	Veszprém	0,0	86,8	99,1	83,6	41,6	3 964,6	10 758,2	5,3	60,2
HU221	Gyor-Moson-Sopron	22,9	96,5	96,5	102,8	67,1	6 994,5	15 891,6	4,3	61,4
HU222	Vas	0,5	83,7	93,7	76,7	51,5	3 686,3	13 840,5	7,9	61,8
HU223	Zala	0,0	92,2	99,0	56,9	31,8	3 703,5	12 482,1	6,4	63,4
HU231	Baranya	0,0	90,8	94,6	42,4	14,2	4 095,2	10 180,5	8,4	53,2

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
HU232	Somogy	0,0	67,1	88,8	51,4	21,5	3 138	9 393,4	9,2	51,8
HU233	Tolna	0,0	88,8	96,5	61,9	23,0	2 386,5	9 650,7	8,8	55,9
HU311	Borsod-Abaúj-Zemplén	3,2	76,5	92,6	90,6	22,3	6 777,8	9 182,2	12,0	47,7
HU312	Heves	0,0	95,0	94,1	100,8	32,5	3 259,9	10 068,6	8,3	52,8
HU313	Nógrád	0,0	18,3	95,4	112,8	42,4	1 618	7 417,7	9,4	50,7
HU321	Hajdú-Bihar	5,8	84,6	90,9	77,8	17,5	5 752,5	10 454,1	8,4	51,5
HU322	Jász-Nagykun-Szolnok	0,0	80,1	86,5	85,8	26,5	3 667,9	8 877,4	8,2	52,2
HU323	Szabolcs-Szatmár-Bereg	4,2	61,6	94,3	67,6	13,4	4 483,3	7 682,6	10,3	47,6
HU331	Bács-Kiskun	0,0	79,0	92,1	67,0	23,5	5 079,4	9 378,8	8,5	55,0
HU332	Békés	0,1	70,9	79,5	66,7	15,3	3 286,1	8 364,9	8,4	50,6
HU333	Csongrád	0,0	87,0	96,5	60,3	16,4	4 522,8	10 622,3	7,5	55,2
IE011	Border	43,4	63,5	38,3	24,6	30,9	10 123,5	22 592,1	5,1	64,2
IE012	Midlands	0,0	76,1	2,3	37,1	51,8	4 685,5	19 786,7	3,8	67,3
IE013	West	71,6	85,6	31,0	19,6	24,5	8 505,9	21 572,2	4,0	67,5
IE021	Dublin	99,1	99,7	99,9	73,1	120,1	45 945,6	40 148,2	4,3	69,0
IE022	Mid-East	34,3	80,1	54,3	53,9	81,7	9 731,7	22 254,1	3,2	69,5
IE023	MidWest	81,6	85,3	83,4	27,1	38,5	9 348,4	27 065,4	4,7	68,5
IE024	South-East (IE)	18,4	82,4	64,8	34,9	50,4	11 284,4	25 623,1	5,8	65,7
IE025	South-West (IE)	80,0	81,7	60,3	17,2	29,5	23 830,4	39 910,2	3,8	67,2
ITC11	Torino	90,8	97,1	99,7	136,5	165,2	59 311,6	27 058,7	4,8	62,7
ITC12	Vercelli	29,9	56,3	97,3	170,9	216,9	4 251,1	24 010,9	4,7	64,3
ITC13	Biella	5,0	8,5	99,9	162,3	205,6	4 653,2	24 695,8	5,4	64,3
ITC14	Verbano-Cusio-Ossola	18,8	0,2	99,0	143,0	188,5	3 568	22 203,3	4,9	63,1
ITC15	Novara	88,5	34,4	100,0	214,9	279,0	8 946,5	25 511,2	4,6	65,3
ITC16	Cuneo	3,6	35,1	98,4	108,7	126,5	14 239,7	25 155,7	3,1	68,3
ITC17	Asti	3,3	59,8	99,8	164,3	198,7	4 748,8	22 376,9	5,1	63,9
ITC18	Alessandria	14,9	72,1	99,3	170,3	209,3	10 809,3	25 546,8	5,2	64,4
ITC20	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	99,0	2,4	99,1	112,4	142,6	3 376,9	27 670,4	3,2	66,3
ITC31	Imperia	97,2	89,3	99,4	79,0	89,3	5 012,3	24 097,9	7,4	59,2
ITC32	Savona	94,0	68,2	100,0	106,5	123,3	6 848	24 497,8	5,3	62,9
ITC33	Genova	95,5	98,8	98,2	134,7	160,3	20 514,6	23 533,1	5,5	60,7
ITC34	La Spezia	84,8	86,0	99,3	112,5	131,8	5 003,9	22 931,7	5,8	62,3
ITC41	Varese	96,3	85,4	100,0	226,9	297,8	22 191,5	26 748,7	5,1	65,4

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
ITC42	Como	87,4	95,7	99,6	227,8	300,7	13 731,8	24 892,0	4,1	64,2
ITC43	Lecco	68,5	87,8	99,7	230,1	303,8	8 937	28 031,1	3,2	65,3
ITC44	Sondrio	0,0	0,0	86,6	131,3	172,6	4 452,4	24 958,4	4,0	61,2
ITC45	Milano	97,3	98,9	100,0	296,7	400,7	135 878	35 986,9	4,2	67,2
ITC46	Bergamo	95,1	95,7	97,1	218,2	285,5	27 827	27 721,4	3,2	64,7
ITC47	Brescia	86,7	90,2	97,6	184,7	236,7	33 176,9	28 855,3	4,2	63,4
ITC48	Pavia	35,7	97,5	99,2	227,1	294,6	12 114,7	24 000,9	4,3	64,9
ITC49	Lodi	91,3	98,7	100,0	249,4	327,2	4 912,9	23 913,0	3,5	62,3
ITC4A	Cremona	87,4	96,7	100,0	224,8	289,9	9 047,8	26 390,4	4,4	62,9
ITC4B	Mantova	68,6	95,4	98,2	186,3	232,8	11 293,9	29 266,4	3,9	66,2
ITD10	Bolzano-Bozen	84,0	70,9	95,2	86,5	113,0	14 297,4	30 314,5	2,7	69,2
ITD20	Trento	70,4	90,4	96,5	123,3	155,3	13 487,3	27 478,6	3,6	65,1
ITD31	Verona	80,9	93,9	99,9	180,6	224,0	23 396	27 524,7	4,4	64,9
ITD32	Vicenza	36,0	81,3	100,0	161,2	198,2	23 250,1	28 378,1	3,5	66,0
ITD33	Belluno	5,3	0,4	88,3	92,4	112,8	6 031,9	28 520,6	3,8	65,4
ITD34	Treviso	86,7	60,4	100,0	138,1	165,4	22 111	26 817,5	4,1	65,6
ITD35	Venezia	70,0	81,6	99,9	135,0	159,8	22 812,9	27 733,0	4,4	62,8
ITD36	Padova	67,0	97,6	100,0	170,0	206,3	24 631,4	28 273,3	4,4	63,9
ITD37	Rovigo	1,9	71,0	85,2	139,2	167,7	5 697,2	23 365,6	6,2	63,4
ITD41	Pordenone	38,4	69,9	96,0	95,4	110,6	7 337,4	24 923,7	3,4	64,7
ITD42	Udine	72,2	96,2	97,1	78,6	86,1	13 031,6	24 821,2	3,3	62,6
ITD43	Gorizia	99,6	98,5	100,0	82,5	85,6	3 235,9	23 211,9	4,9	60,8
ITD44	Trieste	90,3	100,0	100,0	73,4	73,4	6 727,1	28 103,8	6,5	63,9
ITD51	Piacenza	63,4	78,5	90,0	182,6	230,3	6 637,4	24 497,1	4,0	64,7
ITD52	Parma	88,1	88,7	88,7	156,7	193,6	11 599,5	29 017,8	4,0	67,7
ITD53	Reggio nell'Emilia	71,3	86,1	98,0	162,5	199,9	12 985,4	27 516,6	3,2	70,3
ITD54	Modena	66,5	92,0	91,8	161,4	198,4	19 799,2	30 367,1	3,7	69,8
ITD55	Bologna	90,1	95,9	98,5	152,5	187,0	29 284,8	31 321,2	2,7	69,3
ITD56	Ferrara	42,5	94,2	97,9	137,9	166,5	8 228,4	23 688,4	5,8	67,9
ITD57	Ravenna	89,2	57,8	99,7	120,0	143,4	9 563,4	26 909,2	4,1	68,8
ITD58	Forli-Cesena	92,9	25,4	96,7	108,4	127,2	9 865,6	26 896,0	4,3	66,9
ITD59	Rimini	98,5	0,0	99,9	89,9	101,8	7 422,9	26 383,7	4,7	65,4
ITE11	Massa-Carrara	68,6	83,5	99,4	121,7	143,7	3 726,2	18 757,9	9,0	56,5

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
ITE12	Lucca	86,1	87,4	96,5	126,4	146,9	8 680,1	23 021,9	4,2	62,7
ITE13	Pistoia	94,4	94,4	100,0	137,5	162,3	6 443,2	23 501,0	6,8	66,7
ITE14	Firenze	96,3	97,4	99,1	127,1	151,0	28 908	30 177,0	4,5	66,7
ITE15	Prato	99,2	99,0	100,0	141,4	168,8	6 169,9	26 435,8	6,2	64,7
ITE16	Livorno	78,0	80,4	81,9	59,9	66,9	7 774,2	23 632,9	5,7	56,4
ITE17	Pisa	92,5	96,1	99,4	99,6	113,7	10 144	25 934,1	5,2	64,2
ITE18	Arezzo	46,1	69,7	97,0	98,8	112,2	7 489,3	22 686,4	5,3	63,4
ITE19	Siena	55,7	90,6	92,8	86,3	97,2	6 400	24 727,5	3,1	67,3
ITE1A	Grosseto	0,0	7,0	70,1	62,2	69,2	4 283,3	19 845,3	5,8	62,3
ITE21	Perugia	71,4	79,8	88,2	90,3	96,9	13 826,4	22 204,0	6,7	62,6
ITE22	Terni	0,7	81,8	95,1	99,7	110,4	4 700,9	20 862,9	4,3	58,9
ITE31	Pesaro e Urbino	63,5	50,1	89,9	82,8	91,5	8 094	22 396,6	3,1	63,9
ITE32	Ancona	67,0	69,1	90,6	73,3	77,7	11 738,1	25 650,8	4,0	63,8
ITE33	Macerata	36,3	96,6	96,9	77,6	80,2	6 879	22 226,7	5,2	63,5
ITE34	Ascoli Piceno	18,1	88,6	99,7	78,4	78,1	8 234,5	21 881,1	6,5	63,2
ITE41	Viterbo	1,3	90,6	93,2	95,4	110,3	6 050,2	20 460,5	9,0	52,3
ITE42	Rieti	6,1	30,3	87,1	119,5	131,9	3 249,3	21 407,7	7,8	57,9
ITE43	Roma	87,4	84,5	96,4	152,0	183,4	115 849,7	30 827,4	7,3	60,8
ITE44	Latina	5,6	31,3	98,0	118,5	122,0	12 101,3	23 629,1	9,5	53,9
ITE45	Frosinone	0,0	89,3	99,2	116,7	112,7	11 209,8	22 994,3	8,9	49,9
ITF11	L'Aquila	1,3	88,9	97,7	102,5	101,1	5 047,7	16 700,1	5,9	56,4
ITF12	Teramo	37,7	98,5	99,3	87,4	84,0	5 461,7	18 607,8	6,5	58,1
ITF13	Pescara	90,5	98,5	98,7	87,1	80,1	5 640,4	18 449,3	9,8	57,7
ITF14	Chieti	66,7	92,4	99,3	76,6	64,8	7 434,7	19 341,2	8,8	57,1
ITF21	Isernia	0,0	75,5	86,4	102,3	80,7	1 562,9	17 374,2	9,0	51,5
ITF22	Campobasso	9,0	64,2	95,9	87,6	64,3	3 773,8	16 284,5	10,5	51,1
ITF31	Caserta	82,1	88,0	98,7	152,7	109,9	12 529,4	14 426,2	12,3	43,0
ITF32	Benevento	6,0	60,7	98,3	141,8	97,6	4 240,4	14 746,0	12,8	49,7
ITF33	Napoli	98,4	98,9	99,2	188,8	127,3	44 317,5	14 363,4	17,1	42,0
ITF34	Avellino	33,8	87,2	98,3	134,4	90,8	6 929,4	15 891,3	13,1	47,8
ITF35	Salerno	55,4	87,3	97,7	93,3	62,9	16 915,9	15 622,7	12,2	48,6
ITF41	Foggia	76,5	1,3	92,3	72,5	49,7	9 701,9	14 101,6	18,5	41,0
ITF42	Bari	51,0	73,9	98,7	78,1	53,6	25 238,4	16 058,1	13,5	46,3

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
ITF43	Taranto	0,2	8,3	93,2	66,9	45,1	9 142	15 770,3	12,8	43,8
ITF44	Brindisi	67,3	38,6	100,0	61,7	40,6	5 810,9	14 506,6	16,3	43,5
ITF45	Lecce	12,8	72,8	99,4	45,9	28,9	10 958,7	13 680,7	14,4	45,3
ITF51	Potenza	7,6	60,0	82,4	66,7	45,4	6 494,3	16 535,3	12,4	50,2
ITF52	Matera	0,0	7,7	55,2	61,0	41,6	3 182,1	15 579,7	12,0	47,5
ITF61	Cosenza	36,7	67,6	74,8	44,8	29,8	10 776,9	14 681,0	12,3	44,7
ITF62	Crotone	18,7	0,0	80,7	36,4	24,0	2 260,6	13 056,5	15,5	39,7
ITF63	Catanzaro	76,4	33,4	91,1	45,6	30,5	6 429,9	17 426,6	15,4	45,2
ITF64	Vibo Valentia	83,3	49,4	97,6	44,6	29,3	2 454,7	14 448,5	13,1	43,5
ITF65	Reggio di Calabria	78,4	79,2	97,6	49,4	31,8	7 686,3	13 597,8	16,3	46,0
ITG11	Trapani	95,1	21,0	96,9	38,9	24,1	6 088,3	14 200,2	15,8	43,7
ITG12	Palermo	88,2	90,9	93,4	56,8	35,3	17 809,5	14 379,1	19,2	43,2
ITG13	Messina	49,9	85,0	94,4	54,6	34,8	10 092,8	15 317,1	13,1	47,9
ITG14	Agrigento	0,7	0,0	85,8	43,4	26,4	5 757,2	12 602,8	17,7	41,5
ITG15	Caltanissetta	0,0	0,0	98,2	48,3	30,1	3 921	14 211,3	19,2	42,3
ITG16	Enna	43,8	45,7	97,8	55,7	35,0	2 419,6	13 800,4	19,4	41,2
ITG17	Catania	86,1	88,0	98,9	62,6	39,8	15 255,6	14 293,5	15,3	43,8
ITG18	Ragusa	0,0	0,0	100,0	43,1	27,7	4 818,2	15 833,9	10,8	52,3
ITG19	Siracusa	35,7	43,4	97,6	54,3	35,0	6 340,6	15 956,7	14,6	41,0
ITG21	Sassari	66,2	60,5	81,2	18,2	14,9	8 455,2	18 353,6	15,2	52,2
ITG22	Nuoro	5,9	0,7	61,0	19,2	15,0	4 554,6	17 252,7	10,3	52,0
ITG23	Oristano	0,0	0,0	91,6	20,9	16,2	2 625,4	17 115,6	10,2	52,9
ITG24	Cagliari	68,7	65,6	88,2	23,1	17,5	13 192,8	17 244,9	12,9	50,7
LT001	Alytaus (Apskritis)	0,8	19,5	n.d.	31,1	6,7	1 424,2	7 706,4	8,2	59,7
LT002	Kauno (Apskritis)	77,0	85,9	n.d.	40,7	8,8	7 239,2	10 469,7	8,9	61,0
LT003	Klaipėdos (Apskritis)	67,9	0,4	n.d.	29,3	5,4	4 348,6	11 346,6	7,0	62,2
LT004	Marijampolės (Apskritis)	13,1	40,4	n.d.	34,4	6,8	1 338,7	7 168,9	3,0	57,7
LT005	Panevezio (Apskritis)	0,0	1,6	n.d.	27,8	6,0	2 772,2	9 392,2	10,8	60,7
LT006	Siauliai (Apskritis)	0,0	68,3	n.d.	33,0	6,7	3 088,2	8 482,3	10,1	62,8
LT007	Tauragės (Apskritis)	0,4	1,7	n.d.	27,8	5,2	763,7	5 753,8	6,0	64,6
LT008	Telsiai (Apskritis)	0,6	2,4	n.d.	29,2	5,4	1 730	9 711,4	7,9	62,3
LT009	Utenos (Apskritis)	0,5	15,2	n.d.	25,2	5,6	1 659	9 160,0	6,0	62,4
LT00A	Vilniaus (Apskritis)	84,3	87,1	n.d.	35,3	9,2	13 368,6	15 757,4	8,6	65,0

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
LU000	Luxemburg (Grand-Duché)	95,2	99,0	100,0	168,0	203,7	24 468,1	54 180,9	4,5	63,6
LV003	Kurzeme	0,7	45,5	n.d.	21,1	3,9	2 696,3	3 667,2	11,0	60,5
LV005	Latgale	0,0	82,0	n.d.	8,7	1,6	1 665,4	5 743,0	13,1	53,3
LV006	Riga	100,0	100,0	n.d.	42,9	15,3	13 145	35 608,7	7,9	69,4
LV007	Pieriga	67,3	78,3	n.d.	25,9	7,7	2 201,8	6 060,8	8,0	66,3
LV008	Vidzeme	0,0	0,5	n.d.	12,8	3,2	1 438,1	5 794,0	8,4	62,0
LV009	Zemgale	6,5	52,4	n.d.	24,5	5,9	1 461,2	4 663,4	6,2	60,1
MT001	Malta	100,0	100,0	99,4	0,0	0,0			7,1	53,9
MT002	Gozo and Comino - Ghawdex u kemmuna	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0			6,0	53,9
NL11	Groningen	82,1	99,2	99,9	106,7	127,0	18 993,3	33 067,3	6,6	69,4
NL12	Friesland	11,5	89,7	97,5	122,3	148,2	14 588,7	22 721,5	4,9	71,9
NL13	Drenthe	55,4	97,5	100,0	158,1	184,1	10 473,1	21 709,7	5,7	72,2
NL21	Overijssel	0,3	96,5	99,9	233,2	271,1	27 011,5	24 433,5	4,9	72,9
NL22	Gelderland	0,4	94,1	99,9	298,3	363,3	46 972,5	23 881,1	4,3	73,7
NL23	Flevoland	18,6	75,9	96,1	236,0	297,8	7 521,9	20 899,7	6,6	73,5
NL31	Utrecht	27,6	99,7	99,9	323,3	424,3	39 546	34 025,1	3,7	75,9
NL32	Noord-Holland	69,5	92,6	99,2	207,3	276,4	85 661,7	33 109,0	4,9	73,7
NL33	Zuid-Holland	90,0	95,7	97,7	308,5	403,8	98 648,9	28 577,8	4,9	73,0
NL34	Zeeland	0,0	91,7	99,8	261,5	326,8	9 689,8	25 564,9	3,3	73,1
NL41	Noord-Brabant	41,0	98,7	99,9	337,5	424,4	67 193,1	27 915,8	3,9	74,3
NL42	Limburg (NL)	74,9	99,8	100,0	355,7	425,6	28 546,5	25 055,4	5,4	70,1
NO011	Oslo	n.d.	n.d.	n.d.	54,6	100,0	n.d.	n.d.	5,5	74,8
NO012	Akershus	n.d.	n.d.	n.d.	39,4	68,6	n.d.	n.d.	3,6	77,1
NO021	Hedmark	n.d.	n.d.	n.d.	8,9	13,4	n.d.	n.d.	4,7	72,3
NO022	Oppland	n.d.	n.d.	n.d.	8,8	13,3	n.d.	n.d.	3,6	75,8
NO031	Østfold	n.d.	n.d.	n.d.	31,9	48,4	n.d.	n.d.	4,7	73,4
NO032	Buskerud	n.d.	n.d.	n.d.	17,9	29,5	n.d.	n.d.	3,7	76,8
NO033	Vestfold	n.d.	n.d.	n.d.	35,4	51,6	n.d.	n.d.	4,6	73,3
NO034	Telemark	n.d.	n.d.	n.d.	13,2	19,3	n.d.	n.d.	6,2	72,6
NO041	Aust-Agder	n.d.	n.d.	n.d.	10,5	14,2	n.d.	n.d.	4,4	71,4
NO042	Vest-Agder	n.d.	n.d.	n.d.	8,5	11,8	n.d.	n.d.	4,8	74,9
NO043	Rogaland	n.d.	n.d.	n.d.	10,6	16,3	n.d.	n.d.	3,8	75,4

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
NO051	Hordaland	n.d.	n.d.	n.d.	10,3	15,4	n.d.	n.d.	4,1	76,2
NO052	Sogn og Fjordane	n.d.	n.d.	n.d.	5,1	7,1	n.d.	n.d.	4,6	76,5
NO053	Møre og Romsdal	n.d.	n.d.	n.d.	4,9	6,6	n.d.	n.d.	3,9	74,8
NO061	Sør-Trøndelag	n.d.	n.d.	n.d.	5,1	6,8	n.d.	n.d.	3,6	75,3
NO062	Nord-Trøndelag	n.d.	n.d.	n.d.	3,4	4,1	n.d.	n.d.	3,1	70,7
NO071	Nordland	n.d.	n.d.	n.d.	1,7	2,0	n.d.	n.d.	5,4	73,6
NO072	Troms	n.d.	n.d.	n.d.	1,8	2,2	n.d.	n.d.	4,2	74,4
NO073	Finnmark	n.d.	n.d.	n.d.	0,5	0,5	n.d.	n.d.	5,9	72,1
PL111	Lódzki	23,5	55,5	95,8	132,1	31,3	7 927,8	8 443,7	16,5	49,9
PL112	Piotrkowsko-skierniewicki	1,3	48,6	94,4	139,0	33,8	7 929,8	9 043,9	17,3	48,4
PL113	Miasto Lódz	100,0	100,0	100,0	162,6	38,7	10 192	13 125,2	18,2	49,4
PL121	Ciechanowsko-plocki	0,0	65,4	93,0	93,0	27,0	7 612,1	12 100,1	19,8	57,5
PL122	Ostrolecko-siedlecki	0,0	61,4	72,7	72,5	21,0	5 753,5	7 634,7	16,2	59,9
PL124	Radomski	0,0	81,2	95,1	113,0	28,1	5 807,3	7 911,7	22,2	58,5
PL126	Warszawski	36,0	40,6	93,4	132,3	44,0	13 792,5	10 348,9	13,8	48,7
PL127	Miasto Warszawa	87,0	94,9	100,0	163,6	62,5	51 973,3	30 733,3	9,6	63,2
PL211	Krakowsko-tarnowski	15,1	80,0	99,6	154,4	34,7	10 541,2	7 553,7	15,0	60,2
PL212	Nowosadecki	0,3	58,4	99,5	132,0	28,9	7 009,4	6 352,8	16,3	51,2
PL213	Miasto Kraków	70,2	100,0	100,0	159,7	39,3	12 812,6	16 914,0	14,2	51,0
PL224	Czestochowski	14,4	93,9	96,4	150,8	35,9	5 331,1	9 882,6	21,5	44,1
PL225	Bielsko-bialski	0,6	92,5	98,5	166,8	43,7	7 221,7	11 190,2	15,7	42,9
PL226	Centralny slaski	32,3	88,5	99,8	190,2	48,4	37 959,6	13 179,7	19,5	41,6
PL227	Rybnicko-jastrzebski	0,3	49,7	100,0	195,1	51,9	7 203,9	11 210,0	17,5	42,3
PL311	Bialskopodlaski	0,0	9,9	86,4	59,2	11,8	2 023,1	6 481,5	17,8	51,4
PL312	Chelmsko-zamojski	0,0	50,8	97,4	51,8	8,8	4 319,3	6 527,2	10,8	61,8
PL313	Lubelski	0,0	88,9	97,0	86,0	17,8	10 216,9	8 414,7	15,4	54,1
PL321	Rzeszowsko-tarnobrzesci	44,8	77,6	99,7	102,0	18,5	9 813,3	8 486,6	15,9	53,2
PL322	Krosniensko-przemyski	9,3	51,1	97,7	77,5	13,3	6 162,6	6 547,9	17,6	51,2
PL330	Swietokrzyski	0,0	67,2	99,0	123,6	26,2	10 892,1	8 443,0	18,9	51,6
PL341	Bialostocko-suwalski	0,0	46,3	75,8	41,7	8,5	7 621,7	8 534,7	14,3	59,0
PL342	Lomzynski	0,0	73,1	72,7	52,2	12,0	2 185,5	7 034,5	14,6	50,7
PL411	Pilski	0,2	77,8	88,1	72,3	20,4	3 727,3	9 186,9	24,4	44,2
PL412	Poznanski	22,8	55,3	90,7	91,1	28,1	12 126,8	10 567,2	15,5	51,1

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
PL413	Kaliski	0,0	12,6	86,1	109,5	26,8	7 040,4	8 790,3	18,2	60,1
PL414	Koninski	0,0	0,7	90,2	122,5	28,6	3 841,6	8 816,0	19,3	60,9
PL415	Miasto Poznan	100,0	100,0	100,0	101,3	31,5	12 698	22 183,0	11,8	53,3
PL421	Szczecinski	35,0	53,9	79,4	67,3	33,9	11 747,1	10 661,1	21,7	48,6
PL422	Koszalinski	0,0	65,7	68,7	48,4	14,4	5 459,5	9 198,7	24,5	47,7
PL431	Gorzowski	4,3	34,6	92,0	87,4	47,8	3 707	9 726,4	18,5	56,1
PL432	Zielonogórski	0,0	90,7	94,4	89,4	44,2	6 144,9	9 788,2	19,5	48,0
PL511	Jeleniogórsko-walbrzyski	0,0	52,5	94,0	110,4	37,5	11 665,2	8 808,7	26,5	44,9
PL512	Legnicki	0,0	13,7	98,7	95,9	30,9	6 899,2	13 838,3	24,0	50,3
PL513	Wroclawski	16,4	38,9	70,7	116,2	30,8	3 743,5	8 589,7	20,5	54,3
PL514	Miasto Wroclaw	92,0	99,9	100,0	125,4	34,0	9 868,5	15 495,3	16,5	54,0
PL520	Opolski	0,0	63,9	91,7	139,1	35,2	9 879,9	9 377,8	16,9	52,5
PL611	Bydgoski	61,9	73,7	94,1	95,3	22,0	10 532,7	10 390,7	20,4	49,5
PL612	Torunsko-wloclawski	2,0	78,9	97,0	98,2	22,8	9 643,8	9 146,1	19,4	53,4
PL621	Elblaski	4,6	16,1	95,3	61,4	13,7	4 240,4	7 959,2	20,3	48,6
PL622	Olsztynski	0,5	70,6	73,5	44,4	10,1	5 859,3	9 577,9	18,1	54,3
PL623	Elcki	0,0	3,6	32,5	33,7	6,9	1 999,6	7 036,3	27,3	36,4
PL631	Slupski	0,0	61,6	89,7	49,1	11,5	3 898,4	8 160,5	27,2	51,0
PL632	Gdanski	21,6	34,0	85,0	68,4	15,2	7 629,3	7 951,9	20,0	49,8
PL633	Gdansk-Gdynia-Sopot	61,8	100,0	100,0	79,6	19,0	11 828,8	15 684,1	11,5	52,6
PT11	Norte	39,5	91,8	89,4	66,6	34,1	47 045,3	12 648,1	8,8	65,9
PT15	Algarve	57,7	66,9	66,9	23,7	15,2	6 773,9	16 585,5	6,2	68,0
PT16	Centro (PT)	2,4	90,5	84,3	66,9	36,3	32 786	13 824,1	5,2	71,4
PT17	Lisboa	95,3	99,4	96,6	96,8	75,8	62 559,1	22 744,9	8,6	66,8
PT18	Alentejo	5,8	68,7	46,5	42,8	28,3	11 602,1	15 114,5	9,1	67,0
PT20	Região Autónoma dos Açores (PT)	0,0	0,0	0,0	2,5	1,3	3 410,7	14 175,1	4,1	63,0
PT30	Região Autónoma da Madeira (PT)	0,0	0,0	0,0	7,9	5,6	4 759	19 532,4	4,5	67,6
RO011	Bacau	50,7	61,5	84,9	67,7	6,6	4 399	6 076,0	4,4	67,6
RO012	Botosani	13,3	13,7	73,0	43,3	3,5	1 668,3	3 626,7	5,0	71,6
RO013	Iasi	45,4	56,8	80,4	60,3	5,3	4 754,5	5 812,3	3,8	61,1
RO014	Neamt	3,8	11,6	93,9	65,5	6,0	2 807,3	4 916,5	11,5	45,2

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
RO015	Suceava	36,6	54,8	81,5	45,0	4,0	3 561,1	5 051,2	5,1	63,6
RO016	Vaslui	0,0	0,4	83,6	53,2	4,7	1 757,1	3 811,5	7,5	59,3
RO021	Braila	0,0	52,6	75,7	67,1	7,5	2 191,6	5 891,4	9,4	66,3
RO022	Buzau	0,0	0,8	83,8	83,9	10,1	2 717,5	5 478,8	4,2	60,1
RO023	Constanta	69,6	78,9	87,3	48,2	5,9	6 438,4	9 017,4	10,7	50,5
RO024	Galati	0,0	48,7	77,3	57,3	5,8	3 926,1	6 312,1	7,1	52,9
RO025	Tulcea	0,0	20,8	73,6	34,0	3,7	1 546	6 086,6	16,3	41,5
RO026	Vrancea	0,0	0,0	75,5	66,6	7,0	2 030,6	5 153,8	2,3	56,2
RO031	Arges	0,0	77,7	95,3	89,0	11,1	4 965,7	7 663,1	5,8	75,2
RO032	Calarasi	2,1	9,2	70,6	87,0	12,3	1 633	5 119,1	12,6	58,4
RO033	Dâmbovita	0,4	67,8	81,5	115,5	15,9	2 920,1	5 427,7	10,6	47,5
RO034	Giurgiu	3,8	53,9	62,9	110,3	17,2	1 271,8	4 416,0	3,6	75,9
RO035	Ialomita	0,2	0,5	59,8	79,6	10,4	1 931,4	6 591,8	8,3	63,3
RO036	Prahova	17,3	81,7	87,5	109,4	14,4	5 566,4	6 706,5	14,6	45,6
RO037	Teleorman	0,0	0,8	67,9	86,1	11,3	2 137	4 993,0	7,6	52,7
RO041	Dolj	0,0	58,1	67,7	60,3	6,6	4 239,8	5 872,3	5,7	71,9
RO042	Gorj	0,0	62,9	66,0	56,4	6,7	3 179,3	8 236,5	15,1	41,6
RO043	Mehedinti	0,0	0,4	58,6	43,0	4,8	1 739,3	5 684,0	9,3	49,4
RO044	Olt	0,0	12,6	83,1	78,4	9,0	2 420,7	4 960,5	3,9	81,1
RO045	Vâlcea	0,2	6,6	78,6	71,6	8,4	2 753,4	6 602,9	4,0	40,5
RO051	Arad	0,0	65,8	66,4	55,5	9,6	3 962,9	8 596,3	6,6	43,5
RO052	Caras-Severin	0,0	50,3	81,5	36,6	4,8	2 215,1	6 652,0	8,7	64,0
RO053	Hunedoara	0,0	38,7	92,6	53,9	6,9	3 415,4	7 042,1	7,9	50,0
RO054	Timis	58,8	73,3	91,8	48,5	8,3	6 676,3	10 131,0	5,0	66,3
RO061	Bihor	38,9	58,8	82,8	61,4	10,5	4 733	7 914,7	4,7	50,9
RO062	Bistrita-Nasaud	0,0	0,0	63,8	46,9	5,3	1 787,6	5 621,4	5,3	72,5
RO063	Cluj	64,7	76,9	90,5	61,4	8,1	6 269,6	9 060,1	5,2	56,7
RO064	Maramures	25,1	39,4	81,1	42,0	5,0	2 891	5 591,9	9,6	48,0
RO065	Satu Mare	51,5	5,4	82,6	56,3	8,5	2 355,1	6 348,0	5,2	50,5
RO066	Salaj	0,1	1,3	80,1	59,3	8,1	1 409,3	5 682,7	5,7	69,9
RO071	Alba	0,8	53,0	80,3	61,0	7,8	2 780,6	7 279,1	6,6	65,0
RO072	Brasov	0,0	81,8	91,0	73,5	9,0	5 200,1	8 725,0	11,8	49,5
RO073	Covasna	0,0	47,8	70,2	71,3	8,3	1 571	7 013,4	8,1	58,4

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
RO074	Harghita	0,0	0,0	72,4	57,9	6,2	2 010,9	6 130,8	5,5	56,6
RO075	Mures	0,0	73,4	90,8	58,6	6,9	4 417,8	7 564,7	9,8	46,4
RO076	Sibiu	42,8	52,0	87,2	64,0	7,9	3 375,1	7 979,0	6,6	57,2
RO081	Bucuresti (capital)	100,0	100,0	100,0	152,3	27,5	27 809,8	25 144,5	6,8	61,0
RO082	Ilfov	92,2	95,7	95,8	143,2	23,4	2 793,9	2 533,0	7,9	47,0
SE010	Stockholms län	85,2	88,5	90,8	51,8	87,5	66 503,5	35 620,8	6,7	74,9
SE021	Uppsala län	49,1	77,6	83,1	34,5	51,8	6 589,4	21 852,1	6,7	72,0
SE022	Södermanlands län	43,9	51,1	52,8	36,9	54,0	5 343,6	20 494,2	8,7	68,8
SE023	Östergötlands län	71,6	62,6	70,5	23,1	29,1	9 073,3	21 838,9	8,6	69,8
SE024	Örebro län	70,1	73,4	66,5	21,1	26,8	6 394,3	23 342,0	9,2	69,1
SE025	Västmanlands län	70,8	80,5	82,0	29,8	40,9	5 661,2	21 725,0	7,4	73,6
SE041	Blekinge län	63,7	91,6	63,4	18,6	23,0	3 517,4	23 430,8	9,2	69,3
SE044	Skåne län	83,1	90,3	83,2	52,5	76,4	27 458,2	23 734,9	8,4	69,7
SE061	Värmlands län	44,8	48,1	45,5	15,2	21,4	6 100,3	22 298,9	7,2	70,9
SE062	Dalarnas län	37,9	48,0	30,4	9,2	11,9	6 300,9	22 804,8	8,0	71,5
SE063	Gävleborgs län	0,0	42,4	58,4	9,5	12,0	6 156,3	22 245,2	10,9	67,9
SE071	Västernorrlands län	54,0	48,7	34,6	4,4	5,3	5 953,2	24 382,0	8,4	71,9
SE072	Jämtlands län	21,8	41,7	39,4	2,6	3,1	2 814,1	22 064,0	7,8	71,3
SE081	Västerbottens län	46,8	36,9	34,7	2,1	2,5	5 792,3	22 588,2	7,9	70,9
SE082	Norrbottnens län	25,6	38,6	31,6	1,6	1,9	6 311,7	24 972,9	9,5	68,7
SE091	Jönköpings län	35,3	51,7	44,1	22,0	27,6	7 868,5	23 916,9	5,2	78,1
SE092	Kronobergs län	59,5	62,8	68,0	22,1	28,7	4 314,7	24 256,6	5,3	77,6
SE093	Kalmar län	46,3	28,8	47,4	13,5	16,1	5 061,2	21 564,2	7,1	69,9
SE094	Gotlands län	33,8	37,2	0,0	6,9	7,5	1 226,8	21 298,8	7,9	70,9
SE0A1	Hallands län	79,3	89,9	98,1	38,8	52,0	6 042	21 382,4	6,4	74,8
SE0A2	Västra Götalands län	70,2	85,6	86,1	28,5	37,1	38 149,4	25 122,7	6,9	73,1
SI001	Pomurska	22,5	29,5	99,8	62,7	44,0	1 519,7	12 348,0	11,0	62,2
SI002	Podravska	96,7	96,7	99,4	63,2	46,1	4 833,3	15 131,2	8,7	62,4
SI003	Koroska	69,3	89,0	99,2	73,0	59,8	1 025	13 877,6	6,8	64,1
SI004	Savinjska	69,1	99,7	99,7	64,2	48,8	4 109,9	16 003,7	8,1	65,9
SI005	Zasavska	29,6	100,0	100,0	65,0	49,8	587,5	12 838,2	8,8	63,3
SI006	Spodnjeposavska	69,8	91,9	98,1	47,7	33,8	1 000	14 274,5	7,4	64,8
SI009	Gorenjska	95,0	99,0	99,6	74,7	67,8	3 060	15 467,5	4,7	66,6

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
SI00A	Notranjsko-kraska	74,3	90,6	87,2	58,7	52,5	702,6	13 800,0	5,1	69,4
SI00B	Goriska	61,6	75,0	98,5	75,1	73,0	2 053	17 145,2	4,2	66,5
SI00C	Obalno-kraska	7,6	99,9	100,0	66,1	65,0	1 942,6	18 499,4	4,8	66,4
SI00D	Jugovzhodna Slovenija	18,6	64,6	77,4	44,4	34,3	2 262,9	16 297,7	5,6	68,2
SI00E	Osrednjeslovenska	93,9	99,9	99,6	69,0	57,3	12 694,3	25 639,8	4,9	68,7
SK010	Bratislavský kraj	88,8	93,2	97,5	130,8	89,1	16 693,5	27 832,4	5,3	69,6
SK021	Trnavský kraj	26,2	88,2	99,4	125,0	66,3	6 915,5	12 527,8	10,5	64,2
SK022	Trencianský kraj	0,0	88,4	97,7	128,8	45,1	6 713,4	11 148,8	8,1	62,5
SK023	Nitrianský kraj	0,0	76,5	98,7	118,6	50,7	7 500,2	10 567,4	17,8	56,1
SK031	Zilinský kraj	0,0	67,3	92,9	121,4	32,9	6 887	9 930,8	15,3	57,1
SK032	Banskobystrický kraj	30,6	66,4	96,4	98,6	30,5	6 684,4	10 144,0	23,9	53,2
SK041	Presovský kraj	10,7	49,9	95,7	92,4	18,6	5 888,8	7 409,0	21,5	53,4
SK042	Kosický kraj	47,0	56,7	89,8	84,5	18,3	8 361,4	10 872,1	24,7	49,5
UKC1	Tees Valley and Durham	58,1	98,7	n.d.	132,1	137,1	22 136,3	19 285,7	6,0	66,6
UKC2	Northumberland, Tyne and Wear	87,6	93,1	n.d.	86,7	91,7	31 064,8	22 278,1	6,1	67,1
UKD1	Cumbria	0,0	51,1	n.d.	100,5	107,0	10 134	20 584,8	3,8	76,6
UKD2	Cheshire	93,2	99,9	n.d.	288,4	318,3	27 702,4	27 940,4	3,3	73,5
UKD3	Greater Manchester	91,9	100,0	n.d.	329,5	364,3	63 343,8	24 987,7	4,8	69,8
UKD4	Lancashire	48,3	99,3	n.d.	226,5	245,6	31 415,7	21 937,7	4,3	70,4
UKD5	Merseyside	76,8	100,0	n.d.	247,6	266,7	25 632,2	18 777,9	5,6	65,9
UKE1	East Riding and North Lincolnshire	51,7	91,0	n.d.	171,4	187,8	19 784,4	22 365,7	5,4	68,0
UKE2	North Yorkshire	38,4	76,4	n.d.	179,4	193,5	18 490,9	24 265,5	2,9	76,3
UKE3	South Yorkshire	0,0	98,5	n.d.	297,9	328,3	26 078,8	20 445,6	5,3	68,5
UKE4	West Yorkshire	82,7	99,5	n.d.	293,2	323,2	51 975,8	24 727,5	4,6	72,0
UKF1	Derbyshire and Nottinghamshire	77,6	99,0	n.d.	312,8	354,0	48 314,9	24 040,4	4,3	72,5
UKF2	Leicestershire, Rutland and Northants	69,0	99,2	n.d.	289,0	368,3	43 090,9	27 154,7	4,6	74,8
UKF3	Lincolnshire	4,5	63,3	n.d.	183,3	215,2	13 522,2	20 200,4	3,3	73,1
UKG1	Herefordshire, Worcestershire and Warks	58,6	92,9	n.d.	233,7	289,9	30 014,3	24 003,9	2,6	76,5
UKG2	Shropshire and Staffordshire	30,0	95,8	n.d.	247,3	282,3	31 583,5	21 086,8	3,6	73,5

ENTITÉS RÉGIONALES (NUTS 2/3)		ACCESSIBILITÉ					ÉCONOMIE		MARCHÉ DU TRAVAIL	
Code	Nom	POP_AIR_%	POP_UNIV_%	POP_HOSP_%	ACC_POP	ACC_GDP	GDP_2004	GDP_CAP_2004	UNEMP_2005	EMP_2005
UKG3	West Midlands	74,9	100,0	n.d.	313,5	375,3	64 749,9	25 108,8	6,3	67,1
UKH1	East Anglia	46,8	85,6	n.d.	166,3	222,3	54 719,7	24 556,0	4,1	74,9
UKH2	Bedfordshire, Hertfordshire	82,6	97,4	n.d.	330,9	513,6	47 936,1	29 661,3	3,8	76,1
UKH3	Essex	45,1	97,3	n.d.	284,4	422,3	36 706,7	22 483,2	3,8	74,8
UKI1	Inner London	100,0	100,0	n.d.	484,5	815,0	191 304,7	65 564,4	7,8	62,7
UKI2	Outer London	96,9	100,0	n.d.	462,5	749,2	110 241,3	24 548,6	6,5	70,3
UKJ1	Berkshire, Bucks and Oxfordshire	57,8	96,3	n.d.	304,2	456,1	79 337,2	37 481,6	3,5	78,0
UKJ2	Surrey, East and West Sussex	48,6	92,3	n.d.	337,3	500,5	72 332,4	28 099,0	3,7	75,5
UKJ3	Hampshire and Isle of Wight	89,6	96,0	n.d.	258,6	366,5	45 850,6	25 483,1	3,9	75,0
UKJ4	Kent	12,4	96,0	n.d.	297,4	420,7	34 345,6	21 397,6	4,2	74,4
UKK1	Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset	66,5	96,1	n.d.	215,4	289,3	68 019,2	30 935,9	3,5	77,9
UKK2	Dorset and Somerset	47,6	73,8	n.d.	146,6	184,7	25 944,5	21 443,7	3,5	74,6
UKK3	Cornwall and Isles of Scilly	55,7	26,8	n.d.	48,5	47,1	8 797,2	17 065,6	3,4	72,3
UKK4	Devon	82,6	85,3	n.d.	79,9	87,6	22 938,8	20 955,5	3,8	73,2
UKL1	West Wales and The Valleys	4,6	81,5	n.d.	94,8	103,5	32 332,6	17 274,0	5,1	66,4
UKL2	East Wales	50,1	88,3	n.d.	144,4	166,7	28 438,4	26 491,8	3,5	71,4
UKM1	North Eastern Scotland	62,6	74,4	n.d.	23,1	29,7	16 609,5	33 125,6	3,9	76,8
UKM2	Eastern Scotland	69,3	90,0	n.d.	70,7	81,2	49 782,2	26 005,0	5,0	73,4
UKM3	South Western Scotland	90,6	96,8	n.d.	76,1	84,4	54 625,1	23 942,7	6,3	69,4
UKM4	Highlands and Islands	51,9	42,2	n.d.	13,5	14,8	7 202,9	19 432,6	3,7	73,4
UKN0	Northern Ireland	65,8	87,3	n.d.	44,1	49,4	36 436,1	21 351,7	4,7	66,0